

# **Complexe de la Romaine**

---

## **Étude d'impact sur l'environnement**

---

Volume 6

Milieu humain – Communautés innues et archéologie

**Hydro-Québec Production**  
**Décembre 2007**

*Cette étude d'impact sur l'environnement est soumise à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire à la construction et à l'exploitation subséquente des aménagements hydroélectriques du complexe de la Romaine. Elle est également transmise à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui coordonne l'évaluation environnementale du projet en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.*

L'étude d'impact sur l'environnement, en dix volumes, est subdivisée de la façon suivante :

- Volume 1 : Vue d'ensemble et description des aménagements
- Volume 2 : Milieu physique
- Volume 3 : Milieu biologique (1 de 2)
- Volume 4 : Milieu biologique (2 de 2)
- Volume 5 : Milieu humain – Minganie
- Volume 6 : Milieu humain – Communautés innues et archéologie
- Volume 7 : Bilan des impacts et des mesures d'atténuation
- Volume 8 : Annexes
- Volume 9 : Méthodes
- Volume 10 : Cartes en pochette

La présente étude a été réalisée par Hydro-Québec Équipement et Hydro-Québec Production en collaboration avec la direction principale – Communication d'Hydro-Québec.

La liste détaillée des collaborateurs est présentée à l'annexe L, dans le volume 8

## Sommaire

Hydro-Québec Production projette de construire un complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord. Ce complexe sera composé de quatre aménagements hydroélectriques dont la production énergétique moyenne annuelle s'élèvera à 8,0 TWh par année. Le projet est prévu dans le *Plan stratégique 2006-2010* d'Hydro-Québec approuvé par décret du gouvernement du Québec le 14 février 2007 (décret n° 145-2007).

Hydro-Québec Production mettra en marché l'énergie et la puissance produites par le complexe aux conditions des marchés, au Québec et hors Québec. Comme pour les grands projets de développement hydroélectrique réalisés par le passé, les exportations d'Hydro-Québec Production augmenteront durant les premières années suivant la mise en service des centrales, puis elles diminueront au fur et à mesure de la croissance de ses ventes d'électricité au Québec. Cette approche est caractéristique du développement des projets hydroélectriques majeurs au Québec.

Chacun des aménagements comprendra un barrage en enrochement, une centrale munie de deux groupes turbines-alternateurs, un évacuateur de crues et une dérivation provisoire permettant de réaliser les travaux à sec. La superficie totale des quatre réservoirs projetés est de 279 km<sup>2</sup>.

L'aménagement de la Romaine-4, situé à la tête du complexe (PK 191,9 de la rivière Romaine), sera mis en service en 2020. Il sera doté d'une centrale en surface de 245 MW munie de deux groupes. L'aménagement de la Romaine-3 sera établi au PK 158,4 de la rivière. La centrale offrira une puissance installée de 395 MW et sera mise en service en 2017. Plus en aval, à la hauteur du PK 90,3, on prévoit construire l'aménagement de la Romaine-2. Celui-ci sera mis en service en 2014 et produira 640 MW. Enfin, au PK 52,5, on trouvera l'aménagement de Romaine-1, qui aura une puissance de 270 MW et sera exploité à compter de 2016.

Un débit réservé est prévu à chacun des aménagements. Il sera de 1,8 m<sup>3</sup>/s à la Romaine-4, de 2,2 m<sup>3</sup>/s à la Romaine-3 et de 2,7 m<sup>3</sup>/s à la Romaine-2. Les pertes d'habitat du poisson dans les tronçons court-circuités seront compensées par une série de mesures visant l'omble de fontaine à l'extérieur de ces tronçons. Un régime de débits réservés écologiques est prévu en aval de l'aménagement de la Romaine-1. Ses caractéristiques ainsi que d'autres mesures proposées seront dictées par les besoins du saumon atlantique (reproduction, incubation des œufs et alimentation), présent dans la Romaine entre l'embouchure et le PK 52,5. Le débit d'exploitation de la centrale de la Romaine-1 variera typiquement entre 200 et 400 m<sup>3</sup>/s. Il sera supérieur aux débits réservés écologiques pendant la quasi-totalité du temps.

Le projet consiste également à construire la route de la Romaine, qui reliera la route 138 aux quatre aménagements projetés, couvrant une distance totale de quelque 150 km. Deux campements de travailleurs sont prévus sur la rive droite de la Romaine, l'un au kilomètre 35,7 de la route de la Romaine et l'autre au kilomètre 118,0.

La construction du complexe débutera aussitôt que les autorisations gouvernementales auront été délivrées. Les travaux commenceront au milieu de 2009 et la mise en service du premier aménagement aura lieu en 2014. La dernière mise en service aura lieu en 2020. Le coût total du projet est évalué à 6,5 milliards de dollars.

Il est prévu que la production du complexe de la Romaine sera intégrée au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie par environ 500 km de lignes de transport conçues à 315 kV et à 735 kV, mais toutes exploitées à 315 kV. Les postes de départ et les nouvelles lignes feront l'objet d'une étude d'impact distincte.

Le projet du complexe de la Romaine a fait l'objet de nombreuses consultations auprès du public ainsi que d'échanges divers avec le milieu et les autorités locales. Ces rencontres ont permis de dégager les grands enjeux du projet, soit les retombées économiques, l'ouverture du territoire, la traversée de la Romaine en motoneige, les activités de chasse, de pêche et de piégeage, la préservation des ressources fauniques et de leur habitat (particulièrement celui du saumon) ainsi que l'intégrité de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan.

Hydro-Québec a conclu avec la MRC de Minganie une entente de partenariat inspirée de celles qui ont été signées dans le cadre des aménagements hydroélectriques récents réalisés par l'entreprise. Ce partenariat permettra à la région hôte de mieux profiter de la réalisation du projet.

Hydro-Québec a présenté les caractéristiques du projet aux représentants des communautés innues de Mingan (Ekuanitshit), de Natashquan (Nutashkuan), de La Romaine (Unamanshipu) et de Pakuashipi. Le contexte des revendications territoriales globales en cours a compliqué et retardé la participation des Innus aux études relatives au complexe de la Romaine. La réponse des communautés paraît généralement favorable au projet. Hydro-Québec discute présentement avec les communautés innues pour déterminer le contenu des ententes sur les répercussions et avantages (ERA) qui visent, entre autres choses, à favoriser leur développement économique et social ainsi qu'à promouvoir le maintien d'*Innu Aitun*<sup>[1]</sup>.

Le projet aura des retombées positives sur l'environnement socioéconomique des communautés de la Minganie et de la Côte-Nord ainsi que sur l'économie de l'ensemble du Québec. On estime que les contrats et les achats de biens et de services liés à la construction du complexe engendreront des retombées d'environ 3,5 milliards de dollars au Québec et que le projet devrait créer ou maintenir des emplois équivalant à 33 410 années-

---

[1] *Innu Aitun*, « la vie innue », désigne toutes les activités rattachées à la culture, aux valeurs fondamentales et au mode de vie traditionnel des Innus ainsi que le lien particulier qu'ils entretiennent avec le territoire.

personnes. Compte tenu des mesures de bonification mises en place, environ 1,3 milliard de dollars en dépenses de construction pourraient profiter aux entreprises de la Côte-Nord. Le taux de participation des travailleurs de la construction de la région serait voisin de 60 %. De nombreuses mesures seront mises en œuvre pour que le projet s'insère le mieux possible dans le milieu, telles que des mesures favorisant les retombées économiques et l'emploi de la main-d'œuvre locale et régionale.

En plus des revenus fiscaux engendrés par le complexe de la Romaine, Hydro-Québec versera chaque année les redevances hydrauliques, la taxe sur les services publics ainsi que des dividendes au gouvernement du Québec.

Par ailleurs, certains travailleurs affectés à la construction du complexe pourraient choisir de s'établir en Minganie, principalement à Havre-Saint-Pierre. Cet apport de nouveaux résidents, notamment de jeunes familles, devrait permettre de dynamiser la vie de la communauté et de compenser la baisse démographique que connaît actuellement la Minganie.

Parmi les autres retombées positives du projet, la route de la Romaine, qui créera une percée d'environ 150 km dans l'arrière-pays, permettra d'améliorer l'accès aux zones de villégiature et pourrait favoriser le développement d'activités récréotouristiques. Aussi, elle ouvrira des territoires à l'exploitation de la forêt ou à la prospection minière. En raison de ses répercussions possibles sur les ressources naturelles et sur la villégiature, notamment, l'ouverture du territoire – un sujet sensible pour les populations minganoise et innue – a été prise en compte dans l'évaluation des impacts de toutes les composantes du milieu.

Plusieurs mesures viennent atténuer l'impact du projet sur la pratique de la motoneige. Les plus importantes sont la construction d'une passerelle aux environs du PK 15,5 de la Romaine et l'accès des motoneiges au pont de Romaine-1 projeté.

La navigation de plaisance sur la Romaine ne devrait pas être modifiée par les nouvelles conditions hydrauliques, car les débits d'été seront peu modifiés. Par ailleurs, les eaux calmes des nouveaux réservoirs seront facilement navigables. Une rampe de mise à l'eau sera aménagée sur les rives de chaque réservoir et des aménagements faciliteront le franchissement des ouvrages de la Romaine-1 par les canoteurs et les kayakistes. La création des réservoirs transformera la presque totalité du paysage fluvial de la Romaine en paysage lacustre. La disparition de la Grande Chute, située au PK 52,5 à l'emplacement du barrage de la Romaine-1, constitue le seul impact notable sur le paysage.

La création des réservoirs touchera une douzaine de détenteurs de baux de villégiature. Le projet n'empêchera pas cependant la poursuite des activités de chasse, de pêche sportive et de piégeage. Seuls quelques lieux de pêche fréquentés par moins d'une dizaine de pêcheurs seront modifiés ou disparaîtront. Les réservoirs modifieront aussi certaines aires de chasse au gros gibier, mais la disponibilité des espèces chassées devrait rester la même. Par ailleurs, la route de la Romaine améliorera l'accessibilité des territoires de chasse et des secteurs de pêche. Il est à noter que la pêche blanche pratiquée à l'embouchure de la rivière Aisley ne sera pas perturbée.

La pêche au saumon – que ce soit la pêche de subsistance des Innus ou la pêche sportive – sera modifiée par la régularisation du débit de la Romaine, qui favorisera une montaison plus rapide du saumon.

Le saumon atlantique, une ressource de première importance dans le milieu, fera l'objet de mesures particulières, tant en ce qui concerne le mode d'exploitation des centrales que l'aménagement de frayères et la mise en place d'un programme de restauration, étalé sur vingt ans. Malgré une légère diminution de la croissance due au refroidissement de l'eau en été, on ne prévoit pas d'effet négatif du projet sur la population de saumons, sinon une amélioration attribuable au programme de restauration. L'habitat du poisson, malgré des transformations importantes, sera propice au maintien de la capacité de production actuelle. Par ailleurs, les réservoirs projetés n'offriront pas d'habitat favorable à l'omble de fontaine. En compensation, des ruisseaux et des lacs environnants seront aménagés en faveur de cette espèce. De plus, dans deux réservoirs, des programmes favoriseront l'implantation de populations d'autres salmonidés à forte valeur récréative et de subsistance, soit la ouananiche (Romaine 4) et le touladi (Romaine 1).

Quant aux activités de piégeage, on ne prévoit pas d'incidences notables sur le potentiel de prélèvement d'animaux à fourrure. Par contre, les nouvelles conditions de la couverture de glace de la Romaine pourraient compliquer l'accès à certaines parties de sept terrains de piégeage le long de la rivière. Les mesures mises en place pour la motoneige permettront toutefois de limiter les impacts sur les activités des piégeurs.

Le milieu marin entourant l'archipel de Mingan sera peu influencé par les modifications de débit de la Romaine, comme le démontre un modèle de prévision de la productivité planctonique. On ne prévoit donc pas d'impact sur les activités de pêche commerciale à l'embouchure de la rivière. Les oiseaux marins et la sauvagine qui fréquentent l'archipel ne devraient pas non plus être affectés par le projet.

Enfin, parmi les mammifères terrestres, les quelques caribous forestiers qui fréquentent la zone d'étude seront dérangés par les travaux de construction. Cette espèce fera l'objet d'un suivi scientifique qui s'étendra au-delà de la période de construction et qui visera à mieux connaître ses déplacements.

On effectuera une surveillance environnementale pendant toute la durée des travaux pour s'assurer de l'application des mesures d'atténuation. De plus, un programme de suivi permettra de vérifier l'importance réelle des impacts ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation, pour bon nombre de composantes du milieu.







# Table des matières globale

## **Volume 1 Vue d'ensemble et description des aménagements**

- 1 Introduction
- 2 Justification du projet
- 3 Participation du public
- 4 Zone d'étude
- 5 Description générale du milieu
- 6 Enjeux
- 7 Méthode d'évaluation des impacts
- 8 Variantes étudiées et retenues
- 9 Aménagement de la Romaine-4
- 10 Aménagement de la Romaine-3
- 11 Aménagement de la Romaine-2
- 12 Aménagement de la Romaine-1
- 13 Accès et hébergement permanents
- 14 Installations temporaires et activités pendant la construction
- 15 Gestion des risques d'accident

## **Volume 2 Milieu physique**

- 16 Hydraulique, hydrologie et hydrodynamique
- 17 Régime thermique
- 18 Régime des glaces
- 19 Géomorphologie
- 20 Dynamique sédimentaire
- 21 Qualité de l'eau
- 22 Océanographie physique

## **Volume 3 Milieu biologique (1 de 2)**

- 23 Poissons
- 24 Mercure dans la chair des poissons

## **Volume 4 Milieu biologique (2 de 2)**

- 25 Végétation
- 26 Faune terrestre et semi-aquatique
- 27 Amphibiens et reptiles
- 28 Oiseaux
- 29 Océanographie biologique

**Volume 5 Milieu humain – Minganie**

- 30 Planification et aménagement du territoire
- 31 Environnement socioéconomique
- 32 Mercure et santé publique
- 33 Chasse sportive, pêche sportive et piégeage
- 34 Pêche commerciale
- 35 Activités récréotouristiques
- 36 Paysage
- 37 Forêts, mines et infrastructures

**Volume 6 Milieu humain – Communautés innues et archéologie**

- 38 Contexte historique (1820-1980) du développement des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord
- 39 Ekuanitshit
- 40 Nutashkuan
- 41 Unaman-shipu
- 42 Pakua-shipi
- 43 Innus d'Uashat mak Mani-Utenam et du Labrador
- 44 Savoir des communautés innues
- 45 Archéologie

**Volume 7 Bilan des impacts et des mesures d'atténuation**

- 46 Bilan des impacts et des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation
- 47 Surveillance des travaux et suivi environnemental
- 48 Effets cumulatifs
- 49 Gaz à effet de serre et changements climatiques
- 50 Développement durable
- 51 Bibliographie

**Volume 8 Annexes**

**Volume 9 Méthodes**

**Volume 10 Cartes en pochette**

# Table des matières

## Volume 6 : Milieu humain – Communautés innues et archéologie

### 38 Contexte historique (1820-1980) du développement des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord

38.1	Une société face à de nouveaux défis. . . . .	38-1
38.2	Organisation territoriale . . . . .	38-5
38.3	Occupation et utilisation du territoire au XX <sup>e</sup> siècle . . . . .	38-8
38.4	Le commerce des fourrures, facteur de transformation économique important . . . . .	38-12
38.5	Sédentarisation, formation des réserves indiennes et prise en charge des services communautaires . . . . .	38-13
38.6	Ère des négociations globales et émergence des institutions supra-communautaires . . . . .	38-16

### 39 Ekuanitshit

39.1	Conditions actuelles . . . . .	39-1
39.1.1	Démarche méthodologique . . . . .	39-1
39.1.2	Caractéristiques socioéconomiques . . . . .	39-4
39.1.3	Utilisation du territoire par les Innus . . . . .	39-47
39.1.4	Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine . . . . .	39-83
39.2	Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction . . . . .	39-98
39.2.1	Caractéristiques socioéconomiques . . . . .	39-98
39.2.2	Utilisation du territoire . . . . .	39-105
39.2.3	Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine . . . . .	39-108
39.3	Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements . . . . .	39-111
39.3.1	Caractéristiques socioéconomiques . . . . .	39-111
39.3.2	Utilisation du territoire . . . . .	39-114
39.3.3	Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine . . . . .	39-118

### 40 Nutashkuan

40.1	Conditions actuelles . . . . .	40-1
40.1.1	Démarche méthodologique . . . . .	40-1
40.1.2	Environnement socioéconomique . . . . .	40-3
40.1.3	Utilisation du territoire par les Innus . . . . .	40-39
40.2	Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction . . . . .	40-48
40.2.1	Caractéristiques socioéconomiques . . . . .	40-48
40.2.2	Utilisation du territoire . . . . .	40-55
40.3	Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements . . . . .	40-58
40.3.1	Caractéristiques socioéconomiques . . . . .	40-58
40.3.2	Utilisation du territoire . . . . .	40-61

<b>41 Unaman-shipu</b>	
41.1 Conditions actuelles	41-1
41.1.1 Démarche méthodologique	41-1
41.1.2 Caractéristiques socioéconomiques	41-1
41.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction	41-34
41.2.1 Économie	41-34
41.2.2 Aspects sociaux	41-39
41.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements	41-41
41.3.1 Économie	41-41
41.3.2 Aspects sociaux	41-42
<b>42 Pakua-shipi</b>	
42.1 Conditions actuelles	42-1
42.1.1 Démarche méthodologique	42-1
42.1.2 Caractéristiques socioéconomiques	42-1
42.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction	42-11
42.2.1 Économie	42-11
42.2.2 Aspects sociaux	42-15
42.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements	42-17
42.3.1 Économie	42-17
42.3.2 Aspects sociaux	42-18
<b>43 Innus d'Uashat mak Mani-Utenam et du Labrador</b>	
43.1 Démarche méthodologique	43-1
43.1.1 Caractéristiques socioéconomiques	43-1
43.1.2 Utilisation du territoire	43-1
43.2 Innus d'Uashat mak Mani-Utenam	43-2
43.2.1 Caractéristiques socioéconomiques	43-2
43.2.2 Utilisation du territoire	43-7
43.3 Communauté de Sheshatshit	43-8
43.3.1 Caractéristiques socioéconomiques	43-8
43.3.2 Utilisation du territoire	43-13
43.4 Communauté de Natuashish	43-13
43.4.1 Caractéristiques socioéconomiques	43-13
43.4.2 Utilisation du territoire	43-18
<b>44 Savoir des communautés innues</b>	
44.1 Toponymie	44-2
44.1.1 Sépultures	44-2
44.1.2 Ressources et activités de subsistance	44-3
44.1.3 Déplacement sur le territoire	44-3
44.1.4 Traits géographiques	44-4
44.1.5 Gens	44-5
44.1.6 Événements mémorables	44-5

44.2	Rivière Romaine . . . . .	44-5
44.2.1	Caribou, orignal et ours noir . . . . .	44-5
44.2.2	Autres aueshishat (quadrupèdes) . . . . .	44-8
44.2.3	Nameshat (animaux aquatiques) . . . . .	44-13
44.2.4	Missipat (gibiers d'eau) . . . . .	44-15
44.2.5	Oiseaux de proie . . . . .	44-17
44.2.6	Pineuat (tétraoninés) . . . . .	44-19
44.2.7	Pineshishat (petits oiseaux) . . . . .	44-19
44.2.8	Végétation . . . . .	44-19
44.3	Embouchure de la Romaine . . . . .	44-20
44.3.1	Nameshat (animaux aquatiques) . . . . .	44-20
44.3.2	Missipat (gibiers aquatiques) . . . . .	44-21
44.3.3	Eshat (coquillages) . . . . .	44-21
44.3.4	Atshikuat (phoques) . . . . .	44-22
44.3.5	Mina (baies) . . . . .	44-22
44.4	Milieu physique . . . . .	44-23
44.4.1	Eau . . . . .	44-23
44.4.2	Glace . . . . .	44-23
44.4.3	Formations géographiques . . . . .	44-24
44.5	Conclusion . . . . .	44-25
44.6	Perception innue des impacts et des mesures d'atténuation . . . . .	44-26
44.6.1	Impacts . . . . .	44-26
44.6.2	Mesures d'atténuation . . . . .	44-29
<b>45</b>	<b>Archéologie</b>	
45.1	Conditions actuelles . . . . .	45-1
45.1.1	Démarche méthodologique . . . . .	45-1
45.1.2	Potentiel archéologique . . . . .	45-2
45.1.3	Résultats des inventaires archéologiques 1999-2005 . . . . .	45-5
45.2	Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements . . . . .	45-6
45.3	Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction . . . . .	45-8

## Tableaux

39-1	Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006 . . . . .	39-6
39-2	Population inscrite de la bande d'Ekuanitshit – 1986-2006 . . . . .	39-7
39-3	Taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	39-24
39-4	Taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	39-24
39-5	Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Ekuanitshit, Nutashkuan, Unaman-shipu et Pakua-shipi, en Minganie-Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001 . . . . .	39-28
39-6	Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Ekuanitshit – 2002-2006 . . . . .	39-29
39-7	Occupation de la population d'Ekuanitshit selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	39-31
39-8	Occupation de la population d'Ekuanitshit selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	39-31
39-9	Degré de formation des travailleurs de la construction d'Ekuanitshit selon le métier . . . . .	39-33
39-10	Degré de formation des travailleurs d'Ekuanitshit dans un domaine autre que la construction . . . . .	39-33
39-11	Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	39-34
39-12	Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	39-35
39-13	Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	39-35
39-14	Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	39-35
39-15	Périodes et aires de concentration de la pêche du saumon atlantique de la Romaine par les Innus d'Ekuanitshit . . . . .	39-92
40-1	Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006 . . . . .	40-5
40-2	Population inscrite de la bande de Nutashkuan – 1986-2006 . . . . .	40-6
40-3	Taux de diplomation de la population de Nutashkuan selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	40-19
40-4	Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Nutashkuan, Ekuanitshit, Unaman-shipu et Pakua-shipi, en Minganie-Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001 . . . . .	40-23
40-5	Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Nutashkuan – 2001-2006 . . . . .	40-24
40-6	Occupation de la population de Nutashkuan selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	40-25
40-7	Occupation de la population de Nutashkuan selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	40-25
40-8	Degré de formation des travailleurs de la construction de Nutashkuan selon le métier . . . . .	40-27
40-9	Degré de formation des travailleurs de Nutashkuan dans un domaine autre que la construction . . . . .	40-28
40-10	Intérêt de la population de Nutashkuan pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	40-29

40-11	Intérêt de la population de Nutashkuan pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	40-29
40-12	Intérêt de la population de Nutashkuan pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	40-30
40-13	Intérêt de la population de Nutashkuan pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	40-30
41-1	Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006 . . . . .	41-3
41-2	Population inscrite de la bande d'Unaman-shipu – 1986-2006 . . . . .	41-4
41-3	Taux de diplomation de la population d'Unaman-shipu selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	41-18
41-4	Taux de diplomation de la population d'Unaman-shipu selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	41-18
41-5	Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Unaman-shipu, Ekuanitshit, Nutashkuan, Pakua-shipi, en Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001 . . . . .	41-20
41-6	Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Unaman-shipu – 2002-2006 . . . . .	41-21
41-7	Occupation de la population d'Unaman-shipu selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	41-22
41-8	Occupation de la population d'Unaman-shipu selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	41-23
41-9	Degré de formation des travailleurs de la construction d'Unaman-shipu selon le métier . . . . .	41-24
41-10	Degré de formation des travailleurs d'Unaman-shipu dans un domaine autre que la construction . . . . .	41-25
41-11	Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	41-26
41-12	Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	41-26
41-13	Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage) . . . . .	41-27
41-14	Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage) . . . . .	41-27
42-1	Population inscrite de la bande de Pakua-shipi – 1986-2006 . . . . .	42-3
42-2	Degré de scolarité des 20-64 ans des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord – 2001 . . . . .	42-8
42-3	Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Pakua-shipi, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unaman-shipu, en Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001 . . . . .	42-9
42-4	Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Pakua-shipi – 2002-2006 . . . . .	42-9
42-5	Domaines d'activité économique à Pakua-shipi – 2001 . . . . .	42-10
43-1	Taux d'activité et taux de chômage à Uashat, à Mani-Utenam et au Québec – 2001 . . . . .	43-6
43-2	Revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus et composition du revenu à Uashat, à Mani-Utenam et au Québec – 2001 . . . . .	43-6
43-3	Population inscrite de la bande de Sheshatshit – 2002-2006 . . . . .	43-9
43-4	Population inscrite de la bande de Natuashish – 2002-2006 . . . . .	43-14
43-5	Revenu total médian des 15 ans et plus et composition du revenu à Natuashish et à Terre-Neuve-et-Labrador – 2001 . . . . .	43-17

45-1	Caractéristiques des régions archéologiques	45-2
45-2	Zones, sites et composantes chronologiques inventoriés	45-5
45-3	Sites archéologiques visés par les fouilles et les relevés	45-7

## Figures

39-1	Pyramide des âges de la population d'Ekuanitshit – 2006	39-8
40-1	Pyramide des âges de la population de Nutashkuan – 2006	40-7
41-1	Pyramide des âges de la population d'Unaman-shipu – 2006	41-5
42-1	Pyramide des âges de la population de Pakua-shipi – 2006	42-4
43-1	Pyramide des âges de la population d'Uashat mak Mani-Utenam – 2006	43-4
43-2	Pyramide des âges de la population de Sheshatshit – 2006	43-10
43-3	Pyramide des âges de la population de Natuashish – 2006	43-15

## Photos

39-1	Village d'Ekuanitshit	39-5
39-2	Maison des jeunes d'Ekuanitshit (en construction en mars 2007)	39-15
39-3	Atelier Mishniku, où sont offerts des cours de menuiserie (mars 2007)	39-18
39-4	Le Grand Manitou, bateau de pêche commerciale appartenant à Pêcheries Shipék (août 2007)	39-38
39-5	Chalet du conseil de bande d'Ekuanitshit près du lac à Flo (campement 8)	39-54
39-6	Passé Kauapauakaht dans la partie nord du lac Puyjalon	39-56
39-7	Chalet innu sur la pointe ouest de la passe Kauapauakaht (campement 11)	39-56
39-8	Emplacement pour tente au campement 219	39-58
39-9	Autre emplacement pour tente au campement 219	39-58
39-10	Lieu de sépulture au PK 282 de la Romaine	39-70
39-11	Pointe Kanekuemiskaht	39-71
39-12	Quelques installations du campement 1	39-72
39-13	Plaines de la Romaine à la hauteur du PK 5	39-80
39-14	Type de harpon utilisé par les Innus pour la pêche du saumon atlantique	39-88
40-1	Habitations parmi les plus récentes de Nutashkuan (mars 2007)	40-12
40-2	École Uanitshitan (mars 2007)	40-15
40-3	Travailleurs de la construction innus œuvrant à la rénovation de l'église de Nutashkuan (mars 2007)	40-26



40-4	Campement N3 (en bas à gauche) près du lac Wakeham .....	40-43
40-5	Chalet innu au campement N3 .....	40-44
40-6	Passage menant au lac Cimon .....	40-45
40-7	Baie de la Grande Hermine à l'embouchure de la rivière du Milieu .....	40-47
41-1	Pêche sous la glace (janvier 2007) .....	41-6
41-2	Bureaux du conseil de bande d'Unaman-shipu (avril 2007) .....	41-10
41-3	Usine de délardage de peaux de phoque construite en 2004 (avril 2007) .....	41-30

## **Cartes**

38-1	Communautés innues
38-2	Utilisation du territoire par les Innus de 1900 à 1980
39-1	Lots de piégeage de la zone d'étude
43-1	Communautés innues d'Uashat mak Mani-Utenam et du Labrador
45-1	Patrimoine archéologique – Secteurs de la Romaine-1 et de la Romaine-2
45-2	Patrimoine archéologique – Secteurs de la Romaine-3 et de la Romaine-4



## **38 Contexte historique (1820-1980) du développement des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord**

La description du contexte historique du développement des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord (voir la carte 38-1) s'appuie sur la consultation de sources documentaires.

La connaissance de l'occupation et de l'utilisation du territoire par les Innus au XX<sup>e</sup> siècle repose pour l'essentiel sur la tradition orale recueillie dans le cadre d'enquêtes entreprises au tournant des années 1980 par le Conseil Atikamekw-Montagnais (CAM). Ces enquêtes ont concerné la majorité des communautés contemporaines atikamekw et innues et les résultats devaient servir – et ont servi de fait – à fournir un fondement empirique aux revendications territoriales amorcées par le CAM.

Construites sur un modèle uniformisé, les monographies rédigées à partir des résultats de ces enquêtes décrivent le cycle annuel des activités typiques des groupes de chasse de chaque bande au cours de deux périodes historiques successives (de 1900 à 1950 et de 1950 à 1980) : utilisation des voies de communication, choix des lieux de séjour et de regroupement, et activités de chasse, de pêche et de piégeage.

L'histoire des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord a été marquée par des événements et des conjonctures variés, mais elle s'est traduite en définitive dans une série de transformations communes qui, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ont cumulé et renforcé réciproquement leurs effets. Ces transformations ne se sont pas produites au même rythme et en même temps d'une communauté à l'autre et elles ont rencontré ici et là certaines formes de résistance, mais elles ont néanmoins marqué les étapes décisives du passage d'une société traditionnelle, fondée sur une organisation socio-territoriale centrée sur la bande, sur le nomadisme et sur l'exploitation extensive de la faune, à une société de plus en plus exposée aux contraintes de la modernité.

### **38.1 Une société face à de nouveaux défis**

Avant 1840, les Innus ou les Montagnais, comme on les désignait alors, sont encore pratiquement les seuls habitants de la majeure partie du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, seul le littoral de la Basse-Côte-Nord ayant connu, à partir de 1820, un début de peuplement permanent de la part des Eurocanadiens. La nation montagnaise se divise alors en deux groupes de communautés, les Montagnais occidentaux et les Montagnais orientaux (Mailhot, 1996).

Les Montagnais occidentaux se déploient dans l'ancien territoire des Postes du Roi, qui s'étend des confins de Charlevoix jusqu'à la rivière Moisie à l'est et qui comprend le bassin du Saguenay et le lac Saint-Jean.

Les Montagnais occidentaux « de l'intérieur » passent la majeure partie de l'année dans l'arrière-pays, où ils pratiquent la chasse au caribou et le piégeage des animaux à fourrure. Ils n'effectuent que de très brefs séjours sur le littoral, pour y vendre leurs fourrures, acheter des provisions et quelques pièces d'équipement, et rencontrer à l'occasion le missionnaire catholique.

Ceux de la côte ou « de la mer » exploitent principalement les ressources du littoral. Les bandes de Tadoussac, des Escoumins, de Betsiamites, de Godbout et de Moisie constituent des regroupements relativement sédentaires de 15 à 30 familles chacune, qui se consacrent pendant tout l'hiver et une partie du printemps, de novembre à avril, à la chasse au phoque sur les principaux sites de regroupement naturel de l'animal : Bon-Désir, pointe des Escoumins, pointe de Betsiamites, etc. À cette chasse principale, ils ajoutent pendant l'été la pêche au saumon et à la truite ainsi que la chasse aux oiseaux migrateurs ; l'automne, ils pratiquent aussi la chasse au caribou et le piégeage, sans toutefois s'aventurer très loin à l'intérieur des terres.

Les Montagnais orientaux, pour leur part, parcourent la plus grande partie du littoral et de l'arrière-pays de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord. Ils exploitent en alternance les ressources de la côte et de l'intérieur des terres. Les bandes de Mingan, de Natashquan, de Musquaro (qui deviendra plus tard La Romaine, puis Unaman-shipu) et de Saint-Augustin (aujourd'hui Pakua-shipu) sont dès cette époque reconnues comme nettement distinctes.

Ces Montagnais orientaux partagent le même mode de vie et exploitent sensiblement les mêmes ressources. Ils séjournent sur la côte d'avril ou mai à septembre ; ils y passent le plus clair de leur temps à essaimer en petits groupes familiaux le long du littoral et sur les îles pour chasser le phoque et les oiseaux migrateurs et ils pêchent le saumon dans les principales rivières. C'est vers la fin de septembre que les familles quittent la côte pour rejoindre leurs terrains de chasse et de piégeage. Elles remontent les rivières sans se rendre encore très loin, ce qui n'est d'ailleurs pas impératif compte tenu de leur faible nombre et de l'absence de compétiteurs sur les terrains de chasse les plus proches du littoral.

Les Montagnais de cette partie de la côte combinent la chasse et la pêche de subsistance et la production de marchandises destinées aux postes de traite : peaux d'animaux à fourrure, huile de phoque, duvet de canard, etc. Les revenus qu'ils retirent de leurs ventes leur permettent d'améliorer leur équipement et de combler les déficits occasionnels entre la production domestique et les besoins alimentaires des familles. La production de nourriture domine cependant la production de fourrures et la principale préoccupation des autochtones est d'assurer au jour le jour leur sécurité alimentaire. Les gérants des postes de traite, de leur côté, cherchent à augmenter leur chiffre d'affaires. Ils ne se privent pas à l'occasion de les inciter (à Mingan en particulier) à pratiquer sur une grande échelle des activités tradition-

nelles dont ils peuvent vendre les produits avec profit ; ils encouragent et supervisent, par exemple, des expéditions de chasse au phoque à l'île d'Anticosti, pour laquelle ils fournissent aux autochtones des barges à voile ou leur avancent les crédits nécessaires à leur acquisition.

Les années 1842 et suivantes marquent le début de la colonisation légale du littoral de la partie occidentale de la Côte-Nord par les Eurocanadiens. Des entrepreneurs forestiers et des colons originaires de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent obtiennent alors du gouvernement qu'il mette un terme au monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la traite et l'exploitation directe des ressources du Domaine du Roi et qu'il ouvre le territoire au peuplement libre et à son appropriation légale à caractère privé. Au cours de la décennie suivante, ils fondent des villages agroforestiers et érigent des scieries à l'embouchure des rivières du littoral, à Sacré-Cœur, à Bergeronnes, aux Escoumins et à Portneuf.

Les Innus de la région assistent, impuissants, à l'appropriation d'une partie de leur territoire. Dès le milieu des années 1840, cependant, ils tentent de faire reconnaître leurs droits auprès des instances gouvernementales. La plupart des requêtes soumises en leur nom par les autorités diocésaines, des missionnaires, des hommes d'affaires et des hommes politiques influents reflètent sans doute leur propre vision de la misère actuelle et des voies d'avenir des autochtones (Mailhot, 1996). Le haut clergé et les Oblats, par exemple, estiment que la misère des communautés innues de la région découle de la perte de viabilité de leurs activités traditionnelles et proposent aux autorités gouvernementales de les encourager à se convertir graduellement à l'agriculture.

D'autres requêtes et représentations, dont les Innus prennent eux-mêmes l'initiative, font cependant entendre un autre son de cloche et vont déjà dans le sens des revendications territoriales contemporaines.

C'est le cas d'une pétition signée en 1847 par bon nombre de Montagnais, dont six chefs, de la région de Tadoussac–Sept-Îles et adressée à l'Assemblée législative du Bas-Canada, dans laquelle ils réclament la reconnaissance de leur droit éminent de propriété sur le littoral et exigent qu'une bande de terre située entre les rivières aux Outardes et Betsiamites leur soit entièrement réservée, afin qu'ils puissent y poursuivre leurs activités traditionnelles. Les pétitionnaires ne s'en tiennent pas à ces revendications « territoriales » : ils réclament des droits exclusifs d'exploitation de leurs sites de chasse au phoque et des rivières que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'est pas encore appropriés. Pour le reste, ils demandent qu'une partie des revenus gouvernementaux générés par la vente des terres de la Couronne et par l'exploitation des ressources du territoire leur soit versée (Mailhot, 1996).

Les instances gouvernementales font peu de cas de ces représentations « politiques » des autochtones. Elles se limitent à leur concéder quelques terres et à leur accorder de l'aide financière au besoin.

Les relations entre les autorités gouvernementales et les populations autochtones du Bas-Canada prennent un tournant à partir du début des années 1850. Le gouvernement instaure alors une nouvelle politique des « réserves indiennes », entités territoriales de taille relativement limitée dont il assume désormais l'administration au nom des groupes soumis à ce régime. Ce régime colonial et paternaliste va se développer et se renforcer graduellement tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Au Saguenay et en Haute-Côte-Nord, les premières réserves indiennes sont créées très tôt. Celle de Pointe-Bleue est fondée en 1856, mais n'attirera les familles innues de l'intérieur des terres qu'une dizaine d'années plus tard ; celle de Betsiamites est fondée en 1861. La création de ces deux réserves a été précédée ou s'est accompagnée du déplacement des centres de résidence et d'activités pastorales des missionnaires ainsi que d'une réorganisation du réseau des postes de traite. Les missionnaires oblats, d'abord installés en permanence à Saint-Alexis de la Grande Baie (aujourd'hui La Baie), s'installent aux Escoumins en 1852, puis érigent deux ans plus tard une première chapelle à l'embouchure de la rivière Betsiamites. Quelques mois après la fondation de la nouvelle réserve, ils vont déplacer leur résidence permanente à Betsiamites. La Compagnie de la Baie d'Hudson concentre elle aussi ses opérations à Betsiamites, après avoir fermé ses postes de traite et stations de pêche des Îlets-Jérémie (aujourd'hui Colombier), de Tadoussac et de Godbout.

La situation des Innus de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord a pris un tour assez différent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette partie de la côte, les Eurocanadiens ont afflué en vagues de peuplement successives de faible ampleur, et ils n'ont longtemps porté intérêt qu'aux seules ressources marines du littoral : Canadiens français et Terre-Neuviens en Basse-Côte-Nord à partir de 1820 ; Gaspésiens à l'ouest de la Moyenne-Côte-Nord et Acadiens en Moyenne-Côte-Nord à partir de 1855. Les Innus de la région ont pu poursuivre sans trop d'inconvénient leurs activités traditionnelles sur leurs terres. Avant 1870 ou 1880, la population sédentaire de souche eurocanadienne n'a jamais compté plus de quelques centaines d'âmes dispersées dans des dizaines de postes de pêche. Les pêcheurs saisonniers en provenance de l'extérieur, beaucoup plus nombreux partout sauf dans quelques foyers de peuplement comme Pointe-aux-Esquimaux (Havre-Saint-Pierre), ont longtemps dominé le paysage maritime estival.

Les premiers habitants sédentaires de souche eurocanadienne de la région ont accordé relativement peu d'importance à la chasse et au piégeage des animaux à fourrure. Ils faisaient essentiellement affaire avec les marchands forains (les fameux *traders* voyageant en goélette) d'Halifax et de Québec, qui, en échange de leurs peaux et d'huile de loup-marin, de leur morue séchée et de leur saumon saumuré, leur fournissaient toute la variété d'outils et de provisions dont ils avaient besoin.

La vitalité de ce commerce maritime a été mise à mal vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut d'abord l'effondrement du prix des peaux et surtout de l'huile de loup marin, vers 1870, puis celui de la morue séchée dans les années 1880 et suivantes. Il est significatif que les habitants de la Moyenne-Côte-Nord comme ceux de la Basse-Côte-Nord, pleinement engagés dans ce commerce maritime, aient dû faire face au cours de cette période à plusieurs épisodes de disette ou de famine<sup>[1]</sup>. Privés d'une partie de leurs revenus habituels, ceux qui sont demeurés sur place se sont consacrés à la chasse de subsistance et à la capture des animaux à fourrure, à proximité de leurs résidences d'abord, puis de plus en plus loin à l'intérieur des terres.

Cette intrusion en territoire jusque-là occupé et exploité exclusivement par les Innus a-t-elle été massive au point où ces derniers ont été évincés de leurs meilleurs terrains de chasse ? Les témoignages oraux recueillis plus tard à propos de l'occupation et de l'exploitation des ressources de leur territoire au début du XX<sup>e</sup> siècle (Brassard, 1983 ; Comtois, 1983 ; Dominique, 1983) semblent indiquer que les Innus des différentes bandes ont continué à chasser presque sans entraves dans toute l'étendue de leur territoire ancestral, sauf peut-être aux abords des villages blancs.

## 38.2 Organisation territoriale

Avant d'examiner brièvement les pratiques d'occupation et d'exploitation du territoire par les Innus des communautés de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord au cours de la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, il convient de présenter une esquisse de l'organisation socio-territoriale commune aux différentes bandes.

La question de la nature et des conditions d'émergence et de persistance des territoires de chasse familiaux a retenu pendant des décennies l'attention des ethnologues et autres observateurs.

Pour nombre d'entre eux, le territoire de chasse familial est une institution ancienne, qui préexiste à la période de contact (période « précolombienne ») et répond à des impératifs principalement écologiques. Le groupe de chasse familial (Speck, 1931) est un groupe de proches parents possédant un droit exclusif de chasse, de pêche et de piégeage sur un territoire aux frontières fixes et bien définies. Les territoires de chasse familiaux, tels qu'on peut les observer encore vers 1930, constituent de ce point de vue autant de territoires contigus les uns aux autres, au sein d'un territoire de bande lui-même bien délimité, et ils auraient été transmis de génération en génération en ligne masculine.

Cette perspective statique et rigide a été contestée sur deux fronts.

---

[1] En 1884-1885 par exemple, une bonne partie des habitants de Havre-Saint-Pierre et de Natashquan ont dû quitter la région.

Certains observateurs (Leacock, 1954) ont émis l'avis que ce sont les exigences de la traite des fourrures qui, en favorisant l'appropriation privée et la vente des fourrures en échange de biens importés, ont transformé graduellement un régime d'appropriation collective ancestral des territoires de bande en un nouveau régime de propriété et d'exploitation « privé », celui du territoire familial.

La situation se serait modifiée sensiblement à partir du moment où les groupes de chasse ont pu, grâce à la vente de leurs peaux aux postes de traite, non seulement s'assurer une sécurité alimentaire accrue, mais consacrer le plus clair de leur temps en forêt à la capture des animaux à fourrure. L'extension de l'économie de traite a avivé la compétition pour l'acquisition des fourrures et des marchandises de traite obtenues en échange et favorisé une plus grande autonomie des familles individuelles.

Il faut préciser que le sens de la « propriété » dont il s'agit ici concerne non pas le territoire en tant que tel, mais les ressources nécessaires au piégeage, qui permettent aux chasseurs de faire face à leurs obligations régulières à l'égard de leurs créanciers, les marchands de fourrure. Le territoire de la bande demeure toujours la propriété collective de tous ses membres et la terre est conçue comme inaliénable au profit des familles individuelles, qui ne peuvent en acheter, vendre, louer, thésauriser ou transmettre une partie déterminée. Et, bien que les chasseurs aient été dans l'obligation de demander aux titulaires réguliers des lots de piégeage la permission d'utiliser leurs territoires « familiaux », nul n'avait besoin de le faire pour y pratiquer des activités de subsistance quand les circonstances l'exigeaient.

D'autres (Mailhot, 1993) ont insisté davantage sur le fait que la mobilité des chasseurs et de leurs familles de même que la flexibilité de composition des bandes et des groupes de chasse ont été jusqu'à tout récemment un aspect constant du mode de vie des Innus de la péninsule du Québec-Labrador et de leur adaptation à leur environnement. La flexibilité de composition des groupes de chasse ainsi que la pratique du partage ont pu pendant longtemps contribuer aussi à atténuer les effets délétères des variations les plus extrêmes de disponibilité des ressources et à limiter la différenciation socioéconomique entre les familles au sein de chaque bande.

On admet généralement aujourd'hui, tant chez les autochtones que chez les ethnologues, que le nomadisme a été le facteur déterminant du mode de vie des Innus avant comme pendant la période de la traite des fourrures. Tandis que certains voient rétrospectivement dans la traite le moyen par lequel les communautés autochtones ont perdu une bonne part de leur autonomie économique, d'autres y voient plutôt la réalisation d'un rapport original, à la fois de complémentarité et d'opposition, entre deux régimes économiques étrangers.

Depuis des temps immémoriaux, la bande nomade a toujours été le mode d'intégration sociale et politique le plus inclusif des populations innues de la péninsule du Québec-Labrador. Chaque bande occupe son territoire propre, dont les franges se



confondent le plus souvent avec celles des territoires des bandes voisines. Pas de « *no man's land* », ni de front pionnier, ni de frontière politique ou administrative qui viennent marquer de séparations entre les territoires voisins. La situation la plus commune est celle d'échanges économiques et matrimoniaux soutenus entre les familles des différentes bandes.

Le nombre, les noms et la composition sociale des différentes bandes innues ainsi que la localisation et l'étendue de leurs territoires ont pu changer sensiblement au cours des derniers siècles. Les guerres (refoulement des Inuits vers le nord du Labrador au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple) et les épidémies y ont eu leur part. Mais c'est le contexte économique et politique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui a contribué à fixer l'identité des bandes contemporaines. En 1931, l'ethnologue Speck peut compter au moins dix bandes innues reconnues dans toute l'étendue de la péninsule et délimiter approximativement les frontières de leurs territoires traditionnels respectifs. Plusieurs de ces bandes, précise-t-il, par suite de la décision de la Compagnie de la Baie d'Hudson de fermer ses postes de traite de l'intérieur et de concentrer ses opérations à son comptoir de Sept-Îles, se sont fusionnées alors pour former la nouvelle bande de Sept-Îles, sans perdre tout à fait leur autonomie. Les Innus de Moisie, par exemple, continuent de se rassembler à l'embouchure de la rivière Moisie et d'emprunter celle-ci pour rejoindre l'arrière-pays.

À l'est de la rivière Moisie, les bandes de Mingan, de Natashquan, de La Romaine (ou de Musquaro) et de Saint-Augustin occupent et exploitent chacune la portion du territoire intérieur qui leur est le plus aisément accessible par voie d'eau. Leurs territoires de chasse sont vastes, contigus les uns aux autres d'ouest en est et s'étendent au moins jusqu'à la hauteur du village anglophone de Rivière-Saint-Paul, sur la Basse-Côte-Nord, et au nord jusqu'au fleuve Churchill. Il semble que les Innus de l'est ont considéré autrefois tous ces territoires comme relevant de « la même chasse » (Leacock 1954) et que leurs affiliations à des postes de traite différents le long du littoral ont consolidé graduellement leur identité en tant que membres de bandes distinctes possédant chacune son propre territoire.

Les bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord possèdent des caractéristiques sociopolitiques communes. La bande ignore tout d'abord l'institution formelle de la chefferie, qu'on reconnaît ailleurs à certains traits caractéristiques comme l'utilisation de rites d'intronisation et de procédures régulières de transmission des pouvoirs, la délégation de pouvoirs, le port d'insignes distinctifs de la part du chef et de ses dignitaires et la mise à la disposition du chef d'une milice personnelle. Le chef de bande innu traditionnel ne se distingue guère des chefs des groupes de chasse multifamiliaux qui constituent les éléments de base de l'organisation de la bande. Il n'est, de fait, que le plus éminent et le plus respecté d'entre eux. À l'instar de tous les autres, il est désigné comme chef en raison de son expérience et de ses qualités personnelles, et sa fonction est révocable à tout moment. Il est choisi par ses pairs, vraisemblablement par consensus spontané plutôt qu'au terme d'une élection formelle.

Le chef innu traditionnel est resté généralement un personnage en retrait. En dehors de l'arbitrage des différends qui pouvaient surgir entre les groupes de chasse de sa bande ou de médiation des conflits qui pouvaient éclater entre les membres de la bande et leurs voisins ou les étrangers, son action est toujours demeurée aussi discrète qu'efficace. Si on le voyait rarement se manifester sur la scène politique plus large, il intervenait néanmoins dans toutes les occasions jugées décisives pour le sort et l'avenir de sa communauté. L'emprise de plus en plus grande du gouvernement fédéral dans l'administration des affaires courantes des bandes, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, a eu pour effet de réduire considérablement l'autorité du chef traditionnel ; celui-ci a été remplacé de fait par l'agent des Affaires indiennes et par le chef « officiel » chargé de veiller à l'application des programmes et des directives du Ministère. Ce dernier, considéré par les administrés eux-mêmes comme un simple agent gouvernemental, n'a jamais acquis la légitimité de son prédécesseur.

### 38.3 Occupation et utilisation du territoire au XX<sup>e</sup> siècle

Il serait fastidieux de présenter ici toutes les variantes du mode d'utilisation du territoire par les bandes innues de la région du projet, car elles ne diffèrent que très peu d'une bande ou d'une période à l'autre ; il suffit d'en décrire les principaux éléments de continuité et de changement dans le cas des bandes de Mingan (Ekuanitshit) et de Natashquan (Nutashquan).

Le territoire utilisé par les Innus d'Ekuanitshit au XX<sup>e</sup> siècle couvre principalement les bassins hydrographiques des rivières Saint-Jean et Romaine (voir la carte 38-2). Il s'étend aussi, à divers degrés, le long des rivières Sheldrake, Magpie, Jupitagon, Manitou, Mingan et Puyjalon. Il inclut à son extrémité nord-ouest le lac Atikonak. Sa façade riveraine correspondante, de plus de 100 km de côte, comprend notamment l'archipel de Mingan. En profondeur, il rejoint le fleuve Churchill au Labrador.

Ce territoire ancestral constitue le domaine principal de déploiement des activités de chasse, de pêche et de piégeage des membres de la bande au cours des deux derniers siècles. Compte tenu de la taille limitée de sa population (moins de 200 personnes avant 1930), il est évident qu'une faible partie de ce territoire a pu être occupée effectivement au cours d'une seule et même année.

Les Innus d'Ekuanitshit, suivant les résultats de l'enquête orale du CAM, ont emprunté depuis le début du siècle deux voies de pénétration vers l'intérieur. Tous les chasseurs empruntaient bien à un moment ou à un autre une partie de la rivière Romaine (*Unaman-shipu*), mais tandis que certains d'entre eux partaient de son embouchure pour remonter son cours et poursuivre leur route vers le nord-est, d'autres remontaient d'abord le cours de la rivière Saint-Jean (*Patamiu-hipu*) afin de rejoindre, après avoir franchi une succession de rivières secondaires, de lacs et de portages, la Petite rivière Romaine et de là, finalement, atteindre le cours supérieur de la Romaine. En raison de leurs habitudes migratoires divergentes, les

membres des deux groupes, tout en continuant d'appartenir à la bande d'Ekuanitshit, ont souvent été qualifiés d'*Unaman hipiunnuat* (Innus de la rivière Romaine) et de *Patamiu hipiunnuat* (Innus de la rivière Saint-Jean).

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les Innus d'Ekuanitshit, comme ceux des autres communautés de la région, ont pratiqué un mode de vie apparemment inchangé depuis la fin du siècle précédent. Empruntant toujours les grandes voies de circulation vers l'intérieur des terres, les groupes de chasse voyagent et transportent leurs marchandises en canot, puis en raquettes et en toboggan ; ils utilisent et entretiennent des sentiers de portage, érigent des campements et des abris et aménagent des caches ou des échafauds pour entreposer et préserver leurs excédents de nourriture.

Le cycle annuel des activités des gens d'Ekuanitshit, de 1900 à 1950 environ, ne subit apparemment pas de modifications sensibles. Vers la fin de l'été, chaque année, les différents groupes de chasse de la communauté remontent ensemble puis, en se séparant toujours davantage les uns des autres, empruntent les rivières qui les mènent vers leurs lieux de chasse d'automne. Pour économiser ses provisions, chaque groupe pratique tout au long de son voyage la chasse et la pêche de subsistance. Il aménage aussi des caches pour y entreposer une partie de ses provisions en vue du voyage de retour. Parvenu à sa destination, il y installe son campement saisonnier, à proximité d'un lac et au centre de son aire d'exploitation. On monte les tentes en toile, ramasse et coupe du bois, pose des collets et des pièges dans les environs. Les chasseurs peuvent maintenant se mettre à l'œuvre. Ils partent deux à deux installer des « lignes de trappe » et chasser le gros gibier quand l'occasion se présente. S'ils sont tenus éloignés pendant quelques jours de leur campement de base, ils aménagent un ou plusieurs camps satellites afin d'y passer la nuit et d'y déposer leurs équipements, leurs provisions et leurs fourrures. En cette saison, le piégeage des animaux à fourrure concerne surtout la martre, le vison et le castor, mais les chasseurs ne négligent pas pour autant la loutre, le rat musqué, la belette et le lynx.

La chasse d'hiver commence avec les grands froids, à partir de la mi-décembre. Avant de l'entreprendre, certains groupes de chasse, surtout ceux qui ne sont pas trop éloignés, effectuent un voyage de ravitaillement auprès des postes de traite ou des marchands les plus proches ; ils en profitent pour vendre une partie de leurs fourrures. La chasse d'hiver, qui se poursuit jusqu'à la mi-février, est centrée sur la capture du caribou. Entreprise collective, dont le succès donne lieu par ailleurs à de grands festins, elle rassemble de nombreux chasseurs de familles différentes et ses participants ne sont pas tenus de respecter les frontières des territoires de chasse familiaux réservés pour le piégeage.

La fin de l'hiver, avant le dégel des rivières, est marquée par le retour du piégeage (castor, martre et lynx). Les groupes de chasse les plus éloignés, auparavant engagés en commun dans la chasse au caribou, se répartissent ici et là tout en se rapprochant graduellement des grandes voies de communication ; ils récupèrent

leurs provisions et canots, et les transportent sur des traîneaux à skis vers les berges des rivières qu'ils emprunteront finalement pour retourner à Ekuanitshit. D'autres, qui se sont installés à proximité de la côte pour l'hiver, retournent plutôt temporairement vers l'intérieur des terres, sans toutefois s'y enfoncer profondément.

La chasse de printemps proprement dite débute vers la fin d'avril avec l'arrivée des bernaches du Canada et se poursuit jusque vers la mi-juin. Les équipes de chasse, après avoir descendu le cours inférieur des rivières, rejoignent les unes après les autres leurs campements printaniers répartis le long du littoral. Le cycle annuel des activités se clôt en été, période de rencontres et de réjouissances communautaires et d'assistance à la mission, mais aussi période de pêche en mer et à l'embouchure des rivières, de chasse aux mammifères marins, de chasse aux oiseaux aquatiques et de cueillette des fruits sauvages.

Le cycle annuel des activités des gens d'Ekuanitshit a connu, à partir du milieu des années 1950, quelques modifications notables. Ces changements ne sont pas attribuables à l'apparition de nouvelles habitudes de chasse, de commerce ou de consommation de la part des autochtones, car les habitudes traditionnelles demeurent, pour l'instant, inchangées et poussent les chasseurs dans les mêmes directions. Ils découlent plutôt d'une révolution locale dans le domaine des transports. Tous les moyens semblent bons pour épargner les efforts et atteindre plus rapidement les principales aires de chasse : le bateau motorisé pour atteindre les premières chutes des rivières ; l'avion pour transporter les hommes, leurs familles et leurs bagages en pleine forêt ; le train même, dans certains cas. L'adoption de ces nouveaux moyens de transport, auxquels est venue s'ajouter au début des années 1960 la motoneige, a modifié en profondeur les déplacements sur le territoire.

Le territoire utilisé par les Innus de Nutashkuan (*Nutashkuan Innuat*) se déploie d'ouest en est entre les rivières à l'Ours et Musquaro, des rives du golfe du Saint-Laurent au sud jusqu'à la hauteur de la tête de la rivière du Petit Mécatina au nord (voir la carte 38-2)<sup>[1]</sup>. Ce territoire n'a cessé de chevaucher les territoires des bandes d'Ekuanitshit et d'Unaman-shipu, ainsi que, plus au nord, ceux des bandes d'Uashat mak Mani-Utenam (Sept-Îles) et de Tsheatshith (North West River), maintenant appelé Sheshatshit.

Les groupes de chasseurs de la bande de Nutashkuan désireux de se rendre dans l'arrière-pays (*nutshimiu*) ont invariablement remonté le cours de la rivière Natashquan, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. En empruntant cette voie de pénétration unique, ils ont toujours partagé sensiblement les mêmes expériences du territoire exploité et ils n'ont jamais formé, contrairement aux groupes des autres bandes innues de la région comme celle d'Ekuanitshit, des groupes durables identifiés à d'autres rivières.

[1] En raison de certains renseignements manquants, la carte 38-2 ne couvre pas la portion est du territoire utilisé par la communauté de Nutashkuan.

Le cycle annuel des activités des gens de Nutashkuan, pour la période 1900-1950, ne diffère pas sensiblement de celui dont on vient de décrire brièvement les phases les plus marquantes. Il débute avec la montée collective vers l'arrière-pays autour de la fin d'août. Les groupes de chasse entreprennent le cours ascendant de la rivière Natashquan (*Mishta-hipu*) puis, après s'être regroupés suivant des affinités complexes, entament la pénétration de l'un ou l'autre de ses six principaux affluents ou embranchements : les rivières Natashquan Ouest (*Anik-nipi-hipu*), « du lac Doré » (*Matameku-nipi-hipu*), Natashquan Est (*Mhkuiminakapith*), Mistanipisipou (*Upatauakau-hipu*), Kachekaosipou (*Uahemeku-nipi-hipu*) et « du lac des Marais » (*Mahku-nipi-athuatan*).

La description des activités des gens de Nutashkuan (chasses d'automne, d'hiver, d'hiver-printemps, etc., ponctuées d'au moins un retour au village et d'une période d'inactivité forcée durant les grands froids de janvier) est conforme en tous points à celle qu'on a présentée plus haut à propos d'Ekuanitshit.

À Nutashkuan comme à Ekuanitshit, l'intrusion des trappeurs blancs des villages de la côte sur le territoire ancestral, après la Première Guerre mondiale notamment, a eu pour effet de susciter certains conflits autour de l'appropriation de certains des meilleurs sites de chasse, sans toutefois modifier profondément les habitudes de mobilité et d'exploitation du territoire ancestral des Innus. Ces trappeurs blancs, qui fréquentaient, par exemple, les abords des rivières Natashquan (*Mishta-hipu*) et Aguanish (*Akuanis*), ont pu remonter jusqu'à 160 km à l'intérieur des terres. D'autres chasseurs blancs, anglophones cette fois, partaient de North West River pour exploiter les abords de la rivière Hamilton et du lac Minipi, en territoire occupé habituellement par les chasseurs de Nutashkuan.

À Ekuanitshit et à Nutashkuan, comme dans les autres communautés autochtones de la côte, un grand chambardement s'amorce au début des années 1950 avec la mise en application de la loi sur l'enseignement obligatoire. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) ouvre alors progressivement des écoles primaires dans les réserves. Mais nombre des jeunes élèves des communautés doivent quitter leurs parents pour vivre plus de huit mois par an au pensionnat amérindien de Sept-Îles. Cette politique de scolarisation imposée assez abruptement a eu plusieurs effets dramatiques sur le mode de vie des Innus : l'absence prolongée d'un bon nombre de jeunes retenus dans les pensionnats a perturbé la vie familiale de nombreux couples et l'obligation faite aux enfants de fréquenter l'école locale a forcé leurs mères à demeurer au village pendant toute cette partie de l'année consacrée à l'exploitation collective des ressources de l'arrière-pays. Bientôt, les hommes et les jeunes gens, privés de la présence et de l'apport économique des femmes, vont devoir poursuivre seuls les expéditions de chasse automnales, hivernales et printanières.

## **38.4 Le commerce des fourrures, facteur de transformation économique important**

Le commerce des fourrures a été depuis le début du Régime français une composante essentielle des relations entre les Eurocanadiens et les Innus de la péninsule du Québec-Labrador. Il s'est développé d'abord autour de Tadoussac, véritable foire du commerce nordique, puis a essaimé vers l'est pour rejoindre les communautés innues de la Côte-Nord et du Labrador, sensibilisées très tôt à ses avantages lors de leurs contacts avec les Basques et les Normands.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Compagnie de la Baie d'Hudson dispose à l'est du Saguenay d'un solide réseau de postes de traite à la fois le long des côtes et à l'intérieur des terres. Les Innus se sont habitués à leur présence et ils comptent sur eux pour se procurer les outils nécessaires à la poursuite de leurs chasses et quelques provisions nécessaires à leur survie.

Les années 1870 à 1930 sont particulièrement propices à la poursuite du piégeage des animaux à fourrure sur une plus grande échelle qu'auparavant. Comme la demande de fourrures de qualité augmente rapidement sur les divers marchés, leurs prix d'achat et de vente augmentent constamment (Gélinas, 2003). Dans cette conjoncture, les producteurs autochtones, qui auparavant faisaient exclusivement affaires avec les représentants locaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, voient tout à coup affluer les concurrents : les marchands forains, travaillant le plus souvent à la solde des marchands de Québec, lorgnent leurs ballots de fourrures, qu'ils paient souvent en argent sonnante ; la compagnie Révillon Frères, de Paris, met sur pied quelques postes de traite le long de la côte.

Les chasseurs autochtones auraient pu bénéficier davantage de cet afflux de marchands, qui a eu pour effet d'augmenter sensiblement leurs revenus, s'il n'avait pas été suivi rapidement d'un afflux plus important encore de piégeurs de souche eurocanadienne venus tenter eux aussi de profiter de la conjoncture. Dans cet essor du marché des fourrures, dans cette exacerbation de la compétition, la Première Guerre mondiale a représenté un cran d'arrêt. Au cours de ces années de conflit, la demande de ces produits de luxe a été anéantie et leurs prix sont tombés à leurs plus bas niveaux. Pendant ce temps, le commerce de la morue séchée et des autres produits de la mer, qui périlait depuis plus de 20 ans, connaissait un sursaut inespéré dans nos régions maritimes.

Au lendemain de la guerre, alors que les prix de la morue et des autres produits de la mer s'effondraient à leur tour, le marché des fourrures de luxe a repris son essor. C'est alors qu'un bon nombre de pêcheurs de la côte se sont tournés vers le piégeage, qu'ils allaient pratiquer de plus en plus loin à l'intérieur des terres, en territoire innu traditionnel. Cette situation a perduré jusqu'à la grande crise de 1929, qui a vu un nouvel effondrement des prix des fourrures et, dans son sillage, le repli des chasseurs autochtones de la côte vers les activités de subsistance.

Le piégeage des animaux à fourrure s'est poursuivi avec des succès variables pendant les décennies suivantes. Composante organique d'un mode de vie en forêt, il a pu traverser sans encombre bien des périodes défavorables à la vente de ses produits.

L'adoption de nouveaux moyens de transport (embarcation motorisée, avion et motoneige) à partir de la fin des années 1950 a imposé des frais excédentaires considérables aux groupes de chasseurs, accompagnés ou non des membres de leurs familles, désireux de poursuivre leurs activités traditionnelles. Pour obtenir ou louer ces équipements onéreux, les chasseurs ont souvent dû compter au départ sur les revenus qu'ils ont pu tirer de leur participation à d'autres entreprises. C'est ainsi que le programme de travaux d'hiver destiné à combattre le chômage, qui s'est poursuivi pendant quelques années au début des années 1960 dans la majorité des communautés autochtones et non autochtones de la côte, a pu contribuer à relancer la chasse et le piégeage traditionnels dans les années qui ont suivi. Depuis, la pratique du piégeage, sans jamais avoir été abandonnée, a été pratiquée dans des conditions de déficit financier pratiquement chronique, les frais d'équipement, de transport et de séjour dans l'arrière-pays excédant toujours davantage les revenus qu'il est possible de tirer de la vente des peaux.

### **38.5 Sédentarisation, formation des réserves indiennes et prise en charge des services communautaires**

Les Innus de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, à l'exception de ceux de Pakua-shipi (voir la section 42.1.1), vivent depuis une cinquantaine d'années dans des réserves. Bien que la formation de ces réserves ait favorisé le regroupement définitif des membres des différentes bandes dans des espaces bien circonscrits, le processus de sédentarisation lui-même a commencé à se manifester avant leur institution officielle. Le rassemblement estival autour du poste de traite et de la mission en a été la pierre d'assise ; il n'a représenté jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'une des multiples formations sociologiques utilisées par les autochtones pour faire face aux exigences récurrentes de leur cycle d'activités et à leurs obligations sociales. Au cours des décennies suivantes, cependant, le rassemblement estival dans un même lieu a donné naissance à un foyer de peuplement permanent qui, pour ne retenir encore qu'une très faible partie de la population de la bande pendant la majeure partie de l'année, en est venu à être considéré comme une sorte de village. Dans un monde encore dominé par le nomadisme et l'exploitation des ressources de l'intérieur des terres, un tel village n'a pu que jouer un rôle limité avant que la création des réserves ne vienne modifier de fond en comble la situation. Il regroupait typiquement des personnes qui, pour diverses raisons, ne pouvaient participer pleinement aux activités traditionnelles et vivaient presque exclusivement des ressources financières distribuées par l'État.

Le MAINC a mis bien du temps avant d'affirmer sa présence dans les communautés. Ses agents et autres représentants régionaux autorisés se sont contentés pendant longtemps d'intervenir périodiquement en distribuant des « secours » alimentaires et autres aux familles en détresse.

L'aide de l'État a joué, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, un rôle de plus en plus déterminant dans la vie économique des Innus de la Côte-Nord. Dans les premières décennies, elle a surtout pris la forme d'une distribution régulière de rations alimentaires et de biens d'équipement aux chasseurs et à leurs familles, distribution qui a toujours eu lieu vers la fin de juin, à leur retour de l'intérieur des terres.

De 1910 à 1945, le MAINC a financé ce programme d'aide à caractère potentiellement universel. La distribution des rations du MAINC a cependant pris fin en 1945 avec l'instauration du programme d'allocations familiales pour tous les Canadiens, y compris les autochtones. Pour les Innus, la notion de « ration » a continué cependant, jusqu'en 1960 au moins, à désigner cette nouvelle forme d'aide gouvernementale. Cette assimilation a été d'autant plus naturelle, de la part des autochtones, que les allocations familiales ont été distribuées pendant plusieurs années, comme les rations autrefois, sous la forme de bons d'achat au magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou à un autre établissement marchand.

L'aide gouvernementale a pris aussi, une autre forme depuis le début du siècle, soit celle du remboursement d'une partie des dettes des chasseurs autochtones envers les marchands avec lesquels ils faisaient affaire. Les chasseurs, avant de partir pour la chasse d'automne et la chasse de printemps, obtenaient à crédit auprès du comptoir de commerce les provisions et les biens d'équipement nécessaires à la poursuite de leurs activités dans l'arrière-pays. Ils en remboursaient la valeur en fourrures à leur retour, soit vers la fin de décembre et vers la fin de juin. Comme le volume des captures et les prix des peaux ont pu varier considérablement d'une année et d'une décennie à l'autre, le remboursement de leurs dettes a souvent présenté de grandes difficultés, au point parfois de les empêcher de poursuivre leurs expéditions habituelles, faute de pouvoir obtenir des crédits neufs. Le MAINC, en remboursant une partie des dettes des chasseurs, a contribué à maintenir pendant plusieurs décennies la viabilité économique de l'industrie traditionnelle du piégeage, fragilisée par la chute constante des prix des peaux sur les marchés et par l'expansion fulgurante des fermes d'élevage des animaux à fourrure (renard et autres) après 1930. Les marchands et les chasseurs autochtones ont bénéficié également de cette forme d'aide financière, les premiers en se faisant rembourser la valeur d'une partie de leurs pertes, les seconds en se délestant de leurs dettes laissées en suspens.



Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de la Santé, est intervenu à plusieurs reprises à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle pour répondre à des situations préoccupantes en matière de santé publique. Il a tenté, avec un succès mitigé, d'enrayer le progrès de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses, qui ont fait des ravages dans les communautés innues de la côte jusqu'à la fin des années 1930.

Les réserves indiennes d'Ekuanitshit, de Nutashkuan et d'Unaman-shipu ont été créées en 1963, en 1953 et en 1956, respectivement. Celle d'Ekuanitshit couvre aujourd'hui une superficie de 1 915 ha, celle de Nutashkuan, 22 ha (après trois agrandissements) et celle d'Unaman-shipu, 42 ha (après deux agrandissements).

Dans chaque cas, la construction des premières maisons, et d'une chapelle attenante, a commencé au lendemain de la création de la réserve ; c'est ainsi qu'à Nutashkuan une quinzaine de maisons ont été construites avant la fin des années 1960 et à Ekuanitshit, une quarantaine avant la fin des années 1970. Au fil des ans, on a construit également de nouveaux bâtiments destinés à l'administration des services communautaires : école, dispensaire, etc. Pendant ce temps, l'institution des conseils de bande a eu le temps de se consolider, mais il a fallu attendre le début des années 1980 pour qu'ils commencent à prendre en charge les services communautaires administrés et dispensés auparavant par le MAINC.

La question de la prise en charge locale des services communautaires a émergé à l'échelle du pays au début des années 1960. En 1965, une vingtaine de bandes ont obtenu des subventions fédérales pour gérer eux-mêmes un certain nombre de programmes et, en 1974, le MAINC a cru bon de déclarer que l'autonomie administrative des collectivités amérindiennes (et inuites) constituait « un objectif de longue date partagé tant par les populations autochtones que par le gouvernement » (Charest, 1992, p. 57-58).

Entre-temps, cette question a été portée à l'attention du public quand la Fraternité des Indiens du Canada a adopté une déclaration de principe quant à la nécessité pour chaque bande amérindienne du Canada d'assumer le contrôle de l'éducation de base de ses membres (Fraternité des Indiens du Canada, 1972). Après que ce principe eut été entériné par le gouvernement fédéral, une première école de bande a été mise sur pied en 1978 et, au cours des 20 années suivantes, la plupart des conseils de bande ont effectivement pris la direction des services éducatifs locaux. En 2001-2002, on comptait au Québec 39 écoles de bande accueillant 87,8 % des élèves autochtones de la province.

Sur la Moyenne-Côte-Nord et la Basse-Côte-Nord, la prise en charge locale des services éducatifs, dans les années 1990, s'est accompagnée de la construction de nouveaux bâtiments scolaires venus remplacer avantageusement les vieilles écoles constituées de modules préfabriqués. Ces bâtiments portent un nom typiquement innu et leur forme architecturale évoque certains éléments de la culture autochtone traditionnelle.

Les conseils de bande des communautés de la région ont acquis au fil des ans un pouvoir de gestion de plus en plus étendu. Ils se sont dotés graduellement de multiples directions afin de répondre à la variété des demandes de services exigés par leurs administrés : directions de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'habitation, du développement économique, des services techniques, etc. Les conseils de bande, à travers leurs réseaux de services, génèrent aujourd'hui la presque totalité des emplois disponibles dans les réserves.

### **38.6 Ère des négociations globales et émergence des institutions supra-communautaires**

Pour les Innus, l'ère des négociations globales centrées d'abord sur le territoire, commence au milieu des années 1970. Des représentants des nations innues et atikamekw forment en 1975 le Conseil Atikamekw-Montagnais (CAM), qui a pour mandat d'amorcer en leur nom le processus de négociation avec les gouvernements fédéral et provincial.

En 1979, le CAM présente au gouvernement du Canada, qui l'accepte, une demande de négociation des revendications territoriales globales.

Afin de soutenir ses revendications, qui n'étaient encore qu'à l'état d'ébauches, le CAM a lancé et réalisé entre 1980 et 1982 une vaste enquête auprès de presque toutes les bandes atikamekw et innues qu'il représentait sur l'occupation et l'utilisation de leurs territoires traditionnels.

Avec la signature en 1988 de l'entente-cadre entre le CAM, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec en vue de fixer les grandes lignes d'une négociation formelle entre les trois parties, on aurait pu s'attendre à ce que les représentants autochtones à la table de négociation poursuivent avec plus de concertation encore leurs objectifs communs.

La négociation s'est poursuivie plusieurs années encore sous l'égide du CAM, mais l'organisme n'est pas parvenu à atténuer les différends entre ses constituantes, qui se sont manifestés particulièrement au lendemain du dépôt par le gouvernement du Québec, en décembre 1994, d'une proposition de traité liant toutes les parties. Les Atikamekw s'étant déjà retirés du CAM pour poursuivre la négociation de leur côté par l'intermédiaire du Conseil de la Nation Atikamekw, c'est au tour des Innus de poursuivre la leur au sein du conseil tribal Mamit Innuat (à travers son aile politique l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit) et du conseil tribal Mamuitun, représentant respectivement les communautés de l'est et de l'ouest, et de se retirer du CAM, entraînant sa dissolution.

Le conseil tribal Mamit Innuat (« les Innus de l'est ») est né du besoin exprimé par les bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord de se doter d'un organisme capable de favoriser leur développement commun. Créé en 1982 en

tant qu'organisme consultatif, le Conseil en est venu à prendre en charge, à partir du milieu de la décennie, de nombreux programmes et services dont le MAINC a consenti à cette époque à déléguer l'administration aux conseils tribaux ou aux conseils de bande. Il est devenu responsable en 1988 des programmes d'éducation et de développement économique des communautés qu'il représentait, avant d'assumer un peu plus tard la gestion des services de santé, des services sociaux et du développement social.

Avec le temps, le Conseil, sans doute sous la pression des conseils de bande locaux, a été amené à transférer soit à ces derniers, soit à des corporations spécialisées la gestion d'une partie des programmes dont il avait pris la responsabilité. Par exemple, la gestion des programmes d'éducation et des services de santé, pour une bonne part, a été attribuée aux directions correspondantes des conseils de bande et la direction du développement économique a été confiée pendant quelque temps à une corporation privée indépendante, Innu Mukutam (1995), avant d'être reprise par les conseils de bande. En 2007, Mamit Innuat offre des services aux bandes d'Ekuanitshit, de Nutashkuan, d'Unaman-shipu et de Pakua-shipi.

C'est dans le vide créé par la dissolution du CAM, en 1994, qui représentait jusque-là toutes les communautés innues, que l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (AMPM) s'est imposée comme unité de négociation légitime des bandes regroupées au sein du conseil tribal Mamit Innuat. Cet organisme supra-communautaire a amorcé en 1996 une ronde de négociations avec les gouvernements fédéral et provincial en leur proposant une entente de principe sur la question territoriale. On sait peu de choses de ces négociations, sinon que les représentants autochtones ont continué depuis dix ans à insister sur le principe d'inaliénabilité des droits territoriaux ancestraux et sur la volonté de leurs mandants de soumettre le développement du territoire régional à des conditions restrictives tenant compte de leurs droits, de leurs valeurs et de leurs besoins.

L'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit ne jouit encore aujourd'hui que d'une autonomie limitée par rapport aux conseils de bande locaux dont il émane. Elle est formée des délégués des communautés qu'elle représente, mais ceux-ci – trois par communauté – sont nommés par leurs conseils de bande respectifs.

L'AMPM a organisé entre 2001 et 2003 plusieurs réunions et conférences sur des sujets d'intérêt communs aux communautés d'Ekuanitshit, d'Unaman-shipu et de Pakua-shipi. Elle a ainsi tenu un sommet régional sur la justice à Ekuanitshit en 2001, un forum sur le développement hydroélectrique (« Le pouvoir de nos rivières ») à Sept-Îles en 2002 et un sommet sur le territoire à Pakua-shipi en 2003.

Le conseil tribal Mamuitun, pour sa part, a été fondé en 1991 en tant qu'organisme régional de services pour répondre aux besoins communs des communautés occidentales de Mashteuiash, d'Essipit, de Pessamit, de Matimekosh et d'Uashat mak Mani-Utenam. La dissolution du CAM en 1994 lui laissant la voie libre pour la

poursuite des négociations, il s'est doté d'une branche politique et d'un personnel comprenant, outre un représentant de chacune des communautés représentées, un négociateur en chef. En 1998 cependant, les communautés de Matimekosh et d'Uashat mak Mani-Utenam ont quitté l'organisme et retiré leurs représentants de la table de négociation. Au moment où le conseil tribal Mamuitun élabore puis conclut avec ses interlocuteurs fédéral et provincial une entente de principe, appelée l'« approche commune », il ne représente plus que trois des cinq bandes innues de l'ouest, auxquelles il faut ajouter celle de Nutashkuan, qui s'est retirée en 1998 de l'Assemblée Mamu Pakataau Mamit.

Quelques autres organismes autochtones ont été créés au cours des trente dernières années afin d'offrir aux communautés autochtones de la Côte-Nord un certain nombre de services spécialisés.

La Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM), fondée en 1980, reprenant la formule des petites stations radiophoniques locales formées quelques années auparavant à l'initiative des communautés innues de la Basse-Côte-Nord, a développé rapidement un vaste réseau de stations de radios « communautaires » couvrant l'ensemble du territoire atikamekw et innu. La création d'un Centre de production de programmes radiophoniques, en 1982, est venue consacrer la vocation supra-communautaire de l'organisme. Ses émissions d'affaires publiques et ses lignes ouvertes ont beaucoup contribué à informer ses auditeurs quant à l'état et aux enjeux des négociations territoriales en cours ainsi qu'à leur faire prendre conscience de leurs préoccupations communes (Charest, 1992).

L'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), fondé en 1978, œuvre à la promotion de la langue et de la culture innues et intervient de multiples manières en éducation et en adaptation scolaire (ICEM, 2007).

Dans le domaine de la langue, les objectifs de l'ICEM sont de soutenir les activités visant le développement de la langue innue, de promouvoir l'usage prioritaire par les Innus de leur langue vernaculaire et de favoriser le développement d'une expertise linguistique innue. Pour ce faire, il œuvre à la préparation de programmes d'enseignement selon l'esprit de la réforme pour le préscolaire et la première année du primaire, sous la forme d'une trousse pédagogique et d'outils complémentaires. L'ICEM anime par ailleurs le comité Kaianuet, dont le rôle est d'assurer la concertation entre les enseignants des communautés innues membres de l'ICEM en matière de promotion de la langue innue. Il offre un certificat en linguistique avec le concours de l'Université du Québec à Chicoutimi et dispense au sein des communautés une formation en langue innue à l'intention de son personnel, des parents des élèves et des employés des conseils de bande. Il organise et anime également des manifestations culturelles pendant le mois des langues autochtones, participe régulièrement à des émissions radiophoniques, soutient la publication d'une collection d'œuvres écrites par des aînés, édite des livres destinés aux enfants, etc.

Pour l'ICEM, la promotion de la langue est indissociable de celle de la culture innue. Les programmes qui contribuent à réaliser cet objectif sont extrêmement diversifiés : ils vont de l'encouragement des artisans et artistes innus à la promotion de l'éducation auprès des jeunes.



## 39 Ekuanitshit

### 39.1 Conditions actuelles

#### 39.1.1 Démarche méthodologique

Les sections suivantes donnent des précisions sommaires sur les méthodes utilisées pour la collecte des données ainsi que l'analyse des caractéristiques socioéconomiques de la communauté et de l'utilisation du territoire faite par les Innus d'Ekuanitshit (*Ekuanitshiunnuat*) dans la zone d'étude.

Des précisions sur la démarche méthodologique sont fournies dans la méthode 25, présentée dans le volume 9.

##### 39.1.1.1 Environnement socioéconomique

Le portrait socioéconomique d'Ekuanitshit s'appuie sur la consultation de sources documentaires et sur une enquête de terrain menée dans la réserve entre février et avril 2007. L'enquête de terrain a permis de réaliser 18 entrevues individuelles semi-dirigées auprès des administrateurs de services à la population et d'entreprises communautaires. De plus, six entrevues collectives ont regroupé des hommes, des femmes, des jeunes de moins de 30 ans, des aînés et des travailleurs précaires ou saisonniers. Enfin, un sondage par questionnaire a été réalisé auprès de 76 personnes âgées de 18 ans et plus, soit 24 % de la population adulte.

##### 39.1.1.2 Utilisation et occupation du territoire par les Innus

Les types d'occupation et les informations concernant l'utilisation du territoire par les Innus proviennent d'une série d'entrevues réalisées entre le 16 janvier et le 13 avril 2007. Par la suite, entre le 13 et le 17 août 2007, une vingtaine d'utilisateurs ont survolé le territoire en hélicoptère afin de valider certaines informations.

À Ekuanitshit, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès des utilisateurs de la communauté qui pratiquent *Innu Aitun* sur le territoire – et en particulier dans la zone d'étude – avec le plus d'assiduité de même qu'auprès des aînés qui le pratiquent ou qui ont fréquenté le territoire dans la zone d'étude, soit une vingtaine de personnes au total, dont une femme.

Il faut rappeler que, selon le document officiel de négociation de l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, *Innu Aitun* (« la vie innue ») désigne toutes les activités, dans leur expression traditionnelle ou contemporaine, rattachées à la culture nationale, aux valeurs fondamentales et au mode de vie traditionnel des Innus associés à l'occupation et à l'utilisation de Nitassinan, et au lien spécial qu'ils possèdent avec

la Terre. Sont incluses notamment toutes les pratiques, coutumes et traditions dont les activités de chasse, de pêche, de piégeage, de cueillette et de troc à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Tous les aspects culturels, sociaux et communautaires en font partie. La pratique d'*Innu Aitun* implique l'utilisation d'espèces animales, végétales et minérales ainsi que de l'eau et d'autres substances naturelles.

La zone d'étude couvre une partie importante du territoire communautaire<sup>[1]</sup> et tous les utilisateurs rencontrés avaient de fait fréquenté la zone d'étude. Les aînés rencontrés avaient en général considérablement réduit leurs activités depuis un certain nombre d'années, mais leurs témoignages ont permis de situer les pratiques actuelles dans une perspective historique et culturelle plus large.

Le guide d'entrevue utilisé permet de documenter en détail l'utilisation du territoire. Ce degré de précision n'est cependant requis que pour les pratiques localisées en des endroits directement touchés par le projet. Dans le reste de la zone d'étude, on recueille les informations complémentaires nécessaires à l'établissement du modèle contemporain d'utilisation du territoire et à l'évaluation des effets du projet du complexe de la Romaine sur les pratiques que cette utilisation du territoire recouvre.

La zone d'étude a été préalablement définie comme l'ensemble des territoires touchés par la création des quatre réservoirs et par la construction des ouvrages connexes et des accès au complexe de la Romaine, soit l'ensemble des lots de piégeage de la division Mingan de la réserve à castor de Saguenay portant les numéros 406, 406A, 410, 413, 414, 416, 416A, 417, 417A, 418A et 422. Elle incluait de plus le tronçon de la rivière Romaine en aval de la Grande Chute (*Hikakapu*, PK 52). La zone d'étude couvrait enfin le secteur côtier ainsi que la zone de l'embouchure de la Romaine (voir la carte 39-1).

Pour pouvoir établir le modèle contemporain d'utilisation du territoire, on a défini de manière un peu plus large la zone d'étude. Les parties suivantes du territoire communautaire, où se déploient des pratiques qui peuvent être touchées par le projet, ont donc fait aussi l'objet d'une attention : les lots de piégeage 403, 405, 415 et 418 de même que la bande côtière et les terres qui montent jusqu'à la limite sud de la réserve à castor entre, à l'ouest, Longue-Pointe-de-Mingan et la rivière Manitou, et, à l'est, la rivière de la Corneille.

À l'intérieur de cette vaste zone d'étude d'environ 15 000 km<sup>2</sup>, on a recueilli des informations plus précises lorsque les pratiques documentées étaient liées géographiquement au bassin de la Romaine ou fonctionnellement à des lieux qui peuvent être touchés par le projet.

---

[1] Soit environ la moitié du territoire communautaire situé à l'intérieur des frontières du Québec. Le territoire communautaire est l'ensemble des terres que les Innus d'Ekuanitshit sont susceptibles de parcourir pour la pratique d'*Innu Aitun*. Il correspond en grande partie à la division Mingan de la réserve à castor de Saguenay, mais inclut forcément des zones de chevauchement avec les communautés voisines.



Comme d'importantes activités de prélèvement faunique, tel le piégeage du castor, se sont déplacées depuis environ cinq ans vers une zone d'exploitation intensive située entre la côte et les montagnes débutant dans le nord des lacs Puyjalon, Allard et Manitou, la période contemporaine de référence, décrite ici avec plus de précision, est étendue à dix ans. Une telle période permet de bien documenter l'exploitation des régions plus éloignées du territoire communautaire, qui pourront d'ailleurs être exploitées de nouveau de manière plus régulière quand les conditions économiques seront meilleures.

À l'intérieur des limites d'espace et de temps qui viennent d'être précisées, les informations recueillies ne sauraient prétendre à l'exhaustivité, mais elles permettent de décrire le modèle d'utilisation du territoire en vigueur dans la zone d'étude au cours des dix dernières années. De plus, comme des données documentaires précises sur l'utilisation de l'ensemble du territoire communautaire sont également disponibles pour une longue période se terminant autour de 1984, on a pu, mais de manière sommaire, donner une idée des usages en vigueur dans chaque région entre 1984 et la présente période, documentée avec plus de précision, qui débute autour de 1997.

Il faut de plus noter que, étant donné certaines imprécisions dans les dates mentionnées par certains informateurs, on a consenti une marge d'erreur de deux ans lors de l'identification des données à retenir pour couvrir la période de référence de dix ans.

Environ les deux tiers des entrevues ont été réalisées en langue innue avec l'aide d'un interprète. La plupart des entrevues ont été enregistrées sur support numérique avec l'accord des informateurs ; dans quelques cas, les informateurs ont préféré que les informations soient notées par écrit. Les informations cartographiques ont été reportées sur des cartes à l'échelle de 1 : 50 000 ou 1 : 60 000. On a parfois utilisé des cartes à l'échelle de 1 : 20 000 (pour la zone côtière) ou de 1 : 250 000 (pour les lacs de tête de la Romaine).

Quelques rencontres avec des gestionnaires du conseil de bande d'Ekuanitshit (Conseil des Innus de Ekuanitshit) ont aussi permis de mieux cerner le rôle du conseil dans son appui à *Innu Aitun* sur le territoire communautaire de même que dans le développement des pourvoiries appartenant au conseil.

La recherche documentaire a été mise à profit pour la présentation du contexte historique de l'utilisation du territoire par les Innus d'Ekuanitshit.

#### 39.1.1.3 Exploitation du saumon atlantique par les Innus

Les informations concernant l'exploitation du saumon de la rivière Romaine et de ses tributaires par les Innus sont principalement issues d'une enquête de terrain réalisée à Ekuanitshit entre le 18 et le 24 février 2007.

L'entrevue individuelle semi-dirigée et l'entrevue de groupe ont été les principales techniques d'enquête privilégiées, la recherche documentaire ayant été utilisée de façon complémentaire. Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées avec quatre pêcheurs innus expérimentés qui fréquentent régulièrement la rivière Romaine et ses tributaires, notamment la rivière Puyjalon. En plus, une entrevue semi-dirigée a été menée avec un gestionnaire du conseil de bande d'Ekuanitshit afin de documenter la gestion et l'encadrement de la pêche innue dans ce cours d'eau en particulier. Une entrevue de groupe sur le thème de l'exploitation du saumon de la rivière Romaine a été réalisée avec sept aînés de la communauté.

Le choix des participants aux entrevues semi-dirigées repose essentiellement sur la compétence et l'expérience des informateurs en matière de pêche dans la rivière Romaine et ses tributaires. Tous ont été initiés à cette pratique par leurs parents et leurs grands-parents. Certains disposent ainsi de plus de quarante années d'expérience de pêche au saumon dans ces cours d'eau. Des femmes aînées ont également participé aux entrevues.

Lorsque c'était nécessaire, les entrevues, notamment celle avec les aînés, ont été réalisées en langue innue avec l'aide d'un interprète. L'entrevue avec les aînés a par la suite été traduite en entier.

La recherche documentaire a été effectuée afin de compléter l'information nécessaire à la présentation du contexte historique de l'exploitation de la ressource saumon de la rivière Romaine par les Innus d'Ekuanitshit.

### **39.1.2 Caractéristiques socioéconomiques**

Les conditions socioéconomiques d'Ekuanitshit sont la résultante d'une série de transformations qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont marqué l'histoire de la communauté. D'une société jadis nomade, les Innus se sont rapidement sédentarisés à partir des années 1950. Les transformations culturelles induites par l'abandon du mode ancestral de subsistance, l'intégration au système non autochtone d'éducation et, de façon plus générale, l'adoption du mode de vie « moderne » ont entraîné un bouleversement des valeurs, des règles d'organisation sociale et des relations au sein des familles et de la communauté. Ces changements rapides ne se font pas sans heurts, car le désir d'être partie intégrante de la société « moderne » coexiste avec celui de résister afin de sauvegarder une culture ancestrale.

#### **39.1.2.1 Situation géographique**

Ekuanitshit est une des neuf communautés contemporaines qui composent la nation innue. Elle est située au confluent de la rivière Mingan et du golfe du Saint-Laurent, à environ 190 km à l'est de Sept-Îles (voir la carte 38-1). La réserve a été créée en 1963, à la suite du transfert de terres provinciales (la seigneurie de Mingan) au gouvernement fédéral (voir la photo 39-1). L'aménagement du village actuel a

débuté la même année avec la construction des premières maisons. La superficie de la réserve est aujourd'hui de 1 915,22 ha. Les localités voisines sont Longue-Pointe-de-Mingan, située à 8 km à l'ouest, et Havre-Saint-Pierre, le principal centre urbain de la région, située à 40 km à l'est.

Photo 39-1 : Village d'Ekuanitshit



La communauté est accessible par la route 138. À l'intérieur des terres, quelques chemins forestiers et des pistes de motoneige complètent le réseau de transport en véhicule. La présence d'un quai en eau peu profonde à Ekuanitshit favorise le déplacement en bateau le long de la côte. Les habitants de la région disposent aussi d'un aéroport régional situé à Havre-Saint-Pierre ainsi que d'une hydrobase située au lac des Plaines.

#### 39.1.2.2 Démographie

La population inscrite de la bande d'Ekuanitshit réside en grande partie sur le territoire de la réserve. Elle est en forte croissance et ses membres sont jeunes. Les caractéristiques démographiques se traduiront dans les prochaines années par une croissance des besoins en matière de logement et de services et par l'arrivée d'un nombre important de personnes sur le marché du travail.

### **Population inscrite**

En 2006, selon le *Registre des Indiens* du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (Canada, MAINC, 2006c) 522 personnes (236 hommes et 286 femmes) étaient inscrites au registre de la bande d'Ekuanitshit (voir le tableau 39-1). La très grande majorité de ses membres, soit 496 personnes (95 %), demeuraient sur le territoire de la réserve, alors que 26 autres vivaient hors de celle-ci. La bande compte moins de membres que celles d'Unaman-shipu (1 037) et de Nutashkuan (917), mais davantage que celle de Pakua-shipi (299).

Tableau 39-1 : Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006

Communauté	Population totale	Population habitant sur la réserve	Population habitant hors de la réserve
Ekuanitshit	522	496 (95,0 %)	26 (5,0 %)
Nutashkuan	917	841 (91,7 %)	76 (8,3 %)
Unaman-shipu	1 037	960 (92,5 %)	77 (7,4 %)
Pakua-shipi <sup>a</sup>	299	291 (97,3 %)	8 (2,7 %)

a. Pakua-shipi ayant un statut particulier (établissement indien), on compte ici la population résidant sur les terres de la Couronne de leur propre bande.

Source : MAINC, Registre des Indiens, 1986-2006.

### **Évolution démographique**

La population d'Ekuanitshit a connu une forte croissance au cours des dernières années, augmentant de près de 50 % depuis 20 ans. Cependant, cette tendance semble s'atténuer graduellement, car si l'augmentation a été de 25 % entre 1986 et 1996, elle n'a été que de 20 % entre 1996 et 2006 (voir le tableau 39-2).

Le rythme de croissance de la population de la bande d'Ekuanitshit est affecté par les transferts de membres entre les bandes voisines. Le bilan migratoire est ici positif, car on compte généralement sept ou huit arrivées pour deux ou trois départs par année.

### **Répartition démographique selon l'âge et le sexe**

La structure des âges de la communauté d'Ekuanitshit comporte une forte proportion de jeunes. Les membres âgés de 14 ans et moins formaient, en 2006, 32,2 % de la population totale de la bande, et ceux de moins de 25 ans, 50,6 %. Les gens âgés de plus de 65 ans ne comptaient que pour 2,9 % de la population (Canada, MAINC, 2006c).

Tableau 39-2 : Population inscrite de la bande d'Ekuanitshit – 1986-2006

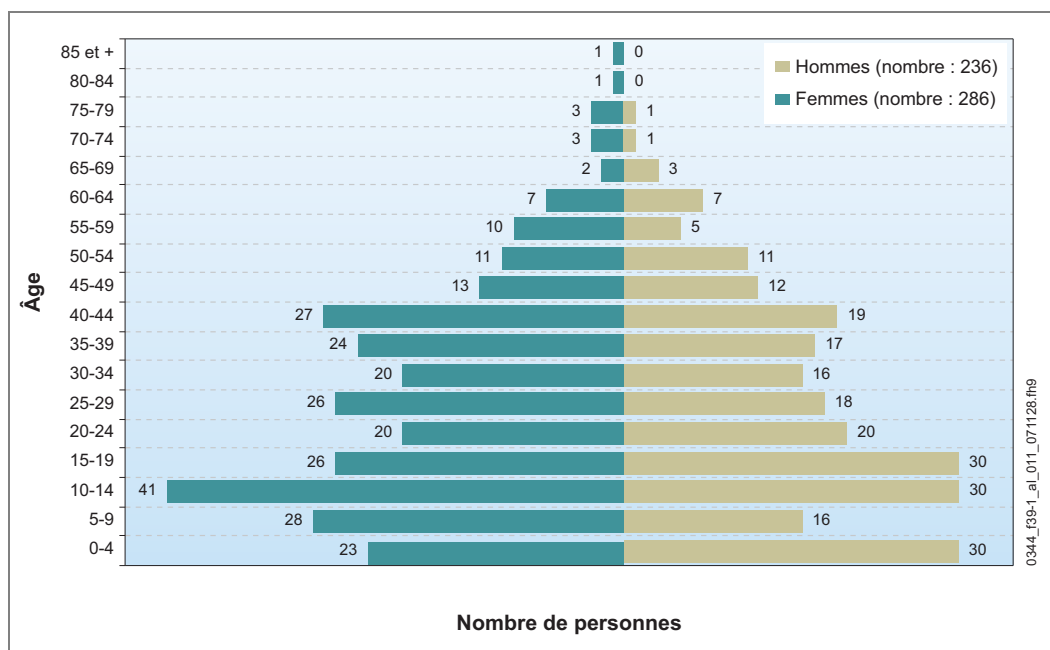
Année	Population			Croissance annuelle (%)		
	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total
<b>Nombre de personnes inscrites</b>						
1986	336	13	349	0,6	0,0	7,1
1987	342	14	356	1,8	7,7	2,0
1988	343	13	356	0,3	-7,1	0,0
1989	345	12	357	0,6	-7,7	0,3
1990	346	12	358	0,3	0,0	0,3
1991	377	14	391	9,0	16,7	9,2
1992	379	15	394	0,5	7,1	0,8
1993	403	12	415	6,3	-20,0	5,3
1994	415	13	428	3,0	8,3	3,1
1995	410	18	428	-1,2	38,5	0,0
1996	422	13	435	2,9	-27,8	1,6
1997	423	11	434	0,2	-15,4	-0,2
1998	435	10	445	2,8	-9,1	2,5
1999	439	15	454	0,9	50,0	2,0
2000	445	18	463	1,4	20,0	2,0
2001	453	19	472	1,8	5,6	1,9
2002	471	9	480	4,0	-52,6	1,7
2003	478	9	487	1,5	0,0	1,5
2004	490	24	514	2,5	166,7	5,5
2005	493	25	518	0,6	4,2	0,8
2006	496	26	522	0,6	4,0	0,8
<b>Évolution de la population</b>						
1986-1996	86	0	86	25,6	0,0	24,6
1996-2006	74	13	87	17,5	100,0	20,0
1986-2006	160	13	173	47,6	100,0	49,6

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 1986-2006.

La population d'Ekuanitshit est plus jeune que celle de la division de recensement de la Minganie–Basse-Côte-Nord, dont les jeunes de 14 ans et moins ne comptaient que pour 19,4 % de la population, alors que les jeunes de moins de 25 ans en formaient un peu moins du tiers (32,3 %). Les personnes âgées y sont aussi proportionnellement plus nombreuses, puisqu'elles représentaient 12,4 % des habitants en 2006 (Statistique Canada, 2007b).

Les hommes et les femmes à Ekuanitshit se présentent en proportions inégales. En 2006, la population totale de la bande comptait en effet 286 femmes pour 236 hommes. En observant la pyramide des âges de la population totale (voir la figure 39-1), on constate que le déséquilibre est présent dans la plupart des strates d'âge.

Figure 39-1 : Pyramide des âges de la population d'Ekuanitshit – 2006



### Familles et ménages

Les ménages sont relativement peuplés, à Ekuanitshit. Une maisonnée comprend souvent des ménages de plus de deux générations, auxquelles viennent parfois s'ajouter des frères, des sœurs ou des cousins. On retrouve des gens qui cohabitent avec leurs parents ou leurs beaux-parents, leurs enfants, leurs grands-parents, etc. La prise en charge des petits-enfants par leurs grands-parents est une pratique courante, surtout lorsque leurs parents sont séparés ou lorsqu'ils sont trop jeunes. Il arrive aussi qu'un jeune couple doive s'établir dans la maison de l'un ou l'autre de leurs parents dans l'attente de pouvoir habiter leur propre maison.

On retrouve parfois des ménages multifamiliaux, c'est-à-dire comprenant deux ou trois familles nucléaires apparentées ou non. Ce type d'arrangement découle essentiellement de la pénurie de logements. On note toutefois que ce type de ménages est beaucoup moins fréquent qu'il ne l'a été par le passé.

La monoparentalité est un phénomène qui n'a pas épargné la communauté. On y retrouve un certain nombre de mères adolescentes, mais également quelques pères célibataires ayant la charge de leurs enfants. Les parents « célibataires » sont le plus souvent accueillis par des membres de leur famille. Il est rare qu'une mère célibataire, par exemple, habite seule avec son enfant ; et, lorsque cette situation se produit, c'est le plus souvent par choix personnel plutôt que par obligation. La prise en charge de la famille monoparentale par des parents découle en bonne partie de la solidarité familiale et des valeurs de partage qui règnent encore au sein de la communauté. Mais la pénurie actuelle de logements contribue sans doute à conforter cette solution.

### 39.1.2.3 Relations communautaires

La grande majorité de la population a adopté le mode de vie sédentaire caractéristique de la réserve. Seuls quelques Innus exploitent encore le territoire ancestral de façon intensive. Cependant, les Innus continuent à le fréquenter de façon plus ou moins régulière. Près des trois quarts (72 %) des répondants au sondage affirment en effet avoir pratiqué des activités sur le territoire en 2006 : 34 % le font souvent, 26 %, à l'occasion et 12 %, rarement. Par ailleurs, l'accès au territoire et aux ressources est considéré par les répondants comme l'élément le plus important dans la vie des Innus et comme celui qu'il faut préserver en priorité pour le développement de la communauté.

Les relations entre les personnes et les familles qui composent la communauté d'Ekuanitshit semblent relativement harmonieuses. Plusieurs informateurs soulignent tout de même que l'individualisme marque de plus en plus le pas sur l'esprit communautaire : sans disparaître tout à fait à l'échelle de la bande, l'entraide tend à se circonscrire à l'intérieur de chacune des familles ; les services personnels se monnayent de plus en plus fréquemment, et les relations interpersonnelles tendent de plus en plus à privilégier les compagnons et compagnes de travail aux dépens des voisins.

Les informations recueillies au cours des entrevues de groupe révèlent que l'appartenance à un clan ou à une famille élargie a une influence sur les relations communautaires. De petits groupes formés sur la base de cette appartenance entretiennent des tensions et des conflits qui éclatent parfois. Mais les membres des différentes formations dialoguent entre eux sans en venir à des conflits irrémédiables. C'est ce que démontrent d'ailleurs les résultats du sondage, puisque plus de neuf répondants sur dix (91 %) estiment que les relations sont bonnes ou correctes. La surconsommation d'alcool et de drogues, un fléau qui sévit dans la communauté, contribue en revanche à gâter le climat de bonne entente qui y règne généralement.

On peut aussi parler de stabilité politique, car le chef du conseil de bande est au pouvoir depuis plusieurs mandats. La majorité de la population semble le respecter et accorder son appui aux élus. Plus des trois quarts (78 %) des répondants jugent que les relations entre la population et le conseil de bande sont bonnes ou correctes. Ce n'est guère que dans la période qui précède et dans celle qui suit immédiatement l'élection des membres du conseil de bande que les tensions entre clans familiaux ou factions politiques sont avivées.

Au jugement de la plupart des informateurs et d'une majorité de répondants (93 %), les relations entre les hommes et les femmes sont généralement bonnes à Ekuanitshit. Les femmes occupent également une grande place sur le marché du travail, avec environ 60 % des emplois, ce qui correspond grosso modo à leur proportion dans la population. Elles ont également pris leur place au niveau politique, car plusieurs des postes de direction du conseil sont occupés par des femmes et deux des quatre sièges de conseillers leur sont réservés.

L'état des relations entre les générations est plus difficile à évaluer. Même si 87 % des répondants jugent qu'elles sont bonnes ou correctes, de nombreux informateurs rencontrés au cours des entretiens de groupe disent y observer des changements. Les jeunes respectent leurs aînés, mais ils sont davantage attirés par les promesses de la modernité que par le rappel des traditions. On estime généralement que le respect mutuel que se doivent les générations successives s'est détérioré au cours des dernières années, les parents ayant perdu beaucoup de leur autorité sur leurs enfants.

Les relations entre les gens d'Ekuanitshit et les non-autochtones de la région, au jugement encore des répondants, sont bonnes ou correctes (74 %). On ne remarque pas de rivalités, de tensions ou de conflits avec les villages voisins. Bien au contraire, les échanges se font généralement dans le respect et la bonne entente, notamment avec Longue-Pointe-de-Mingan, le plus proche voisin. On évalue que les relations sont aussi bonnes et correctes entre les gens d'Ekuanitshit et ceux des autres communautés innues de la région (86 % des répondants). La situation est cependant plus tendue au niveau politique, car les représentants de leurs conseils de bande respectifs ne réussissent pas aisément à s'entendre entre eux.

#### 39.1.2.4 Santé et aspects sociaux

##### *Santé*

Le diabète de type 2 est sans contredit la maladie chronique la plus préoccupante, à Ekuanitshit. En 2005-2006, on n'y compte pas moins de 90 diabétiques confirmés, soit un peu plus de 18 % de sa population (Direction de la santé d'Ekuanitshit). Cette proportion est passablement plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, qui est de 7 %, mais également plus importante que celle de l'ensemble des Premières Nations du Québec-Labrador, soit 15 % (CSSSPNQL, 2006). En seulement deux ans, le nombre de cas diagnostiqués a augmenté de plus de 15 % dans la communauté, passant de 78 à 90 entre 2003-2004 et 2005-2006. Par ailleurs, il est vraisemblable qu'un bon nombre de personnes touchées par la maladie n'aient pas encore été diagnostiquées, ce qui laisse supposer une nouvelle hausse du nombre de cas déclarés dans les prochaines années.

Les responsables de la santé publique soutiennent qu'une alimentation déséquilibrée et le manque d'activité physique sont les principaux facteurs responsables de la maladie dans la communauté. Le régime alimentaire des gens d'Ekuanitshit est encore fortement marqué par la tradition ; on mange beaucoup de viande et beaucoup de gras, mais peu de fruits ou de légumes. L'alimentation s'est aussi fortement « américanisée » depuis une trentaine d'années. Les Innus délaissent en effet la viande de bois pour des aliments apparentés à ce qu'on nomme aujourd'hui la malbouffe. Comme la population est plutôt sédentaire, pratiquant de moins en moins d'activité physique, il n'est pas surprenant dans ces conditions de constater que beaucoup de personnes souffrent d'embonpoint et d'obésité, et que plusieurs d'entre elles en viennent finalement à souffrir du diabète.



Les maladies respiratoires et cardiovasculaires sont aussi présentes. En 2005-2006, tandis que 27 personnes, représentant environ 5 % de la population, étaient touchées par des maladies respiratoires, seulement 12, soit environ 2 %, l'étaient par une maladie cardiovasculaire. Depuis 2003-2004, l'incidence de ces deux types de maladies semble avoir connu de fortes baisses, de 60 % pour la première et de 83 % pour la seconde (Direction de la santé d'Ekuanitshit).

Bien que la Direction de la santé ne dispose pas de données statistiques à cet égard, elle estime qu'en dépit d'une sexualité précoce, les maladies transmises sexuellement (MTS) sont beaucoup moins répandues à Ekuanitshit que dans bien d'autres communautés autochtones du Québec. De plus, on ne compte apparemment aucun cas de sida dans la communauté. Selon la Direction, le port du condom y est devenu une pratique courante, mais la présence de plusieurs mères adolescentes montre qu'il n'est pas généralisé. Par ailleurs, certaines MTS sont asymptomatiques, ce qui pourrait aussi expliquer le peu de cas déclarés.

Le tabagisme est lui aussi très répandu au sein de la communauté ; on y compte 294 fumeurs, soit près de 50 % de la population. Si on ne tient compte que des personnes âgées de plus de 14 ans (336 personnes), la proportion du nombre de fumeurs s'élève à près de 88 % de la population (Direction de la santé). Le tabagisme, combiné à une alimentation déficiente et à l'inactivité physique, a de graves répercussions sur la santé.

Les résultats du sondage indiquent qu'une grande proportion d'Innus est préoccupée par l'état de santé de la population : 45 % des répondants estiment que la santé physique de la population est mauvaise, contre 46 % qui la jugent bonne ou correcte. Cette situation est considérée comme un fait récent, puisque 45 % pensent qu'elle s'est dégradée depuis 25 ans, alors que seulement 14 % affirment qu'elle s'est améliorée durant cette période. Les résultats portant cette fois sur la santé mentale des membres de la communauté sont plus positifs : 54 % des répondants jugent qu'elle est bonne ou correcte, contre 26 % qui la jugent mauvaise.

### *Aspects sociaux*

#### *Consommation d'alcool et de drogues*

La surconsommation d'alcool et de drogues semble assez répandue dans la communauté. De 2003-2004 à 2005-2006, le nombre de cas d'alcoolisme et de toxicomanie serait passé de 171 à 196, soit de 35 % à 40 % de la population (Direction de la santé). Il y aurait donc apparemment une aggravation du problème. Il faut tenir compte cependant du fait que les gens consomment plus ouvertement et qu'ils cachent de moins en moins souvent leurs problèmes de dépendance. On remarque aussi que les jeunes commencent à consommer de plus en plus tôt : il n'est pas rare en effet de voir des adolescents de 13, 12 et même 11 ans consommer de l'alcool, des drogues douces et même des drogues dures.

Le problème est cependant loin d'être l'apanage des jeunes, car il touche tous les groupes d'âge. Pour 63 % des répondants, il constitue en effet la plus grande difficulté de la communauté. Avec l'amélioration de la communication, la lutte contre la dépendance à l'alcool et aux drogues vient aussi au deuxième rang des défis des jeunes identifiés par les répondants (20 %), derrière l'amélioration du niveau de scolarité (51 %).

### *Sécurité publique*

Les dossiers criminels traités par la police locale concernent pour l'essentiel les cas de violence et de vandalisme. Au cours des années 2003 et 2004, la plupart des dossiers touchaient aux crimes contre la personne : voies de fait, menaces, intimidation ou encore harcèlement ou agression à caractère sexuel. Les femmes et les jeunes ne représentaient qu'un faible pourcentage des accusés : la très grande majorité d'entre eux étaient des hommes adultes. On note tout de même qu'en majorité, les Innus se sentent en sécurité, sur la réserve (59 % des répondants).

Les voies de fait ont été de loin les délits les plus courants au cours de cette période, avec 41 cas en 2003 et 36 en 2004. En contraste, les délits à caractère sexuel ont été apparemment rares, avec un seul dossier ouvert en 2003 et deux en 2004. On doit cependant noter qu'une faible proportion des victimes de ce type de délit porte plainte aux autorités et que le nombre de dossiers ouverts par le corps policier ne reflète vraisemblablement pas la réalité. Les cas de violence conjugale sont aussi très peu rapportés, mais ils seraient nombreux et en augmentation, selon le bureau des services sociaux.

Les crimes contre la propriété étaient eux aussi assez nombreux. Il s'agissait principalement de méfaits et de vols avec effraction, ou encore de vols simples. Les méfaits, essentiellement des actes de vandalisme, constituaient le type de crime le plus fréquent contre la propriété, avec dix dossiers ouverts en 2003 et douze en 2004. On a pu constater aussi quelques autres délits, comme la vente ou la possession de drogues, la conduite avec facultés affaiblies et le trouble à la paix publique.

Selon les autorités, la plupart des délits trouvent leur source dans la consommation d'alcool et de drogues. Les statistiques corroborent cette opinion : des 112 dossiers criminels ouverts en 2003, par exemple, 79 mettaient en cause des personnes sous l'influence de l'alcool et trois des personnes sous l'influence de la drogue. On peut dire que près du quart des auteurs des délits contre la personne faisant l'objet d'actes d'accusation sont des personnes, généralement des adultes, agissant sous l'influence déterminante de l'alcool ou des stupéfiants. Parmi les raisons profondes de leurs conduites délinquantes, les informateurs pointent du doigt la multiplicité des problèmes sociaux qui affectent la communauté, notamment le chômage élevé.

La plupart des dossiers criminels ouverts de 2003 à 2005 l'ont été pendant la saison estivale, soit en juin, en juillet et en août. Les autorités policières expliquent cette situation par la température clémente de cette période, qui favorise les rassemblements nocturnes ainsi que la consommation excessive d'alcool et de drogues à l'extérieur. Ces excès engendrent alors souvent des bagarres et toutes sortes de délits.

### *Délinquance juvénile et oisiveté*

Parmi les problèmes sociaux, on observe des comportements antisociaux chez les jeunes. Le vandalisme est en hausse depuis quelque temps. On s'attaque particulièrement aux bâtiments publics de la réserve comme l'école, le magasin communautaire, la station de radio communautaire et les bureaux du conseil de bande. La situation serait en partie liée aux problèmes de surconsommation d'alcool qui touchent les jeunes. Certains pointent du doigt l'encadrement parental déficient dont ces jeunes souffrent, plusieurs parents délaissant leurs enfants pour consommer eux-mêmes ou jouer au bingo. D'autres pensent plutôt qu'une bonne part de la délinquance juvénile trouve sa source dans l'absence d'installations communautaires de loisir. Les jeunes qui sont oisifs passent le plus clair de leur temps à traîner dans les rues et en viennent éventuellement à consommer des substances nocives et à commettre des méfaits.

Certains jeunes vivant une situation familiale difficile doivent parfois être retirés de leur foyer. Parfois, ce sont les enfants qui le demandent. Dans d'autres circonstances, ce sont les parents qui réclament de l'aide aux services sociaux. Ceux-ci, qui agissent de concert avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), font souvent appel aux grands-parents ou à des membres de leur famille élargie pour les accueillir, ce qui leur permet de demeurer parmi les leurs. Il arrive cependant qu'on doive faire appel à des familles d'accueil. On en compte quelques-unes dans la communauté, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour répondre adéquatement aux besoins. Quelquefois, des jeunes sont placés à l'extérieur, dans des familles et des centres d'accueil de Sept-Îles ou de Baie-Comeau, qui sont souvent éloignés de leur milieu social et culturel d'origine, avec lequel ils finissent par perdre tout contact. Selon les services sociaux, Ekuanitshit présente un plus haut taux de placement.

### *Suicide*

La problématique du suicide est relativement sensible dans la communauté. Les crises suicidaires, sans être un phénomène courant, ne sont pas exceptionnelles. Ainsi, dix tentatives de suicide ont eu lieu au cours de l'année 2006, dont quatre au cours des seuls mois de novembre et de décembre. Aucune de ces tentatives n'a conduit à un suicide. En 2007, cependant, la Direction de la santé rapporte quelques

tentatives ayant conduit au décès. Selon elle, ces tentatives seraient largement associées à des problèmes de surconsommation d'alcool et de drogues, mais aussi à d'autres problèmes sociaux sévissant dans la communauté.

#### *Incidences sociales du bingo*

Un bingo se tient presque tous les soirs. Selon la Direction de la santé d'Ekuanitshit, 150 personnes avaient un problème de jeu en 2005-2006. Il semble y avoir une aggravation du problème depuis quelques années. On mentionne par ailleurs que les problèmes de jeu liés aux loteries vidéo sont mineurs.

### 39.1.2.5 Logements et équipements communautaires

#### *Logement*

À l'hiver 2006, on pouvait compter 119 résidences dans la communauté. De ce nombre, 72 étaient des maisons construites avec le soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), tandis que 44 étaient des maisons et 3, des immeubles locatifs construits avec les fonds du MAINC. On comptait en moyenne 4,2 personnes par logement. Cette moyenne est moins élevée que celles qu'on observe dans les autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, mais presque deux fois supérieure à celle des ménages québécois, qui s'établit à 2,4 (Statistique Canada, 2007b).

Les autorités parlent tout de même de surpeuplement des logements, et l'énoncé préliminaire d'immobilisation préparé pour le conseil de bande estime qu'il faudrait construire 25 nouvelles maisons pour loger convenablement la population, sans compter les 25 autres qu'il faudrait construire pour répondre aux besoins des nouvelles familles d'ici 5 ans. Il serait aussi nécessaire, parallèlement, de construire douze nouvelles maisons ou espaces locatifs pour les employés non autochtones du conseil de bande (directions de l'éducation, de la santé, etc.). C'est donc de plus de 60 maisons que la communauté d'Ekuanitshit aurait besoin au cours des cinq prochaines années.

Le parc immobilier existant nécessite d'importantes rénovations. On estime en effet que 53 maisons devront être rénovées dans les 5 prochaines années et que 17 d'entre elles devront subir des rénovations majeures (toiture et revêtements extérieurs surtout). Plusieurs maisons devront être décontaminées, car elles produisent des moisissures ou ont été isolées avec un produit susceptible de contenir des fibres d'amiante.

En dépit des problèmes rencontrés dans le secteur du logement, la situation matérielle de la communauté se serait tout de même améliorée quelque peu au cours des dernières années : 70 % des répondants jugent que les conditions actuelles sont bonnes ou correctes, et 33 % évaluent qu'elles se sont améliorées depuis 25 ans.

Le rythme de construction de maisons neuves n'est sans doute pas assez rapide pour répondre à la demande, mais la construction comme la rénovation des maisons se poursuit sans interruption.

### *Équipements communautaires*

La communauté d'Ekuanitshit compte plusieurs bâtiments consacrés aux services publics : le bâtiment du conseil de bande (qui loge les bureaux administratifs et la garderie), l'école, le centre de santé, le poste de police, le garage municipal, le magasin municipal, le centre communautaire et le bâtiment du conseil tribal Mamit Innuat (services administratifs et services sociaux). Une maison des jeunes est en cours de construction (voir la photo 39-2). Des bâtiments à vocation culturelle, la station de radio communautaire, l'église et le musée complètent le tableau. Les équipements collectifs se limitent, exception faite du gymnase de l'école, à une patinoire en plein air et à un terrain de balle. La communauté dispose cependant de quelques installations à l'extérieur de la réserve : le chalet des scouts, situé en bordure de la route 138, et des campements communautaires sur les bords du lac Manitou. Il faut noter que les deux tiers des répondants sont satisfaits des bâtiments mis à la disposition de la communauté.

Photo 39-2 : Maison des jeunes d'Ekuanitshit (en construction en mars 2007)



La communauté dispose de divers équipements sanitaires : deux stations de pompage, une usine de traitement et un centre de distribution de l'eau, une station de traitement des eaux usées ainsi que trois puits communautaires. Toutes les maisons sont reliées au réseau d'aqueduc et d'égout local ainsi qu'au réseau d'Hydro-Québec. Les employés des services techniques du conseil de bande effectuent la collecte des ordures ménagères et transportent les déchets jusqu'au dépotoir de Longue-Pointe-de-Mingan.

#### 39.1.2.6 Organisation institutionnelle et gouvernance

Le conseil de bande d'Ekuanitshit assume l'administration des affaires de la communauté et la représente à l'extérieur et au sein du conseil tribal Mamit Innuat. Il assure les divers services de base à la population depuis que la gestion locale des programmes du MAINC lui a été confiée, au milieu des années 1980. De plus, le conseil de bande possède des entreprises qui dynamisent l'économie locale et créent de l'emploi. Dans l'ensemble, si on se fie aux résultats du sondage, la population apprécie les services offerts sur la réserve : les trois quarts des répondants les jugent bons ou corrects.

##### ***Bureau politique et Direction générale***

Le bureau politique réunit le chef et ses quatre conseillers, qui sont élus au suffrage universel tous les trois ans, alors que le comité exécutif, qui est présidé par sa directrice générale, est composé des directeurs administratifs ainsi que d'un conseiller en ressources humaines et d'un conseiller administratif. On compte huit directions au conseil de bande, soit la Direction générale et les sept directions sectorielles de l'éducation, de la santé, des finances, de l'habitation, des services techniques, du développement socio-économique et de la culture innue.

Outre sa mission de mise en œuvre des décisions administratives, la Direction générale a également le mandat de gérer les budgets alloués aux différentes directions du conseil de bande. Elle a aussi pour tâche de faire le lien entre chacune de ces directions.

Certains services offerts à la population d'Ekuanitshit ne dépendent pas directement du conseil de bande. C'est le cas des services sociaux, qui sont offerts par le conseil tribal Mamit Innuat, et de la sécurité publique, qui est gérée par l'Administration régionale de la police du Nitassinan (ARPN). Les sommes d'argent accordées à la bande d'Ekuanitshit pour la gestion des services sociaux et de sécurité publique sont versées à ces deux organismes supra-communautaires.

Le dossier des négociations territoriales avec les gouvernements provinciaux a cependant été délégué à l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, l'aile politique du conseil tribal Mamit Innuat.

## *Éducation*

En vertu d'une entente conclue avec le MAINC, le conseil de bande d'Ekuanitshit a pris en charge les services d'éducation locaux depuis le début des années 1990. La Direction de l'éducation administre l'ensemble des services éducatifs offerts sur la réserve. L'école de bande Teueikan dispense des enseignements depuis le préscolaire jusqu'au premier cycle du secondaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires). Elle offre également un enseignement, destiné notamment aux jeunes décrocheurs, qui combine des éléments du secondaire et un cours de menuiserie<sup>[1]</sup>. Elle exerce enfin une certaine supervision auprès des étudiants qui suivent des cours à l'extérieur de la communauté.

La Direction de l'éducation compte quant à elle 26 employés, dont 16 sont des autochtones. Des 15 membres du corps professoral, 7 sont des autochtones. La Direction estime que son personnel enseignant est stable. En janvier 2007, par exemple, seulement deux professeurs de l'école étaient des nouveaux venus.

L'éducation se fait généralement en langue innue au niveau préscolaire, mais les élèves s'initient progressivement au français dès la maternelle. L'enseignement au primaire, quant à lui, se donne essentiellement en français, bien que les élèves continuent de recevoir régulièrement des cours de langue innue jusqu'à la fin de ce cycle d'études. Tous les élèves de l'école, y compris ceux du secondaire, peuvent bénéficier d'un cours de culture innue, consacré à la connaissance des valeurs et du mode de vie ancestraux.

Les autorités scolaires ont pris certaines mesures pratiques afin de favoriser la transmission de la culture et la continuité des activités sur le territoire. Les classes sont ainsi suspendues à certains moments de l'année pour permettre aux élèves d'accompagner leurs parents sur le territoire, à l'extérieur de la réserve. On organise également diverses manifestations culturelles destinées à mettre en valeur la langue innue. Elles ont généralement lieu chaque année en mars.

Non seulement la Direction de l'éducation s'occupe de l'enseignement, mais elle collabore avec la Direction du développement socioéconomique, le Centre local d'emploi des Premières Nations (CLPN) et l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM) pour organiser une journée carrières à l'école Teueikan. On y discute des perspectives d'avenir pour les élèves et on y présente les différentes formations qui s'offrent à eux. La Direction collabore encore avec les deux mêmes organismes pour dispenser des formations sur mesure à l'adresse des chômeurs de la communauté ainsi que pour offrir des stages en milieu de travail et des programmes d'employabilité.

---

[1] La participation aux cours de l'atelier Mishtik<sup>u</sup> permet aux étudiants d'effectuer un test de développement général (TDG) donnant accès à la formation professionnelle.

Photo 39-3 : Atelier Mishtik<sup>u</sup>, où sont offerts des cours de menuiserie (mars 2007)



### *Santé*

En vertu d'une entente de transfert conclue avec Santé Canada, le conseil de bande d'Ekuanitshit a pris en charge les services de santé dispensés dans la communauté. La Direction de la santé offre des services de soins infirmiers, des programmes de prévention en santé physique et en santé mentale de même que des services de transport des patients. En vertu de l'entente mentionnée plus haut, les gens d'Ekuanitshit ont accès à des services de transport et d'hébergement lorsqu'ils doivent se rendre à l'extérieur pour y recevoir des soins hospitaliers. La Direction de la santé s'occupe en fait du transport routier, le transport aérien étant pris en charge par Santé Canada. La Direction de la santé compte quinze employés permanents et un employé à temps partiel, soit un infirmier substitut. Les cinq infirmiers sont tous des non-autochtones, et les onze employés de l'administration et des services de soutien sont tous, à l'exception de la directrice du centre, des autochtones. Trois spécialistes prêtent leur concours à l'équipe : une nutritionniste, une fois par semaine, un psychologue, une fois par quinzaine, et un dentiste, une fois par mois. Le personnel infirmier change très souvent, ce qui ne va pas sans créer des difficultés au niveau de la gestion des différents programmes offerts par la Direction. La directrice actuelle, qui est en place depuis près d'un an, est la première à être en poste aussi longtemps.

Les soins infirmiers sont essentiellement des soins de première ligne. Les tâches du personnel infirmier consistent à donner les premiers soins, à gérer la pharmacie, à procéder à des immunisations, à offrir des conseils en matière de soins périnataux,



à faire face à des urgences (traumatismes, troubles cardiaques, difficultés obstétricales, etc.) et à autoriser le transport des patients, les cas les plus graves étant dirigés vers les établissements hospitaliers de Havre-Saint-Pierre et de Sept-Îles. Les infirmiers doivent encore animer des séances d'information sur les problèmes de santé les plus préoccupants pour la communauté.

La Direction de la santé encourage la prévention en matière d'alimentation déficiente, de transmission des MTS, de consommation d'alcool et de stupéfiants, de suicide et de violence. Elle compte parmi ses rangs un agent PNLAADA<sup>[1]</sup>, qui a pour unique tâche de s'occuper de la question de la toxicomanie dans la communauté. Enfin, on a établi récemment à Ekuanitshit un programme de la Fondation autochtone de guérison<sup>[2]</sup>, financé conjointement par le MAINC et Santé Canada, dont l'objectif est de venir en aide à ceux qui ont été victimes d'abus ou de violence dans les pensionnats. Dans le cadre de ce programme, des séances de thérapie sont organisées en forêt, où de petits groupes se retrouvent pour partager leurs expériences.

### ***Finances***

La Direction des finances est responsable de la gestion du budget du conseil de bande et du contrôle des dépenses des différentes directions de services. Elle compte trois employés, la directrice et deux commis comptables. L'équipe est stable et le personnel expérimenté.

En 2005-2006, le budget de la bande d'Ekuanitshit s'élevait à un peu plus de 6,3 millions de dollars. Près de la moitié de cette somme, soit 2,7 millions de dollars, provenait du MAINC. Le reste provenait pour l'essentiel de Santé Canada, du Secrétariat aux affaires autochtones, de l'ICEM, du conseil tribal Mamit Innuat et de la SCHL.

Au chapitre des dépenses, les immobilisations et l'entretien des infrastructures, l'éducation et la santé constituent les postes budgétaires les plus élevés. Malgré le fait que le conseil de bande réclame davantage de financement du MAINC afin d'assurer ses différentes missions, il réussit tout de même à maintenir un budget équilibré, accumulant même des surplus de 150 000 \$ en 2005-2006 et de 100 000 \$ en 2004-2005. En 2007, par contre, les difficultés économiques que connaissent le conseil et ses entreprises dans le domaine des pêches commerciales pourraient le replonger dans une situation budgétaire déficitaire.

---

[1] Le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA) est issu de Santé Canada, mais il est mis en œuvre par les communautés. Son but est d'aider les communautés autochtones à diminuer les abus de drogues et d'alcool dans leur population.

[2] La Fondation autochtone de guérison vise à encourager et à appuyer les peuples autochtones dans la conception, le développement et la mise en œuvre de démarches de guérison pour s'attaquer aux effets des abus sexuels et physiques subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles.

Les déficits budgétaires qu'a connus l'administration des services à la communauté au cours des années précédentes ont conduit le MAINC à soumettre la Direction des finances à l'obligation de concevoir un plan de redressement financier. La Direction, de concert avec un consultant externe, doit proposer des mesures correctrices, dont la mise en application doit cependant être soumise à l'approbation du conseil de bande comme du MAINC. Il faut souligner ici que le conseil de bande d'Ekuanitshit n'est pas actuellement, et ne l'a pas été au cours des dernières années, sous la tutelle du MAINC. Il a réussi d'ailleurs, tant bien que mal, à corriger dans une certaine mesure la situation financière précaire.

### ***Habitation***

La Direction de l'habitation s'occupe de la construction et de l'entretien des maisons et des bâtiments de la communauté. Ses sources de financement sont la SCHL, le MAINC et Santé Canada.

Les sommes reçues de la SCHL et du MAINC servent principalement à effectuer des travaux d'importance, comme la construction des maisons neuves et les rénovations majeures. Les sommes reçues de Santé Canada sont employées principalement à la restauration des maisons afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins des personnes handicapées ou touchées par un problème de santé particulier. Quant aux sommes d'argent issues de la perception des loyers, elles servent surtout à l'entretien des logements.

Le montant de chaque loyer est fixé par la SCHL. Le taux de perception des loyers n'est pas très élevé ; il était de 48 %, par exemple, en 2002-2003. Comme les sommes recueillies sont précisément celles sur lesquelles on doit normalement compter pour l'entretien du parc immobilier, la Direction de l'habitation doit puiser, pour le paiement des travaux de restauration, dans les fonds destinés à la construction de maisons neuves. Elle ne dispose donc que d'un budget limité à ce dernier chapitre, et tout engagement un peu soutenu dans cette direction afin de répondre aux besoins les plus criants se traduit par des états financiers déficitaires.

La Direction de l'habitation compte trois employés permanents : le directeur, un commis comptable et un contremaître chargé de la rénovation des maisons et de l'entretien courant du parc immobilier. À cette équipe restreinte viennent s'adjoindre une quinzaine de travailleurs saisonniers, qui ont pour tâche de construire les nouvelles maisons, mais aussi de rénover les habitations déjà existantes. Au cours de l'année 2006, quatre nouvelles maisons ont été construites dans la communauté. Pour 2007, on prévoyait en construire trois autres. La Direction de l'habitation est chargée également de la construction des bâtiments et des installations communautaires. Une maison des jeunes est actuellement en construction. On prévoit aussi construire une nouvelle salle communautaire au cours de l'année 2007-2008.

### ***Services techniques***

La Direction des services techniques s'occupe de l'aménagement, de la construction, de l'entretien et de la réparation des différentes installations communautaires. Elle est donc responsable de tous les équipements collectifs répartis sur le territoire de la réserve, comme les rues, les égouts, l'aqueduc et les bâtiments communautaires, mais aussi de certaines constructions hors réserve, comme le chalet des scouts. En hiver, elle a le mandat de procéder au déneigement des rues de la réserve et des cours des bâtiments publics et privés<sup>[1]</sup>. Les services techniques comptent trois employés, y compris le directeur, qui participe activement aux travaux. Cette équipe est stable et expérimentée, car elle est en place depuis de nombreuses années.

### ***Développement socioéconomique***

La Direction du développement socioéconomique compte sur une équipe de professionnels de différents secteurs : un directeur du développement économique, un agent d'emploi et de formation, un technicien forestier, une coordonnatrice à l'emploi étudiant, un responsable des pêches commerciales et un responsable des pourvoiries.

Différents projets sont envisagés actuellement en matière de développement socioéconomique. On aimerait tout d'abord favoriser l'accès au marché du travail en mettant l'accent sur la formation et la qualification de la main-d'œuvre. On veut également favoriser le développement de l'« entrepreneurship » dans la communauté. Afin d'y arriver, on projette d'implanter un incubateur d'entreprises, qui aidera les gens à démarrer leurs propres projets dans toutes sortes de domaines, en espérant que des initiatives locales débouchent éventuellement sur la formation d'entreprises de portée régionale.

### ***Culture innue***

La Direction de la culture innue est toute nouvelle et encore en phase de consolidation. Parmi ses initiatives, on compte le projet Natakuna, qui porte sur la pharmacopée innue ; celui-ci vise à recueillir les savoirs relatifs à la médecine ancestrale, afin de déterminer dans quelle mesure ils peuvent contribuer à améliorer la qualité des soins offerts actuellement aux gens de la communauté. Le projet permet l'embauche de quelques travailleurs saisonniers pendant la saison estivale.

---

[1] Une entente entre le Conseil de bande d'Ekuanitshit et la municipalité voisine de Longue-Pointe-de-Mingan prévoit également le déneigement des rues du hameau de Mingan qui sont contiguës à la réserve, mais rattachées à la municipalité minganoise. D'autres ententes similaires prévoient que les services techniques doivent aussi y assurer la collecte des ordures de même que l'approvisionnement en eau potable. En échange, la municipalité reçoit les ordures de la réserve dans sa décharge.

### *Autres services*

Certains services dont bénéficie la population d'Ekuanitshit ne sont pas dispensés par le conseil de bande. Il s'agit de la sécurité publique et des services sociaux, qui dépendant respectivement de l'Administration régionale de la police du Nitassinan (ARPN) et du conseil tribal Mamit Innuat.

### *Sécurité publique*

La sécurité publique est donc assurée par l'ARPN. Il s'agit d'un service de police régional qui dessert trois communautés innues, soit Ekuanitshit, Unaman-shipu et Matimekosh–Lac-John. En vertu d'accords tripartites signés entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les bandes concernées, l'ARPN a obtenu le mandat de gérer les budgets alloués à ces communautés pour la sécurité publique. Non seulement l'ARPN s'occupe de l'acquisition des infrastructures et des équipements nécessaires au bon fonctionnement du corps de police et veille à leur entretien, mais elle verse les salaires aux policiers en fonction et voit à leur formation.

Dans la réserve, on compte deux policiers, qui travaillent en alternance. Ils sont perçus comme des hommes à tout faire, et le sont réellement. On requiert souvent leurs services à titre d'infirmier, de travailleur social, de médiateur ou encore de conseiller juridique. Ils sont en toute première ligne, et sont amenés à intervenir à propos de problèmes de toutes sortes. Ils doivent souvent régler, par exemple, des disputes familiales ou des cas de séparation, mais interviennent aussi lors de bagarres, d'accidents ou de suicides. Au besoin, ils font appel aux services de la Sûreté du Québec. En cas d'incendie, ils sont chargés de conduire le camion auto-pompe et ses équipements sur les lieux, les pompiers volontaires s'occupant du reste<sup>[1]</sup>.

### *Services sociaux*

Les services sociaux sont dispensés à Ekuanitshit par le conseil tribal Mamit Innuat. Bien que cet organisme ait son siège et ses bureaux administratifs à Sept-Îles, il possède des bureaux et des locaux de services dans ses trois communautés membres, soit Ekuanitshit, Unaman-shipu et Pakua-shipi. Le mandat de ces bureaux locaux est assez large. Les intervenants doivent veiller à ce que les dispositions de la *Loi sur la protection de la jeunesse* soient appliquées et s'occupent des dossiers transmis à la DPJ. Ils doivent aussi, dans le cadre de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), apporter leur soutien aux personnes en difficulté. Ils effectuent encore des interventions d'urgence lorsque la situation l'exige, comme dans les cas d'agression sexuelle, de violence conjugale ou de risque de suicide.

---

[1] La communauté compte cinq ou six pompiers volontaires qui sont formés pour travailler avec l'auto-pompe. Le véhicule et le matériel d'intervention sont entreposés dans un garage attenant au poste de police.

À Ekuanitshit, les services sociaux comptent deux employées, soit deux intervenantes sociales. La première s'occupe plus particulièrement des personnes âgées, alors que la seconde s'occupe des cas confiés à la DPJ et du soutien à offrir dans le cadre de la LSSSS. Elles interviennent également dans les situations d'urgence qui sont de leur ressort. Comme elles ont eu de plus en plus d'interventions à effectuer depuis quelques années, elles ont été forcées de limiter au minimum leurs activités d'information en matière de prévention.

### 39.1.2.7 Éducation et formation professionnelle

#### *Fréquentation scolaire*

Un total de 63 étudiants sont inscrits à l'école Teueikan pour la rentrée scolaire 2007-2008 : 42 au primaire et 21 au secondaire. Après avoir terminé leur 2<sup>e</sup> secondaire, les étudiants de la communauté d'Ekuanitshit se voient forcés de poursuivre leurs études à l'extérieur. Ils s'inscrivent pour la plupart à la polyvalente de Havre-Saint-Pierre, mais quelques-uns fréquentent celle de Sept-Îles. Les autorités scolaires ont établi un service de transport en autobus entre la réserve et la polyvalente de Havre-Saint-Pierre.

En 2006-2007, on dénombrait 46 jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement non autochtone. L'absence de services au deuxième cycle du secondaire n'est pas la seule cause de cette situation, puisque, parmi ce groupe, seize avaient été des élèves de l'école de Longue-Pointe-de-Mingan au primaire. Certains parents préfèrent ainsi l'école non autochtone à l'école de bande, une situation qu'on observe également à Nutashkuan et à Unaman-shipu.

En ce qui a trait à la formation professionnelle, cinq Innus sont inscrits en 2007 à des cours de conduite d'engins de chantier (3), de charpenterie-menuiserie (1) et de voirie forestière (1). De plus, neuf poursuivent des études collégiales et cinq des études universitaires.

#### *Niveau de scolarité*

Le taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit est faible. Les plus récentes données à ce sujet proviennent des résultats du sondage et révèlent que les deux tiers (66,7 %) des Innus de 18 ans et plus n'ont pas de diplôme, une proportion qui s'élève à 81,0 % chez les jeunes de 18-29 ans (voir le tableau 39-3). On note également que le taux de personnes sans diplôme est plus bas chez les hommes (63,6 %) que chez les femmes (69,2 %) (voir le tableau 39-4).

Tableau 39-3 : Taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Diplomation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans diplôme	17 (81,0 %)	10 (52,6 %)	3 (50,0 %)	2 (100 %)	32 (66,7 %)
Diplôme d'études secondaires	1 (4,8 %)	1 (5,3 %)	1 (16,7 %)	0	3 (6,2 %)
Diplôme d'études professionnelles	0	1 (5,3 %)	0	0	1 (2,1 %)
Diplôme collégial ou universitaire	1 (4,8 %)	3 (15,8 %)	0	0	4 (8,3 %)
Cours ou formation spéciale	2 (9,6 %)	4 (21,1 %)	2 (33,3 %)	0	8 (16,7 %)
<b>Total</b>	<b>21</b> <b>(100 %)</b>	<b>19</b> <b>(100 %)</b>	<b>6</b> <b>(100 %)</b>	<b>2</b> <b>(100 %)</b>	<b>48</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	4	8	10	5	27

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

Tableau 39-4 : Taux de diplomation de la population d'Ekuanitshit selon le sexe (résultat de sondage)

Diplomation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Sans diplôme	14 (63,6 %)	18 (69,2 %)	32 (66,7 %)
Diplôme d'études secondaires	2 (9,1 %)	1 (3,8 %)	3 (6,2 %)
Diplôme d'études professionnelles	1 (4,5 %)	0	1 (2,1 %)
Diplôme collégial ou universitaire	2 (9,1 %)	2 (7,7 %)	4 (8,3 %)
Cours ou formation spéciale	3 (13,6 %)	5 (19,2 %)	8 (16,7 %)
<b>Total</b>	<b>22</b> <b>(100 %)</b>	<b>26</b> <b>(100 %)</b>	<b>48</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	11	16	27

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

Le faible taux de diplomation est particulièrement préoccupant en raison du contexte du marché du travail actuel, qui exige de plus en plus de qualifications. La proportion de personnes possédant un diplôme constitue donc un indicateur fiable pour mesurer la capacité d'une population à intégrer le marché du travail ; les personnes faiblement scolarisées et sous-qualifiées étant celles qui sont les plus vulnérables aux variations de l'économie, au chômage et au sous-emploi. D'ailleurs, 51 % des répondants considèrent la poursuite des études et la diplomation comme le principal défi des jeunes de la communauté.

Malgré le faible niveau de scolarité des Innus et l'importance attribuée par ces derniers à la réussite scolaire des jeunes, plus des trois quarts des répondants estiment que le niveau d'éducation (76 %) et les compétences des travailleurs (84 %) sont bons ou corrects. Une forte proportion pense que la situation se serait améliorée depuis 25 ans : 38 % quant au niveau d'éducation et 33 % quant à la compétence des travailleurs.

Les élèves de l'école Teueikan accusent souvent des retards d'apprentissage par rapport aux élèves non autochtones du même âge, et ils sont rarement motivés par les études. Parmi les causes de cette situation, certains signalent les déficiences de l'école de bande, qui peine à recruter des professeurs stables et compétents. D'autres expliquent que l'attitude plutôt fataliste des membres de la communauté face à la réussite scolaire peut jouer un rôle non négligeable ; trop de parents sont en effet convaincus du fait que les difficultés d'apprentissage de leurs enfants sont inhérentes à la réalité innue. La plupart des informateurs croient que la consommation d'alcool et la toxicomanie jouent un rôle important dans la perte de motivation à l'égard des études. Ces problèmes touchent en effet un nombre croissant de jeunes adolescents et affectent aussi bien leur performance scolaire que leur assiduité à l'école.

Le désintérêt face à l'école touche davantage les élèves du secondaire que ceux du primaire. La poursuite des études à l'extérieur de la communauté ne fait qu'exacerber cette tendance. Le décrochage est assez fréquent à cette étape du cheminement scolaire, ce qui tient sans doute en partie aux difficultés d'adaptation que rencontrent les jeunes dans leur nouveau milieu de vie. Selon la Direction de l'éducation, seulement 25 % des étudiants d'Ekuanitshit réussissent à obtenir leur DES. De façon générale, les jeunes ne semblent pas voir l'importance d'accomplir ce cycle d'études. Nombre d'emplois offerts dans la communauté, après tout, n'exigent nullement un tel niveau de scolarité. Plusieurs adolescents, de fait, choisissent de demeurer dans leur communauté plutôt que de poursuivre leurs études secondaires à l'extérieur.

### ***Domaines d'étude et de formation***

Au terme de leurs études secondaires, quelques élèves se dirigent vers des centres de formation professionnelle afin d'y décrocher un nouveau diplôme (diplôme d'études professionnelles ou DEP). Seuls quelques élèves poursuivent leur cheminement scolaire jusqu'aux niveaux collégial et universitaire. Il s'agit essentiellement de jeunes femmes, les jeunes hommes trouvant plus aisément sur la réserve un emploi n'exigeant pas une très haute qualification (construction, pêche commerciale, pourvoirie et foresterie)<sup>[1]</sup>.

---

[1] Selon la Direction de l'éducation, entre 80 % et 90 % des étudiants poursuivant des études post-secondaires seraient des femmes.

Les étudiants des niveaux collégial et universitaire vivent, comme ceux des polyvalentes et des écoles professionnelles, des désagréments liés à l'éloignement et des problèmes d'adaptation à leur nouveau milieu. Quelques informateurs expriment l'opinion que les sommes d'argent accordées à ceux qui poursuivent des études à l'extérieur sont insuffisantes<sup>[1]</sup>. Plusieurs étudiants ont des difficultés financières et doivent compter sur l'aide de leurs parents pour pouvoir poursuivre leurs études. Les étudiants ayant effectué des études supérieures sont généralement déçus de constater que leurs efforts ne sont pas reconnus par leur communauté, et qu'ils ne peuvent y trouver un emploi à la mesure de leur compétence. Plusieurs sont gagnés par l'amertume et se réfugient dans la surconsommation de substances nocives. D'autres décident de quitter définitivement leur communauté d'origine pour occuper un emploi ailleurs<sup>[2]</sup>.

Dans un contexte de faible scolarisation, la formation professionnelle représente un moyen efficace d'augmenter les aptitudes, la qualification et les compétences de travailleurs innus. Toutefois, il semble que cette voie est peu privilégiée par les étudiants d'Ekuanitshit. Les informations disponibles à la Direction de l'éducation et à la Direction du développement économique permettent de recenser 17 détenteurs de diplômes d'études professionnelles dans les domaines de l'assistance familiale et sociale aux personnes à domicile (6), de la comptabilité (3), de la charpenterie-menuiserie (2), du transport par camion (3), de l'électricité (1), de la restauration (1), et de l'entretien de bâtiments (1). On dénombre, au niveau collégial, des diplômés en techniques d'éducation à l'enfance (2), en éducation spécialisée (1) et en art (1). De leur côté, les diplômés universitaires ont effectué des études multidisciplinaires (3), en droit (1), en génie électrique (1), en musique (1) et en gestion et animation d'activités culturelles (1).

En plus des études donnant accès à un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, les Innus ont bénéficié au cours des dix dernières années de nombreux cours ou formations adaptés. Une douzaine de pêcheurs commerciaux ont ainsi reçu une formation du groupe GRM International, des consultants en gestion des ressources maritimes qui s'appliquent, entre autres activités, à former la main-d'œuvre qui travaille sur les bateaux de pêche des communautés innues. On dénombre également six agents de sécurité, qui ont suivi il y a cinq ans un cours spécial dispensé sur la réserve, et quatre travailleurs forestiers formés à l'abattage directionnel dans le cadre du Programme forestier des Premières Nations.

En vue des travaux d'aménagement hydroélectrique de la rivière Romaine, les responsables de l'emploi et de la formation d'Ekuanitshit, de concert avec la Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord (CLPN), se sont donné

---

[1] L'allocation mensuelle de base versée à ceux qui étudient à l'extérieur est de 800 \$.

[2] Certains iraient travailler au sein des organisations politiques et administratives autochtones basées à Sept-Îles, telles l'Assemblée Mamu Pakatau Mamit, le conseil tribal Mamit Innuat ou encore l'ICEM.



l'objectif d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre innue dans des métiers et des tâches qui seront demandés au cours du projet. Pour ce faire, ils ont signé une entente de partenariat avec la Commission scolaire des Navigateurs, de Lévis, pour offrir de la formation en conduite d'engins de chantier. Au total, six Innus poursuivaient cette formation au cours de l'étude, dont trois proviennent d'Ekuanitshit, deux, d'Unaman-shipu, et un, de Nutashkuan. Il faut noter que les trois étudiants d'Ekuanitshit ont préalablement réussi un cours de transport par camion offert à Sept-Îles par le Centre de formation en transport de Charlesbourg. En plus de cette cohorte d'étudiants, deux autres sont inscrits en secrétariat-comptabilité, un, en charpenterie-menuiserie et un, en entretien de bâtiments.

L'obtention d'un diplôme de formation professionnelle ne garantira pas aux travailleurs innus un emploi au chantier. L'expérience du projet de la Toulustouc a montré que la douzaine d'Innus de Pessamit formés en conduite d'engins de chantier à la veille des travaux d'aménagement hydroélectrique n'avaient pu, faute d'expérience de travail en ce domaine, se trouver un emploi de conducteur dans le cadre du projet (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). Cette difficulté pourrait aussi se vérifier pour les diplômés d'Ekuanitshit qui voudront participer au projet du complexe de la Romaine. En prévision du projet, la Direction du développement économique aimerait former rapidement d'autres opérateurs d'équipement lourd, mais aussi des aide-cuisiniers (une vingtaine de membres seraient intéressés), des chauffeurs de camion, des agents de sécurité et des secrétaires.

Les responsables locaux devront cependant faire face à différents obstacles, tels que la faible persévérance scolaire des Innus, le manque de motivation, les carences dans les aptitudes sociales (habitudes de vie, respect des horaires, etc.) ainsi que l'accès limité aux différentes formations en demande et la capacité financière de les payer.

#### 39.1.2.8 Portrait de la main-d'œuvre innue

##### ***Principaux indicateurs du marché du travail et du revenu***

On ne peut décrire la situation de la main-d'œuvre et de l'emploi à Ekuanitshit sans avoir considéré au préalable les principaux indicateurs du marché du travail et du revenu. Sur la réserve, la dépendance du marché du travail envers les emplois du conseil de bande et la forte proportion des revenus provenant des paiements de transfert illustrent la fragilité de l'économie locale.

De nombreux membres de la communauté occupent des emplois saisonniers, dont un bon nombre sont des emplois « réguliers », en ce sens que les mêmes personnes les réoccupent chaque année. La communauté est fortement ancrée dans le cycle saisonnier de chômage, beaucoup de personnes dépendant des prestations d'assurance-emploi pour assurer la continuité de leurs revenus.

### Marché du travail

En 2001<sup>[1]</sup>, les taux d'activité, de chômage et d'emploi<sup>[2]</sup> à Ekuanitshit s'élevaient respectivement à 60,4 %, 34,4 % et 41,5 %. Les taux d'activité et d'emploi étaient relativement élevés, comparativement aux taux des bandes de Nutashkuan et Unaman-shipu, et s'approchaient de ceux de la Minganie–Basse-Côte-Nord et du Québec (voir le tableau 39-5). Ces résultats témoignent d'une certaine vigueur du marché du travail local au tournant des années 2000 et indiquent que plusieurs travailleurs occupaient alors des emplois temporaires ou saisonniers, notamment dans les domaines de la construction et des pourvoires (voir la section 39.1.2.9).

Tableau 39-5 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Ekuanitshit, Nutashkuan, Unaman-shipu et Pakua-shipi, en Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001

Caractéristique	Ekuanitshit		Nutashkuan		Unaman-shipu		Pakua-shipi		Minganie– Basse-Côte-Nord		Québec	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité (%) :	74,1	60,4	20,8	51,1	33,0	38,9	44,4	65,4	59,8	62,4	62,3	64,2
• hommes	81,5	62,5	24,3	52,3	40,0	37,5	46,2	76,9	65,0	66,8	70,5	71,1
• femmes	70,4	64,3	17,1	48,9	25,9	40,3	42,9	61,5	54,4	57,9	54,6	57,7
Taux de chômage :	60,0	34,4	46,7	28,9	38,9	26,5	16,7	35,3	33,3	25,8	11,8	8,2
• hommes	68,2	33,3	44,4	34,8	45,5	33,3	N.D.	40,0	37,5	31,2	12,3	8,7
• femmes	47,4	33,3	50,0	27,3	28,6	20,0	N.D.	25,0	28,2	19,6	11,2	7,7
Taux d'emploi :	29,6	41,5	12,5	35,2	21,1	28,6	37,0	42,3	39,8	46,3	55,0	58,9
• hommes	22,2	37,5	13,5	34,1	21,8	26,6	N.D.	38,5	40,6	46,1	61,9	64,9
• femmes	33,3	42,9	11,4	37,8	25,0	32,3	N.D.	46,2	39,0	46,5	48,5	53,2
Revenu total médian des individus ( \$ )	10 624	14 613	9 776	15 840	8 768	12 261	N.D.	N.D.	14 267	17 254	17 234	20 665
Composition du revenu total (%)												
• emplois	51,0	49,7	53,8	56,0	43,2	53,5	N.D.	N.D.	66,9	71,1	74,2	75,1
• transferts gouverne- mentaux	48,8	40,1	43,7	41,3	53,5	45,9	N.D.	N.D.	29,7	24,9	16,2	13,9
• autres	0,2	11,4	2,5	2,6	3,3	0,5	N.D.	N.D.	3,4	3,9	9,6	11,0

Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 1996-2001.

Les résultats du recensement de 2001 montrent aussi que les femmes d'Ekuanitshit étaient plus actives que les hommes sur le marché de l'emploi. Leur taux d'activité s'élevait à 64,3 %, contre 62,5 % pour les hommes, alors que leur taux d'emploi était de 42,9 %, contre 37,5 %. On constate même que le taux d'activité des

[1] Les indicateurs économiques de Statistique Canada les plus récents sont ceux du recensement de 2001. Les résultats de 2006 concernant Ekuanitshit ne seront connus qu'en 2008.

[2] Taux d'activité : pourcentage de la population active (personnes occupant un emploi, travaillant à leur compte, en chômage ou absentes de leur travail à cause de vacances, d'une maladie ou d'un conflit de travail) par rapport à la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active.

Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée par rapport à la population de 15 ans et plus.

femmes d'Ekuanitshit surpassait ceux de la Minganie–Basse-Côte-Nord (57,9 %) et du Québec (57,7 %). Le fait que les femmes occupent la majorité des postes au conseil de bande, généralement considérés par la population comme des emplois typiquement féminins, explique la bonne performance de celles-ci sur le marché du travail.

La situation de l'emploi s'est raffermie à Ekuanitshit entre 1996 et 2001. Malgré la baisse du taux d'activité de 74,1 % à 60,4 %, on note la hausse du taux d'emploi de 29,6 % à 41,5 % et la chute du taux de chômage de 60,0 % à 34,4 %. Ces variations des taux d'emploi et de chômage correspondent à celles observées dans les trois autres communautés innues de la Minganie–Basse-Côte-Nord et du Québec, mais Ekuanitshit est la seule à enregistrer une baisse du taux d'activité, une situation qui exprime la consolidation et la création d'emplois permanents et une baisse des emplois saisonniers ou temporaires.

Les données disponibles sur le nombre de prestataires de l'aide sociale permettent de dresser un portrait de la situation récente du sous-emploi à Ekuanitshit. En 2006, 19 familles en moyenne ont eu recours, mensuellement, à l'aide sociale. Au total, ce sont 28 adultes et 30 enfants de moins de 18 ans qui dépendent de cette aide. En 2006, la proportion de la population résidente qui en a bénéficié s'élevait 11,7 % (voir le tableau 39-6). À l'échelle du Québec, cette proportion s'établissait à environ 6,5 % en 2006.

Tableau 39-6 : Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Ekuanitshit – 2002-2006

Tranche de population	2002	2003	2004	2005	2006
Enfants	26	29	21	26	30
Adultes sans contraintes sévères à l'emploi	24	24	22	24	27
Adultes avec contraintes sévères à l'emploi	5	4	1	1	1
Adultes	29	28	23	25	28
<b>Total enfant et adulte</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>51</b>	<b>58</b>
Familles	21	21	16	18	19
Population résidente	471	478	490	493	496
Proportion de la population résidente vivant de l'aide sociale (%)	11,7	11,9	9,0	10,3	11,7

Sources : Conseil tribal Mamit Innuat, *Statistiques mensuelles de l'assistance sociale*, 2002-2006 ; MAINC, *Registre des Indiens*, 2002-2006.

### Revenu

Le revenu médian des résidents d'Ekuanitshit s'élevait à 14 613 \$ en 2001, soit une augmentation de 37,5 % comparativement à 1996 (10 624 \$). Il était inférieur en 2001 à celui de Nutashkuan (15 840 \$) ainsi qu'à ceux de la Minganie–Basse-Côte-Nord (17 254 \$) et du Québec (20 665 \$). Il était en revanche plus élevé que celui d'Unaman-shipu (12 261 \$).

La moitié (49,7 %) du revenu individuel médian provenait, en 2001, des gains d'emplois et 40,1 % des transferts gouvernementaux. La proportion des revenus d'emplois était inférieure à celles de Nutashkuan (56,0 %), d'Unaman-shipu (53,5 %) de la Minganie–Basse-Côte-Nord (71,1 %) et du Québec (75,1 %). On note aussi qu'entre 1996 et 2001, la part des transferts gouvernementaux dans la composition du revenu total a baissé de 8,7 %, un changement également observé dans les autres communautés innues.

### ***Personnes aptes au travail***

Les personnes aptes au travail sont les personnes de 18 à 64 ans<sup>[1]</sup> qui ne présentent aucune incapacité physique ou mentale ni aucune contrainte liée à leur situation familiale ou à de mauvaises habitudes de vie (consommation excessive d'alcool ou de drogues, ou autres), autant de facteurs qui les empêcheraient d'occuper un emploi ou de poursuivre un parcours d'intégration au travail. En 2006, la population résidante âgée de 18 à 64 ans s'élevait à 286 personnes, dont 157 femmes et 129 hommes (Canada, MAINC, 2006c). Parmi ce groupe, il est difficile d'établir avec précision le nombre de personnes inaptes au travail. En effet, les données de l'assistance sociale ne dénombrent, pour cette même année, qu'une personne ayant des contraintes sévères à l'emploi, même si la Direction du développement économique évalue qu'au moins une trentaine de personnes ne sont pas aptes au travail, en raison notamment de leur état de santé physique ou mentale. On estime donc que le nombre de personnes de 18 ans et plus faisant partie de la main-d'œuvre apte au travail s'élève à quelque 256 personnes.

### ***Occupation des personnes aptes au travail***

Les résultats du sondage montrent que la population d'Ekuanitshit vit un fort taux d'inoccupation. Plus de la moitié (52,0 %) des répondants sont sans emploi, une proportion encore plus élevée (60,0 %) pour le groupe des 18-29 ans (voir le tableau 39-7). En revanche, les 30-44 ans présentent la plus grande proportion de travailleurs qui occupent des emplois permanents (22,2 %) et saisonniers ou temporaires (25,9 %). Par ailleurs, le tableau 39-8 révèle que si les femmes sans emploi sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (57,1 % contre 45,5 %), elles occupent davantage des emplois permanents que ces derniers, qui sont près du tiers (30,3 %) à détenir un emploi saisonnier ou temporaire.

En utilisant les proportions obtenues par le sondage, on estime qu'au sein du groupe de 256 personnes de 18 ans et plus qui composent la main-d'œuvre apte au travail, 133 sont sans emploi, 31 ont un emploi permanent, 44, un emploi saisonnier ou

---

[1] N'ayant pas participé au sondage, les jeunes âgés de 15 à 17 ans ne sont pas considérés dans la présente étude comme faisant partie de la main-d'œuvre apte au travail. Il faut noter toutefois que ce groupe est constitué de 36 personnes qui tenteront d'intégrer, à court et à moyen terme, le marché du travail.

Tableau 39-7 : Occupation de la population d'Ekuanitshit selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans travail	15 (60,0 %)	11 (40,7 %)	8 (50,0 %)	5 (71,4 %)	39 (52,0 %)
Emploi permanent	2 (8,0 %)	6 (22,2 %)	1 (6,2 %)	0	9 (12,0 %)
Emploi saisonnier ou temporaire	3 (12,0 %)	7 (25,9 %)	3 (18,8 %)	0	13 (17,3 %)
Formation	0	0	0	0	0
Aucune réponse	5 (20,0 %)	3 (11,1 %)	4 (25,0 %)	2 (28,6 %)	14 (18,7 %)
<b>Total</b>	<b>25</b> <b>(100 %)</b>	<b>27</b> <b>(100 %)</b>	<b>16</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>75</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

Tableau 39-8 : Occupation de la population d'Ekuanitshit selon le sexe (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Sans travail	15 (45,5 %)	24 (57,1 %)	39 (52,0 %)
Emploi permanent	2 (6,1 %)	7 (16,7 %)	9 (12,0 %)
Emploi saisonnier ou temporaire	10 (30,3 %)	3 (7,1 %)	13 (17,3 %)
Formation	0	0	0
Aucune réponse	6 (18,2 %)	8 (19,0 %)	14 (18,7 %)
<b>Total</b>	<b>33</b> <b>(100 %)</b>	<b>42</b> <b>(100 %)</b>	<b>75</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

temporaire et 48, ont une occupation inconnue. Ces résultats corroborent les informations obtenues auprès de la Direction du développement économique du conseil de bande.

### ***Mobilité et expériences de travail***

Les Innus d'Ekuanitshit sont, dans l'ensemble, peu mobiles sur le marché du travail régional. Peu nombreux à détenir des qualifications professionnelles, ils ont acquis l'essentiel de leur expérience de travail sur le territoire de la réserve, au sein du conseil de bande ou de ses entreprises. Ceux qui vont chercher du travail à l'extérieur se dirigent habituellement vers Sept-Îles et détiennent pour la plupart un diplôme. Il faut toutefois noter qu'au cours des trois dernières années, une vingtaine

de travailleurs innus peu scolarisés ont trouvé du travail à l'usine de transformation de poissons de Sheldrake, une dizaine de bûcherons ont participé aux travaux de déboisement dans le cadre du projet Magpie et deux ouvriers de la construction ont participé aux travaux de ce chantier en 2007. Les responsables locaux de l'emploi et de la formation espèrent que ces récentes expériences sauront motiver les plus jeunes à chercher du travail à l'extérieur de la réserve.

En dépit de leur faible mobilité sur le marché du travail, les Innus ont bénéficié du développement du secteur des services sur la réserve au cours des années 1980 et 1990 pour améliorer leur expérience en emploi. Les femmes, notamment, ont investi plusieurs postes de commis, de secrétaire, d'agent de bureau, d'animatrice de garderie et d'aide familiale. Les hommes, de leur côté, ont davantage développé leurs compétences dans des emplois de travailleur de la construction, de bûcheron, de travailleur de pourvoirie, de concierge et de pêcheur. Quant aux jeunes de moins de 30 ans, la saturation de l'embauche au conseil de bande et leur faible niveau de scolarité freinent leur capacité à acquérir de l'expérience de travail. Parmi ceux qui réussissent à obtenir un diplôme, nombreux sont ceux qui ne reviennent pas travailler dans la communauté. En revanche, ceux qui restent sont pour la plupart sous-scolarisés et ont peu de perspectives de travail, sinon par l'entremise des programmes d'employabilité du conseil de bande, ou dans des emplois temporaires ou saisonniers qui leur permettent, dans certains cas, de cumuler suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations d'assurance-emploi.

Dans le domaine spécifique de la construction, on recense trois travailleurs ayant leur DEP, dont deux en charpenterie-menuiserie et un en électricité (voir le tableau 39-9). Trois autres ont réussi une formation en conduite de camions. De plus, quinze ouvriers n'ont pas de DEP, mais ont cumulé suffisamment d'heures de travail (6 000 à 8 000) dans un des métiers pour être reconnus par la Commission de la construction du Québec (CCQ). Cette reconnaissance leur donnerait la possibilité de passer l'examen de qualification et d'obtenir un certificat de compétence à titre de compagnon. La Direction du développement économique d'Ekuanitshit en a fait un dossier prioritaire, puisque les Innus éprouvent de grandes difficultés à réussir ces examens. Afin de favoriser l'intégration de ces travailleurs au chantier de la Romaine, la Direction du développement économique aimerait profiter de la délivrance d'une vingtaine de certificats d'exemption. La barrière de la langue et les notions techniques employées dans les examens se révèlent être des obstacles majeurs à la réussite des candidats.

Tableau 39-9 : Degré de formation des travailleurs de la construction d'Ekuanitshit selon le métier

Métier	Sans formation	Sans formation mais avec 6 000 h reconnues	Formation sans certificat de compétence de la CCQ	Formation et certificat de compétence de la CCQ	Total
Charpentier-menuisier	2	11	1	2	16
Cimentier	0	1	0	0	1
Peintre	0	1	0	0	1
Plombier	0	1	0	0	1
Chauffeur de camion	0	0	3	0	3
Opérateur d'équipement lourd	3	1	0	0	4
Électricien	0	0	0	1 <sup>a</sup>	1
Manceuvre	10	0	0	0	10
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>37</b>

a. Ce travailleur détient aussi un DEP et un certificat de compétence en charpenterie-menuiserie.

Source : Service du développement économique d'Ekuanitshit.

Parmi le groupe de travailleurs, avec ou sans emploi en 2007, qui ont de l'expérience ou de la formation dans un autre métier que la construction, on dénombre des travailleurs de pourvoiries (Complexe Manitou-Mingan et pourvoirie du Lac Allard) des travailleurs en transformation de poisson (usine de Sheldrake), des pêcheurs commerciaux, des bûcherons, des agents de sécurité, des assistantes familiales, des concierges, des secrétaires comptables, des agents territoriaux, des cuisinières et un conducteur d'autobus. Parmi ce groupe de 117 travailleurs, on constate que 36 (30 %) possèdent une formation (voir le tableau 39-10).

Tableau 39-10 : Degré de formation des travailleurs d'Ekuanitshit dans un domaine autre que la construction

Profession	Sans formation	Avec formation	Total
Travailleur forestier (bûcheron)	10	4	14
Pêcheur	10	12	22
Journalier en transformation de poisson	20	0	20
Agent de sécurité	0	6	6
Concierge	2	3	5
Agent territorial	6	1	7
Cuisinier d'établissement	1	1	2
Travailleur en pourvoirie	25	0	25
Assistante familiale	6	6	12
Conducteur d'autobus	0	1	1
Secrétaire comptable et technicien comptable	2	1	3
	(en formation)		
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>35</b>	<b>117</b>

Source : Service du développement économique d'Ekuanitshit.

### ***Intérêts des travailleurs innus à participer au chantier de la Romaine***

Plusieurs travailleurs rencontrés à Ekuanitshit et répondants au sondage ont exprimé le désir de trouver un emploi au chantier du complexe de la Romaine. Plus du tiers (36,0 %) des répondants se disent très intéressés ou assez intéressés par la possibilité de travailler au chantier. Les jeunes de moins de 30 ans (28,0 %) le sont moins que leurs aînés (voir le tableau 39-11), une situation qui s'expliquerait en partie, selon les gestionnaires locaux, par le fait que les jeunes ont en général moins de responsabilités familiales et financières que les groupes plus âgés. Les hommes (42,4 %) semblent un peu plus intéressés que les femmes (31,0 %) à travailler au chantier (voir le tableau 39-12). Les responsabilités familiales et les difficultés associées à la garde des enfants semblent donc modérer l'intérêt des femmes à quitter la réserve pour se trouver un emploi dans le cadre du projet.

Tableau 39-11 : Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Très intéressé	5 (20,0 %)	8 (29,6 %)	4 (25,0 %)	4 (57,1 %)	21 (28,0 %)
Assez intéressé	2 (8,0 %)	4 (14,8 %)	0	0	6 (8,0 %)
Peu intéressé	7 (28,0 %)	2 (7,4 %)	4 (25,0 %)	0	13 (17,3 %)
Pas intéressé	8 (32,0 %)	8 (29,6 %)	4 (25,0 %)	3 (42,9 %)	23 (30,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	3 (12,0 %)	5 (18,5 %)	4 (25,0 %)	0	12 (16,0 %)
<b>Total</b>	<b>25</b> (100 %)	<b>27</b> (100 %)	<b>16</b> (100 %)	<b>7</b> (100 %)	<b>75</b> (100 %)

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

En inférant les résultats du sondage à la population apte au travail (256), on estime que le nombre d'Innus souhaitant se joindre au projet s'élève à quelque 92 personnes, dont 24 de moins de 30 ans. Parmi les métiers que les Innus aimeraient occuper au chantier, les postes dans la construction (10) et l'alimentation (8) attirent le plus grand nombre de répondants. Les autres emplois convoités sont ceux de bûcheron (3), de concierge (2), de pompier (2) et d'agent de sécurité (1).

Conscients de leurs lacunes sur le plan de leur qualification professionnelle, 57,3 % des répondants se disent prêts à suivre une formation dans le but d'améliorer leurs chances d'intégrer le chantier. Cette proportion passe à 64,0 % pour les moins de 30 ans. Les hommes (63,6 %), de leur côté, sont davantage intéressés que les femmes (52,4 %) par une formation (voir le tableau 39-13 et le tableau 39-14).



Tableau 39-12 : Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Très intéressé	10 (30,3 %)	11 (26,2 %)	21 (28,0 %)
Assez intéressé	4 (12,1 %)	2 (4,8 %)	6 (8,0 %)
Peu intéressé	4 (12,1 %)	9 (21,4 %)	13 (17,3 %)
Pas intéressé	12 (36,4 %)	11 (26,2 %)	23 (30,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	3 (9,1 %)	9 (21,4 %)	12 (16,0 %)
<b>Total</b>	<b>33</b> <b>(100 %)</b>	<b>42</b> <b>(100 %)</b>	<b>75</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

Tableau 39-13 : Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Oui	16 (64,0 %)	16 (59,3 %)	9 (56,3 %)	2 (28,6 %)	43 (57,3 %)
Non	6 (24,0 %)	3 (11,1 %)	2 (12,5 %)	3 (42,9 %)	14 (18,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	3 (12,0 %)	8 (29,6 %)	5 (31,3 %)	2 (28,6 %)	18 (24,0 %)
<b>Total</b>	<b>25</b> <b>(100 %)</b>	<b>27</b> <b>(100 %)</b>	<b>16</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>75</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

Tableau 39-14 : Intérêt de la population d'Ekuanitshit pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Oui	21 (63,6 %)	22 (52,4 %)	43 (57,3 %)
Non	6 (18,2 %)	8 (19,0 %)	14 (18,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	6 (18,2 %)	12 (28,6 %)	18 (24,0 %)
<b>Total</b>	<b>33</b> <b>(100 %)</b>	<b>42</b> <b>(100 %)</b>	<b>75</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Ekuanitshit entre février et mars 2007.

En inférant les résultats du sondage à la population apte au travail, on estime que 147 Innus (54 ont moins de 30 ans) sont intéressés par une formation, soit davantage que le nombre de personnes intéressées par un emploi au chantier. Ce résultat n'est pas étonnant, puisque les membres de la communauté, en dépit des difficultés de persévérance scolaire, apprécient les formations adaptées à leurs besoins telles que celles offertes dans les dernières années, notamment pour les pêcheurs commerciaux, les agents de sécurité et les assistantes familiales.

Les formations les plus recherchées par les répondants sont liées aux métiers de la construction (7), de la restauration (6) et de la foresterie (3). Comme on l'a mentionné précédemment, la Direction du développement économique d'Ekuanitshit a aussi noté au sein de la population un intérêt pour des formations en sécurité et gardiennage, en entretien et conciergerie, et en secrétariat et comptabilité.

#### 39.1.2.9 Activités économiques

L'activité économique à Ekuanitshit est centrée sur les services et sur l'exploitation des ressources naturelles. La plupart des travailleurs de la communauté œuvrent pour l'une ou l'autre des directions du conseil de bande ou sont employés dans les entreprises communautaires qui en dépendent. Celles-ci sont actives dans les secteurs de la pêche commerciale, de la pourvoirie, de l'éducation (garderie), du transport et de la vente au détail. Le conseil possède de surcroît des intérêts dans quelques entreprises situées à l'extérieur de la communauté, dans les domaines de la restauration, du tourisme et du commerce.

En 2007, le conseil de bande et les entreprises communautaires emploient quelque 165 personnes<sup>[1]</sup>, dont 130 sont des membres de la bande. Ils ont à leur service 90 employés permanents et offrent du travail saisonnier ou temporaire à environ 75 personnes.

#### *Services*

Le secteur des services est, de loin, celui qui mobilise le plus grand nombre de travailleurs à Ekuanitshit. On y retrouve, en plus des membres du conseil de bande, les directeurs de services et tous les employés des différentes directions. On y compte également tous les professionnels et les membres du personnel de soutien du centre de santé, de l'école et des services techniques de même que les employés de l'ARPN et du conseil tribal Mamit Innuat. Le travail dans le secteur des services est apprécié par les travailleurs, car il permet généralement de jouir de la permanence. Il permet également de travailler à proximité de son domicile.

---

[1] Ce nombre exclut les 65 emplois des entreprises situées à l'extérieur.

## ***Construction***

Ce secteur d'activité est centré sur la construction domiciliaire. Une vingtaine de travailleurs de la communauté y sont employés bon an, mal an, à titre de manœuvre, de plâtrier, de charpentier-menuisier, de plombier ou de contremaître. Certaines tâches plus spécialisées, comme le coulage des fondations de béton ou les travaux d'électricité, sont cependant confiées à des entrepreneurs de l'extérieur.

La majorité des travailleurs de la construction d'Ekuanitshit n'ont pas de carte de compétence délivrée par la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ils sont confinés au marché local de la construction domiciliaire. Cette situation devrait changer bientôt, car les autorités locales ont entrepris récemment des démarches en vue de faire reconnaître les compétences des travailleurs locaux de la construction auprès de la CCQ.

La Direction de l'habitation d'Ekuanitshit possède actuellement un monopole sur le marché local de la construction domiciliaire. Cette situation sera peut-être appelée à changer bientôt, puisque deux nouvelles entreprises privées locales de construction générale (Entreprise SOGEA et Eshken Construction) offrent leurs services à la population. Déjà, en 2007, Eshken a obtenu un mandat pour la construction de maisons.

## ***Pêche commerciale***

Les conseils de bande d'Ekuanitshit et de Pakua-shipi ont fondé, il y a quelques années, une entreprise de pêche commerciale désignée sous la raison sociale de Pêcheries Shipek société en commandite. Cette société possède maintenant quatre bateaux de pêche et deux usines de transformation des fruits de mer, situées à Shel-drake et à Longue-Pointe-de-Mingan<sup>[1]</sup> (voir la photo 39-4). Par l'entremise du conseil tribal Mamit Innuat, le conseil de bande d'Ekuanitshit est aussi devenu copropriétaire, avec Pakua-shipi, de la Poissonnerie Fortier et Frères, de Sept-Îles. Cette entreprise se consacre surtout à la vente au détail, mais elle intervient également dans la transformation des produits de la mer.

Pêcheries Shipek détient actuellement douze permis de pêche commerciale. Ses employés pêchent le crabe et cueillent le pétoncle et le buccin (bourgot). Ils pratiquent aussi la pêche au homard dans les environs d'Unaman-shipu<sup>[2]</sup>. À l'heure actuelle, cette entreprise autochtone est le plus gros intervenant en matière de capture et de transformation du pétoncle au Québec. Elle est active dans une zone où s'effectue près de 80 % de la récolte de la province et récupère près de 35 % des débarquements. La pêche au crabe est cependant son activité la plus lucrative.

---

[1] L'usine de Shel Drake est exploitée sous le nom de Poissonnerie A. Bouchard. Il s'agit en fait d'une entreprise communautaire qui n'est pas détenue par le Conseil de bande mais par Pêcheries Shipek.

[2] Cette pêche est effectuée par les gens de Pakua-shipi.

Photo 39-4 : Le *Grand Manitou*, bateau de pêche commerciale appartenant à Pêcheries Shipek (août 2007)



La pêche commerciale est d'une grande importance économique pour les gens d'Ekuanitshit et ceux avec lesquels ils se sont associés. Bon an mal an, elle donne du travail à près de 40 personnes dans les communautés d'Ekuanitshit et de Pakua-shipi. Toutefois, en 2007, les mauvaises conditions du marché, notamment la baisse du prix du pétoncle, ont forcé les Innus à réduire considérablement leurs activités. En conséquence, moins d'une douzaine de travailleurs ont pu trouver un emploi au cours de l'année.

Si on considère que la population totale des bandes d'Ekuanitshit et de Pakua-shipi ne dépasse pas les 830 personnes, on ne peut que constater que cette pêche est un générateur d'emplois de première importance. Bien que les emplois soient saisonniers, ils sont rémunérateurs et durent assez longtemps pour permettre aux pêcheurs de retirer des prestations d'assurance-emploi pendant le reste de l'année.

La pêche commerciale est d'autant plus appréciée par les travailleurs autochtones qu'elle est pratiquée au printemps et au cours de l'été, ce qui les libère, les prestations d'assurance-emploi aidant, de l'obligation de trouver un travail régulier en automne et au cours de l'hiver. Plusieurs profitent de ce répit pour pratiquer les activités de chasse, de pêche et de piégeage. En dehors de la fonction publique, qui

offre des emplois permanents, la pêche commerciale est un des secteurs d'emploi les plus stables dans la communauté. Elle est soumise à de moindres variations, par exemple, que le secteur de la construction domiciliaire.

### ***Pourvoiries***

Le conseil de bande d'Ekuanitshit exploite deux pourvoiries, soit le Complexe Manitou-Mingan (à droits exclusifs) et la pourvoirie du Lac Allard (à droits non exclusifs). Ces deux pourvoiries offrent essentiellement des activités de pêche. Le Complexe Manitou-Mingan emploie seize travailleurs saisonniers de la communauté. Ils y travaillent comme guides ou cuisiniers, ou encore comme préposés à l'entretien des lieux ou agents de protection de la rivière (agents territoriaux). La plupart d'entre eux y sont employés chaque été depuis longtemps, ce qui en fait des gens particulièrement qualifiés dans ce domaine. Comme cette pourvoirie est située à proximité de la réserve et est accessible par un chemin de gravier qui rejoint la route 138, les employés peuvent donc retourner chez eux après leur journée de travail, ce qu'ils semblent apprécier grandement.

La pourvoirie du Lac Allard est située en bordure du lac du même nom, au nord-est de la communauté. Elle ne compte que trois employés, soit deux guides et un préposé à l'entretien ; on y pratique surtout la pêche à la ouananiche. Depuis quelque temps, la pourvoirie est utilisée pour la tenue de sessions « de guérison » s'adressant à des gens souffrant de graves problèmes psychologiques (toxicomanie, etc.). Ces sessions, qui se tiennent en périodes de moindre achalandage pour la pêche, contribuent à rentabiliser la pourvoirie. Le lac Allard n'est accessible que par hydravion. Ceux qui y travaillent doivent donc demeurer en forêt pendant des semaines. Leurs conditions de travail étant plus difficiles que pour les employés du Complexe Manitou-Mingan, le personnel y est beaucoup moins stable.

Selon le responsable du secteur, les pourvoiries n'ont jamais été rentables, à l'exception de cette année, où on enregistre un bilan financier équilibré. La communauté tient tout de même à ce qu'elles continuent d'être en activité, car elles permettent de créer des emplois de qualité.

### ***Foresterie***

La foresterie est un secteur qui tient une place relativement limitée dans la vie économique de la communauté. Elle se développe par le biais du Programme forestier des Premières Nations (PFPN), un programme conjoint du MAINC et du MRNF qui vise à aider les communautés amérindiennes à créer des emplois dans ce domaine. Quatre des six personnes qui travaillent actuellement dans le secteur ont été formées dans le cadre de ce programme. Elles effectuent des travaux de sylviculture et de débroussaillage. La communauté ne disposant pas d'entreprise de

foresterie à proprement parler, elles œuvrent donc directement pour le conseil de bande. Ces travailleurs saisonniers (d'août à novembre) ont acquis une bonne expérience au fil des ans.

Grâce aux fonds obtenus du PFPN, les travailleurs forestiers d'Ekuanitshit ont pu acquérir récemment un véhicule tout-terrain (VTT) équipé d'une grue permettant de charger des billots de bois sur les remorques. C'est pour l'instant la seule pièce d'équipement lourd dont ils disposent. La bande d'Ekuanitshit ne dispose pas en propre d'un contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) délivré par le MRNF. Elle avait récemment une entente avec la scierie GDS, (détenrice d'un CAAF au nord de Rivière-Saint-Jean) qui prévoyait l'embauche de deux travailleurs autochtones ainsi que l'attribution du droit de coupe d'un certain volume de matière ligneuse<sup>[1]</sup>. Comme la société GDS a cessé toute activité en raison d'une faillite, les travailleurs ne savent plus si l'entente conclue avec elle conserve sa valeur.

#### *Autres entreprises communautaires*

Les gens d'Ekuanitshit sont impliqués dans quelques autres secteurs d'activité par le biais de certaines entreprises à caractère communautaire, toutes dépendantes de l'administration du conseil de bande.

La société Atautshuap gère le magasin communautaire. Ouvert en 1990, ce magasin compte six employés permanents et deux employés saisonniers. On y vend divers produits alimentaires, ainsi que de l'alcool et du tabac. Le bâtiment qui loge le magasin abrite également la station d'essence de la communauté, gérée par la même entreprise.

Transport Ekuanitshit est de formation récente (2006). Cette entreprise ne compte pour l'instant que deux employés. Elle offre le service de transport routier pour les patients qui doivent recevoir des soins à l'extérieur, en étroite collaboration avec la Direction de la santé. Elle ambitionne de développer de nouveaux services, comme le transport en taxi et en autobus, et le transport des marchandises. Trois hommes de la communauté ont réussi une formation relative à la conduite des camions lourds au cours de l'hiver 2007, et pourraient être appelés à contribuer au développement des activités de l'entreprise.

La garderie Uatik a été ouverte en 1996. Elle compte cinq employés permanents et trois employés saisonniers ou à temps partiel, qui sont tous des Innus. Elle offre les services de garde pour une quinzaine d'enfants. Il ne s'agit pas dans ce cas-ci d'un centre de la petite enfance dépendant du gouvernement du Québec, mais bien d'une entreprise communautaire gérée par le conseil de bande.

---

[1] Il s'agirait de 65 000 m<sup>3</sup> de bois, selon un responsable de la communauté.

Certaines entreprises communautaires se trouvent également à l'extérieur de la communauté. C'est le cas du restaurant La Cage aux Sports de Sept-Îles, qui est détenu conjointement avec le conseil de bande de Pakua-shipi. Fondée en 1994, cette entreprise compte une quarantaine d'employés qui sont tous non autochtones. Par le biais du conseil tribal Mamit Innuat, le conseil de bande d'Ekuanitshit est également copropriétaire de Poissonnerie Fortier et Frères, de Sept-Îles, ainsi que de Voyages Inter-Nations et Associés, une agence de voyage située à Wendake. La poissonnerie compte six employés permanents et dix employés saisonniers. Parmi eux, on compte trois employés innus provenant des communautés de Mamit Innuat<sup>[1]</sup>. L'agence de voyage compte quant à elle huit employés permanents de même qu'un employé saisonnier. Deux de ces employés proviennent des communautés de Mamit Innuat<sup>[2]</sup>. Mis à part les pourvoiries et la Poissonnerie A. Bouchard, les entreprises communautaires situées à l'extérieur de la réserve n'apportent pas beaucoup d'emplois aux membres de la communauté. Elles permettent cependant à Ekuanitshit de retirer certains revenus et d'injecter des capitaux extérieurs dans son économie. Elles amènent également la communauté à acquérir de l'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprises.

#### 39.1.2.10 Projets et perspectives de développement

Les gens d'Ekuanitshit caressent plusieurs projets. On pense à un incubateur d'entreprises et à des entreprises de construction. Mais on a pu constater que toutes les institutions et entreprises de la communauté d'Ekuanitshit émanent du conseil de bande. Dans un tel contexte, il est difficile pour une entreprise privée de s'imposer, mais le conseil exprime de plus en plus ouvertement son intention de favoriser l'émergence d'entreprises privées, notamment dans le domaine du tourisme.

Quelques projets sont envisagés dans le secteur de la pêche commerciale. Pêcheries Shipek travaille actuellement à la mise en marché du pétoncle dans la région de Montréal. L'entreprise désire pénétrer le réseau de transport et de distribution du produit, en association avec Transport Ekuanitshit. Elle se donne comme objectif de contrôler tous les maillons de la chaîne, de la capture à la vente. On souhaite aussi la construction d'une nouvelle usine de transformation des produits marins sur le territoire de la réserve.

Dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles, certains proposent de mettre sur pied une entreprise d'exploitation de l'énergie éolienne, qui pourrait être associée à des entreprises de l'extérieur possédant déjà une expertise dans ce domaine. Du côté de la foresterie, on espère que la clarification de la situation actuelle en matière de droits de coupe consentis au conseil de bande facilitera la relance de l'exploitation forestière. On aimerait bien faire l'acquisition d'une

---

[1] Il est cependant impossible de savoir combien de ces employés innus proviennent d'Ekuanitshit.

[2] Il est cependant impossible de savoir combien de ces employés innus proviennent d'Ekuanitshit.

scierie mobile et d'un séchoir à bois, qui permettraient de transformer la matière ligneuse dans la communauté même. Du côté des mines, on observe avec attention un projet mis de l'avant par des non-autochtones au nord de Longue-Pointe-de-Mingan, dont on espère qu'il produira certaines retombées positives, sous la forme de redevances ou d'emplois.

Les services d'hébergement et les activités récréotouristiques retiennent aussi l'attention des concepteurs de projets : les responsables de la pourvoirie du Lac Allard planifient la modernisation de ses installations, qui comptent déjà une salle de conférence bien équipée ; d'autres préparent la création d'un centre d'interprétation de la culture innue prévue en 2008 ; d'autres enfin caressent des projets d'implantation de chalets locatifs sur les rives de la rivière Mingan.

Parmi les autres projets qui font l'objet de discussions dans la communauté, on note la création d'une société de gestion des bingos.

#### 39.1.2.11 Synthèse des enjeux socioéconomiques

À la lumière des résultats de l'étude, on constate que les enjeux socioéconomiques à Ekuanitshit concernent le développement économique et l'emploi (y compris la formation de la main-d'œuvre), l'éducation, l'accès au logement et à des équipements communautaires de loisir, la réduction des problèmes de santé et des problèmes sociaux, le maintien de la cohésion sociale et des relations communautaires, ainsi que la préservation de la culture et du mode de vie innus.

L'économie d'Ekuanitshit semble se porter relativement bien, surtout lorsqu'on la compare aux autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord. On remarque cependant qu'elle tourne essentiellement autour des services et de l'exploitation de quelques ressources naturelles. La diversification de l'économie apparaît donc comme un défi pour la communauté. On remarque par ailleurs que les entreprises privées sont très peu nombreuses sur la réserve. En ce sens, le développement de l'esprit entrepreneurial permettrait de favoriser l'écllosion d'initiatives commerciales privées. On constate finalement que plusieurs personnes occupent des emplois saisonniers, ou dépendent de programmes d'employabilité qui permettent d'accumuler assez d'heures pour avoir droit à l'assurance-emploi. Bien que les emplois saisonniers soient appréciés par une partie de la population, de nombreux travailleurs aimeraient sortir du cycle du chômage en ayant un plus grand nombre d'emplois stables et permanents.

En ce qui concerne l'éducation, on remarque que les jeunes sont peu motivés et qu'ils décrochent massivement au niveau secondaire. La plupart des informateurs rencontrés, de même que 51 % des répondants, pensent d'ailleurs que le principal enjeu pour les jeunes est de se prendre en main, de se scolariser et de participer au développement de la communauté. Celle-ci devra donc proposer des moyens pour motiver les jeunes et favoriser la persévérance scolaire. La mise en place du cours



de menuiserie à l'Atelier Mishtik<sup>u</sup> est une bonne mesure, en ce sens. On s'aperçoit aussi que très peu de gens ont poursuivi ou poursuivent des études postsecondaires. La main-d'œuvre de la communauté est peu scolarisée et peu formée. Dans le contexte exigeant du marché du travail régional, les gens d'Ekuanitshit auront donc de plus en plus avantage à suivre une formation professionnelle ou à faire des études collégiales et universitaires. La communauté devra aussi trouver un moyen de fournir des emplois aux étudiants finissants, ce qui semble manquer pour l'instant.

La pénurie de logements dans la réserve entraîne un surpeuplement des habitations existantes. La construction et la rénovation d'habitations sont des priorités. Les responsables locaux devront donc trouver des ressources supplémentaires pour réussir à construire de nouvelles maisons tout en rénovant le parc immobilier existant. On constate par ailleurs que les équipements communautaires ne répondent qu'en partie aux besoins de la population. On aurait en fait besoin d'installations sportives et de loisir, ce qui permettrait d'occuper les jeunes de la communauté et de faire bouger la population, de plus en plus sédentaire. On aurait aussi besoin de lieux de rencontre permettant aux aînés, notamment, de sortir de leur isolement. Il faut rappeler en revanche que l'état des habitations et de l'infrastructure communautaire s'est beaucoup amélioré au cours des dernières années. Plusieurs informateurs de même que 36 % des répondants pensent d'ailleurs que la modernisation et l'expansion du parc immobilier et de l'infrastructure communautaire sont les plus grands changements positifs qu'a connus la communauté au cours des 25 dernières années.

Les problèmes de santé comme le diabète, l'embonpoint et l'obésité sont préoccupants. Pour plusieurs, l'amélioration de la santé des Innus passerait, entre autres, par de meilleurs choix alimentaires et par la promotion de l'activité physique. On constate par ailleurs que la consommation d'alcool et de drogues est élevée. Cette situation a d'ailleurs été désignée comme étant la principale faiblesse de la communauté par la plupart des informateurs rencontrés et par 63 % des répondants. Plusieurs d'entre eux pensent qu'une partie du problème se trouve dans l'oisiveté et l'inoccupation de la population. Un plus grand taux d'emplois et d'activité permettrait probablement d'améliorer la situation. Quelques intervenants pensent également qu'une hausse du taux d'activité entraînerait la réduction du nombre d'actes criminels liés à la consommation de drogues et d'alcool (menaces, voies de fait, méfaits, etc.). Par ailleurs, on pense qu'en fournissant davantage d'installations de loisir aux jeunes et en les occupant davantage, on parviendrait à limiter, voire à diminuer, leur consommation d'alcool et de stupéfiants.

Le maintien de bonnes relations communautaires est aussi un enjeu social. Même si des tensions existent, les relations entre les personnes et les familles sont relativement harmonieuses. On dénote également une stabilité politique, ce qui laisse penser que la population appuie le conseil de bande. Par contre, on s'inquiète de la montée de l'individualisme au détriment de l'entraide et de l'esprit communautaire.

On s'inquiète aussi de la détérioration du climat social qu'entraîne peu à peu la surconsommation d'alcool et de drogues. Le manque de communication entre les différentes générations laisse également croire à plusieurs que la transmission des connaissances peut être compromise. On pense enfin que la diminution de l'influence parentale pose des problèmes, au sens où les enfants ont de la difficulté à respecter les règles et à adopter de saines habitudes de vie.

Aujourd'hui, le mode de vie en forêt est en perte de vitesse. De moins en moins de gens fréquentent le territoire de façon intensive. Par ailleurs, les jeunes semblent plus intéressés par la modernité que par les traditions et la culture. Cette situation préoccupe une majorité d'Innus. La plupart des informateurs et 89 % des répondants considèrent que la préservation d'*Innu Aitun* est l'élément le plus important pour le développement de la communauté.

En somme, les gens de la communauté veulent pouvoir se prendre en main et trouver des solutions à leurs problèmes. Ils aimeraient voir la situation économique s'améliorer, mais aussi la consommation de drogues et d'alcool diminuer, ce qui permettrait en conséquence de réduire les problèmes sociaux. Dans la même optique, la population aimerait maintenir une bonne cohésion sociale en s'assurant que sa participation au développement économique ne se fasse pas au détriment des relations communautaires et de la préservation de la culture. La population demeure donc prudente face aux perspectives de développement économique.

#### 39.1.2.12 Attentes et préoccupations des Innus envers le projet

Les informateurs rencontrés et les répondants au sondage appréhendent un bon nombre d'impacts ou de retombées socioéconomiques liés à la réalisation du projet du complexe de la Romaine. Certains de ces impacts seraient bénéfiques (42 % des répondants), d'autres négatifs (64 %).

##### ***Retombées économiques***

Du côté des retombées bénéfiques attendues, ils font naturellement référence à la situation économique (32 %), à la création d'emplois (37 %) et à la qualification de la main-d'œuvre (37 %), qui auront pour effet d'augmenter le niveau d'activité économique de la population de la réserve ainsi que les revenus de ses travailleurs. Quelques gestionnaires et informateurs croient qu'un taux d'activité plus élevé pourrait bien entraîner une baisse sensible de la criminalité, de la consommation d'alcool et de drogues et peut-être même de certains problèmes sociaux. D'autres croient aussi que la perspective d'une augmentation des possibilités d'emploi à proximité pourrait inciter les jeunes à terminer leurs études et à parfaire leur formation.

Certains soulignent le fait que les ententes et les contrats relatifs à la réalisation du projet devraient rapporter des sommes d'argent importantes à la communauté. Ces sommes devraient permettre au conseil de bande d'éponger ses dettes, mais aussi d'acquérir de nouveaux équipements, de relancer la construction de nouvelles maisons et de mettre en service de nouveaux équipements communautaires (loisir et autres). On pense aussi que le projet permettra de créer de nouvelles entreprises privées et communautaires, tout en favorisant l'expansion des entreprises existantes. Plusieurs informateurs et répondants (26 %) soulignent enfin que la route de la Romaine favorisera l'utilisation du territoire de la part des membres de la communauté d'Ekuanitshit.

### *Perte de territoire et diminution des ressources*

Du côté des effets négatifs, plusieurs s'inquiètent des impacts du projet sur l'environnement (50 % des répondants). On craint d'avoir à faire face à des pertes de territoires de chasse et à une diminution de la quantité de gibier dans la région de la rivière Romaine. On craint de voir disparaître des aires de campement, des lieux de portage, des sépultures ainsi que d'autres endroits importants dans l'expérience et l'imaginaire collectifs des gens d'Ekuanitshit. Certains se soucient particulièrement du sort du saumon, car ils craignent qu'il puisse être touché grandement par l'aménagement hydroélectrique de la rivière. On fait valoir que la modification du débit et de la configuration du plan d'eau pourrait modifier le milieu marin environnant et avoir des effets sur le pétoncle, une espèce fort importante pour l'économie de la communauté.

### *Ouverture du territoire et utilisation concurrente*

La construction de la route de la Romaine, comme on l'a mentionné, est perçue de façon positive par certains informateurs. Elle suscite chez bien d'autres (46 % des répondants) certaines craintes, car s'ils admettent que la route facilitera l'accès à l'arrière-pays au profit des chasseurs autochtones, ils ne sont pas sans savoir que les non-autochtones pourront eux aussi l'emprunter. Ils appréhendent donc le développement de tensions ou la multiplication des occasions de conflit entre les deux groupes d'utilisateurs, notamment pendant la saison de chasse à l'orignal. Certains craignent aussi de voir des chalets et des pourvoiries essaimer le long de la route, limitant par le fait même l'accès des Innus à une partie de leurs territoires de chasse. On craint encore de voir des pêcheurs sportifs amerrir sur le lac Allard, situé à quelques kilomètres à l'est de la route projetée, où le conseil de bande a établi une pourvoirie à droits non exclusifs.

Pour éviter les éventuels abus, certains suggèrent qu'un cadre réglementaire assez contraignant soit élaboré : contrôle de la circulation sur la nouvelle route et donc de la fréquentation du territoire, réglementation plus restrictive à propos de l'accréditation de nouvelles pourvoiries dans la région, modification du statut juridique de la pourvoirie du Lac Allard.

### ***Problèmes sociaux***

Les impacts sociaux de la disponibilité de nouveaux emplois lucratifs sur les chantiers du complexe de la Romaine sont matière à controverse. Tandis que certains voient dans l'afflux de revenus un moyen inespéré pour diminuer l'ampleur des problèmes sociaux (18 %), d'autres croient, au contraire, que la hausse des revenus des travailleurs ne fera qu'empirer la situation (64 %). La consommation d'alcool et de drogues dans la communauté, selon eux, devrait augmenter et non diminuer.

### ***Attribution des mandats et relations communautaires***

Beaucoup de gens d'Ekuanitshit, échaudés par certaines expériences antérieures (le projet de mini-centrale de Magpie, en particulier) craignent de se faire flouer et de ne pas retirer autant de bénéfices qu'on le leur fait espérer du projet du complexe de la Romaine. On fait référence, par exemple, à la pratique des prête-noms, par laquelle des sociétés de l'extérieur pourraient créer des entreprises « innues » factices afin d'obtenir des contrats destinés aux Innus, qui ne profiteraient donc pas de leurs retombées<sup>[1]</sup>. Certains informateurs pensent même que l'attribution de contrats pourrait provoquer des conflits entre les différentes communautés de la région.

### ***Mesures proposées par les Innus***

Les informateurs rencontrés proposent de mettre en œuvre certaines mesures afin de réduire les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives du projet du complexe de la Romaine.

On suggère d'abord d'informer davantage la population au sujet du projet et de discuter avec les gens des principaux enjeux économiques et sociaux qui y sont liés. Il faut également leur expliquer, dans la mesure du possible, quels seront les impacts de la réalisation du projet sur l'environnement et les retombées pour la population. Ainsi informés, les gens pourront mieux faire face aux changements éventuels.

Dans la même veine, on suggère de consulter la population sur la réalisation du projet. Certains proposent de tenir un référendum sur la question. On suggère aussi d'impliquer les Innus dans toutes les étapes de la réalisation du projet à partir du moment où il est accepté par la population. On voudrait ainsi que les Innus aient leur mot à dire tout au long du processus. On pense également que le promoteur et maître d'œuvre du projet devrait travailler en collaboration avec les différents intervenants de la communauté tout au long de sa réalisation.

---

[1] Un informateur donne l'exemple de la mine Voisey's Bay au Labrador, où plusieurs entreprises innues créées dans le cadre des travaux auraient été, selon lui, contrôlées par des intérêts non autochtones.

Certains informateurs et répondants (18 %) proposent de mettre l'accent sur l'éducation, la formation et le développement des qualifications des travailleurs innus. Le projet proposé pourrait être, selon eux, une excellente occasion pour améliorer « l'employabilité » de la main-d'œuvre locale. On suggère d'y voir au plus tôt, afin que celle-ci puisse profiter au maximum des retombées du projet. Pour faciliter l'embauche des travailleurs innus, plusieurs suggèrent notamment de faciliter l'accès aux cartes de compétence provinciales pour les travailleurs de la construction. On pense que la CCQ pourrait délivrer un certain nombre de cartes temporaires pour les travailleurs des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord.

Pour beaucoup d'informateurs, la création de partenariats d'affaires entre des entreprises autochtones et des entreprises non autochtones est nécessaire et sera profitable pour les deux parties. Certains partenariats pourraient même impliquer des entreprises autochtones créées dans la foulée d'autres projets hydroélectriques, comme des entreprises de Mashteuiatsh, Pessamit et Uashat mak Mani-Utenam dont les services ont été retenus pour les projets de la Péribonka, de la Toulnostouc et de la Sainte-Marguerite-3.

### **39.1.3 Utilisation du territoire par les Innus**

#### **39.1.3.1 Modèle contemporain d'utilisation du territoire**

Les Innus d'Ekuanitshit fréquentent un vaste territoire communautaire, dont le bassin de la rivière Romaine (*Unaman-shipu* ou « rivière à l'ocre ») constitue une partie importante. S'y déploie un ensemble d'activités relevant de la culture innue et formant ce qu'on appelle *Innu Aitun*. Les activités qui y sont associées sont réparties selon un cycle saisonnier dont les moments forts sont la chasse et le piégeage des animaux à fourrure en automne et en hiver, la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps, la pêche au saumon et les rassemblements familiaux en été.

#### *Conception innue du territoire*

Le territoire forme pour les Innus une composante essentielle de leur culture. Alors qu'un non-autochtone conçoit aisément qu'un territoire puisse *appartenir* à une personne ou à un groupe, la conception innue du territoire implique plutôt une relation de fiduciaire : les Innus occupent un territoire à partir duquel ils peuvent tirer leur subsistance et sur lequel ils doivent veiller afin de le remettre à la génération suivante dans un même état propice aux activités de subsistance. Les Innus par ailleurs parlent parfois, en français, de leur sentiment d'appartenance *au* territoire : ils se conçoivent ainsi eux-mêmes comme une composante de ce territoire.

### *Gestion communautaire du territoire*

Pour faciliter la gestion du castor, le gouvernement provincial a créé des réserves à castor dont chaque division correspondait grosso modo au territoire fréquenté par les membres d'une communauté autochtone. Chaque réserve a été à son tour divisée en une série de lots de piégeage. Un maître de piégeage – *utshimau* en innu – faisait l'inventaire annuel des huttes de castor situées sur son lot contre rémunération. On a par la suite accordé un quota de prises pour chaque lot jusqu'à ce que ce mode de gestion devienne superflu.

Les innus d'Ekuanitshit fréquentent la division Mingan de la réserve à castor de Saguenay. D'une superficie de 27 781 km<sup>2</sup>, la division Mingan comprend 32 lots de piégeage. À Ekuanitshit, le régime de lots de piégeage existant ne s'est pas transformé en un outil de gestion des activités ni en un outil de contrôle de l'accès au territoire, même si certaines familles s'identifient à un territoire particulier. Les innus sont donc libres de pratiquer *Innu Aitun* sans formalité sur le territoire.

Par ailleurs, les informations relatives à l'état des ressources du territoire sont sans cesse partagées entre les utilisateurs et le conseil de bande d'Ekuanitshit. De plus, le conseil offre chaque année un appui logistique à des familles ou à des groupes de chasse pour leur permettre de fréquenter différents secteurs du territoire<sup>[1]</sup>, mais aussi pour leur donner la possibilité de transmettre leurs connaissances à des jeunes de la relève. Il est ainsi courant que des jeunes qui fréquentent encore l'école participent à des séjours sur le territoire, habituellement au cours des congés scolaires des semaines culturelles, d'une durée de deux semaines en automne, mais parfois aussi pour de plus longues périodes, au cours desquelles on doit assurer le suivi du programme scolaire.

### *Formation des groupes de chasse*

Avec le décès des aînés qui occupaient le rôle d'*utshimau* et qui formaient les groupes de chasse, le nombre d'utilisateurs réguliers du territoire a diminué. Ces aînés entraînaient souvent des membres de leur famille étendue à se joindre aux expéditions. Il faut noter aussi que plusieurs secteurs du territoire ont tour à tour été délaissés pendant quelques années, par respect pour les défunts.

On retrouve donc aujourd'hui dans la communauté un nombre relativement peu élevé de chasseurs d'expérience, peut-être une quinzaine, dont moins de la moitié pratiquent *Innu Aitun* à temps plein. Même lorsqu'ils sont jeunes, ces chasseurs ont toutefois une fonction importante : celle de dynamiser *Innu Aitun* et d'entraîner des

---

[1] Un fonds annuel discrétionnaire du MAINC, provenant du Programme de mise en valeur de l'économie relative au trappage des animaux à fourrure sur les territoires de trappage réservés aux autochtones, aide le conseil à financer ces voyages. Mais l'enveloppe allouée par ce programme n'a pas été augmentée depuis le début du programme il y a plus de 25 ans, et la marge de manœuvre du Conseil de bande pour appuyer la pratique d'*Innu Aitun* s'est encore amenuisée avec l'augmentation prononcée du prix des voyages en avion depuis 2001.

jeunes (et des moins jeunes) vers la vie en forêt pour qu'ils puissent, comme eux, distribuer dans la communauté les produits du territoire. Ainsi, deux des chasseurs qui occupent cette fonction avaient respectivement 49 et 25 ans au moment de l'enquête. Au printemps et en été, au gré des rencontres et des conversations, ces *utshimau* sondent les intentions et évaluent les capacités des membres de manière à former chacun un groupe de chasse qui, en automne, se dirigera vers un secteur éloigné du territoire. Ces groupes aujourd'hui sont formés à la fois de membres de la famille élargie des *utshimau* et d'amis.

Les aînés de la communauté sont cependant toujours des références culturelles. Réunis dans un comité d'experts ou individuellement, ils sont régulièrement consultés tant par le conseil de bande que par les chasseurs plus jeunes qui organisent des voyages de chasse. Ils indiquent à ces derniers les caractéristiques du territoire qui sera exploité, l'emplacement des portages, la répartition des ressources et les histoires marquantes qui y ont été vécues. Ils sont remerciés par le groupe de chasse qui, dans le cas d'un séjour de trois mois, profite du ravitaillement pour leur faire livrer la nourriture qu'ils préfèrent.

#### *Activités d'exploitation des ressources du territoire*

À Ekuanitshit, aujourd'hui, la récolte animale est constituée principalement par le caribou, le castor, les oiseaux migrateurs (bernache du Canada, eider et divers canards), l'orignal, le petit gibier (porc-épic, lièvre et perdrix) ainsi que les poissons (surtout le saumon, la ouananiche et l'omble de fontaine, mais aussi le touladi, le corégone et le brochet). Les végétaux récoltés servent au chauffage (surtout le mélèze et le bouleau), à l'installation des campements (perches d'épinette et rameaux de sapin et d'épinette pour couvrir le sol) de même qu'à l'alimentation (airelle vigne-d'Ida<sup>[1]</sup>, mûre des marais<sup>[2]</sup>, etc.). Enfin, une variété de plantes et de parties animales servent à produire des médicaments dont les usages sont consignés et valorisés par le projet local Pharmacie innue.

Alors que le caribou se trouve dans la partie la plus nordique de la zone d'étude – et encore en plus grand nombre au Labrador – certaines des espèces recherchées proviennent plus particulièrement de la plaine côtière ou de la côte (saumon et omble de fontaine anadrome, bien sûr, mais aussi oiseaux migrateurs et, dans une moindre mesure, porc-épic et petits fruits). Les autres espèces peuvent être récoltées dans l'ensemble du territoire.

---

[1] Communément appelée *graine rouge*.

[2] Communément appelée *chicouté*.

### *Stratégies adaptatives*

La répartition des ressources sur le territoire, la valeur culturelle donnée à chacune d'entre elles, mais aussi les périodes où elles sont appétissantes et les coûts associés à leur récolte, sont les principaux facteurs qui influencent les stratégies des Innus dans leur utilisation contemporaine du territoire. Ainsi, alors que le caribou est l'animal le plus important dans la culture locale, la baisse des populations fréquentant les montagnes du sud et la région côtière au cours des dernières décennies a incité les Innus à faire bon usage de la route 389, qui mène à Fermont (voir la carte 43-1). Cette route permet d'exploiter, dans le cadre d'une chasse communautaire, les troupeaux de la toundra dont l'accroissement spectaculaire est aussi un phénomène récent laissant du même coup les populations locales de caribou forestier, une espèce menacée dont la chasse est interdite, se reconstituer peu à peu<sup>[1]</sup>.

Aussi, alors que les coûts associés à la fréquentation en automne des régions rejointes en avion ont grimpé de manière spectaculaire avec la hausse constante du prix du carburant depuis septembre 2001, le nombre de voyages effectués dans le vaste territoire situé au nord du bassin de la Puyjalon a beaucoup diminué au cours de la même période. Même si les Innus qui veulent pratiquer *Innu Aitun* en automne dans des secteurs difficiles d'accès bénéficient d'un appui du conseil de bande<sup>[2]</sup>, ils doivent tout de même défrayer les autres dépenses (nourriture, pièges et autres fournitures). En conséquence, plusieurs Innus préfèrent maintenant voyager en automne vers des lacs moins éloignés (Manitou, Allard, Puyjalon et Bourassa), et les Innus piègent plus intensivement le castor en hiver, dans cette même vaste région relativement peu accidentée, où il est aisé de se déplacer efficacement en motoneige et où le castor est abondant. Les Innus peuvent ici retourner dans la communauté le soir après avoir vérifié leurs pièges. Après deux ou trois semaines à couvrir un secteur, on change de place. Pour assurer la reproduction du castor, le piègeur évalue le nombre d'animaux présents dans chaque cabane à partir de la quantité de nourriture que ceux-ci ont emmagasinée sous l'eau, et effectue ses prélèvements de manière à en laisser quelques-uns.

---

[1] Depuis sept ou huit ans, on récolte rarement du caribou sur le territoire. On ne recherche plus l'animal activement, mais une récolte opportuniste modérée est encore possible. Le Conseil de bande et les *utshimau* partagent l'information qu'ils acquièrent, le premier auprès de scientifiques, les seconds à partir des observations faites au cours de leurs activités sur le territoire, de manière à avoir la meilleure idée possible de l'état des populations de caribou qui leur sont accessibles.

[2] Pour ce faire, le Conseil de bande utilise les sommes allouées par le MAINC, auxquelles il ajoute au besoin des sommes supplémentaires de manière à pouvoir appuyer toute demande d'utilisateur voulant pratiquer *Innu Aitun* sur le territoire. Jusqu'à récemment, le Conseil réglait l'aller-retour en avion pour un voyage de trois mois et l'aller pour un voyage d'un mois et demi, mais ces critères viennent d'être révisés : les déplacements en avion pour les voyages de six semaines ou plus sont maintenant réglés en entier, ceux de quatre semaines le sont à 50 % et ceux de deux semaines, à 40 %.



### *Étendue d'Innu Aitun*

Malgré une certaine diminution de l'intensité de l'exploitation des ressources du territoire au cours des dernières décennies, l'examen des séjours sur le territoire relevés au cours de l'enquête suggère que les Innus favorisent, d'une part, un déploiement cyclique des activités dans plusieurs secteurs du territoire et, d'autre part, une diversité dans la composition des groupes d'utilisateurs. Ces deux stratégies favorisent à la fois la gestion des ressources du territoire et la transmission des connaissances aux Innus plus jeunes. Il faut toutefois noter, comme des aînés l'ont mentionné, que le confort associé à la vie sédentaire rend plus difficile chez les jeunes l'apprentissage d'*Innu Aitun*.

Dans ce contexte, l'approvisionnement de la communauté en nourriture issue des activités de chasse, de pêche et de cueillette<sup>[1]</sup>, qui repose aujourd'hui sur un assez petit nombre d'Innus, est fragile et mérite que des efforts importants soient consentis pour le préserver ou l'améliorer. Cet approvisionnement a son importance, non seulement parce qu'il réaffirme le lien unissant les Innus au territoire, mais aussi parce qu'il s'agit d'une nourriture de grande qualité. Les problèmes de santé qui touchent la population innue aujourd'hui rendent cet apport encore plus crucial.

### *Aires d'exploitation cartographiées*

Plusieurs types d'activité sont présentés sur les cartes N et O, dans le volume 10. La principale catégorie générale est le campement : un endroit dont l'aménagement, sommaire ou élaboré, temporaire ou de longue durée, permet d'y passer une ou plusieurs nuits. Les campements sont dits actifs s'ils ont été utilisés au cours des dix dernières années ; sinon, ils sont inactifs au fin de la présente étude. Les campements inactifs, qu'ils soient anciens ou non, peuvent bien sûr éventuellement redevenir actifs. Les campements actifs peuvent être avec ou sans installation, que celle-ci prenne la forme d'un chalet ou d'une base de quelques pieds de haut en bois rond sur laquelle on installe la tente. Par ailleurs, les chalets du conseil de bande ont été distingués parce qu'ils font l'objet d'une utilisation plus intensive de la part des membres de la communauté. Il existe enfin la catégorie « autre site », qui comprend soit une halte, où généralement on fait un feu et on mange, on se repose ou, si nécessaire, on se réchauffe, soit un lieu de chasse, qui peut comporter une cache. Le « site d'intérêt particulier » est, quant à lui, habituellement un lieu patrimonial qui témoigne d'une longue occupation ou qui possède une signification particulière pour les Innus, par exemple un lieu ancien de fabrication de pointes de flèches. La carte N comprend en plus les campements liés à l'exploitation du saumon dans la Romaine et la Puyjalon (voir la section 39.1.4.3).

---

[1] Souvent appelée *nourriture de bois*.

Les aires d'exploitation des ressources qui ont été cartographiées sont synthétiques : chaque aire regroupe les utilisations documentées au cours des dix dernières années dans leur extension maximale. Dans l'aire d'exploitation du bassin des rivières Puyjalon, Bat-le-Diable, Allard et au Foin, on considère que le piégeage du castor est pratiqué partout. La composition de la récolte des autres animaux à fourrure varie d'un endroit à l'autre, mais comporte souvent de la loutre et de la martre. La martre est spécifiée lorsque la présence de l'animal dans l'aire d'exploitation est importante. Le petit gibier peut faire l'objet d'une chasse en tout temps et en tout lieu, mais on indique parfois des aires où son exploitation est plus soutenue.

À l'intérieur de chaque aire d'exploitation, plusieurs trajets sont possibles pour rejoindre les ressources convoitées<sup>[1]</sup> : pour le piégeage, on suit habituellement les rives d'un lac ou d'une rivière importante pour atteindre – en canot et à pied en automne, en motoneige et en raquettes en hiver et au printemps – les ruisseaux et les petits lacs attenants. La chasse au petit gibier (lièvre, porc-épic et perdrix) se déploie surtout à proximité du campement de même que le long des portages et des trajets de piégeage. La pêche est habituellement pratiquée de manière plus sporadique, souvent au filet à proximité du campement, mais parfois dans un lieu propice plus éloigné.

### *Toponymie*

À la demande des Innus d'Ekuanitshit, les toponymes innus sont orthographiés de manière à rendre compte de l'usage local. Ils sont en caractères italiques, sauf quand le toponyme est officialisé par la Commission de toponymie du Québec.

### *La rivière Romaine comme patrimoine*

Bien que des transformations économiques et sociales aient marqué la culture innue dès l'instauration du commerce des fourrures au XVII<sup>e</sup> siècle et que des changements plus profonds aient contribué à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à remodeler une partie des représentations innues, les entrevues réalisées auprès des chasseurs innus montrent que la préservation de l'intégrité du territoire demeure chez eux une valeur fondamentale. Chez les Innus des dernières générations, malgré un univers de représentations culturelles plus métissé, le lien au territoire demeure symboliquement très fort, même si, pour plusieurs, ce lien ne repose plus aujourd'hui sur une exploitation des ressources du territoire aussi intense que du temps de leurs aînés.

---

[1] Certains trajets ont été notés lors de l'enquête, mais il n'aurait pas été pertinent de les cartographier parce qu'ils ne représentent qu'une partie des possibilités. Les principaux portages sont en revanche indiqués, même les portages anciens, car tous sont des voies de circulation potentielles. En hiver, un portage reliant deux lacs est souvent le seul trajet qu'il est possible d'emprunter en motoneige ou en raquettes.

### 39.1.3.2 Activités à l'intérieur des terres (*Nutshimit*)

#### *Aire d'exploitation du bassin de la Puyjalon*

Cette aire d'exploitation est la plus fréquentée par les Innus d'Ekuanitshit (voir la carte N). Ce vaste secteur comprend tout le bassin de la rivière Puyjalon (*Kamena-kapeu-hipu*) – dont les sous-bassins des rivières Bat-le-Diable (*Ukuneu-hipis*), Allard (*Uahateikan-hipis*) et au Foin (*Kauhkatakakamat-hipis*) – et tous les ruisseaux qui se jettent en rive droite dans la partie aval de la Romaine (PK 0-52). L'hiver, en motoneige, on peut en atteindre n'importe quelle partie et revenir dans la communauté dans la journée. On y pratique toute la gamme habituelle des activités innues, mais, plus spécialement depuis cinq ou six années, le piégeage du castor, très abondant ici et dont la récolte doit varier entre 100 et 200 animaux par année, si on inclut la région du lac Manitou (*Mantu-nipi*).

On accède à cette aire d'exploitation principalement en motoneige par différentes voies, dont certaines suivent dans un premier temps la rivière Romaine, mais on y accède aussi, l'automne, en avion (lacs Allard [*Uahateikan-nipi*], Puyjalon [*Kamenakapeu-nipi*] et Bourassa [*Kauhkatakakamat*]), avec le train de la mine Tio suivi de canotage et de portages (lacs Allard, Uffin [*Katnukamaht*] et Puyjalon) ainsi qu'en canot à moteur (rivières Romaine et Puyjalon).

Le type d'exploitation le plus commun dans cette aire est le piégeage d'hiver, effectué par de petits groupes d'utilisateurs, le plus souvent deux personnes, qui, avant l'aube, montent en motoneige installer des pièges à castor, pour revenir à Ekuanitshit tard dans la soirée. Le groupe retourne ensuite vérifier les pièges aux trois jours, par des allers-retours plus courts que lors de la pose des pièges. Après quelques semaines le groupe se déplace.

Aussi, pendant plus de 20 ans (et jusqu'au début des années 2000), un groupe de quelques utilisateurs âgés piégeant le castor chaque hiver et parfois l'automne, dans la partie est de la zone intensive (principalement le secteur du lac Bourassa), étendaient leurs activités à la rivière Romaine, des PK 59 à 84 (bassin des Murailles [*Natuakamau*]), et aux plaines situées entre la Romaine et le lac Cormier (*Uatnakantuk<sup>u</sup>-nipi*), situé sur la rive gauche de la Romaine, à la hauteur du PK 60.

Cette aire d'exploitation compte cinq zones, soit les lacs Bourassa, Puyjalon, Allard, Uffin et Bat-le-Diable.

#### *Lac Bourassa (Kauhkatakakamat)*

En parlant du lac Bourassa, un des lacs de tête du bassin de la rivière au Foin, les Innus réfèrent en fait à un assez vaste secteur qui comprend aussi les lacs Kaumutshistikuanu (*Kaumutshistikuanu-nipia*) ainsi que les nombreux petits lacs environnants. Cette zone a été fréquentée régulièrement par les Innus

d'Ekuanitshit au cours des 25 dernières années, principalement pour le piégeage du castor, la chasse au petit gibier et la pêche à l'omble de fontaine, lors d'allers-retours en motoneige l'hiver ou lors de séjours de quelques semaines aux différentes saisons de l'année.

Il y a quelques années, le conseil de bande a fait l'acquisition d'un chalet au campement 8 (voir la photo 39-5) ; il a fait l'objet d'améliorations en août 2006. Appelé « chalet du lac Bourassa », il est en fait situé sur le lac à Flo (un des lacs Kaumutshistikuanu). Maintenant à la disposition de la communauté, il semble être de plus en plus apprécié, en toutes saisons.

Photo 39-5 : Chalet du conseil de bande d'Ekuanitshit près du lac à Flo (campement 8)



On trouve dans la zone du lac Bourassa de nombreuses aires de campement en tente, dont les campements 155, 136 et 138 aux lacs Kaumutshistikuanu et le campement 137 au lac Lisigny (*Kauapatnaniskau-nipi*).

En hiver, de petits groupes d'utilisateurs peuvent piéger les animaux à fourrure dans la zone du lac Bourassa et revenir à Ekuanitshit à la fin de chaque journée de travail, mais on peut aussi décider d'y camper. Par exemple, en mars 2000, un jeune utilisateur s'est rendu en motoneige, après avoir emprunté la rivière Romaine, jusqu'au campement 138 (en rive droite à la hauteur du PK 61) pour piéger dans les alentours pendant deux semaines. Il a notamment traversé la Romaine au PK 67 pour se rendre au lac Cormier. Ce campement avait aussi été utilisé par un autre groupe trois ans plus tôt.

En automne, au cours des dix dernières années, plusieurs groupes d'utilisateurs accompagnés parfois de membres de leur famille élargie sont allés dans la zone du lac Bourassa pour des séjours d'une durée variant de deux à six semaines (campements 8, 155, 137 et 136). À l'automne 2003, par exemple, un groupe de dix personnes a passé six semaines au campement 155. Ces personnes s'y rendent en avion et se déplacent en canot pour, surtout, piéger le castor et pêcher l'omble de fontaine.

En septembre 2004, un groupe d'utilisateurs a séjourné au chalet du conseil de bande pour piéger la martre et pêcher l'omble de fontaine à la ligne et au filet. En 2006, ce même groupe a procédé aux réparations du chalet, combinant alors leur travail à des activités de prélèvement faunique.

### *Lac Puyjalon (Kaminakapeu-nipi)*

Le lac Puyjalon est régulièrement fréquenté par les Innus d'Ekuanitshit, surtout lors des séjours de chasse et de piégeage d'automne, mais aussi en motoneige l'hiver. Certains s'y rendent aussi spécialement pour la pêche (omble de fontaine et ouananiche). On rejoint le lac Puyjalon en avion, en motoneige ou en empruntant le train de la mine Tio puis quelques portages.

Depuis quelques années, plusieurs Innus, qui trouvent trop coûteux en automne de se rendre en avion sur leur territoire habituel pour chasser, piéger et pêcher, se dirigent plutôt vers le lac Puyjalon. Plusieurs campements inactifs ou actifs sont situés sur ses rives et sur les petits lacs traversés par le chemin de portages qui relie le chemin de fer au lac Puyjalon. Ces portages, en terrain assez accidenté, sont cependant encombrés de chablis depuis quelques années, et il est actuellement trop difficile de les emprunter et donc de profiter du train – gratuit pour les Innus – pour atteindre le lac.

S'il est rare que les utilisateurs du lac Puyjalon rejoignent la rivière Romaine, il leur est tout de même possible de le faire à la marche ou en canot-portage par les chemins de portages anciens *Papian Utshetetan* et *Papian Itistan*, qui rejoignent respectivement les PK 71 et 92 de la rivière, ou encore en motoneige.

Lors de leur chasse d'automne, les groupes d'utilisateurs séjournent généralement sur un campement ancien nommé *Kauapauakaht*<sup>[1]</sup> (campement 59) sur la pointe ouest de la passe Kauapauakaht (voir la photo 39-6), où est maintenant établi un chalet en bois rond (voir la photo 39-7). À partir de là, ils pratiquent le piégeage des animaux à fourrure, la chasse au petit gibier et à l'original, la pêche à l'omble de fontaine et à la ouananiche et la cueillette d'airelles vigne-d'Ida. Ils fréquentent surtout les abords de la moitié nord du lac Puyjalon et de la rivière Perugia (*Kauapauakat-shipiss*).

---

[1] *Kauapauakaht* signifie « pointe de sable ».

Photo 39-6 : Passe Kauapauakaht dans la partie nord du lac Puyjalon



Photo 39-7 : Chalet innu sur la pointe ouest de la passe Kauapauakaht (campement 11)



Jusqu'au milieu des années 1990, l'ancien usager principal du campement 11, aujourd'hui décédé, se rendait près de la rivière Romaine par le nord-est du lac Puyjalon alors qu'il piégeait. D'autres campements inactifs utilisés jusque dans les années 1980 ou 1990 par différents groupes familiaux d'Ekuanitshit ont été identifiés au lac Puyjalon et dans ses environs (campements 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 133 et 135), certains possédant un toponyme innu.

En automne 2005, un groupe d'environ trois utilisateurs a séjourné au lac Puyjalon (campement 11) pour y pratiquer le piégeage et la chasse au petit gibier et à l'original. Depuis dix ans, un membre de ce groupe va régulièrement dans ce secteur en automne et au printemps, en avion ou par le train, souvent accompagné d'un autre membre de ce groupe. Leur activité principale est le piégeage sur la rivière et le lac Puyjalon. Ces utilisateurs fréquentent aussi d'autres campements actifs au lac Puyjalon (campement 146) et sur les petits lacs du chemin de portages entre le chemin de fer et le lac (campements 61 et 144).

Il y a plus de dix ans, un groupe d'environ quatre Innus avait l'habitude d'atteindre le lac par le train et les portages pour y pêcher la ouananiche à la ligne pendant une fin de semaine (campement 146).

Les lacs à l'est du lac Puyjalon étaient fréquentés auparavant pour le piégeage du castor en automne et en hiver, et on utilisait les campements 66, 67, 221 et 222, mais cette zone semble aujourd'hui avoir été délaissée par les Innus pour des raisons inconnues.

#### *Lac Allard (Uahateikan-nipi)*

L'utilisation du lac Allard a été moins documentée parce que le plan d'eau n'est pas situé à l'intérieur d'un lot bordant la rivière Romaine et qu'il n'a pas de lien fonctionnel avec les secteurs qui pourraient être aménagés. Il est cependant lié à la rivière Romaine au sud, car certaines pistes de motoneige utilisées pour aller au lac Allard y passent, par exemple au PK 16. De plus, l'utilisateur principal de ce lac, dont le père était l'ancien titulaire du lot, et qui aurait pu donner des informations substantielles sur ses pratiques et ses connaissances du territoire est décédé il y a environ deux ans. On a toutefois documenté certaines utilisations récentes du secteur du lac.

Le lac Allard est régulièrement fréquenté par les Innus d'Ekuanitshit, principalement pour le piégeage d'hiver en motoneige et lors des séjours de chasse et de piégeage d'automne. Outre les chalets de la pourvoirie, deux autres campements en tente ont été identifiés, soit les campements 76 (*Uahateikan-nipiht*) et 219. Lors de la validation, l'équipe a visité le campement 219. Situé au milieu du lac Allard, il comporte trois emplacements bien protégés du vent et orientés vers le sud (voir la photo 39-8 et la photo 39-9).

Photo 39-8 : Emplacement pour tente au campement 219



Photo 39-9 : Autre emplacement pour tente au campement 219





En hiver, les utilisateurs y pratiquent surtout le piégeage du castor, mais aussi la pêche blanche et la chasse au petit gibier. Ils s'y rendent en motoneige par différentes pistes aménagées et utilisées tant par les Innus que par les Minganois et qui passent sur la partie aval de la Romaine entre son embouchure et le PK 16. Certains Innus font des allers-retours dans la journée et reviennent ainsi dormir à leur domicile, alors que d'autres séjournent entre une journée et deux mois au chalet sud de la pourvoirie (campement 272) ou bien en tente.

En automne, des groupes d'utilisateurs séjournent au lac Allard pour y pratiquer du piégeage, de la chasse au petit gibier et de la pêche. Ainsi, en 2003, un large groupe d'environ 20 utilisateurs s'est rendu en avion au nord du lac Allard pour y séjourner trois mois. Ils semblent avoir utilisé le campement 76 de même que le chalet, alors non autochtone, situé un peu à l'ouest et que la pourvoirie gérée par le conseil de bande vient tout juste d'acquérir (campement 273). Dorénavant, ce chalet sera probablement utilisé plus régulièrement par des Innus en dehors de la saison touristique.

Depuis que le conseil de bande d'Ekuanitshit développe la pourvoirie du lac Allard, dont les chalets sont situés l'un au sud-ouest du lac (campement 272) et l'autre, acquis récemment, au nord-ouest (campement 273), plusieurs Innus vont séjourner dans cette région pour y faire du piégeage, de la chasse et de la pêche. Aussi, le conseil engage des membres de la communauté afin de faire l'entretien et d'assurer la surveillance des installations contre le vandalisme. Ces gardiens y séjournent pour des périodes d'un mois et demi à deux mois, et en profitent généralement pour piéger et chasser dans les environs. Ils peuvent utiliser les autres sites mentionnés plus haut si nécessaire.

#### *Lac Uffin (Katnukamaht)*

Le lac Uffin est fréquenté en automne lors de séjours de chasse et de piégeage. Les groupes d'utilisateurs s'y rendent par le chemin de fer de la mine Tio et se font déposer au « mille 17 », d'où ils rejoignent leur campement sur les rives du lac Uffin à la marche ou en canot.

En automne 2006, deux Innus ont piégé le castor au lac Uffin et le long du chemin de fer pendant deux semaines. Ils ont installé un premier campement en tente pendant une semaine au lac Uffin (campement 152) puis un deuxième pendant une autre semaine près de la roulotte des travailleurs de la mine (campement 153).

L'utilisation de cette zone a déjà été plus intensive ; par exemple, il y a plus de dix ans, deux groupes familiaux d'utilisateurs ont séjourné au lac Uffin (campement 132) pendant un mois pour y faire le piégeage du castor<sup>[1]</sup>.

---

[1] Ces usages historiques récents indiquent à quel point le castor est présent dans la vaste région truffée de petits lacs et ruisseaux méandreux qui s'étend entre la partie aval de la Romaine et les montagnes escarpées, moins de 30 km plus au nord.

### *Lac Bat-le-Diable (Ukuneu-nipi)*

Le lac Bat-le-Diable est fréquenté pour le piégeage d'hiver.

Un chasseur-piégeur y installe depuis longtemps son campement (campement 218) pour piéger le castor dans les environs. Le lac n'est pas très éloigné de la communauté. Ce chasseur se rappelle y être allé à pied, enfant, avec son grand-père. C'était il y a 40 ans, et on pouvait alors y trouver du lynx, un animal aujourd'hui peu piégé parce que difficile à trouver.

### ***Aire d'exploitation en aval du réservoir de la Romaine 1***

Le tronçon de la rivière Romaine en aval de la Grande Chute (*Hikaikapu*, PK 52) est utilisé régulièrement et toute l'année par les Innus de la communauté d'Ekuanitshit. Plusieurs campements anciens et actifs sont situés sur ses rives et sur les îles des Officiers (*Kaminikapio-ministuk*) et Mistaministukueuetshuan. C'est une voie navigable en canot à moteur, parcourue en motoneige l'hiver. On y pratique notamment la pêche au saumon à la fin du printemps et en été, mais aussi le piégeage du castor (et des autres animaux à fourrure) en hiver, au printemps et en automne, et la chasse à la bernache du Canada et aux autres gibiers d'eau au printemps.

Ce tronçon de la rivière est aussi une des voies d'accès au vaste secteur au nord du tronçon de la Romaine compris entre les PK 0 et 52.

L'hiver, plus particulièrement en mars, des groupes de un à trois utilisateurs se rendent en motoneige sur la Romaine et piègent le castor, et parfois la martre, sur ses rives et dans les petits lacs et ruisseaux environnants. Certains campent alors pour une nuit ou quelques jours sur les rives de la Romaine. Mais, plus généralement, ils visitent leurs pièges tous les trois jours en faisant des allers-retours à Ekuanitshit.

Pendant plus de 20 ans et jusqu'à il y a 5 ans, un groupe de 3-4 utilisateurs, aujourd'hui aînés, ont fait du piégeage d'hiver sur la Romaine et plus au nord, plus particulièrement dans la zone du lac Bourassa.

Plus tard au printemps, en canot à moteur, des Innus remontent la Romaine et la Puyjalon pour piéger le castor, la loutre et le rat musqué. Certains utilisateurs peuvent alors camper sur la Romaine, par exemple sur l'île des Officiers (campement 127) et sur l'île Mistaministukueuetshuan (campement 131) de même que sur la Puyjalon aux endroits de portage voisinant les chutes ou situés aux embouchures de rivières (campements 128, 130, 206, 207, 209 et 213). Ils peuvent alors combiner le piégeage à la chasse à la bernache du Canada ou à la pêche au

saumon en fonction du moment et, en tout temps, à la chasse au petit gibier. Le piégeage du castor autour de ces rivières peut se pratiquer jusqu'au début de juin de même qu'à la fin de l'été et en automne.

Quelques chasseurs d'Ekuanitshit se rendent sur la rivière Romaine en canot à moteur à partir du pont de la route 138 pour chasser la bernache du Canada au mois de mai. Ils chassent et campent alors sur les rives de la Romaine (campements 198, 201 et 203), sur l'île des Officiers (campement 127) ou sur l'île Mistaministukueuetshuan (campement 131). Ils remontent aussi la Puyjalon et campent aux endroits de portage bordant les chutes (campements 49 et 129). Certains de ces sites sont aussi utilisés pour la pêche au saumon et le piégeage du castor, souvent lors d'un voyage qui combine deux ou trois de ces activités.

Les Innus d'Ekuanitshit utilisent la Romaine comme voie de circulation en motoneige à partir de son embouchure ou de la route 138 jusqu'à la Grande Chute (*Hikaikapu*). Ses utilisateurs connaissent les détours à emprunter en passant dans les portages (PK 16, 30 et 33) et les dangers à contourner, notamment les points où l'eau ne gèle pas en hiver<sup>[1]</sup> (ex. PK 15, 35, 39-40, 44-45, 46, 49).

Trois sites d'anciens campements, que les Innus appellent *matakahp* (« là où les anciens Innus ont passé »), ont été identifiés sur la section de la rivière Romaine en aval de la Grande Chute (campements 225, 226 et 227).

### ***Secteur du réservoir de la Romaine 1***

Le secteur de la Rivière Romaine compris entre les aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2 est relativement peu utilisé, mais on y circule en motoneige (du PK 67 au PK 83) et on y pratique un peu de piégeage du castor. Il peut être traversé en motoneige, par exemple vers le PK 67, pour aller du lac Bourassa au lac Cormier. On peut aussi l'atteindre à la marche à partir des lacs Cormier et Puyjalon.

On circulait auparavant en canot sur ce tronçon de la rivière. Un portage ancien relie d'ailleurs la rivière Romaine au lac Cormier vers le PK 58. La dernière utilisation documentée de ce portage remonte à environ 1980, alors qu'un utilisateur qui s'était rendu au lac Cormier en avion pour un séjour de piégeage (utilisation des campements 9 et 223) est redescendu à Ekuanitshit en canot et portages par la rivière Romaine.

Il y a aussi un ancien portage entre la pointe nord-est du lac Puyjalon et la rivière Romaine au PK 71. Nommé *Papian Utshetetan*, le « portage à Fabien » n'est plus utilisé depuis que les Innus ont cessé d'emprunter les chemins traditionnels pour rejoindre en canot leurs territoires de chasse. On l'utilisait pour rejoindre, par la rivière Romaine (PK 71 à 83), la rivière Romaine Sud-Est (*Pehtshekau-hipu*) et les

---

[1] Ces « trous d'eau qui ne gèlent jamais » sont aussi appelés *pukuaunipi* par notre informateur, alors que la littérature spécialisée mentionne le terme *askui*.

lacs Boucher (*Pehtshekau-nipi*), Manapakuaniskau (*Manapakuaniskau-nipi*) et Métivier (*Kauahkue-pakakamat*). Des utilisateurs ont marché le portage dans les années 1990 pour aller voir la rivière Romaine, à partir du lac Puyjalon.

On y reconnaît deux zones d'exploitation, celle du lac Cormier et celle des lacs à l'Ours et du Vingt-Deuxième Mille.

#### *Lac Cormier (Uatnakantuk<sup>u</sup>-nipi<sup>[1]</sup>)*

Le lac Cormier a été régulièrement fréquenté lors de séjours d'automne. C'est un territoire qu'on associe plus particulièrement à une famille de la communauté, mais d'autres groupes non apparentés le fréquentent aussi. Depuis les années 1980, les groupes s'y rendent en avion au lieu d'emprunter le chemin traditionnel en canot et portages passant par la rivière Romaine. Ils font du piégeage sur les lacs et ruisseaux environnants, de la chasse au petit gibier et de la pêche. Lors d'un séjour au lac Cormier, des utilisateurs peuvent occasionnellement se rendre à la marche à la rivière Romaine (par exemple au PK 62).

Au cours des dix dernières années, au moins quatre groupes différents comportant en moyenne quatre utilisateurs chacun ont installé leur campement principal d'automne au lac Cormier pour des séjours de deux à trois semaines. Différents campements y ont été utilisés (campements 231, 232, 233 et 234), et des campements secondaires ont été installés à l'occasion sur les lacs environnants. En automne 2005, autour de la période des semaines culturelles, c'était un groupe familial multigénérationnel de treize personnes qui s'installait au campement 231 pour y pratiquer toute une gamme d'activités : piégeage (castor et vison), chasse au petit gibier et pêche au filet (omble de fontaine et ouananiche).

Il y a plus de dix ans, des groupes pouvant comporter une quinzaine de personnes installaient régulièrement un campement principal d'automne aux lacs Cormier (campements 9, 10 et 223) et Mannier (campement 82) ainsi qu'au Petit lac Uatnakantuk (*Uatnakantuk-nipis*) (campements 83 et 84) pour des séjours de trois mois. Des non-autochtones ont, depuis, construit des chalets sur certains de ces sites, que les Innus ont par la suite délaissés pour éviter tout conflit sur l'usage des lieux.

#### *Lac à l'Ours (Uapuh-nipi) et lac du Vingt-Deuxième Mille (Nihkapeh)*

Le lac à l'Ours est fréquenté à l'occasion par les Innus d'Ekuanitshit. Vers 2003, un groupe de cinq utilisateurs y a utilisé le campement 241 pendant deux semaines et a piégé le castor dans les environs. Le lac du Vingt-Deuxième Mille a été visité à l'occasion par quelques Innus d'Ekuanitshit pour le piégeage et la pêche, lors de séjours d'automne avec campement à ce lac ou lors de séjours basés au lac Cormier. Deux zones se démarquent, soit le bassin des Murailles et le lac Manapakuaniskau.

---

[1] Le toponyme identifie ensemble les lacs Cormier et Mannier.

### ***Secteur au nord du réservoir de la Romaine 1***

Le tronçon de la rivière Romaine au nord du réservoir de la Romaine 1 projeté était anciennement utilisé en canot pour rejoindre la rivière Romaine Sud-Est et les zones des lacs Boucher (en rive est à la hauteur du PK 100), Manapakuaniskau et Métivier à partir du lac Puyjalon. La rivière a été parcourue récemment en moto-neige, jusqu'au bassin des Murailles, mais non en canot.

#### ***Bassin des Murailles (Natuakamau)***

Le bassin des Murailles est fréquenté occasionnellement pour le piégeage et la chasse à l'orignal. Il y a trois aires de campement sur ses rives. Aux environs de l'hiver 2000, on a utilisé le campement 15 en hiver, à l'embouchure de la rivière Romaine Sud-Est, pour piéger le castor et récolter un orignal.

Un Innu d'Ekuanitshit, il y a près de 30 ans, a descendu la Romaine en entier en canot avec des scientifiques et avait installé un campement au bassin des Murailles (campement 96).

#### ***Lac Manapakuaniskau (Manapakuaniskau-nipi)***

Un Innu dont la famille est associée au territoire du lot 417 a fréquenté avec d'autres utilisateurs la région du lac Manapakuaniskau jusqu'en 1997 environ. Le dernier voyage de son groupe avait duré deux ou trois semaines, et l'un de ses membres s'était alors rendu jusqu'au bassin des Murailles à partir du campement 58. La région a cessé d'être fréquentée après que des Innus de Nutashkuan se sont construit un chalet au lac Wakeham, situé à plus d'une vingtaine de kilomètres au nord-est, dans le même lot.

### ***Secteur du réservoir de la Romaine 2***

Les tronçons de la rivière Romaine et des rivières de l'Abbé-Huard (*Uauiekamau-hipu*) et Bernard (*Katuaniau-hipis*) qui correspondent au réservoir de la Romaine 2 projeté étaient utilisés en canot jusque dans les années 1960-1970. En automne, on montait par la rivière Romaine puis la rivière de l'Abbé-Huard, pour redescendre en automne par la rivière Bernard.

Au cours des dix dernières années, cette partie de la rivière Romaine et de la rivière de l'Abbé-Huard a été peu utilisée. Ceux qui installent un campement d'automne aux lacs Sanson (*Mahk<sup>u</sup>-nipis*) et Nuhetihk (*Nuhetihk<sup>u</sup>-nipi*) peuvent occasionnellement rejoindre par des portages la rivière de l'Abbé-Huard pour y piéger le castor.

Un long portage d'une journée entre la rivière Romaine (autour du PK 119) et le lac Sanson, qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années, est susceptible d'être réutilisé en partie afin de rejoindre le lac Sanson à partir du réservoir de la Romaine 2 projeté.

Deux portages donnant sur le tronçon de la rivière de l'Abbé-Huard qui serait ennoyé par le réservoir de la Romaine 2 ont été utilisés au cours des quinze dernières années lors de séjours d'automne au lac Sanson et au lac Nuhetihk. Le premier descend en fait du lac Buit (*Mahk<sup>u</sup>-nipi*), séparé du lac Sanson par quelques portages aisés, alors que le second part du lac Nuhetihk et offre deux choix pour rejoindre la rivière de l'Abbé-Huard.

#### *Lac Boucher (Pehtshekau-nipi)*

Le lac Boucher situé sur la rive gauche de la Romaine à la hauteur du PK 100 était fréquenté il y a plus de 20 ans, mais ne semble plus l'être aujourd'hui. On peut cependant l'atteindre sans difficulté en montant la rivière Romaine Sud-Est à partir du bassin des Murailles.

#### *Lac Métivier (Kauahkue-pakakamat)*

Depuis quelques années, le conseil de bande possède un chalet au bord du lac Métivier, situé sur la rive gauche de la Romaine à la hauteur du PK 110, qu'il met à la disposition de la communauté (campement 13). Cette zone, peu utilisée au cours des dix dernières années, pourrait être fréquentée de nouveau, notamment pour le piégeage du castor. On a vu, dans le cas du lac à Flo, que l'accès à un chalet communautaire pouvait créer un effet d'entraînement et inciter des utilisateurs à fréquenter les environs. Bien que le lac Métivier soit moins accessible que le lac à Flo, l'acquisition d'un chalet communautaire et le fait que cette zone regorge de castors indiquent que son utilisation sera probablement modérée au cours des prochaines années.

#### *Lac Sanson (Mahk<sup>u</sup>-nipis, « le petit lac de l'ours »)*

Le lac Sanson et les lacs environnants sont utilisés régulièrement par les membres d'une famille de la communauté lors de séjours d'automne. Ils y font du piégeage (castor, martre, loutre et vison), de la chasse au petit gibier et au gibier d'eau (dont les bernaches du Canada) et de la cueillette d'airelles vigne-d'Ida. Les lacs de cette zone n'ont pas de poisson, mais on peut aller pêcher sur le ruisseau Lebrun, qui se jette dans la rivière Romaine au sud du lac Sanson.

Il y a aussi dans le secteur un *uhakatihk<sup>u</sup>*, « là où il y a souvent des caribous ». En 1998, un membre du groupe de cinq utilisateurs qui s'y trouvait pendant trois mois a pu récolter deux bêtes, juste devant l'aire de campement 163. Bien que les zones

du lac Sanson et du lac Bédard plus à l'est soient reconnues pour abriter des caribous, les Innus d'Ekuanitshit y ont rarement chassé l'animal au cours des 20 dernières années.

Un Innu avait l'habitude d'aller chaque automne au lac Sanson pendant trois mois avec son père, jusqu'au décès de ce dernier il y a quelques années. D'autres membres de la famille y retournent toutefois encore en automne. En été 2005, à l'emplacement habituel du campement principal (campement 163), on a utilisé des matériaux abandonnés pour y construire un chalet.

Pendant leur séjour, les utilisateurs pouvaient installer différents campements secondaires en tente dans les aires de prélèvement faunique environnantes : au lac Sanson (campements 167 et 168), au lac Buit (campements 164, 165 et 166) et au lac Forget (campements 169 et 170). Il y a peut-être une quinzaine d'années, on a emprunté, à partir d'un campement secondaire situé au lac Buit, un portage pour aller piéger le castor autour de la rivière de l'Abbé-Huard, près de sa confluence avec la rivière Romaine.

#### *Lac Nuhetihk (Nuhektihk<sup>u</sup>-nipi)*

Le lac Nuhetihk et des lacs environnants a été utilisé surtout par des groupes d'utilisateurs de deux familles lors de séjours d'automne pour y faire du piégeage (castor, martre, loutre, rat musqué), de la chasse au petit gibier et un peu de pêche à l'omble de fontaine. Bien qu'il y ait du caribou dans ce secteur, les Innus d'Ekuanitshit rapportent ne pas en avoir chassé depuis plus de 20 ans.

Vers 2000, en automne, un groupe d'utilisateurs a installé un campement principal d'automne avec base en bois rond au lac Nuhetihk (campement 139). Pendant un mois et demi, ils y ont fait principalement du piégeage (castor et martre). L'un d'eux s'est rendu à la marche, par un chemin de portage, jusqu'à une partie de la rivière de l'Abbé-Huard qui serait ennoyée par le réservoir de la Romaine 2, pour y piéger du castor.

Il y a un peu plus de quinze ans, un groupe d'une dizaine de personnes a installé un campement principal d'automne avec base en bois rond au lac Nuhetihk pendant près de trois mois (campement 183), après avoir passé la première semaine sur un ancien campement (campement 139) où ils avaient aussi aménagé des bases en bois rond. Pendant leur séjour, les utilisateurs avaient alors installé des campements secondaires en tente (*kutukuaniutshuap*) sur les lacs environnants (campements 184 et 185). À partir d'un campement secondaire sur un lac au sud du lac Nuhetihk (campement 184), un utilisateur s'est rendu à la marche près de la rivière de l'Abbé-Huard, dans le secteur qui serait ennoyé par le réservoir de la Romaine 2.

*Lacs de l'Abbé-Huard (Uauiekamas), Saumur (Uauiekamau) et Lesage (Kahetapahkahuau-nipi)*<sup>[1]</sup>

Le lac de l'Abbé-Huard a été fréquenté en automne pour la dernière fois il y a environ dix ans par les membres d'une famille qui fréquentent aussi la rivière de l'Abbé-Huard et le lac Nuhetihk. Ce dernier séjour, qui a duré trois mois, était dédié surtout au piégeage (castor et martre) à partir du campement 140.

Il y a plus de dix ans, les lacs voisins – Saumur au nord-est et Lesage au sud-ouest – ont aussi été visités, le premier pendant deux semaines, le second pendant trois mois.

*Lacs Octave (Pakakuan-nipi), Perugia (Kauahkue-pakakamat), Kleczkowski (Uiatshikamau) et Bernard (Uiatshikamas)*

Jusqu'en 2004, le lac Octave a été fréquenté régulièrement en automne et au printemps par des groupes d'utilisateurs appartenant surtout à une même famille et augmentant en nombre au cours des semaines culturelles. On s'y rendait en automne en avion (canot dans les bagages) pour y faire du piégeage (castor, martre, loutre et rat musqué) et de la chasse au petit gibier. Après un hiver à Ekuanitshit, on retournait en avion piéger et chasser au lac Octave de mars à mai. On revenait par le train et par canot et portages en empruntant le portage *Patshie Uhtatistan*, le « portage à Bastien », entre le nord du lac Puyjalon et le lac Octave, et les portages du lac Puyjalon jusqu'au chemin de fer. Les séjours varient de deux semaines à deux mois, et on utilise des aires de campement en tente (campements 97 et 98). Un site inactif (campement 88) a également été mentionné.

Les activités de prélèvement faunique ne s'étendent pas à la rivière Romaine, même si les aires de piégeage du castor, et de la martre en particulier – entre les lacs du Camp (*Kamehakamat*) et du Deuxième Camp (*Ueut'n'tu-nipi*) –, en sont très rapprochées. Depuis trois ans, le secteur est fréquenté moins régulièrement.

Avant que leur père décède il y a environ dix ans, ces utilisateurs, accompagnés de ce dernier, étendaient leurs activités de piégeage jusqu'aux lacs Perugia, Kleczkowski et Bernard. En plus de leurs campements du lac Octave, ils installaient des campements aux lacs Perugia (campement 99) et Kleczkowski (campement 100). Ils se rendaient alors dans ces secteurs par le train puis en canot et portages par les chemins précédemment cités jusqu'au lac Octave. De là, les lacs Octave, du Camp, du Deuxième Camp, Perugia, Kleczkowski et Bernard étaient rejoints par le biais d'autres chemins de canot et portages.

Un *uhakatihk*<sup>u</sup> – « là où il y a souvent des caribous » – a été identifié dans le secteur à l'est du lac Perugia.

---

[1] Lacs situés à l'extérieur de la zone d'étude.



### *Lac Charles (Mistaukuiau-nipi)*

Le lac Charles est fréquenté régulièrement lors de séjours d'automne par deux utilisateurs apparentés, accompagnés de différents invités. Ils y sont allés notamment en 2006 et en 2003 pour le piégeage (castor et martre) et la chasse au petit gibier. Il n'y a pas de poisson dans ce lac. Il y a cependant des caribous, mais on ne rapporte pas de chasse effective.

Trois Innus ont occupé le campement 141 pendant six semaines en 2003 et quatre Innus durant trois mois en 2006.

### *Secteur du réservoir de la Romaine 3*

Aucune utilisation récente du tronçon de la rivière Romaine nommé *Kanatuahkuiau* (PK 158 à 183<sup>[1]</sup>) n'est répertoriée. De 1950 à 1980, cependant, on a utilisé ce secteur occasionnellement pour de l'exploitation faunique et comme chemin de retour vers la communauté en raquettes et en traîneau. Il comprend deux zones d'utilisation.

### *Lacs Ledieu et Utshahkustukuaneu (Utshahkustukuaneu-nipia), Desaulniers (Matshinniu-pahtshikan) et Lacombe (Kauipuhkakamat)*

Les lacs Ledieu, Desaulniers et Lacombe, situés à près de 15 km à l'est du réservoir de la Romaine 3 projeté, sont fréquentés lors de séjours de trois mois en automne pour le piégeage, la chasse et la pêche d'automne.

En automne 2006, un groupe de quatre utilisateurs, dont deux adolescents, s'y est rendu en avion pour installer un campement principal de trois mois au lac Ledieu (campement 181). Dans le secteur des lacs Ledieu, Desaulniers et Utshahkustukuaneu, ils ont piégé le castor (surtout autour du lac Desaulniers), ainsi que la martre (peu abondante), le rat musqué, la loutre, le renard, chassé le petit gibier et pêché l'omble de fontaine au filet.

Il y a 20 ans, les deux chasseurs les plus expérimentés de ce groupe étaient déjà allés aux lacs Ledieu et Desaulniers (campement 94) avec un aîné et avaient alors exploité un plus vaste secteur englobant les lacs Lacombe et Ahtshihk (*Ahtshihk-nipi*), et chassé des caribous à l'est du lac Desaulniers. Quelques années plus tard, lors d'un séjour d'automne, un groupe de quatre utilisateurs, dont deux adolescents, a installé un campement principal au lac Lacombe.

---

[1] Le toponyme correspond à un « bout de rivière coupée par des rapides de chaque côté ».

### *Lac Ihuehkahiu (Ihuehkahiu-nipi)*

En automne 2005, un groupe de six utilisateurs (une femme expérimentée accompagnant cinq adolescents) a installé un campement principal d'automne au lac Ihuehkahiu pendant trois mois (campement 243). Ils ont fait du piégeage (castor et martre), de la chasse au petit gibier et de la cueillette du bleuets. Ils ont aussi campé au sud du lac (campement 253).

### *Secteur du réservoir de la Romaine 4*

Le grand tronçon de la rivière Romaine qui va de l'embouchure de la rivière Jérôme (*Hetshitakau-hipis*) (aux environs du PK 215 de la Romaine) au lac Brûlé (*Upuapuhkau*) est d'abord une voie navigable pratiquement sans portages qui, jusqu'aux années 1950-1960, était empruntée chaque année par plusieurs groupes de chasse lors des montées d'automne vers la taïga et des descentes printanières. Un aîné de la communauté maintenant décédé a par la suite continué d'emprunter cette voie en canot pour se rendre au Labrador.

D'Ekuanitshit, on rejoignait en canot la rivière Saint-Jean (*Patamiu-hipu*) et, après avoir remonté son cours, franchi ses nombreux portages et descendu la Petite rivière Romaine (*Makatsheu-hipis*), on entrait sur la Romaine dans un secteur appelé *Nahkuaikan*, ou « lieu de rencontre en passant », où on retrouve encore aujourd'hui les traces de plusieurs campements. Des Innus, toutefois, associent ce toponyme, par extension, à l'ensemble de la voie navigable qu'ils empruntaient pour se disperser de chaque côté de la rivière vers des lacs assez faciles à rejoindre, dans un paysage relativement peu accidenté et au boisé souvent clairsemé, et s'y retrouver au printemps avant de redescendre collectivement vers la côte.

De nos jours comme dans le passé, cette partie du territoire revêt une grande valeur pour les Innus de la communauté. On y dénombre d'ailleurs sept zones d'utilisation.

### *Nahkuaikan*

En plus d'une voie de circulation incomparable, le tronçon *Nahkuaikan* (du PK 213 au lac Brûlé) était important pour la chasse d'automne, d'hiver et de printemps. Aujourd'hui encore, on le fréquente lors de séjours d'automne pour le piégeage, la pêche (touladi et ouananiche) et la chasse au petit gibier. On y récolte un orignal à l'occasion. Les rives de la rivière recèlent beaucoup de campements anciens et actifs, dont plusieurs ont une valeur patrimoniale.

Le principal site est un lieu de rencontre et de campement ancien, encore utilisé aujourd'hui comme campement principal d'automne. Il est situé sur la rivière Romaine au PK 223 : *Kanehkuemiskaht* (campement 1). L'exploitation des ressources dans l'ensemble du réservoir de la Romaine 4 projeté peut être effectuée

à partir de ce campement, mais aussi à partir d'autres campements principaux d'automne sur des lacs avoisinant la rivière, soit les lacs Rougemont (*Uihak<sup>u</sup>-nipi*), *Utukuanhek*, Norman (*Pepetukuatatshiskau-nipi*) et Touladis (*Katahtauatshukunant*). Les groupes d'utilisateurs parcourent en canot les rives de la rivière Romaine et des ruisseaux environnants principalement pour le piégeage (castor, loutre, rat musqué et martre), la chasse au petit gibier, et la pêche au touladi et à la ouananiche.

Depuis que les Innus prennent l'avion pour se rendre à leurs territoires de chasse d'automne, la rivière est moins utilisée pour les grands voyages en canot, mais des voyages s'organisent tout de même afin de refaire la route ancestrale.

En 1978, un archéologue accompagné de trois groupes d'utilisateurs d'Ekuanitshit a descendu le tronçon *Nahkuaikan* de la rivière Romaine et une partie de la voie de la rivière Saint-Jean à partir des lacs Brûlé, Thévet (*Kukames-nipi*) et Belisle (*Kakuministuk-nipi*) dans le cadre du Projet de territoire de chasse des Montagnais de Mingan. En 1979, un Innu d'Ekuanitshit a guidé un groupe de quatre scientifiques afin de descendre la rivière Romaine au complet en canot pendant deux semaines. Il avait suivi les indications orales données par un aîné qui connaissait très bien la rivière. En automne 2001, dans le cadre du projet Lalo, un groupe de douze Innus a descendu la rivière Romaine en canot, du lac Brûlé jusqu'à *Kanehkuemiskaht*, le gel précoce empêchant le groupe de poursuivre le trajet<sup>[1]</sup>.

Pendant deux mois et demi, du 9 septembre à la fin de novembre 2001, ce groupe de douze Innus d'Ekuanitshit a descendu à six canots le tronçon *Nahkuaikan* de la Romaine. L'objectif du voyage était la transmission des connaissances sur cette partie du territoire. Le groupe était composé de neuf hommes et de trois femmes, dont trois aînés, une demi-douzaine de chasseurs expérimentés et quelques jeunes adultes. Au cours de ce voyage, ils ont installé une dizaine de campements pour une durée variant de un à sept jours, repéré les lieux ancestraux, piégé le castor le long de la rivière Romaine, chassé le petit gibier, l'ours et l'orignal, pêché le touladi et la ouananiche, et cueilli des airelles vigne-d'Ida.

Le déroulement de ce voyage le long d'un tronçon de la rivière qui sera ennoyé dans le projet du complexe de la Romaine mérite d'être relaté. Après leur premier campement à *Uepahkuiau*, au lac Brûlé, où des chasseurs ont tué deux orignaux et séché sa viande, le groupe a campé environ trois jours à *Kauapapusteht*, au pied du lac Brûlé, puis une nuit au lac Lozeau (*Upuapuhkas*), où on a pris du touladi, de la ouananiche et un castor. Empruntant un portage au pied du lac Lozeau, le groupe a ensuite rejoint la rivière Romaine pour camper deux nuits à *Kukumnau Patauan*, « là où les vieilles dames mettent un filet » (PK 299, campement 26), un campement ancien reconnu pour la pêche au filet. Il a ensuite campé sur le site d'anciens campements (campement 51) aux PK 295-296 de la rivière Romaine, plus précisé-

---

[1] Des Innus veulent réaliser la phase 2 de ce projet en parcourant la voie de la rivière Saint-Jean du lac Barthe à l'embouchure de la Saint-Jean et ainsi réhabiliter plus de 30 portages.

ment à *Hatshiht*, « à l'embouchure d'une rivière » (campement 53). Le groupe a fait une halte (campement 34) près de l'embouchure de la rivière aux Sauterelles (PK 282) à proximité du lieu de sépulture *Nukuahkan Ehtet*, « là où il y a une tombe », appelé aussi *Kukumnau Kapmehan*, « la grand-mère est couchée », et situé juste un peu à l'est du campement 34. La croix (en bas au centre sur la photo 39-10) surplombe la Romaine.

Photo 39-10 : Lieu de sépulture au PK 282 de la Romaine



Il s'est installé plus tard environ une semaine sur la rive droite de la rivière Romaine au PK 272 (campement 27), en face du lieu de sépulture *Auassat Kapmeheniht* « Là où les enfants sont couchés ». À partir de ce campement, on a piégé le castor autour de la rivière Romaine entre les PK 263 à 275, chassé l'ours (campement 37), cueilli des airelles vigne-d'Ida (campement 38), repéré sur la rivière Romaine des lieux de sépulture (PK 272 et 282) et posé des croix pour les sépultures, dont les ossements cependant ne sont pas situés exactement au même endroit.

Deux membres du groupe ont aussi remonté la rivière aux Sauterelles (*Kukamessiu-hipu*) en canot afin d'aller voir un ancien lieu de taille de pointes de flèches (campement 31)<sup>[1]</sup>. Le groupe a ensuite campé environ trois jours sur la rive gauche de la rivière Romaine vers le PK 263, à *Kanihuahtehti*, « portage des deux chutes », (campements 28 et 54), un ancien campement.

[1] Situé à l'extérieur de la zone d'étude.

Le groupe a ensuite poursuivi sa descente jusqu'à l'île du PK 256 (campement 55) en empruntant les portages des deux chutes<sup>[1]</sup>, pour ensuite camper trois ou quatre jours à *Kanetnaht*, sur un ancien campement en rive droite (campement 29 vers le PK 243) ; on a piégé le castor dans les environs<sup>[2]</sup>. Enfin, le groupe a rejoint un autre groupe d'utilisateurs à leur campement principal d'automne, installé à *Kanehkuemiskaht* (campement 1), et s'y sont installés pendant une semaine pour piéger le castor dans le secteur de l'embouchure de la Petite rivière Romaine, chasser le petit gibier et se promener en canot entre les PK 220 à 227, avant de reprendre l'avion pour la communauté.

Au cours de ce voyage, plusieurs haltes (campements 2, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44) ont été identifiées et parfois utilisées pour chasser et piéger.

#### *PK 223 de la rivière Romaine : Kanehkuemiskaht*

Les Innus campaient souvent à *Kanehkuemiskaht* au PK 223 (voir la photo 39-11) lors de la montée en automne, de la chasse d'automne et d'hiver et de la descente au printemps. Aujourd'hui, on utilise surtout le campement 1 qui s'y trouve (voir la photo 39-12) pour les activités d'automne, et on s'y rend en avion.

Photo 39-11 : Pointe Kanehkuemiskaht



- 
- [1] On a aussi identifié un portage de printemps entre les PK 256-262 de la rivière Romaine, en rive gauche.
- [2] Lors de cet arrêt, on a aussi identifié l'île *Kainepekutest*, « île comme un chapeau penché », au PK 249 de la Romaine ainsi que l'entrée de *Petahu Umatshuatan*, « le portage des Piétacho », au PK 242-243, qui relie la rivière Romaine aux bassins des rivières Garneau (dont la Garneau Ouest et les lacs Pihu et Kak) et Aguanish (dont les lacs Teuaikan et Katnuapekahn Ministuk).

Photo 39-12 : Quelques installations du campement 1



Au cours des dix dernières années, des groupes d'utilisateurs, parfois accompagnés de leur famille, y ont installé leur campement principal d'automne pendant environ un mois et demi pour piéger le castor et la martre le long de la rivière et des ruisseaux qui s'y jettent, mais aussi dans des secteurs plus éloignés de la rivière. Le lièvre est colleté dans les environs du campement et on place un filet pour le touladi devant le campement, plus précisément à l'embouchure du ruisseau Kanehkuemiskau (*Kanehkuemiskau-hipis*), située juste en haut de la pointe sur la photo 39-11.

En automne 2001, un groupe de neuf Innus y a installé son campement principal d'automne pendant cinq semaines pour y pratiquer le piégeage du castor et de la martre, la pêche au touladi et la chasse au petit gibier. Cinq des membres du groupe, des femmes et des enfants, ne sont restés que pendant la durée des deux semaines culturelles. Le groupe de douze personnes qui descendaient la rivière Romaine en canot dans le cadre du projet Lalo s'est joint à eux pendant une semaine.

Autour de 1997, un autre groupe familial de neuf utilisateurs y a installé un campement principal pendant un mois et demi en automne. Ils ont piégé en canot sur la rivière Romaine entre les PK 218 et 252, chassé le petit gibier et pêché le touladi. Au cours du séjour, des piégeurs du groupe ont installé un autre campement en face de l'embouchure de la rivière Touladis (*Utukueinhek-hipu*) (campement 176), un lieu ancien et à valeur patrimoniale, pour y pratiquer, souvent pendant deux jours, les mêmes activités. On a aussi installé un campement sur le bord d'un lac à l'ouest de *Kanehkuemiskaht* (campement 179) – rejoint en canot et portage par le ruisseau *Kanehkuemiskau* – pour piéger dans les environs et partir en canot et à la marche récupérer un canot laissé au lac Coupeaux (*Tshinuheu-nipi*) (campement 180) trois années auparavant.

Le site de *Kanehkuemiskaht* a servi de lieu de rassemblement pendant l'expédition du Projet de territoire de chasse des Montagnais de Mingan en 1978. Les trois équipes ont séjourné à *Kanehkuemiskaht* du 4 au 9 septembre 1978, où le père Delaunay, le chef Pierre Benjamin, d'autres Innus d'Ekuanitshit et l'anthropologue Serge Bouchard sont venus en avion leur rendre visite pendant ces quelques jours (Bouchard, 1980).

#### *Lac Rougemont (Uihak<sup>u</sup>-nipi<sup>[1]</sup>)*

Le lac Rougemont et plusieurs lacs environnants comme le Garnier sont fréquentés régulièrement par des Innus de la communauté. Le lac Rougemont possède aussi un lien fonctionnel avec la rivière Romaine. Au cours des dix dernières années, des groupes d'utilisateurs, dont le campement principal d'automne est au Rougemont, ont fréquenté la Romaine. Ils s'y rendent en empruntant les portages indiqués sur la carte entre le lac et le PK 239, et installent un *patshuantshuap* (campement secondaire en tente) à l'embouchure du ruisseau qui s'y trouve (campement 150) pendant environ une semaine. Ils piègent le castor, la loutre et la martre autour de la rivière entre les PK 226 et 250, pêchent le touladi au filet en quelques endroits précis de la rivière et chassent le petit gibier à proximité du campement.

En automne 2004, un groupe de cinq utilisateurs a installé un campement principal d'automne (campement 171) au lac Rougemont pendant trois mois. Ce lieu ancien comporte aujourd'hui une base en bois rond sur laquelle on préfère installer une toile de polythène. À partir de ce campement, le groupe a pratiqué le piégeage du castor et de la martre principalement autour des lacs Garnier et Rougemont. Il s'est aussi rendu à la rivière Romaine (campement 150) pendant une semaine pour récolter de la loutre et du lièvre, et pêcher le touladi au filet et à la ligne. Cette pêche a été pratiquée entre les PK 233-234, à partir d'un campement actif situé en face de l'embouchure de la rivière Touladis (campement 176). D'autres campements secondaires en tente ont été installés par ce groupe dans les environs du lac Rougemont (campement 172) et au lac Garnier (campement 174).

---

[1] Le toponyme identifie ensemble les lacs Rougemont et Garnier.

En automne 2002, un groupe de quatre utilisateurs a installé son campement principal d'automne au lac Rougemont (campement 149) pendant trois mois. Ils ont installé un campement secondaire (campement 150) pendant une semaine sur la Romaine, à partir duquel ils ont piégé le castor et la martre entre les PK 231 et 245, et pêché au filet devant leur campement. D'autres groupes d'utilisateurs sont aussi allés camper, chasser et piéger au lac Rougemont lors des automnes de 2000 et de 1996.

#### *Lac Utukuanhek*

Ceux qui installent leur campement principal d'automne au lac *Utukuanhek*, sur la rivière Touladis, peuvent eux aussi fréquenter les abords de la rivière Romaine et y faire du piégeage lors des séjours d'automne.

Vers la fin des années 1990, un groupe d'utilisateurs a installé un campement principal au lac *Utukuanhek*<sup>[1]</sup> (campement 20) pendant trois mois en automne. À partir de leur campement, ils ont réalisé leurs activités de piégeage (castor, martre et renard) et de repérage du caribou le long de la Touladis et jusqu'à proximité de la rive droite de la Romaine, du PK 248 au PK 260, et jusqu'à la rivière elle-même vers les PK 247 et 248, où ils ont fait une halte (campements 24 et 46). Ils ont aussi piégé la martre autour du lac *Utukuanhek* et au nord du lac Katahttauatshukunant (*Uhkatsheuatapui*). L'informateur, qui, d'une année à l'autre, alterne entre le lac Thévet, le lac aux Sauterelles (*Katnukamaht*) et le lac *Utukuanhek* (d'où il rejoint la rivière Romaine), pense retourner dans cette zone en automne 2007.

On trouve dans cette zone, sur le bord d'une colline proche de la rivière Touladis entre la rivière Romaine et le lac *Utukuanhek*, un important endroit de rassemblement très ancien. L'informateur a appris l'existence de cet emplacement par son père, qui lui a cependant demandé de ne pas divulguer son emplacement exact. Il s'agit d'un cercle de dix places en pierre pour s'asseoir et probablement partager un festin rituel. L'informateur mentionne qu'on y trouve aussi des pointes de flèche.

#### *Lac Katahttauatshukunant (Uhkatsheuatapui)*

Il existe un point de passage du caribou qui traverse la rivière Romaine au PK 256 pour se rendre au lac Thévet par le lac Katahttauatshukunant. Un lieu de chasse au caribou est situé au nord de ce dernier lac (campement 23), mais n'a pas été utilisé depuis plusieurs années, car les Innus d'Ekuanitshit s'abstiennent le plus possible de chasser le caribou sur leur territoire, permettant ainsi à cette population de se rétablir.

---

[1] Situé à l'extérieur de la zone d'étude.



### *Lac Norman (Pepetukuatatshiskau-nipi)*

Le lac Norman, qui est en bonne partie situé à l'extérieur de la zone d'étude, possède un lien fonctionnel avec la rivière Romaine lors des séjours d'automne. Ceux qui s'y installent en automne (campement 240) peuvent rejoindre la Romaine par le ruisseau Pepetukuatatshiskau (*Pepetukuatatshiskau-hipis*) (qui débute dans la partie nord-ouest du lac) et installer un campement secondaire au lieu nommé *Hatshiht*, « à l'embouchure d'une rivière » (campement 53), sur la rive droite de la Romaine vers les PK 295 et 296. En automne 2001, le groupe de douze Innus du projet Lalo y a campé pendant trois ou quatre jours et d'autres groupes, qui ont fait des séjours d'automne au lac Norman jusqu'au début des années 2000, ont pu eux aussi aller sur la rivière Romaine. Deux utilisateurs ont l'intention d'installer un campement principal d'automne au lac Norman en automne 2007 et un campement secondaire à *Hatshiht*. Comme la zone n'a pas été exploitée depuis cinq ans, à la suite du décès d'un aîné qui le fréquentait régulièrement, on pense que les ressources fauniques y seront abondantes.

La rivière Romaine de même que les ruisseaux et les lacs situés autour de *Hatshiht* sont reconnus pour la pêche (corégone, ouananiche, brochet, meunier, touladis, omble de fontaine et loche) et la montagne avoisinante, pour la cueillette des airelles vigne-d'Ida. L'ancien campement principal était situé un peu plus bas sur le lac (campement 239).

### *Lac Barthe (Makatshes)*

Le lac Barthe est situé sur le parcours de la rivière Saint-Jean, et les Innus qui montaient en canot vers *Nahkuaikan* passaient par là et pouvaient y camper avant de rejoindre la Romaine. Le portage entre la Petite rivière Romaine et le lac Barthe est nommé *Makatshes pakatan*, « portage du lac *au meunier rouge* ». Ils y repassaient aussi à leur retour printanier mais pouvaient aussi préférer la rivière Jérôme voisine qui, elle aussi, rejoint *Nahkuaikan*.

La zone est fréquentée lors de séjours d'automne pour le piégeage et la chasse au petit gibier. En automne 2006, un groupe de cinq utilisateurs a séjourné trois mois au lac Barthe pour y faire du piégeage (castor, martre, loutre, rat musqué) et de la chasse au petit gibier. Leur pêche dans le lac n'a pas été fructueuse. Ils ont installé un premier campement principal en tente (campement 244), puis ont établi un nouveau campement avec une base en bois rond au campement 246. On trouve aussi sur le lac un campement utilisé il y a plus de dix ans par d'autres groupes (campement 245).

### *Lac Coupeaux (Tshinuheu-nipi)*

Le lac Coupeaux, qui est situé à l'extérieur de la zone d'étude mais dont l'utilisation est en lien avec la rivière Romaine, est parfois fréquenté lors de séjours d'automne. Il y a un peu plus de dix ans, un groupe de cinq utilisateurs s'est installé trois mois au campement 180. Ils ont piégé, chassé et pêché le brochet (*Tshinuheu-nipi* signifie « lac brochet »). Ils se sont rendus jusqu'à la rivière Saint-Jean, au sud-ouest, et jusqu'au campement 179, à l'est. Lors d'un séjour ultérieur à *Kanehkuemiskaht* sur la rivière Romaine, le groupe a installé un campement secondaire en tente sur ce même emplacement et a emprunté un ancien portage afin de rejoindre le lac Coupeaux pour en ramener le canot qu'ils y avaient laissé quelques années auparavant.

### *Lacs Thévet (Kukames-nipi) et aux Sauterelles (Katnukamaht)*

Les lacs Thévet et aux Sauterelles sont régulièrement utilisés par différentes familles d'Innus pour des séjours d'automne pouvant atteindre trois mois. On y pratique toute la gamme des activités habituelles. Le secteur recèle aussi de nombreux caribous : un *uhakatihk<sup>u</sup>* (« lieu de rassemblement des caribous ») se trouve aux abords du lac Thévet, à l'est, où les caribous en provenance du nord et de l'est et traversant la Romaine au PK 256 font une halte d'environ trois semaines avant de poursuivre leur route vers le sud (secteur du lac Verrier, hors carte). Mais aujourd'hui, les utilisateurs le chassent rarement, demeurant cependant attentifs au comportement de l'animal.

En automne 2003, un groupe de six utilisateurs a séjourné deux mois au lac Thévet pour y faire principalement du piégeage. Un aîné de cette famille, décédé dans les dernières années, a bâti un chalet en bois rond au lac Thévet (campement 112) et y passait la plupart de ses automnes. Il y a plusieurs autres aires de campement en tente ou avec base en bois rond au lac Thévet (campements 110, 111 et d'autres, hors carte) et sur les lacs environnants (campements 107, 109, 115 et 118). À noter que ces sites sont situés à l'extérieur de la zone d'étude.

En automne 2004 et 2005, un groupe de quelques utilisateurs a séjourné les deux semaines culturelles au lac aux Sauterelles (campement 19). Ils ont parcouru en canot la rivière aux Sauterelles pour repérer et chasser le caribou, relativement abondant dans cette zone et plus au nord.

### *Lacs Teuaikan (Teuaikan-nipi), Garneau (Kahakamut), Katnuapekahk Ministuk (Katnuapekahk-ministuk)<sup>[1]</sup> et autres*

Le lac Teuaikan a été régulièrement utilisé en automne jusqu'au décès, en 2004, de l'aîné de la principale famille qui le fréquentait. Par respect pour le défunt, la famille s'abstient de parcourir le territoire auquel on l'identifiait pour une période

---

[1] Lacs situés à l'extérieur de la zone d'étude.

d'environ quatre ou cinq ans. Le lac Teuaikan est situé dans le bassin de la rivière Aguanish, mais il est lié à la rivière Romaine par un chemin de canot et portages passant par les lacs Kak (*Kak-nipi*), les rivières Garneau et Garneau Ouest (lacs *Uihuau Tshakunau-nipi*) et rejoignant la rivière Romaine par le portage *Petahu Umatshuatan* « le portage des Piétacho » au PK 242-243.

Le lac Katnuapekahk Ministuk, aussi dans le bassin de la rivière Aguanish, est situé au sud du lac Teuaikan ; il pouvait être fréquenté en automne (campement 91, par exemple) dans les années 1980, mais le secteur ne semble pas avoir été fréquenté depuis dix ans. Le bassin de la rivière Garneau, auparavant très utilisé – les campements 92 et 93 y ont été identifiés – connaît le même sort.

### 39.1.3.3 Activités sur la bande côtière (*Uinipekut*)

Les Innus d'Ekuanitshit fréquentent assidûment la bande côtière. D'une part, les familles de la communauté fréquentent, souvent en toutes saisons, seize chalets, situés sur le bord de la mer, à l'est de l'estuaire de la Mingan. La plus grande concentration de chalets (11) se trouve à environ 5 km à l'est du pont de la rivière Mingan (*Ekuantshiu-hipu*).

La plupart des chalets ne sont qu'à quelques dizaines de mètres de la route 138. Au cours de l'hiver, plusieurs poursuivent la fréquentation de leur chalet et s'y rendent en motoneige ou en automobile si le passage est déblayé.

Les chalets sont des lieux de détente, de rassemblement familial et de transmission des connaissances. Ils sont aussi un point de chute pour les chasseurs d'oiseaux migrateurs au printemps. À ce titre, ils peuvent être assimilés à des aires de campement. Des activités de récolte de petits fruits, de plantes médicinales et de chasse au petit gibier ont souvent lieu à proximité des chalets ou dans les plaines. Il existe un lieu populaire de récolte d'airelles vigne-d'Ida près des chalets, mais tous les petits fruits sont abondants dans les plaines. Les plantes médicinales peuvent aussi être ramassées en de nombreux endroits, tant sur la côte qu'ailleurs sur le territoire.

#### ***Chasse aux oiseaux migrants***

La côte est fréquentée à la fin du printemps et en été pour la chasse aux oiseaux migrants. Celle-ci débute en avril et culmine au cours du mois de mai, pour se poursuivre moins intensément par la suite. Les aires d'exploitation sont réparties entre la rivière de la Corneille (*Ahu-hipu*) à l'est et la Grande anse du Dock (*Atshuk Pakatan-hipis*, près de la rivière Jupitagon) à l'ouest ; la cartographie de ce côté (voir la carte N) s'arrête cependant au lac Patterson *Upuatn*, dernière aire importante vers l'ouest.

Les espèces recherchées sont la bernache du Canada à partir surtout de la fin d'avril et l'eider (ou *moyac*) à partir surtout de la mi-avril<sup>[1]</sup>. D'autres espèces font l'objet d'une récolte opportuniste mais parfois importante : canard noir, becs-scie, macreuses, garrots, etc. Ces canards sont aussi chassés en automne alors qu'ils sont plus gras. Mis à part l'eider, dont la femelle est recherchée, les Innus de la région ne semblent pas avoir de préférence pour une espèce de canard en particulier, mais ils dédaignent généralement les plongeurs huard. Il faut noter qu'il est souvent possible de pratiquer une chasse opportuniste à l'eider et aux autres canards dans les aires d'exploitation associées à la bernache du Canada telles qu'elles sont illustrées sur les cartes, mais les plaines de la Romaine (*Mahtshek<sup>u</sup>*) et le lac Patterson sont dédiées presque exclusivement à la bernache du Canada.

En juin, des œufs d'eider et de sterne sont récoltés par des Innus, et deux aires de prélèvement reconnues ont été cartographiées : la rive sud de l'île du Havre de Mingan (*Ekuantshiu-ministuk*), située juste en face de la communauté, et la caye à Cochons (*Kukuh-ministuk*), qui se trouve 5 km plus à l'est.

Peu après l'éclosion des œufs, certains vont prélever des oisillons d'eider<sup>[2]</sup>. En août, les oisillons de la bernache du Canada – et ceux de l'eider encore – en intéressent quelques-uns, pour qui le lieu de récolte le plus important est l'île à Bouleaux de Terre (*Ketshekauahkuiau*), située à 5 km au large de l'île du Havre et à laquelle on ne peut accéder que les journées sans vent. La rivière Romaine aurait été abandonnée comme lieu de récolte aux oisillons depuis au moins une dizaine d'années.

### *Répartition des aires d'exploitation*

La chasse aux oiseaux migrateurs peut avoir lieu à partir de la rive – ou un peu à l'intérieur des terres dans le cas des plaines et du lac Patterson –, mais aussi sur l'eau, à partir d'une embarcation. Lorsque les conditions de navigation sont favorables et qu'on dispose d'une embarcation convenable, c'est en fait toute la côte qui peut être parcourue. Mais, dans cette vaste région de près de 100 km de longueur,

---

[1] Mák (2004) amène plusieurs précisions sur le calendrier de la chasse aux oiseaux migrateurs : l'eider arrive en premier dès le mois de mars, mais les conditions habituelles de glace font que cette chasse débute habituellement au début d'avril. « Vers la mi-avril, les premières outardes bernaches du Canada arrivent dans la région et cette espèce concentre à son tour l'attention des chasseurs. Les outardes y demeurent pour une période de trois à quatre semaines, soit jusque vers le milieu du mois de mai. Lorsque la majorité des outardes ont quitté la région, car un certain nombre va y demeurer pour la période de reproduction, les chasseurs reprennent pour une courte période la chasse à l'eider, jusqu'au début de la période de reproduction de cette espèce, qu'ils combinent cette fois, de façon aléatoire, avec les différentes autres espèces au gré de leur arrivée dans la région. Alors qu'ils suspendent la chasse à l'eider pour une courte période, ce sont les autres espèces qui seront exploitées. » (Mak, 2004, p. 17).

[2] « Vers la mi-juin, alors que les jeunes eiders ont acquis une certaine taille, les chasseurs vont rechercher les crèches en patrouillant en mer pour prélever les jeunes qui sont les plus gros. Cette activité dure approximativement deux semaines et clôt, d'une certaine façon, la chasse printanière aux oiseaux migrateurs car les hommes se concentrent ensuite sur la pêche au saumon qui fait son entrée dans les rivières... » (Mák, 2004, p. 17).

on retrouve des aires de prédilection où les Innus concentrent leurs efforts de chasse. Ce sont d'abord l'estuaire de la rivière Romaine (jusqu'aux îles de la Grande Romaine *Mista Messepenuk* et de la Petite Romaine *Messepenukus*), l'estuaire de la rivière Mingan (comprenant l'île du Havre de Mingan) et, plus particulièrement depuis que la route 138 y donne facilement accès, la baie de la Grande Hermine (*Apitipiu Uahau*) à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Baie-Johan-Beetz. Les lieux de chasse sont nombreux dans ces trois grandes aires. Le lac Patterson et, surtout, les plaines de la Romaine sont aussi des endroits populaires, mais uniquement pour la chasse à la bernache du Canada.

Les estuaires des rivières Mingan et Romaine, comme les îles rapprochées qu'on rejoint habituellement en embarcation ou parfois à pied à marée basse, présentent, surtout dans le fond des baies et sur les pointes, de nombreux lieux de chasse qui sont parfois aussi d'anciens campements, réutilisés au besoin. Le canot sans moteur ou muni d'un moteur de quelques chevaux-vapeur est souvent privilégié pour s'y déplacer. Pour longer la rive à plus grande distance ou pour atteindre des îles ou des cayes plus éloignées, la chaloupe de type *freighter*, munie d'un moteur plus puissant, est de mise.

La baie de la Grande Hermine est un lieu populaire visité à la fois par des chasseurs d'Ekuanitshit et de Nutashkuan. Les campements d'Ekuanitshit sont surtout présents dans la partie ouest de la baie et ne sont pas couramment utilisés par les Innus de la communauté voisine. Si on désire chasser à partir d'une embarcation, la mise à l'eau se fait à la jonction de la route 138 et de la rivière du Milieu (*Apitepiu-hipis*).

La bande côtière entre les deux estuaires (Mingan et Romaine) est aussi un lieu de chasse qu'on parcourt souvent à partir des chalets, à pied ou en embarcation.

Un peu à l'intérieur des terres, les secteurs les plus fréquentés sont certains abords du lac Patterson et la région des plaines au sud de la rivière Romaine, entre les PK 5 et 40 (voir la photo 39-13). Ici, la chasse est habituellement pratiquée à moins de 1 km de la route 138. Dans les plaines, il est aisé de se déplacer à la fin d'avril, car le sol et la plupart des lacs sont encore gelés. Les bernaches du Canada se posent alors sur les petits lacs qui dégèlent en premier. Les conditions plus marécageuses (*mahtshek<sup>u</sup>*) apparaissent par la suite. En saison, à l'aube, il n'est pas rare de retrouver plusieurs véhicules ici et là sur le bord de la route 138 et une vingtaine d'Innus chassant le plus souvent à moins de dix minutes de la route.

Le lac Patterson est un des lieux favoris de chasse à la bernache du Canada. On se rend en véhicule jusqu'au petit quai sur la rive sud du lac pour rejoindre en canot la jonction du lac et du ruisseau Patterson (*Upuatn-hipis*), d'où on préfère chasser généralement. Quelques Innus préfèrent plutôt le faire à partir du campement 85, sur la rive ouest du lac. On peut aussi se rendre au lac Patterson en motoneige tout

Photo 39-13 : Plaines de la Romaine à la hauteur du PK 5



au début de la saison de la chasse. D'autres sites plus précis sont disséminés le long de la côte, plus particulièrement vers l'ouest, où un petit nombre d'Innus d'Ekuanitshit possédant une voiture chassent de manière récurrente.

#### *Pratique de la chasse*

La chasse aux oiseaux migrateurs est pratiquée par un plus grand nombre d'Innus que le piégeage des animaux à fourrure. En plus des chasseurs reconnus, on trouve des aînés qui ont cessé de monter sur le territoire et des jeunes qui ne sont pas encore des piégeurs. Les plus jeunes d'entre eux (de 14 à 16 ans) accompagnent un adulte.

Les chasseurs se lèvent habituellement vers 3 h, de manière à être installés dans leur cache ou leur embarcation dès les premières lueurs du jour. Ils chassent jusqu'à 7 h, puis se reposent à leur campement ou dans la communauté pour retourner chasser de 15 h ou 16 h jusqu'à la noirceur.

Tous les sites sont libres d'accès – premier arrivé, premier servi. Les groupes de chasse sont habituellement composés de deux à quatre chasseurs, qui sont plus souvent des amis que des parents. Les jeunes sont très présents, et, contrairement à la chasse pratiquée à l'intérieur des terres, ils ont droit à leur part lors du partage du gibier. La récolte est, par la suite, redistribuée de manière plus large à l'intérieur de la famille étendue et auprès des aînés de la communauté, même s'ils ne sont pas de la famille. La chasse aux oiseaux migrateurs est ainsi une pratique très valorisante pour les jeunes chasseurs, dorénavant pourvoyeurs de nourriture (Mak, 2004).

Les principales techniques de chasse – en patrouille, à la dérive et à la cache – et l'usage d'appelants, d'appeaux et de la voix sont décrites par Mak (2004).

### ***Chasse au phoque***

Le phoque peut être chassé par quelques Innus autour de l'île du Havre de Mingan surtout, et à proximité de la Grosse Romaine et de la Grande Île. Les artisans d'Ekuanitshit, pour fabriquer mitaines et mocassins, se procurent des peaux de phoque déjà tannées, surtout auprès d'Innus de la communauté d'Unaman-shipu.

### ***Autres récoltes sur le bord de la mer***

On peut récolter de la mye à l'embouchure de la rivière Mingan. Un lieu de pêche au corégone et un lieu de pêche au brochet sont fréquentés à l'occasion à l'embouchure de la Romaine.

### ***Chasse au petit gibier***

La plaine côtière comporte de nombreux chemins orientés du sud au nord qui sont fréquentés pour la chasse au petit gibier, en particulier le porc-épic, dont l'abondance récente dans la région en fait aujourd'hui une nourriture presque aussi courante que le castor et le caribou. Il n'est d'ailleurs pas rare de ramasser du porc-épic rencontré aux abords de la route 138.

Les chemins les plus souvent visités sont cependant à l'extérieur de la zone d'étude, à l'exception de ceux qui partent de l'ancien aéroport de Longue-Pointe-de-Mingan, juste à l'ouest du lac Patterson.

On ne chasse le porc-épic qu'à partir de la mi-août, et de préférence en septembre et octobre, alors que la chair de l'animal est grasse et appétissante.

### ***Pêche à l'omble de fontaine***

La pêche à l'omble de fontaine, dans la zone d'étude, est pratiquée de plus en plus fréquemment sur les rivières Mingan et Manitou (*Mantu-hipis*). En eau libre, elle est surtout pratiquée par des jeunes, dont une douzaine de pêcheurs réguliers. Ceux-ci fréquentent de préférence des lieux de pêche situés à quelques kilomètres de la communauté sur ces deux rivières. L'un d'entre eux pêche abondamment et étend son rayon d'action à plus de 10 km, y compris parfois le lac Patterson.

En hiver, les lieux de pêche à l'omble de fontaine se trouvent sur la rivière Mingan et sont concentrés autour de l'île à Jos (*Uapineu-ministuk*), juste en bas de l'embouchure de la rivière Manitou, à 1 ou 2 km de la communauté<sup>[1]</sup>. Des lieux de pêche

---

[1] En dehors de la zone d'étude, le lac Manitou, où on trouve trois campements communautaires, est aussi une destination très populaire en hiver.

situés un peu au nord de l'île à Jos ont assez récemment acquis une certaine notoriété. On peut aussi se rendre en motoneige au lac Patterson pour pêcher à l'embouchure du ruisseau à la Truite et à l'embouchure du ruisseau qui se jette à la pointe nord du lac.

#### 39.1.3.4 Attentes et préoccupations des Innus envers le projet

Les attentes et préoccupations des Innus envers le projet ont été recueillies lors des entrevues de groupe et sont présentées dans la section 39.1.2.12. De leur côté, les entrevues individuelles avec les principaux utilisateurs du territoire portaient précisément sur les usages du territoire, mais certains informateurs ont exprimé des attentes ou des préoccupations envers le projet. Elles sont présentées ici.

##### *Perte patrimoniale*

Des informateurs affirment que la transformation de la rivière Romaine constitue une perte patrimoniale pour les Innus. Des changements de comportement devront se faire : on ne pourra plus utiliser le secteur de la Romaine-4 comme avant. Il faudra ainsi trouver de nouveaux sites en bordure du réservoir ou s'en tenir aux lacs situés autour de cette portion de rivière.

Quelques informateurs mentionnent que ce n'est qu'une fois le projet réalisé que les Innus sauront réellement ce qu'il en est des effets du projet sur leurs habitudes.

##### *Nuisances des activités de construction*

Un informateur craint que, pendant la construction, le bruit des explosions, les odeurs nouvelles, la lumière et la présence de la route affectent certains animaux et les incitent à fuir les lieux. Un autre pense que l'orignal et le castor ne devraient pas être affectés par le bruit et vont rester où ils sont. On craint aussi que, lors du remplissage des réservoirs, des animaux soient dérangés ou périssent, notamment les castors, et on pense qu'il serait souhaitable de faire un piégeage intensif du castor avant la mise en eau.

Un informateur mentionne que, pendant la construction, les travailleurs qui voudront pêcher ne seront pas un gros problème pour les Innus.

##### *Difficulté de déplacement sur les réservoirs*

L'usage des réservoirs en été suscite des craintes, du fait que le vent créera des conditions dangereuses pour la navigation, comme celles qu'on trouve sur le lac Puyjalon, par exemple, et il pourra arriver qu'on doive s'immobiliser pendant deux ou trois jours en attendant que le vent tombe. De plus, lorsque la visibilité sera mauvaise, il sera difficile, dit-on, de voir des obstacles comme des arbres juste sous la surface de l'eau, ou du bois flottant. L'usage des réservoirs en hiver suscite aussi



des craintes du fait que le marnage rendra instable le couvert de glace et empêchera les déplacements sécuritaires en motoneige. On s'inquiète enfin des changements dans les conditions de la glace à l'aval de l'aménagement de la Romaine-1.

### *Ouverture du territoire et utilisation concurrente*

Des informateurs indiquent que les Innus utiliseront certainement les routes projetées pour se rendre sur le territoire et que cela diminuera les coûts associés à la fréquentation du territoire. Cependant, ajoute-t-on, les accès faciliteront l'installation de non-autochtones sur le territoire, en particulier dans le secteur de la Romaine-1. L'installation de nouveaux chalets, expliquent des Innus, cause un problème parce que les non-autochtones ont un comportement possessif et n'aiment pas être dérangés pendant la chasse à l'orignal. Un informateur croit que les Innus vont avoir tendance à délaisser les secteurs plus accessibles au sud (par exemple le lac Puyjalon) pour se tourner vers les territoires du nord. On mentionne aussi qu'il y aura davantage de braconnage sur le territoire.

### *Autres préoccupations*

Le changement de la qualité de l'eau, notamment la présence de mercure, inquiète des informateurs : cela affectera-t-il le poisson et les humains ?

Des informateurs lient l'acceptabilité du projet à la gratuité de leur électricité une fois le projet réalisé.

Un informateur affirme que les Innus sont contre les coupes forestières qui viendront sans doute à la suite du projet.

Un informateur suggère d'ensemencer des lacs qui sont actuellement sans poisson, par exemple avec de l'omble chevalier.

## **39.1.4 Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine**

La description de l'exploitation actuelle du saumon atlantique de la rivière Romaine et de ses tributaires par les Innus d'Ekuanitshit est présentée en trois principales sections. Il sera d'abord sommairement question du contexte historique et actuel de l'exploitation de la ressource saumon par la communauté. On décrit ensuite le mode de gestion et d'encadrement effectué par le conseil de bande d'Ekuanitshit concernant les activités de pêche innue du saumon de la rivière Romaine. Enfin, on expose de façon plus détaillée l'exploitation actuelle de ce cours d'eau par les Innus.

#### 39.1.4.1 Contexte historique et actuel de la pêche du saumon atlantique par les Innus

##### *Cadre historique*

La pêche du saumon atlantique est une activité traditionnelle qui fait partie intégrante des pratiques ancestrales des Innus de la Côte-Nord. À cet égard, les Innus d'Ekuanitshit ont coutume depuis fort longtemps de pêcher le saumon dans la rivière Romaine et ses tributaires, entre autres, la rivière Puyjalon.

Autrefois, le saumon représentait pour les ancêtres des Innus de la Côte-Nord une ressource fondamentale dans le cycle annuel et le mode de fréquentation du territoire traditionnel. Le saumon, une source abondante et prévisible de nourriture, de surcroît relativement facile à se procurer, permettait les grands rassemblements des différents groupes innus sur la côte lors de la saison estivale, habituellement à l'embouchure des principales rivières. Aussi, lors des déplacements de l'automne vers les territoires de chasse dans l'intérieur des terres, les familles pouvaient toujours compter sur les provisions de saumon fumé pour s'alimenter. La technique de pêche qui était la plus employée à l'époque était la pêche au harpon, cette dernière se pratiquant la nuit à bord d'embarcations munies de flambeaux d'écorces de bouleau.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas y avoir eu de conflits concernant l'exploitation du saumon entre les Innus de la Côte-Nord et le peu de non-autochtones qui étaient alors présents sur le territoire, notamment la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui effectuait une pêche commerciale dans la plupart des rivières. Toutefois, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la surexploitation abusive de la ressource saumon à la suite de l'ouverture de la Côte-Nord au peuplement libre amena l'État à adopter des lois visant la protection du saumon et la réglementation de son exploitation. C'est aussi à cette époque qu'est progressivement apparu le principe de la location des droits exclusifs de pêche du saumon dans les rivières à des fins sportives. D'une façon générale, ces lois qui restreignaient les périodes de pêche, prohibaient certains engins tels le harpon utilisé par les autochtones et accordaient l'exclusivité de la ressource à des groupes restreints de personnes, ont eu pour effet l'exclusion des Innus des rivières à saumon de la Côte-Nord, leurs activités de pêche en venant dès lors à être considérées comme du braconnage.

En ce qui concerne le territoire traditionnel de pêche des Innus d'Ekuanitshit, les principales rivières à saumon, notamment la rivière Saint-Jean, la rivière Mingan et son tributaire la rivière Manitou, ainsi que la rivière Romaine, ont ainsi été louées à des étrangers – généralement des Américains ou des Canadiens anglais – qui y pratiquaient la pêche sportive du saumon, engageant notamment des gardiens afin de faire respecter la réglementation. Officiellement exclus, les Innus d'Ekuanitshit, comme les autres groupes Innus de la Côte-Nord, ont continué de fréquenter les rivières pour y pêcher le saumon, de façon plus ou moins « clandestine ». Plusieurs conflits impliquant des Innus ont eu cours sur les rivières à saumon dès les premiers

moments de la mise en application de la réglementation, au XIX<sup>e</sup> siècle, une situation qui perdura pour aboutir, comme on le sait, à la « guerre du saumon » au début des années 1980. Sur pratiquement l'ensemble de la Côte-Nord, les Innus protestaient alors fortement contre la location des rivières à saumon ainsi que leur propre exclusion de ces dernières.

### *Utilisation historique*

L'enquête auprès des pêcheurs innus et des aînés de la communauté d'Ekuanitshit a permis de recueillir des informations ethnohistoriques sur la question de l'exploitation du saumon de la rivière Romaine par les Innus depuis les temps anciens jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Outre les récits de fréquentation de la rivière qu'ils ont livrés, les aînés ont donné la localisation géographique approximative des principaux lieux de pêche traditionnels ainsi que de nombreux lieux de campement que les anciens avaient autrefois l'habitude de fréquenter. En ce qui concerne la rivière Romaine, les aînés ont mentionné l'embouchure, le confluent avec la rivière Puyjalon (PK 13), la chute de l'Église (PK 16), les chutes à Charlie (*Hikaikapish*, PK 35) ainsi qu'un tronçon de la rivière d'environ 5 km vers l'aval comme étant des lieux traditionnels importants en ce qui a trait à la pêche innue du saumon. Le secteur de la Grande Chute (*Hikaikapu*, PK 52) ainsi qu'un tronçon de la rivière d'environ 6 km vers l'aval ont aussi été soulignés comme un lieu traditionnel de pêche important, plus particulièrement un lieu de pêche au harpon.

Les aînés innus ont aussi précisé plusieurs lieux traditionnels de pêche sur la rivière Puyjalon. En plus du confluent avec la rivière Romaine, le confluent de la rivière Bat-le-Diable ainsi que celui de la rivière Allard ont été répertoriés comme des lieux traditionnels prédominants pour la pêche du saumon sur la Puyjalon. Par ailleurs, un lieu de pêche particulier situé sur la partie amont de la rivière Puyjalon, où les pêcheurs innus actuels capturent des saumons de forte taille, a été identifié par les aînés, ces derniers liant notamment ce lieu à la pratique de la pêche au harpon. Tous les lieux traditionnels d'exploitation du saumon désignés par les aînés sont fréquentés par les pêcheurs innus d'aujourd'hui.

Les aînés ont identifié sept lieux traditionnels de campement sur le cours de la rivière Romaine et de ses tributaires, notamment la rivière Puyjalon. L'embouchure, le confluent des rivières Romaine et Puyjalon (PK 13) ainsi que les chutes à Charlie (*Hikaikapish*, PK 35) ont été mentionnés comme étant des lieux où les anciens campaient lorsqu'ils pratiquaient la pêche du saumon dans ce cours d'eau, tout comme la Grande Chute (*Hikaikapu*, PK 52). Sur le cours de la rivière Puyjalon, les aînés ont identifié des lieux de campement quelque peu en amont de la rivière Bat-le-Diable ainsi qu'au confluent de la rivière Allard. Une aire traditionnelle de campement a aussi été localisée, non loin du lieu de pêche situé en amont de la rivière Puyjalon.

### *Utilisation actuelle*

Actuellement, le saumon continue de constituer une ressource importante pour les Innus d'Ekuanitshit qui exploitent les rivières Jupitagon, Magpie, Saint-Jean, Mingan et Romaine. La rivière Romaine et ses tributaires, principalement la rivière Puyjalon, ainsi que la rivière Mingan et son tributaire la Manitou, sont sans aucun doute les cours d'eau les plus utilisés.

Le conseil de bande d'Ekuanitshit est responsable de la gestion de la ressource saumon de la rivière Mingan depuis le début des années 1980. La communauté y exploite une pourvoirie de pêche sportive du saumon (Complexe Manitou-Mingan) tout en poursuivant la pêche innue dans le même cours d'eau, notamment à l'aide de la technique du harpon.

La rivière Saint-Jean est pour sa part fréquentée par certains pêcheurs innus, bien que la présence d'une pourvoirie à droits exclusifs leur pose des contraintes évidentes. La pêche innue dans les rivières Jupitagon et Magpie, des cours d'eau de moindre ampleur, est somme toute marginale comparativement à celle qui est pratiquée dans la rivière Romaine.

#### 39.1.4.2 Gestion de la ressource

Le conseil de bande d'Ekuanitshit est activement impliqué dans la gestion et l'encadrement des activités de pêche du saumon pratiquées par les membres de la communauté dans la rivière Romaine et ses tributaires, notamment la rivière Puyjalon. Depuis plusieurs années, il délivre des autorisations de droit de pêche dans ce cours d'eau aux membres de la communauté qui en font la demande. Une carte plastifiée confirmant cette autorisation est remise au pêcheur innu, qui doit la présenter aux agents de conservation de la faune en cas de rencontre avec ces derniers. L'autorisation repose en premier lieu sur l'autorité du conseil de bande d'Ekuanitshit.

L'autorisation du conseil de bande d'Ekuanitshit est conditionnelle au respect d'une réglementation précise déterminant notamment les engins de pêche pouvant être utilisés ainsi qu'un quota pour les captures de saumon. Les pêcheurs peuvent utiliser la canne à mouche, le harpon ainsi que deux filets maillants d'une longueur maximale de 75 pieds. Le quota est de dix saumons par jour par pêcheur, la pêche pouvant être pratiquée par les Innus à tout moment, dans l'ensemble de la rivière Romaine et de ses tributaires. Les pêcheurs innus appliquent eux-mêmes la réglementation conditionnelle à leur autorisation, le conseil de bande d'Ekuanitshit n'étant actuellement pas en mesure d'assumer un système de contrôle comprenant des agents de protection innus et un suivi des captures, comme c'est le cas sur les rivières Mingan et Manitou. Les captures de saumon des pêcheurs innus dans la rivière Romaine ne sont donc pas répertoriées de façon systématique par le conseil de bande d'Ekuanitshit.

Si, comme on vient de le voir, l'autorisation accordée par le conseil de bande d'Ekuanitshit renvoie à un cadre réglementaire bien défini auquel les pêcheurs innus doivent se conformer, elle constitue d'autre part pour ces pêcheurs une reconnaissance de leurs pratiques et un appui considérable de la part de leur propre autorité politique. Certains pêcheurs innus rencontrés en entrevue ont d'ailleurs mentionné que leurs relations avec les agents de conservation de la faune provinciaux, lors de leurs expéditions de pêche du saumon dans la rivière Romaine ou encore dans la Puyjalon, sont moins conflictuelles que par le passé depuis que le conseil de bande d'Ekuanitshit les appuie formellement.

#### 39.1.4.3 Exploitation du saumon atlantique

##### *Techniques de pêche*

Trois principales techniques sont employées par les Innus d'Ekuanitshit pour la pêche du saumon dans la rivière Romaine et ses tributaires : le filet maillant, le harpon et la canne à pêche. La technique du filet maillant semble être la plus largement utilisée par les pêcheurs innus. Les filets maillants généralement en usage, tel que mentionné précédemment, ont une longueur totale de 75 pieds. Les filets utilisés pour la pêche du saumon sont désignés en langue innue par les termes *uashamek anipi*.

Les Innus pratiquent occasionnellement la pêche du saumon au harpon dans la rivière Romaine et ses tributaires. Les entrevues avec les pêcheurs et les aînés ont permis de dégager trois principaux types de harpon. Le premier, le plus utilisé, est désigné en langue innue par le terme *uauanak*. La pêche avec ce type de harpon, comme on l'a mentionné précédemment, s'effectue normalement la nuit, à bord de canots munis de sources de lumière, par exemple des flambeaux d'écorces de bouleau. La photo 39-14 montre un modèle réduit de *uauanak*, ce dernier étant pratiquement identique aux engins de pêche qui sont employés par les Innus.

Les deux autres types de harpon évoqués par les informateurs présentent certaines similarités, tout en se distinguant du modèle illustré plus haut. Alors que ce dernier transperce le saumon de haut en bas, ceux-là sont plutôt employés de façon à le transpercer latéralement.

En plus du filet maillant et du harpon, les Innus emploient également pour l'exploitation du saumon de la rivière Romaine la technique de la pêche à la ligne, à la cuillère ou à la mouche. Cette dernière technique semble d'ailleurs de plus en plus utilisée.

Photo 39-14 : Type de harpon utilisé par les Innus pour la pêche du saumon atlantique



En pratique, les Innus, lors d'une même expédition sur la rivière Romaine ou encore sur la Puyjalon, peuvent utiliser les trois principales techniques, soit le filet maillant, le harpon et la pêche à la ligne. Certains Innus pêchent par exemple le saumon à la mouche en attendant d'aller lever leurs filets maillants installés dans les environs.

### ***Lieux d'exploitation***

L'aire générale d'exploitation de la ressource comprend tous les tronçons de la rivière Romaine et de ses tributaires qui sont fréquentés par le saumon atlantique. L'analyse des données recueillies lors de l'enquête de terrain permet de subdiviser cette aire générale en différents lieux d'exploitation, c'est-à-dire des espaces relativement bien circonscrits où les pêcheurs de la communauté ont coutume de pratiquer leurs activités.

La carte N illustre la localisation géographique approximative des lieux d'exploitation du saumon identifiés en collaboration avec les pêcheurs innus rencontrés. Dans l'ensemble, un total de 35 lieux ont été répertoriés pour la rivière Romaine et ses tributaires, notamment la rivière Puyjalon.

Il s'agit principalement de lieux de pêche au filet maillant, bien que plusieurs sites connus soient également exploités à l'aide des techniques du harpon et de la canne à pêche. Certains lieux d'exploitation sont ainsi associés par les informateurs à des techniques de pêche en particulier, notamment en ce qui concerne l'usage du harpon.

Sur la rivière Romaine, on a localisé 26 lieux d'exploitation entre l'embouchure et l'aire de pêche la plus en amont, aux environs du PK 52, soit l'emplacement du barrage de la Romaine-1 projeté. Parmi eux, cinq en particulier sont davantage fréquentés par les pêcheurs de la communauté :

- l'embouchure ;
- le confluent des rivières Romaine et Puyjalon (PK 13) ;
- la chute de l'Église (PK 16) ;
- les chutes à Charlie (*Hikaikapish*, entre les PK 32 et 35) ;
- la Grande Chute (*Hikaikapu*, entre les PK 51 et 52).

Outre l'embouchure de la Romaine, les pêcheurs peuvent tendre leurs filets dans les environs de la pointe Paradis, à l'embouchure de la rivière Aisley et à la Fausse Chute. Quatre lieux d'exploitation ont été identifiés entre l'embouchure et le confluent avec la rivière Puyjalon (PK 1 à PK 13). Les données d'enquête montrent par ailleurs que le PK 13 constitue l'un des sites les plus fréquentés par les pêcheurs innus. Plus en amont, la chute de l'Église, couvrant les environs du PK 16, fait aussi partie des cinq lieux d'exploitation les plus importants.

Les chutes à Charlie (*Hikaikapish*) est sans contredit le lieu de pêche du saumon le plus important pour les gens d'Ekuanitshit. On y pêche de façon générale entre le PK 32 et le PK 35. Plus en amont, le lieu d'exploitation de la Grande Chute (*Hikaikapu*), situé approximativement entre le PK 51 et le PK 52, fait également partie des endroits les plus fréquentés par les pêcheurs innus.

Par ailleurs, il est à remarquer qu'entre la chute de l'Église (PK 16) et les chutes à Charlie (PK 35) les pêcheurs innus rencontrés en entrevue ont identifié sept lieux d'exploitation du saumon. De plus, huit lieux d'exploitation ont été localisés dans le tronçon de la rivière située entre les chutes à Charlie et la Grande Chute.

L'enquête a mis par ailleurs en évidence une fréquentation importante de la rivière Puyjalon et de ses tributaires pour la pêche du saumon atlantique. Tous les informateurs rencontrés ont insisté sur la taille et sur le poids considérables des saumons qui remontent ce cours d'eau. Les pêcheurs innus remarquent que plusieurs de ces saumons sont différents de ceux qu'ils capturent dans la rivière Romaine, notamment en ce qui concerne leur apparence, la couleur de leur peau et leur chair. Au cours de l'enquête, on a répertorié un total de neuf lieux d'exploitation (hormis le confluent) sur la rivière Puyjalon (y compris la rivière Bat-le-Diable), ces derniers

étant disséminés entre le confluent avec la Romaine et le secteur le plus en amont. Outre le confluent avec la Romaine, le confluent des rivières Puyjalon et Bat-le-Diable apparaît comme un lieu de pêche important, deux lieux d'exploitation ayant par ailleurs été localisés quelque peu en amont de ce petit tributaire. Le confluent des rivières Puyjalon et Allard a été désigné comme un site prédominant. Par ailleurs, un lieu d'exploitation fortement valorisé par les pêcheurs innus est situé dans le tronçon amont de la rivière Puyjalon. Selon les informateurs rencontrés en entrevue, c'est notamment à cet endroit en particulier que les Innus capturent des saumons d'une taille fort impressionnante. Il s'agit plus précisément du lieu de pêche le plus en amont de cette rivière (voir la carte N).

### ***Voies d'accès aux lieux d'exploitation***

L'accès des Innus aux lieux d'exploitation du saumon atlantique s'effectue presque exclusivement par voie navigable. Généralement, les pêcheurs transportent d'abord leurs embarcations entre Ekuanitshit et la rivière Romaine à l'aide d'un véhicule. Ils utilisent par la suite le débarcadère situé près du pont de la route 138. Le reste du trajet s'effectue en embarcation. D'une façon générale, les pêcheurs innus n'emploient pas de véhicule tout-terrain pour accéder aux lieux de pêche.

Les Innus utilisent divers modèles d'embarcations pour la pêche du saumon dans la rivière Romaine, principalement des canots de type *freighter*, ou encore des chaloupes, équipés de moteurs hors-bord. Les canots de petite taille et l'aviron sont toujours employés à l'occasion par les pêcheurs de la communauté pour circuler sur la rivière. Ce type d'embarcation est également utilisé afin d'atteindre certains sites de la rivière Puyjalon.

Les pêcheurs innus peuvent accéder aux lieux d'exploitation de l'embouchure de la rivière Romaine par un petit chemin de gravier. Ils longent ensuite le rivage jusqu'à l'embouchure. Ils peuvent mettre leur embarcation à l'eau à partir du rivage dans les environs de l'embouchure, rejoignant ainsi les lieux d'exploitation par la mer.

Jusqu'à la chute de l'Église (PK 16), aucun portage n'est nécessaire pour accéder aux différents lieux d'exploitation. Un portage est effectué pour franchir cette chute, habituellement du côté droit de la rivière. Par la suite, lorsque le débit et le niveau des eaux de la rivière sont appropriés, les pêcheurs innus peuvent normalement atteindre l'ensemble des lieux d'exploitation jusqu'aux chutes à Charlie. Dans d'autres conditions, pour des raisons de sécurité, des portages peuvent être nécessaires afin de franchir certains passages de la rivière pour accéder à ces dernières chutes. Enfin, on effectue un portage pour franchir les chutes à Charlie (*Hikaikapish*, PK 35) et ainsi atteindre les lieux d'exploitation du tronçon le plus en amont, y compris la Grande Chute (*Hikaikapu*), située entre les PK 51 et 52.



L'accès aux lieux d'exploitation de la rivière Puyjalon est aussi généralement effectué en embarcation. Plusieurs portages sont nécessaires. Par ailleurs, on a précisé lors de l'enquête une seconde voie d'accès, par le nord. Les Innus effectuent la première partie du trajet en train sur le chemin de fer qui rejoint la mine de QIT-Fer et Titane. Ils empruntent ensuite le lac Puyjalon à l'aide de leurs canots pour se rendre au fond d'une baie dans la portion sud du plan d'eau. Un portage est par la suite pratiqué par les pêcheurs innus pour accéder à la rivière Puyjalon, notamment le lieu d'exploitation situé le plus en amont

### ***Campements***

L'enquête de terrain a permis d'identifier des aires de campement, c'est-à-dire des lieux où les pêcheurs innus ont l'habitude de camper, pour une ou quelques nuits, lorsqu'ils pratiquent la pêche du saumon atlantique dans la rivière Romaine et ses tributaires. Les campements les plus importants sont généralement associés aux aires d'exploitation les plus fréquentées par les Innus.

La carte N, dans le volume 10, présente l'emplacement approximatif des campements identifiés lors des entrevues avec les pêcheurs. Dans l'ensemble, un total de 21 campements ont été répertoriés le long de la rivière Romaine et de ses tributaires, notamment la rivière Puyjalon.

Sur les rives de la Romaine, onze campements ont été identifiés. Deux d'entre eux sont situés dans les environs de l'embouchure, notamment sur l'île de la Grosse Romaine. Plus en amont, le confluent des rivières Romaine et Puyjalon (PK 13) a été mentionné comme étant un campement important pour la pêche du saumon. Trois campements distincts ont d'ailleurs été localisés à cet endroit lors de l'enquête, notamment sur l'île des Officiers. Un important campement se trouve également dans les environs de la chute de l'Église (PK 16). On note aussi la présence plus en amont de deux campements dans le secteur des chutes à Charlie (PK 35). Il s'agit sans doute du lieu de campement le plus important pour les Innus d'Ekuanitshit en ce qui a trait à la pêche du saumon dans cette rivière. Plus en amont, l'enquête a notamment permis de délimiter deux campements dans le secteur de la Grande Chute (PK 52), soit l'emplacement du barrage de la Romaine-1 projeté.

Sur la rivière Puyjalon, dix campements ont été évoqués, outre ceux qui sont situés au confluent avec la rivière Romaine. Des sites ont été localisés au confluent de la rivière Bat-le-Diable ainsi que dans un secteur quelque peu en amont sur ce dernier cours d'eau. Le confluent des rivières Puyjalon et Allard ressort clairement comme un lieu de campement important pour la pratique de la pêche du saumon, trois campements étant établis à cet endroit. Trois campements ont aussi été localisés entre le confluent des rivières Allard et Puyjalon et le secteur d'exploitation du saumon situé le plus en amont de cette dernière rivière. Deux autres campements sont par ailleurs associés à ce lieu en particulier.

Par ailleurs, certains pêcheurs disposent de caches non loin des lieux d'exploitation et de campements le long de la rivière Romaine et de ses affluents. Ils y entreposent par exemple des filets et du matériel divers, tel que des tentes ou des provisions, en prévision d'une prochaine expédition. Trois sont situées sur le cours de la rivière Romaine, c'est-à-dire sur l'île des Officiers dans les environs du PK 12, dans le secteur du PK 33, ainsi qu'aux chutes à Charlie (PK 35). Une autre cache du même type a été répertoriée sur le cours de la rivière Puyjalon.

### *Périodes d'exploitation et conditions de capture*

La pêche du saumon atlantique pratiquée par les Innus dans la rivière Romaine et ses tributaires est soumise à un cycle saisonnier relativement précis et régulier. Les données issues de l'enquête de terrain permettent de mieux comprendre cet aspect fondamental de l'exploitation de la ressource saumon par la communauté.

La montaison des saumons constitue un paramètre majeur qui oriente très fortement les activités de pêche des Innus. Généralement, l'effort de pêche est concentré dans les portions de la rivière les plus en aval au début de la montaison des saumons, les activités se déplaçant graduellement vers l'amont jusqu'au début de la saison automnale.

À la montaison des saumons s'ajoutent un ensemble de conditions, dont le débit et le niveau des eaux de la rivière, qui constituent des facteurs essentiels. Ces conditions sont intimement liées, sur le plan technique, aux différentes méthodes de pêche employées par les Innus. La conjugaison de cet ensemble de conditions et techniques peut impliquer le succès, l'échec ou littéralement l'impossibilité de pratiquer l'activité de pêche, qu'il s'agisse de la pêche au filet maillant, au harpon ou encore de la pêche à la ligne.

Le tableau 39-15 résume les principales périodes d'exploitation du saumon de la Romaine par les Innus. Ces dernières sont présentées en fonction des principales aires où se concentrent les activités des pêcheurs.

Tableau 39-15 : Périodes et aires de concentration de la pêche du saumon atlantique de la Romaine par les Innus d'Ekuanitshit

Période	Aires de concentration de pêche
Mai et début de juin	Embouchure
Juin et début de juillet	De l'embouchure à la chute de l'Église (PK 16), y compris le confluent Puyjalon-Romaine (PK 13)
Juillet et début d'août	De la chute de l'Église (PK 16) aux chutes à Charlie ( <i>Hikaikapish</i> , PK 35)
Août et septembre	Des chutes à Charlie à la Grande Chute ( <i>Hikaikapu</i> , PK 52)

Au mois de mai et au début de juin, les activités de pêche du saumon des Innus sont concentrées dans la zone de l'embouchure de la rivière. En règle générale, les pêcheurs fréquentent davantage, au cours de juin et au début de juillet, le tronçon compris entre l'embouchure et la chute de l'Église (PK 16). C'est principalement à ce moment que les Innus exploitent le confluent des rivières Romaine et Puyjalon (PK 13). En juillet et au début d'août, la pêche innue est surtout pratiquée entre la chute de l'Église (PK 16) et les chutes à Charlie (PK 35). En ce qui concerne ce site en particulier, les pêcheurs rencontrés en entrevue ont mentionné la fête de sainte Anne, le 26 juillet, comme étant un excellent moment pour la pêche du saumon aux chutes à Charlie. Enfin, en août et en septembre, les activités de pêche se concentrent dans le tronçon compris entre les chutes à Charlie et la Grande Chute. Les propos des informateurs montrent qu'au début de la saison automnale la pêche du saumon peut être complémentaire à d'autres activités, notamment la chasse du castor.

Le modèle présenté plus haut permet de mieux saisir quelles sont les pratiques dominantes chez les pêcheurs innus. Il faut toutefois garder à l'esprit que la pêche innue du saumon peut être pratiquée dans les différentes parties de la rivière Romaine plus tôt ou plus tard dans l'année, selon les habitudes et les stratégies respectives des pêcheurs. D'ailleurs, d'après les informations recueillies lors de l'enquête de terrain, des Innus peuvent être présents sur la rivière Romaine pour la pêche du saumon très tôt dans la saison. Par exemple, un des informateurs rencontrés en entrevue pêche le saumon avec succès au confluent des rivières Romaine et Puyjalon dès la fin de mai. D'autres pêcheurs innus peuvent aussi être présents aux chutes à Charlie au cours de juin.

Le cycle saisonnier d'exploitation de la rivière Puyjalon et les conditions de captures sont similaires. De façon générale, partant du confluent avec la rivière Romaine, les activités de pêche se déplacent progressivement vers l'amont, suivant la montaison des saumons dans la rivière. Ainsi, le lieu d'exploitation situé le plus en amont, où les Innus ont l'habitude de capturer des saumons d'une taille et d'un poids considérables, est principalement fréquenté par les pêcheurs au cours du mois d'août.

### ***Captures innues et importance économique du saumon atlantique***

Les informations recueillies lors de l'enquête de terrain montrent que l'activité traditionnelle de la pêche du saumon atlantique dans la rivière Romaine et ses tributaires est pratiquée par bon nombre d'Innus. Il ne s'agit pas d'une pratique marginale ou encore d'une coutume en déclin à laquelle s'adonneraient un nombre restreint de personnes.

Toutefois, les informations recueillies ne permettent pas d'estimer avec justesse le nombre de pêcheurs innus d'Ekuanitshit, c'est-à-dire les personnes de la communauté qui pratiquent, de façon plus ou moins régulière, la pêche du saumon dans la

rivière Romaine et ses tributaires. En conséquence, il apparaît aussi difficile d'évaluer avec justesse l'effort de pêche de la communauté. Dans le même ordre d'idées, une estimation du nombre total de saumons capturés par des Innus dans ce cours d'eau, en l'absence de données quantitatives fiables sur lesquelles s'appuyer, ne pourrait être que très approximative et pour le moins imprudente. Tout au plus peut-on évaluer que la récolte annuelle totale, au cours des dernières années, a probablement pu s'élever à plus de 50 saumons. L'enquête sur les habitudes de consommation fournit pour sa part des informations sur le nombre de pêcheurs de saumons à Ekuanitshit et sur leurs captures dans les rivières Manitou, Mingan et Romaine ainsi que dans les lacs Manitou et Allard (voir la section 32.1.2.3).

Il faut par ailleurs comprendre que plusieurs facteurs limitent le nombre de saumons pouvant être capturés par les pêcheurs innus en une même expédition sur les rivières Romaine ou Puyjalon, outre la disponibilité de la ressource. Dans le contexte où les lieux de pêche sont relativement éloignés, certains étant à plusieurs heures de navigation en embarcation à moteur, la conservation adéquate des saumons capturés afin de ne pas « perdre » la chair du poisson constitue une contrainte majeure pour les pêcheurs innus. Le fumage des saumons, effectué directement dans les environs des lieux de pêche, permet notamment aux pêcheurs de prolonger la durée de leurs expéditions.

L'éloignement et la faible accessibilité des lieux d'exploitation s'ajoutent aux contraintes de conservation de la chair des captures. C'est particulièrement le cas du lieu d'exploitation le plus en amont de la rivière Puyjalon. Considérant les captures de grande taille faites à cet endroit et son éloignement, il peut être très difficile, voire impossible pour un groupe de trois pêcheurs, par exemple, de transporter lors du retour à Ekuanitshit une dizaine de saumons pendant un aussi long trajet.

Quoi qu'il en soit, il s'avère que la pêche du saumon des Innus dans la rivière Romaine et ses tributaires revêt une importance davantage sociale, culturelle et identitaire que strictement économique. Toutefois, la dimension économique de la pêche innue ne doit pas être sous-estimée. Il s'agit sans aucun doute d'un apport non négligeable de nourriture de qualité dans l'économie de certaines familles. Les informations recueillies lors de l'enquête de terrain montrent par ailleurs que les saumons capturés par les pêcheurs innus s'insèrent et circulent dans les réseaux de parenté, d'amitié et de partage au sein de la communauté. Par exemple, tous les pêcheurs rencontrés en entrevue ont mentionné qu'ils partagent régulièrement leurs prises, notamment avec des aînés, au retour d'une expédition sur les rivières Romaine ou Puyjalon.

### ***Activités sociales et pratiques culturelles liées à l'exploitation du saumon atlantique***

La pêche du saumon atlantique pratiquée par les Innus dans les rivières Romaine et Puyjalon comporte un fort caractère social ainsi qu'une profonde dimension culturelle. Il est rare qu'un Innu pratique seul la pêche du saumon. L'activité s'effectue en groupes d'au moins deux pêcheurs, parfois plusieurs embarcations pouvant former une même expédition. La pêche devient ainsi souvent une occasion de voir les amis et les parents. Il s'agit généralement d'un moment de convivialité où se forment et se renforcent les liens interpersonnels et communautaires.

La pêche innue du saumon dans la rivière Romaine est également une activité familiale. Il est fréquent que des pêcheurs soient accompagnés de jeunes enfants. Par exemple, des familles peuvent camper aux chutes à Charlie (*Hikaikapish*, PK 35) deux ou trois soirées consécutives. Des adolescents font aussi souvent partie des expéditions de pêche. C'est souvent lors de ces moments privilégiés que s'effectue la transmission des savoirs innus relatifs au saumon de la rivière Romaine et à son exploitation.

Le fumage des saumons capturés est l'une des pratiques culturelles importantes qui sont liées à l'exploitation du saumon de la rivière Romaine. Les groupes de pêcheurs effectuent fréquemment le fumage de leurs saumons directement sur les berges des rivières, généralement dans les environs des sites d'exploitation et d'occupation. Par exemple, un des pêcheurs innus rencontrés en entrevue a précisé trois lieux où il s'adonne régulièrement au fumage de ses captures, soit le confluent des rivières Romaine et Puyjalon (PK 13), les chutes à Charlie (PK 35) ainsi que le confluent des rivières Puyjalon et Allard.

Par ailleurs, le partage et la redistribution des captures des pêcheurs, notamment aux aînés de la communauté, s'inscrivent directement dans les valeurs traditionnelles fondamentales de partage et d'entraide qui caractérisent la société innue.

L'activité traditionnelle de la pêche du saumon, vitale pour les Innus d'autrefois, occupe toujours aujourd'hui une place de premier plan dans le mode de fréquentation du territoire et le cycle annuel d'exploitation des ressources. Aussi, il est clair que le saumon atlantique fait partie des ressources les plus fortement valorisées par les Innus d'Ekuanitshit, au même titre, par exemple, que le caribou ou le castor. La pêche innue du saumon constitue ainsi une composante importante du mode de vie actuel de la communauté et de la relation que cette dernière entretient avec le territoire.

### ***Relations avec les utilisateurs non autochtones***

Lors de la pratique de la pêche du saumon atlantique dans la rivière Romaine et ses tributaires, les Innus rencontrent à l'occasion des utilisateurs non autochtones, notamment des Minganois, qui fréquentent eux aussi le cours d'eau, entre autres pour la pêche sportive du saumon. Les relations entre les pêcheurs innus et les utilisateurs non autochtones sont parfois positives et cordiales. Dans d'autres cas, les relations sont plus difficiles et tendues et des conflits peuvent parfois survenir. Des altercations verbales se sont produites à de nombreuses reprises par le passé.

Il importe de souligner le contraste entre, d'une part, la partie plus en aval de la rivière Romaine, c'est-à-dire les aires de pêche situées entre l'embouchure et la chute de l'Église (PK 16) et, d'autre part, la portion de la rivière située en amont de la chute de l'Église (PK 16) jusqu'à la Grande Chute (*Hikaikapu*, PK 52), y compris les chutes à Charlie (*Hikaikapish*, PK 35). Dans la partie aval, les pêcheurs innus doivent composer avec la présence d'autres utilisateurs de la rivière, notamment les pêcheurs sportifs. Certains pêcheurs innus exploitent peu ou pas du tout cette zone en raison de la présence plus importante des non-autochtones à ces endroits. À l'inverse, dans la partie plus en amont de la rivière Romaine, les Innus sont pratiquement les seuls présents lors de la saison estivale, ce qui réduit fortement le potentiel de conflits et d'accrochages. Tous les informateurs rencontrés en entrevue ont confirmé pouvoir s'adonner à la pêche avec plus de quiétude aux chutes à Charlie, par exemple, comparativement aux lieux d'exploitation situés plus en aval de la rivière.

### ***Préoccupations des pêcheurs innus concernant le projet***

Lors de l'enquête de terrain, les personnes rencontrées ont exprimé des préoccupations par rapport au projet du complexe de la Romaine et à ses incidences sur la pratique de la pêche du saumon atlantique dans ce cours d'eau. En contrepartie, un des pêcheurs innus rencontrés en entrevue, bien qu'il ait formulé plusieurs inquiétudes à l'égard de la ressource saumon et à l'avenir de la pêche de cette espèce dans la Romaine et ses tributaires, a souligné que le projet du complexe de la Romaine peut amener des possibilités intéressantes pour les membres de la communauté d'Ekuanitshit, notamment en ce qui concerne le développement économique et la création d'emplois.

### ***Maintien des habitudes de pêche et intégrité des lieux de pêche***

Les informateurs ont d'abord mentionné des inquiétudes par rapport à ce qu'il adviendrait du lieu de pêche de la Grande Chute ainsi que des campements qu'ils utilisent pour la pêche. Ils se demandent si leurs possibilités de pêche seront amoindries. Il est à noter que tous les pêcheurs innus expérimentés rencontrés en entrevue sont des utilisateurs réguliers de ce lieu d'exploitation en particulier. Un des pêcheurs a clairement exprimé la tristesse qu'il ressentirait par rapport à des modi-

fications de l'intégrité du site de la Grande Chute, un lieu auquel il est fortement attaché depuis son enfance. Par ailleurs, il faut préciser que, pour plusieurs Innus rencontrés lors de l'enquête de terrain, la réalisation du complexe de la Romaine est appréhendée comme une forme supplémentaire d'invasion de leur territoire.

#### *Impact sur le saumon et sur sa montaison*

Les pêcheurs innus ont aussi exprimé d'importantes interrogations en ce qui concerne les effets éventuels du projet du complexe de la Romaine sur le saumon atlantique, c'est-à-dire sur son comportement, sur ses habitudes, sur sa santé ainsi que sur la qualité de son habitat. Ils se demandent quelles seraient les conséquences concrètes sur la ressource elle-même. En ce qui concerne plus précisément la période de construction, il a notamment été question de la possibilité d'accidents industriels, par exemple des déversements d'huile ou de produits contaminants qui pourraient nuire au saumon et dégrader encore davantage son environnement.

Certains pêcheurs innus ont exprimé des préoccupations à l'égard des effets de l'éventuel aménagement hydroélectrique de la Romaine sur la ressource saumon et sur la rivière Puyjalon en particulier. Ils insistent sur le fait que les saumons doivent nécessairement entrer et circuler par la rivière Romaine pour accéder à la Puyjalon, ce qui implique qu'ils puissent éventuellement être touchés par des modifications hydrologiques. À l'inverse, d'autres informateurs innus rencontrés en entrevue ont mentionné qu'ils étaient peu inquiets au sujet du saumon de la Puyjalon parce qu'ils estiment que le complexe de la Romaine aura peu d'incidence sur la pratique de leurs activités de pêche dans ce tributaire en particulier.

#### *Gestion des aménagements hydroélectriques et effets sur le saumon et sur les conditions de pêche*

Dans le même ordre d'idées, il a été question au cours de l'enquête de terrain des incidences que les effets sur la ressource saumon pourraient avoir sur la pratique de la pêche innue dans ce cours d'eau. Un des pêcheurs innus rencontrés en entrevue se questionne ainsi sur les effets des modifications du débit dues à l'exploitation de la centrale sur la montaison des saumons dans la rivière. Pour lui, ces variations pourraient avoir des incidences importantes sur la pêche innue du saumon telle qu'il la pratique actuellement.

## **39.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction**

Dans ce chapitre, les impacts liés aux activités de construction sont présentés avant les impacts liés à la présence et à l'exploitation des aménagements afin de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

### **39.2.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### **39.2.1.1 Économie**

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Création d'emplois et possibilités de développement d'entreprises.

##### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

##### *Mesures de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, mettre en place des mécanismes visant l'embauche de travailleurs innus, la formation de la main-d'œuvre et l'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises innues.
- Créer un comité des retombées économiques régionales (voir la section 31.2.3).
- Embaucher un conseiller en emploi innu pour l'ensemble des communautés innues concernées.
- Organiser des ateliers d'information et de préparation à l'emploi.
- Sensibiliser les entrepreneurs qui participeront aux travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre innue au chantier.
- Soutenir les actions visant à créer, aux campements de travailleurs et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

##### *Description détaillée de l'impact résiduel*

###### *Hausse du taux d'activité*

Les dépenses de construction du complexe de la Romaine, estimées à quelque 4,9 milliards de dollars, contribueront à créer des emplois pour les Innus d'Ekuanitshit, entraînant une hausse du taux d'activité dans la communauté. Les travaux, qui s'échelonnent de 2009 à 2020, exigeront, durant la période de pointe de 2011 à 2016, entre 1 600 et 2 400 travailleurs. Les emplois offerts seront variés.



Environ 70 % des emplois seront liés directement aux activités des entreprises de construction, y compris le déboisement et la récupération du bois, avec 1 % des emplois, et les services d'alimentation et de conciergerie, qui occuperont 11 % de la main-d'œuvre.

Sur les quelque 250 Innus aptes au travail recensés à Ekuanitshit, on évalue qu'environ le tiers souhaiterait occuper un emploi dans le cadre des travaux de construction.

Si on se fie à l'intérêt démontré par les répondants au sondage, les femmes seront probablement presque aussi nombreuses que les hommes à chercher du travail dans le cadre du projet : 30,0 % des femmes disent souhaiter y participer, contre 42,4 % des hommes. Il est possible également que les jeunes de moins de 30 ans soient proportionnellement moins nombreux que leurs aînés à chercher du travail au chantier. Malgré le fait qu'ils forment le groupe d'âge le plus frappé par l'inoccupation et le sous-emploi (60,0 %), ils expriment moins d'intérêt (28,0 %) que le groupe des 30-44 ans (44,4 %) pour le travail au chantier. Ce résultat peut s'expliquer par la disponibilité d'emplois saisonniers sur la réserve ainsi que par une méconnaissance des opportunités de travail au chantier de la Romaine.

L'amélioration du marché de l'emploi devrait se faire sentir jusqu'en 2015, année où les effectifs commenceront progressivement à décroître jusqu'à la fin des travaux de construction, prévue en 2020. Au cours de cette période de cinq ans, l'évolution du taux d'activité dépendra de l'état de l'économie de la communauté et de l'économie régionale ainsi que de la capacité des travailleurs innus à utiliser l'expérience acquise pendant les travaux pour se trouver un nouvel emploi.

Il est probable que la majorité des travailleurs d'Ekuanitshit occuperont des emplois aux services d'alimentation et de conciergerie. Les expériences antérieures, comme le projet de la Touloustouc et celui de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs, ont montré que la plupart des travailleurs autochtones, faute de qualifications professionnelles et d'expériences de travail pertinentes sur les grands chantiers industriels, se rabattent sur ces emplois.

Des travailleurs d'Ekuanitshit trouveront aussi des emplois dans le domaine de la construction. Toutefois, le manque de qualification de la main-d'œuvre innue freinera son intégration aux travaux de construction. Au moment de l'étude, seulement 3 des 37 travailleurs de la construction d'Ekuanitshit possédaient un certificat de compétence de la CCQ. Il est donc probable, du moins au début des travaux, que les Innus soient peu nombreux à occuper un poste sur les chantiers. L'évolution des effectifs dépendra, en grande partie, du succès scolaire des jeunes et de l'ouverture des entrepreneurs généraux à intégrer des travailleurs apprentis.

Aucune entreprise forestière n'est présente sur la réserve, mais quatorze Innus possèdent une expérience pertinente dans les travaux de sylviculture et de débroussaillage, dont quatre ont suivi une formation offerte par le Programme forestier des Premières Nations. Il est important de souligner qu'une dizaine de ces travailleurs ont aussi participé aux travaux de déboisement effectués dans le cadre du projet de mini-centrale hydroélectrique sur la rivière Magpie.

Enfin, parmi les travailleurs d'Ekuanitshit les plus scolarisés et détenant une expérience de travail pertinente au conseil de bande, certains pourraient se joindre au personnel de bureau d'Hydro-Québec ou des entrepreneurs présents aux chantiers.

On prévoit que les Innus avec peu de qualification et d'expérience à l'extérieur de la réserve rencontreront plus de difficultés que les travailleurs non autochtones à se trouver un emploi dans le cadre du projet. En conséquence, Hydro-Québec conviendra de mesures pour favoriser la formation et l'embauche de la main-d'œuvre autochtone dans le cadre d'une entente sur les répercussions et avantages (ERA)<sup>[1]</sup>. Elle procédera de plus à l'embauche d'un conseiller en emploi innu afin de favoriser le recrutement de travailleurs autochtones et de faciliter les relations entre ces derniers et les entreprises participant au projet. Aussi, Hydro-Québec informera et sensibilisera les entrepreneurs qui exécuteront des travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre autochtone. Elle organisera également des ateliers d'information et de préparation à l'emploi à l'intention des personnes souhaitant participer au projet. Enfin, Hydro-Québec soutiendra les actions visant à créer, aux campements et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

#### *Amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification de la main-d'œuvre innue*

La participation à la construction du complexe de la Romaine permettra aux Innus d'améliorer leurs aptitudes au travail, leur employabilité et leur qualification. Ceux-ci acquerront de l'expérience de travail en milieu non autochtone, et feront l'apprentissage du contexte particulier de la vie au chantier ainsi que des méthodes, des normes et des horaires en vigueur. L'expérience acquise au cours du projet sera particulièrement utile aux Innus qui voudront, à la fin de la construction des ouvrages, trouver un nouvel emploi sur le marché du travail régional. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification des Innus se fera sentir chez les différentes catégories de travailleurs. Pour les travailleurs de la construction, en particulier, ce sera l'occasion de faire reconnaître leur expertise en obtenant des certificats de compétence de la CCQ.

---

[1] Les ententes sur les répercussions et avantages (ERA) visent notamment à favoriser le développement économique et social des communautés innues et à promouvoir le maintien d'*Innu Aitun*.

La rétention de la main-d'œuvre ne se fera pas sans difficulté. Les récents projets d'Hydro-Québec sur les rivières Toulmoustou et Saint-Maurice ont montré que des employeurs, notamment ceux de l'alimentation et de la conciergerie, ont été confrontés à de forts taux d'absentéisme et d'abandon au sein de la main-d'œuvre autochtone (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). Dans ces cas précis, l'embauche d'un conseiller en emploi a facilité le placement de travailleurs autochtones. Une mesure comme l'organisation d'activités sociales, récréatives et sportives au campement a certes facilité leur intégration.

L'organisation d'ateliers d'information et de préparation à l'emploi, qui pourrait être jumelée à des visites aux campements de travailleurs, facilitera le recrutement des candidats souhaitant participer au projet. Cela permettra de procéder à une première évaluation des besoins des candidats, de leur employabilité et de leur aptitude au travail. Les ateliers seront également l'occasion d'informer les candidats sur les conditions de vie et de travail au chantier. Ainsi, mieux informés et mieux préparés, il est probable que les travailleurs innus feront preuve d'une plus grande persévérance à l'emploi.

Les mesures visant la formation de la main-d'œuvre pourront non seulement aider les Innus à combler les emplois offerts dans le cadre des travaux de construction, mais également ceux qui seront à pourvoir au cours de l'exploitation du complexe (métiers, techniciens, ingénieurs et personnel de bureau) ainsi qu'à la direction – Production – Manicouagan d'Hydro-Québec.

#### *Développement et occasions d'affaires pour les entreprises innues*

Les occasions d'affaires au cours des travaux de construction pourraient favoriser le développement d'entreprises innues. En raison du peu d'entreprises privées sur la réserve, le conseil de bande pourrait jouer un rôle déterminant dans l'obtention de contrats pour la communauté.

En raison de l'expertise et de la capacité d'affaires limitées des Innus, Hydro-Québec appliquera les mesures de bonification habituelles afin de maximiser les retombées régionales (voir la section 31.2.1) et mettra également en œuvre, dans le cadre d'une ERA, des mesures favorisant l'obtention de contrats de gré à gré par les entreprises innues. Elle informera de façon régulière le conseil de bande et les entreprises innues au sujet des contrats liés aux travaux de construction. Dans le but de favoriser les liens d'affaires avec les divers intervenants, on constituera, dans le cas du complexe de la Romaine, un comité des retombées économiques régionales qui sera composé de représentants d'organismes régionaux à vocation économique ainsi que de représentants innus. Par le biais de rencontres périodiques, le comité veillera notamment au suivi de l'information sur les appels d'offres et sur les retombées réelles du projet.

La valeur des contrats que les Innus d'Ekuanitshit parviendront à obtenir est difficile à évaluer et sera proportionnelle à leur capacité de réalisation.

#### *Stimulation de l'activité économique sur la réserve*

L'afflux d'argent des travailleurs qui participeront au chantier stimulera, mais de façon limitée, l'activité économique dans la communauté. L'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles pourrait amener des membres de la communauté à créer de nouvelles entreprises dans le secteur des services. De plus, une partie des revenus et des bénéfices issus des contrats obtenus par les Innus sera probablement investie dans la communauté pour stimuler l'économie, créer des emplois ou diversifier les secteurs d'activités économiques.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

La participation des travailleurs innus aux travaux du complexe de la Romaine aura une incidence positive sur le marché du travail de la communauté.

Cet effet se fera sentir au moins jusqu'en 2015 et offrira de nouvelles perspectives d'emplois à différents groupes de la communauté.

Avec les années, la main-d'œuvre innue améliorera ses aptitudes au travail, son employabilité, son niveau de qualification et sa persévérance en emploi. Cela devrait jouer un rôle attractif pour les jeunes travailleurs de la communauté et entraîner une augmentation progressive du nombre de travailleurs innus affectés au projet.

Le projet offrira aussi aux Innus de bonnes occasions d'affaires, telles que la création et le développement d'entreprises innues ainsi que des associations avec des entreprises non autochtones. Leur participation au projet favorisera l'intégration de la main-d'œuvre autochtone et améliorera leurs capacités d'affaires. Les retombées en emplois et en contrats stimuleront l'activité économique de la communauté. L'application de mesures de développement économique et communautaire s'ajoutera aux retombées des emplois et des contrats.

Le projet aura donc un impact positif, d'intensité forte, sur l'économie d'Ekuanitshit. L'impact se fera sentir sur une période de plus de dix ans et touchera une proportion notable de la population d'Ekuanitshit.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance majeure.

- Intensité : forte
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **majeure** (impact positif)

### 39.2.1.2 Aspects sociaux

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

#### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.
- Présence des travailleurs.

#### *Mesures de bonification*

- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Former des travailleurs innus à la relation d'aide.
- Informer les travailleurs non autochtones de la présence des Innus sur le territoire de la Côte-Nord et de leurs activités.
- Encourager la tenue d'activités aux campements de travailleurs dans le but de favoriser le rapprochement entre les travailleurs innus et non autochtones.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

##### *Amélioration des conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles*

Les salaires tirés des emplois du projet auront une incidence positive sur les conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles. Ces revenus supplémentaires pourraient être affectés en partie à la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Plusieurs membres de la communauté craignent toutefois que l'accès à des revenus plus élevés chez les jeunes travailleurs n'entraîne ces derniers à se procurer davantage d'alcool ou de drogues. Il est prévu que les travailleurs formés à la relation d'aide puissent intervenir sur ce plan.

Plusieurs Innus craignent également que le départ de travailleurs vers le chantier n'entraîne des tensions familiales (avec les conjoints et les enfants). Les femmes, en particulier celles qui auront des enfants mineurs pendant les travaux, devront composer avec les exigences d'un emploi à l'extérieur de la réserve et leurs responsabilités parentales. Une telle situation a été observée au cours du projet de la Toulmoustouc, où plusieurs mères de famille occupaient des emplois dans l'alimentation et la conciergerie (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). L'accès à l'emploi sera pour elles une source de revenus et contribuera à améliorer leur estime de soi, mais leur absence prolongée de la maison pourrait nuire à l'équilibre

de la famille, du couple et des enfants. Les quelques travailleurs innus formés en relation d'aide pourront repérer les travailleurs en difficulté et, au besoin, les diriger vers les services existants sur la réserve.

Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer de façon régulière la population innue à la fois sur le déroulement des travaux et sur les résultats du suivi des impacts du projet. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

#### *Augmentation du taux de diplomation*

Les possibilités d'obtenir un emploi dans le cadre du projet du complexe de la Romaine pourraient inciter les Innus à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études menant à une profession ou à un métier.

#### *Occasion de rapprochement avec les communautés non autochtones*

La répartition régionale des retombées du projet aura comme conséquence d'intensifier les relations entre les communautés et leurs membres. Plusieurs travailleurs et entreprises de la région voudront aussi bénéficier des retombées du projet. Compte tenu de l'état actuel des relations avec les communautés non autochtones, il est probable que le projet rapproche les travailleurs innus et non autochtones.

Dans la mesure du possible, Hydro-Québec veillera à instaurer un environnement de travail et un cadre de vie qui favorisent les échanges entre les deux groupes.

#### *Incidence négligeable sur la migration*

Le projet du complexe de la Romaine aura probablement une incidence négligeable sur la migration à Ekuanitshit. Peu de travailleurs autochtones de l'extérieur s'établiront sur la réserve. Ceux-ci seront hébergés aux campements des Murailles et du Mista, et la très grande majorité retournera dans sa communauté de résidence pendant les périodes de congé.

De plus, les contraintes sociodémographiques qui pèsent sur la communauté (croissance rapide de la population et rareté du logement) agiront comme un frein à la migration potentielle d'Innus en provenance d'autres communautés, notamment Unaman-shipu et Pakua-shipi, qui voudront se rapprocher des aires des travaux. Les réseaux de parenté et d'amitié pourront faciliter la venue temporaire d'un nombre restreint de travailleurs.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des Innus. Il permettra d'abord d'améliorer les revenus et le pouvoir d'achat d'une part non négligeable de la population sur une période de plus de dix ans. Il touchera plusieurs travailleurs et davantage de membres de leurs familles, dont une forte proportion bénéficie aujourd'hui de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi.

L'impact résiduel du projet s'échelonne sur plus de dix ans. Le projet aura des effets sur différents aspects de la vie des Innus et il touchera directement des dizaines de personnes et de familles de même que, indirectement, la population dans son ensemble.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

#### **39.2.2 Utilisation du territoire**

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Diminution de la pratique d'*Innu Aitun*, perturbation temporaire des activités d'exploitation des ressources fauniques et perte de quiétude.

##### *Sources d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.
- Mise en eau.
- Construction des ouvrages de la Romaine-1.
- Construction des accès.
- Déboisement, récupération et élimination des débris ligneux.
- Transport et circulation routière.
- Présence des travailleurs.
- Calendrier des travaux.

### ***Mesures d'atténuation***

- Clauses environnementales normalisées nos 3, 4, 10, 17 et 20 — Appliquer les clauses relatives au bruit, aux carrières et aux sablières, au matériel et à la circulation, à la qualité de l'air et au sautage à l'explosif (voir l'annexe E dans le volume 8).
- Appliquer certaines modalités d'utilisation de la route de la Romaine pour assurer la sécurité de la circulation durant la construction.
- Ensemencer en omble de fontaine des lacs situés à proximité des campements de travailleurs (voir la section 23.3.3) et mettre des installations et des équipements à la disposition des travailleurs (quais, embarcations et autres).
- Informer les utilisateurs du territoire innus du calendrier et de la nature des travaux pour leur permettre de planifier leurs activités.
- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Sensibiliser les travailleurs à la réglementation en vigueur et aux activités des utilisateurs innus.
- Instaurer un programme de piégeage intensif des castors pour chacun des quatre réservoirs.

### ***Mesure de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact***

#### ***Diminution de la pratique d'Innu Aitun***

Si une grande partie des chasseurs occupent un emploi à temps plein, il pourrait y avoir une diminution de la quantité et de la régularité de l'apport de nourriture provenant des bois, dont la majeure partie est liée au piégeage du castor. Hydro-Québec conviendra, dans le cadre d'une ERA, de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun* par les chasseurs polyvalents de la communauté qui ne travailleront pas au chantier.

La présence des travailleurs sur le territoire ne devrait pas interférer avec ces activités, parce qu'une bonne partie de ceux qui voudront pratiquer la pêche se dirigeront de préférence vers les lacs ensemencés d'omble de fontaine aménagés spécialement pour eux.



### *Perturbation des activités d'exploitation innues et perte de quiétude*

La construction des accès et des ouvrages de la Romaine-1, le transport et la circulation routière sur la route de la Romaine et la route 138 de même que la présence des travailleurs perturberont certaines activités de prélèvement des Innus.

Les activités qui ont lieu relativement près des ouvrages, par exemple aux lacs Kaumutshistukuanu (à la hauteur du PK 62), sont cependant peu nombreuses, et l'application des mesures d'atténuation courantes, par exemple les clauses environnementales normalisées nos 3, 4, 10, 17 et 20 autour de l'aménagement de la Romaine-1, viendront atténuer les effets potentiels des travaux sur ces activités.

Les travaux de déboisement du réservoir de la Romaine 4 (entre novembre 2017 et mars 2019), la récupération et l'élimination des débris ligneux rendront la fréquentation du secteur de Nahkuaikan inconfortable pendant deux automnes (2017 et 2018). L'automne est la saison privilégiée par les Innus pour fréquenter Nahkuaikan, et ils pourraient vouloir intensifier leur fréquentation du secteur avant la fin de la construction des ouvrages et de la mise en eau. Il ne leur serait plus possible de le faire dans de bonnes conditions à partir de l'automne 2017.

La circulation en embarcation sur la rivière Romaine sera perturbée pendant quelques mois lors du remplissage du réservoir de la Romaine 2. On prévoit en effet que la navigation et l'accès aux lieux d'exploitation seront plus difficiles en certains endroits en aval de la centrale de la Romaine-1, là où la profondeur de la rivière devrait être inférieure à 1 m. Comme les Innus atteignent la plupart des lieux d'exploitation par voie navigable à l'aide d'embarcations généralement équipées de moteurs hors-bord, il est probable que les pêcheurs rencontrent davantage de difficultés lors de leur remontée de la rivière au printemps 2014 dans le but de faire un peu de chasse à la bernache du Canada et de piégeage du castor, souvent en complément de la pêche au saumon (voir la section 37.3.3).

Les Innus qui, en toute saison, fréquentent leurs chalets sur la côte à l'est de l'estuaire de la rivière Mingan, qui s'y réunissent, y chassent ou cueillent des fruits à proximité, expérimenteront par contre une perte de quiétude à l'occasion, car il y aura une augmentation de la circulation sur la route 138 en raison des déplacements des travailleurs et de l'approvisionnement des chantiers. À cause de l'augmentation du trafic, l'accès aux chalets pourrait parfois aussi être un peu plus problématique. La mise en place de mesures de sécurité sur la route 138 et de sensibilisation auprès des travailleurs devrait cependant faciliter les déplacements (voir les mesures d'atténuation présentées à la section 39.3.2).

En avril et en mai, les Innus d'Ekuanitshit qui chassent la bernache du Canada de part et d'autre de la route 138 dans la plaine côtière, le plus souvent à faible distance de la route, devront probablement s'installer à plus grande distance de son emprise pour espérer connaître une chasse fructueuse. Une solution consisterait à

pratiquer davantage cette chasse dans la baie de la Grande Hermine, située aussi à proximité de la route 138 mais à l'est du point de départ de la route de la Romaine, où le trafic lié au chantier sera moins élevé ; il serait aussi possible de fréquenter des baies qui sont à bonne distance de la route 138 et, là encore, d'y augmenter l'effort de chasse.

Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer de façon régulière la population innue sur le déroulement des travaux ainsi que sur les résultats du suivi des impacts du projet. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

La diminution d'*Innu Aitun* à la suite de l'embauche à temps plein de bons chasseurs pourra être compensée par des mesures appliquées dès le début du projet et visant à intensifier la pratique d'*Innu Aitun* chez ceux qui ne travailleront pas au chantier.

La perturbation des activités d'exploitation et la perte de quiétude qui affectera les Innus fréquentant leur chalet sont d'intensité moyenne. Leur étendue est ponctuelle, et leur durée est longue parce qu'elles couvrent toute la période de construction.

L'impact résiduel est donc d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **moyenne**

### **39.2.3 Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Perturbation des activités de pêche du saumon atlantique.

#### *Sources d'impact*

- Construction des ouvrages et des accès.
- Mise en eau du réservoir de la Romaine 2.
- Présence des travailleurs.
- Transport et circulation routière.

### ***Mesures d'atténuation***

- Sensibiliser les travailleurs à la réglementation en vigueur et aux activités des utilisateurs innus.
- Informer les pêcheurs innus au sujet des travaux de construction à la Grande Chute (PK 52) et du remplissage du réservoir de la Romaine 2 ainsi qu'au sujet de leurs incidences sur la ressource saumon.
- Clauses environnementales normalisées nos 3, 4, 10, 17 et 20 – Application des clauses relatives au bruit, aux carrières et aux sablières, au matériel et à la circulation, à la qualité de l'air et au sautage à l'explosif (voir l'annexe E dans le volume 8).

### ***Mesure de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

#### ***Perturbation des activités de pêche innue à la Grande Chute (Hikaikapu, PK 52)***

Dans un premier temps, dès 2009, les travaux de construction de la route de la Romaine, plus particulièrement dans le secteur de la Grande Chute perturberont de façon ponctuelle les activités des pêcheurs innus exploitant ce secteur s'ils ont lieu en août et en septembre. En raison du dérangement causé par les travaux, les pêcheurs devront momentanément déplacer leurs activités vers les lieux de pêche en aval.

La route de la Romaine sera graduellement ouverte aux utilisateurs du territoire entre 2010 et 2015. Elle permettra un accès beaucoup plus aisé à la Grande Chute. Dès que la route de la Romaine rejoindra le site de l'aménagement de Romaine-1, il y aura un nombre plus important de non-autochtones, notamment des pêcheurs sportifs, qui pourront accéder à cette portion de la rivière actuellement peu exploitée. Les secteurs de pêche en aval de la Grande Chute, pourraient également être davantage fréquentés dès la période des activités de construction. La présence de non-autochtones pourrait constituer une source de dérangement pour les pêcheurs innus qui ont l'habitude de bénéficier d'une certaine quiétude lorsqu'ils fréquentent ces lieux. Par ailleurs, les pêcheurs innus pourront également, pendant la construction, emprunter la route de la Romaine afin d'accéder plus aisément aux endroits de pêche du tronçon amont de la rivière.

Dans un second temps, entre 2012 et 2016, les travaux liés à l'aménagement de la Romaine-1 entraîneront une perturbation importante des activités de pêche innue au site de la Grande Chute. La construction des ouvrages et des accès, la circulation

des engins de chantier, la présence des travailleurs, le transport et la circulation routière amèneront les pêcheurs innus à déplacer temporairement leurs activités dans d'autres secteurs de la rivière.

La perturbation des activités de pêche liées à la construction de l'aménagement de la Romaine-1 et à la construction de la route de la Romaine pourrait être atténuée par diverses mesures à convenir dans le cadre d'une ERA. Une mesure visant à informer les travailleurs au sujet des activités traditionnelles de pêche du saumon pratiquées par les Innus sera également appliquée. Il sera par ailleurs nécessaire d'informer les pêcheurs innus au sujet des activités de construction à la Grande Chute.

#### *Modification des conditions de pratique de la pêche pendant le remplissage du réservoir de la Romaine 2*

Les activités de construction n'auront pas d'impact sur la migration du saumon atlantique dans la mesure où la rivière, en raison de l'aménagement de galeries de dérivation provisoire, conservera un débit comparable au régime naturel, à l'exception de la période de remplissage du réservoir de la Romaine 2, en 2014 (voir la section 16.4.3). Durant la deuxième étape de remplissage du réservoir de la Romaine 2, le débit de la rivière sera considérablement réduit, ce qui entraînera des répercussions sur le comportement du saumon et, conséquemment, des incidences sur la pêche par les Innus (voir la section 23.3.3).

Il est difficile de prédire avec précision les impacts des faibles débits sur la pêche innue durant le remplissage du réservoir de la Romaine 2. Les Innus devront adapter leurs pratiques actuelles aux conditions particulières avec lesquelles ils devront composer lors de cette saison. Les pêcheurs devront se rendre aux différents lieux d'exploitation plus tôt en saison, tout en orientant davantage leurs activités dans les secteurs amont de la rivière, notamment en amont des chutes à Charlie.

La réduction du débit de la rivière lors du remplissage du réservoir de la Romaine 2 entraînera également des difficultés de navigation et d'accès aux lieux d'exploitation. En certains endroits, la profondeur devrait être inférieure à 1 m, en particulier dans les environs des PK 21, 45 et 46. Considérant que les Innus atteignent la grande majorité des lieux d'exploitation par voie navigable, à l'aide d'embarcations généralement équipées de moteurs hors-bord et lourdement chargées d'équipement et de provisions, il est probable que les pêcheurs éprouveront davantage de difficultés durant leurs déplacements sur la rivière. En contrepartie, la route de la Romaine pourrait être utilisée selon certaines modalités au cours de la période de construction (voir la section 39.3.2) par les pêcheurs innus pour rejoindre les secteurs de pêche les plus en amont, notamment la Grande Chute. Il sera par ailleurs nécessaire d'informer les pêcheurs innus au sujet du remplissage du réservoir de la Romaine 2 et de ses incidences sur la pêche du saumon.

Un programme de restauration sera amorcé avant le remplissage du réservoir de la Romaine 2 pour compenser les pertes de production du saumon qui pourraient survenir l'année du remplissage (voir la section 23.3.1). Ce programme permettra de maintenir et d'améliorer la situation de la ressource saumon de la Romaine.

On prévoit mettre en place un comité directeur qui assurera la gestion du programme de restauration du saumon de la rivière Romaine. Des représentants d'Ekuanitshit seront invités à siéger à ce comité.

### ***Évaluation de l'impact résiduel***

La perturbation temporaire des activités de pêche innue du saumon atlantique dans la Romaine constitue un impact d'intensité moyenne. L'étendue est ponctuelle, l'impact étant circonscrit à un espace réduit de la zone d'étude. La durée de l'impact est longue. Les mesures d'atténuation proposées contribueront à atténuer l'impact.

L'impact résiduel est donc d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **moyenne**

## **39.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements**

### **39.3.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### 39.3.1.1 Économie

#### ***Déclaration de l'impact résiduel***

Possibilités d'emplois et de contrats.

#### ***Source d'impact***

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### ***Mesures de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités favorisant l'embauche de travailleurs innus et l'achat de biens et de services auprès des entreprises innues.

### *Description détaillée de l'impact résiduel*

La fin progressive de la construction entraînera plusieurs mises à pied au sein de la main-d'œuvre innue, entre autres chez les travailleurs de l'alimentation et de la conciergerie. La cessation des emplois aura une incidence à la baisse sur les taux d'activité.

Les emplois qui seront créés au cours de l'exploitation du complexe permettront cependant d'atténuer les répercussions de la fin des travaux. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification de la main-d'œuvre innue, rendue possible par la participation aux travaux de construction et par l'application de mesures d'aide à la formation, facilitera l'accès aux emplois durant l'exploitation (voir la section 31.3.2).

Selon l'expérience acquise à des chantiers récents, il est probable que quelques Innus d'Ekuanitshit pourront trouver du travail lié à l'entretien de la route de la Romaine et à la conciergerie.

L'accès d'entreprises innues à certains contrats leur permettrait dans l'avenir de tirer profit de l'expérience acquise au cours des travaux de construction.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

L'impact sur l'économie d'Ekuanitshit est positif, de longue durée et d'intensité faible. Les activités d'exploitation créeront des emplois et de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises innues. Ces retombées offrent l'opportunité d'assurer la transition entre la construction et l'exploitation du complexe en freinant la baisse prévue des taux d'activité et d'emploi ainsi qu'en permettant à des entreprises de la communauté de se maintenir en activité et, dans certains cas, de se développer.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

#### 39.3.1.2 Aspects sociaux

### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie, mais perte de patrimoine culturel.

### ***Sources d'impact***

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.
- Présence des ouvrages, des réservoirs et des accès.
- Gestion hydraulique des ouvrages.

### ***Mesures de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mécanismes de développement économique et communautaire.
- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités visant à développer, à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine innu ainsi qu'à favoriser la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

#### *Incidence positive des retombées du projet sur la qualité de vie des Innus*

Étant donné que les retombées en emplois et en occasions d'affaires seront de moindre envergure que durant la construction, les impacts sur la qualité de vie seront aussi de moindre intensité. À cet égard, les Innus s'attendent à ce que les retombées du projet du complexe de la Romaine continuent de se faire sentir pendant l'exploitation, notamment par l'accès aux emplois et aux contrats, mais aussi par des mesures visant le développement économique et communautaire d'Ekuanitshit.

#### *Amélioration des équipements communautaires et des services à la population*

Dans le cadre d'une ERA, la mise en œuvre de mécanismes de développement économique et communautaire pourrait permettre l'acquisition et l'entretien d'équipements communautaires de même que l'amélioration des services à la population.

#### *Perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire*

La modification permanente de la rivière Romaine, dont l'ennoisement d'aires d'exploitation, d'une voie de circulation de grande qualité et de lieux d'intérêt patrimonial, dont certains sont encore utilisés de nos jours, constitue pour les Innus d'Ekuanitshit une perte de patrimoine culturel.

En conséquence, Hydro-Québec conviendra avec les Innus de mesures visant à développer, à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine innu et ainsi qu'à favoriser la pratique d'*Innu Aitun*. Ces mesures permettront aux Innus de réaliser

des actions et des travaux correcteurs sur le territoire touché. Comme on l'a observé dans le cas du projet de la Sainte-Marguerite-3, ces mesures permettraient à des Innus de maintenir et même d'accroître leur fréquentation du territoire.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Les emplois et les occasions d'affaires pendant l'exploitation du complexe auront un impact positif mais limité sur la qualité de vie des Innus d'Ekuanitshit. Les Innus pourront aussi profiter des mesures de développement économique et communautaire pour construire de nouveaux logements et acquérir de nouveaux équipements communautaires.

Par ailleurs, la perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire sera atténuée par la mise en place des mesures énoncées plus haut. On estime que ces mesures auront même une incidence positive sur le patrimoine innu et sur la pratique d'*Innu Aitun*.

Compte tenu de la perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire, l'impact positif est d'intensité faible et se fera sentir pendant plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

### **39.3.2 Utilisation du territoire**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la pratique d'*Innu Aitun*, mais modification des habitudes et utilisation concurrentielle du territoire.

#### *Sources d'impact*

- Présence des réservoirs et des accès
- Gestion hydraulique des ouvrages

#### *Mesures d'atténuation et de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun*.



Les mesures d'atténuation et de bonification relatives à la chasse (voir la section 33.2.1), à la pêche (section 33.2.2), à la motoneige (section 37.2.2) et à la navigation (section 37.2.3) faciliteront aussi la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

#### ***Accès pratique à une partie du territoire***

La route de la Romaine procurera aux Innus un accès plus facile à certaines des aires qu'ils fréquentent déjà et pourrait rendre attrayante la fréquentation de certaines aires qui sont actuellement délaissées pour des raisons économiques. Ces aires, situées en bordure de l'emprise dans le cas du porc-épic et sur les plans d'eau accessibles en embarcation à partir de la route dans le cas du castor, seront réparties sur toute la longueur de la route. Ces ressources sont cependant abondantes en d'autres endroits accessibles du territoire. L'accès à des aires d'exploitation plus éloignées de la route pourra par ailleurs être facilité grâce aux mécanismes à convenir avec les Innus en faveur de la pratique d'*Innu Aitun*.

Jusqu'au bassin des Murailles la route favorisera pour les Innus, mais aussi pour les autres utilisateurs, un accès rapide à des lacs déjà fréquentés et où la cohabitation pourrait devenir un enjeu. C'est le cas, par exemple, des lacs Kaumutshistikuanéu, qu'un chalet récemment acquis par le conseil de bande a rendu populaires auprès des Innus. Situé à 3 km au nord du lac Bourassa, où les baux de villégiature sont nombreux, ce lieu pourrait attirer de nouveaux villégiateurs, chasseurs ou pêcheurs. Le même phénomène pourrait se développer, mais de manière moins marquée, sur les autres lacs actuellement fréquentés par les Innus à l'ouest de la Romaine, entre les PK 55 et 90 : Puyjalon, Octave et Allard.

L'aménagement d'installations d'accueil facilitant la présence innue sur le territoire est probablement une manière efficace et réaliste de favoriser la pratique d'*Innu Aitun*.

#### ***Accès plus facile à des aires d'exploitation peu fréquentées***

De part et d'autre des réservoirs de la Romaine 2 et de la Romaine 3, seuls certains lacs situés à proximité de la route et déjà utilisés par le passé présentent un intérêt particulier pour les Innus : d'une part, le lac Charles, où les Innus possèdent un chalet, et, d'autre part, les lacs Bernard, Kleczkowski et Perugia. À l'est de la Romaine, accéder au bassin de la rivière de l'Abbé-Huard en automne présente aussi un intérêt, mais demanderait aux Innus de pouvoir naviguer longuement sur le réservoir de la Romaine 2 en toute sécurité, alors qu'en hiver la circulation en motoneige y sera déconseillée.

### *Modification des habitudes à la suite de l'enneigement de Nahkuaikan*

Le véritable impact du projet se situe en fait plus au nord. Les utilisateurs du territoire rencontrés ont manifesté de l'intérêt pour la nouvelle route surtout parce qu'elle offrira aux Innus la possibilité de se rendre à faible coût aux marches du secteur de *Nahkuaikan*. Cependant, les pratiques qui s'y dérouleraient après la réalisation du projet seraient modifiées.

La présence du réservoir de la Romaine 4 entraînera en effet l'enneigement de plusieurs sites utilisés depuis longtemps par les Innus (entre les PK 213 et 290) dans le secteur patrimonial appelé *Nahkuaikan*. Ce sont d'abord quinze campements sans installation, dont huit ont été utilisés au cours des dix dernières années (campements **1**, 27, **28**, **29**, 54, 55, 150 et **176**), alors que les sept autres ont été utilisés pour la dernière fois il y a plus de dix ans (campements 4, **5**, **17**, **18**, **25**, 119 et 175). Les campements en caractères gras sont considérés comme des lieux d'intérêt patrimonial, parce qu'ils sont utilisés régulièrement depuis très longtemps. Certains sont d'ailleurs assez vastes pour accueillir plusieurs tentes. Les autres sites enneigés sont presque toujours des haltes, qui servent parfois, en même temps, d'aires de chasse : campements 2, 24, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 44 et 46<sup>[1]</sup>.

La présence du réservoir de la Romaine 4 entraînera aussi l'enneigement de plusieurs aires d'exploitation des ressources, surtout pour le castor, la loutre, la martre, le petit gibier, le touladi et l'omble chevalier. Ce réservoir transformera les conditions de navigation pour les utilisateurs innus. En amont du PK 213, on passera d'un tronçon de rivière comportant très peu d'obstacles et de portages, jugé facile à parcourir, à un réservoir susceptible de limiter, quand le vent se lève, la circulation des petites embarcations.

### *Modification des conditions de circulation en motoneige*

Compte tenu de la gestion hydraulique qui prévaudra suite à la mise en exploitation du projet du complexe de la Romaine, les conditions de glaces seront modifiées à l'aval de l'ouvrage de la Romaine-1 et il sera déconseillé de circuler en motoneige sur les réservoirs. Plusieurs mesures d'atténuation sont cependant prévues pour faciliter les déplacements des motoneigistes (voir la section 37.2.2).

### *Modification des conditions de navigation*

Les conditions de navigation sur la rivière Romaine durant l'exploitation du complexe ne changeront pas de manière à affecter ces activités sur la rivière en aval de la centrale de la Romaine-1.

---

[1] Il est difficile de déterminer si les trois sites situés en amont du PK 282 (sites 32, 33 et 34) seront réellement enneigés.

Les conditions de navigation sur les réservoirs seront favorables (voir la section 37.2.3). Cependant, elles nécessiteront l'utilisation d'embarcations adaptées à de grands plans d'eau.

#### *Ouverture du territoire*

La route de la Romaine ouvrira une percée d'environ 150 km dans l'arrière-pays, et la présence de cet accès, combinée à celle des réservoirs, pourrait favoriser de manière modérée la mise en valeur du potentiel forestier du territoire de même que les activités récréotouristiques, la chasse et la pêche sportives et le piégeage de la part d'utilisateurs non autochtones.

L'ouverture du territoire aura probablement peu d'impact sur les activités des Innus parce que les activités d'exploitation forestière engendrées par ce changement resteront marginales (voir la section 39.2.2).

En ce qui concerne la villégiature, on pense que l'éloignement des grands centres urbains du sud du Québec pourrait limiter son développement. Les secteurs adjacents à la route permanente et les réservoirs projetés pourraient malgré tout attirer une certaine clientèle régionale, en provenance notamment de Sept-Îles et de Baie-Comeau, mais ce bassin de population est relativement limité.

Enfin, la présence de la route de la Romaine et des réservoirs va aussi favoriser de manière modérée les activités de récréotourisme, de chasse, de pêche et de piégeage de la part d'utilisateurs non autochtones. Mais ici, seules les activités des chasseurs en automne entrent réellement en concurrence avec les activités innues. Le déplacement de chasseurs, tant locaux que de l'extérieur, pourrait se faire vers le secteur du réservoir de la Romaine 4, qui présente une bonne densité d'originaux, comparativement au reste de la zone d'étude.

Cette utilisation concurrentielle est moins présente en été, car les Innus fréquentent alors peu le territoire. Les jeunes Innus semblent cependant prendre goût à la pêche à la ligne et à la mouche, et ils pourraient profiter en été de la présence sur le territoire de structures d'accueil innues.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

L'impact sur l'utilisation du territoire durant l'exploitation du complexe est positif et d'intensité moyenne, parce que la modification des habitudes des utilisateurs et le développement d'une utilisation concurrentielle du territoire sera compensée par l'amélioration de la pratique d'*Innu Aitun* à la suite de l'usage de la route.

L'usage de la route de la Romaine permettra aux chasseurs innus d'exploiter le territoire à meilleur coût en automne comme en hiver-printemps, et favorisera ainsi l'approvisionnement de la communauté en nourriture de la forêt. Les Innus auront cependant tendance à éviter la forêt pendant la saison de chasse à l'original, au début de l'automne.

L'étendue de l'impact est ponctuelle et sa durée est longue. L'impact résiduel, positif, est donc d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

### **39.3.3 Exploitation du saumon atlantique par les Innus dans le bassin de la Romaine**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Modification des conditions de pratique de la pêche du saumon atlantique.

#### *Sources d'impact*

- Présence des ouvrages et des accès.
- Transport et circulation routière.
- Gestion hydraulique des ouvrages.

#### *Mesure d'atténuation*

- Informer les pêcheurs innus sur les modifications des conditions de pratique de la pêche découlant de la gestion hydraulique des ouvrages.

#### *Mesure de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mécanismes visant à favoriser le soutien de la pêche au saumon par les Innus.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

##### *Perte du lieu d'exploitation du saumon de la Grande Chute (Hikaikapu, PK 52)*

L'aménagement de la centrale de la Romaine-1 et de son canal de fuite occasionnera la perte du lieu d'exploitation du saumon de la Grande Chute. Les aménagements et mesures prévus pour préserver cette ressource permettront toutefois

d'assurer le maintien de la pêche au saumon dans cette partie de la rivière. Par ailleurs, la pratique de la pêche serait bonifiée par des mesures à convenir dans le cadre d'une ERA dans le but de soutenir les activités de pêche du saumon par les Innus dans la rivière Romaine.

#### *Modifications des conditions de pratique de la pêche innue*

Les changements de comportement des saumons à la suite de la mise en service du complexe de la Romaine, en raison de la régulation des débits de la rivière en aval de l'aménagement de la Romaine-1, entraîneront des modifications des conditions de pratique de la pêche innue. Ces modifications nécessiteront une certaine adaptation des pratiques des pêcheurs.

En conditions futures, il est prévu que les saumons entreront dans la rivière et commenceront leur montaison dès leur arrivée dans la baie de Mingan, soit lors de la dernière semaine de mai (voir la section 23.2.6). La migration des saumons vers l'amont sera plus rapide. Ainsi, ces derniers seront présents aux lieux de pêche exploités par les Innus plus tôt en saison et pour des périodes plus courtes. La chute de l'Église (PK 16) ainsi que les chutes à Charlie (PK 35) seront franchies plus facilement par les saumons qui se trouveront en nombre plus important dans le tronçon de la rivière située entre ces dernières chutes et la Grande Chute (PK 52). Par ailleurs, les saumons seront également présents plus tôt dans la saison dans la rivière Puyjalon.

En conséquence, lors des premières années d'exploitation, les Innus seront dans l'obligation de modifier leurs pratiques de pêche, sans quoi, ces dernières pourraient s'avérer improductives. Les pêcheurs pourraient notamment devoir exploiter de façon plus importante les différents sites entre les chutes à Charlie et la Grande Chute.

Les modifications des conditions de pratique de la pêche seront particulièrement importantes en ce qui concerne le site des chutes à Charlie. En conditions actuelles, les saumons sont considérablement ralentis dans leur migration par cet obstacle et sont en conséquence présents à cet endroit pour une longue période par rapport aux autres parties de la rivière. L'étude des pratiques de pêche des Innus a montré que les chutes à Charlie est le lieu d'exploitation actuellement le plus important pour la communauté, qu'il s'agisse de captures ou de fréquentation. La migration plus rapide des saumons ainsi que leur passage plus aisé de ces chutes nécessiteront une adaptation de la pêche des Innus. Ces derniers privilégient actuellement l'exploitation de ce site en particulier durant une longue portion de la saison, soit approximativement du milieu de juillet au mois de septembre.

Il est par ailleurs difficile de prédire avec exactitude les impacts de la régulation des débits en aval de l'aménagement de la Romaine-1 sur la pêche du saumon par les Innus. Les pêcheurs innus devront par ailleurs être informés des modifications des conditions de pratique de la pêche découlant de la gestion hydraulique des ouvrages.

Il est prévu de mettre en place un comité directeur qui assurera la gestion du programme de restauration du saumon de la rivière Romaine. Des représentants d'Ekuanitshit seront invités à siéger à ce comité.

#### *Perturbation des activités de pêche innue*

L'exploitation des aménagements, notamment l'aménagement de la Romaine-1, ainsi que l'accessibilité accrue au territoire par la présence des accès sont susceptibles de provoquer une augmentation de la présence de non-autochtones dans les environs du lieu d'exploitation de la Grande Chute, actuellement plus difficile d'accès. Les secteurs de pêche en aval de ce dernier lieu pourraient également être davantage fréquentés.

Afin d'éviter les éventuels conflits ou le dérangement lié à la présence de non-autochtones, notamment des pêcheurs sportifs, des pêcheurs innus auront tendance à délaisser le lieu d'exploitation de la Grande Chute pour orienter davantage leurs activités vers des endroits plus éloignés. Un phénomène analogue est actuellement observable aux lieux de pêche situés entre l'embouchure et la chute de l'Église (PK 16) : plusieurs pêcheurs innus choisissent d'exploiter les secteurs plus en amont, où ils trouvent une plus grande tranquillité. Des mesures à convenir dans le cadre d'une ERA permettront de soutenir la pêche au saumon par les Innus d'Ekuanitshit.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

La perturbation des activités de pêche innue du saumon atlantique à la Grande Chute (*Hikaikapu*, PK 52) et la modification des conditions de pratique de la pêche constituent un impact d'intensité moyenne. L'étendue est ponctuelle, l'impact étant circonscrit à un espace réduit de la zone d'étude. La durée de l'impact est longue, les lieux et les activités étant modifiés pour plus de dix ans. Plusieurs mesures d'atténuation pourront être mises en place. Le programme de restauration du saumon contribuera à atténuer l'impact du projet sur la pêche innue.

L'impact résiduel est donc d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **moyenne**

## 40 Nutashkuan

### 40.1 Conditions actuelles

#### 40.1.1 Démarche méthodologique

Les sections ci-après donnent des précisions sommaires sur les méthodes utilisées pour recueillir et analyser des données sur la situation socioéconomique de Nutashkuan ainsi que sur l'utilisation que les Innus de cette communauté font de la zone d'étude.

Pour plus de détails sur la démarche méthodologique, voir la méthode 25 dans le volume 9.

##### 40.1.1.1 Environnement socioéconomique

Le portrait socioéconomique de Nutashkuan s'appuie sur la consultation de sources documentaires et sur une enquête de terrain menée dans la réserve entre les mois de février et avril 2007. L'enquête de terrain a permis de réaliser 18 entretiens individuels semi-dirigés avec des administrateurs de services à la population et d'entreprises communautaires. De plus, cinq entretiens collectifs ont regroupé des hommes, des femmes, des jeunes (moins de 30 ans), des aînés et des travailleurs précaires ou saisonniers (29 personnes au total). Enfin, un sondage a été réalisé auprès de 77 personnes âgées de 18 ans et plus, soit 14 % de la population adulte.

##### 40.1.1.2 Utilisation du territoire par les Innus

Les informations concernant l'utilisation du territoire par les Innus de Nutashkuan proviennent d'une série d'entrevues réalisées entre le 21 février et le 13 avril 2007 avec 12 Innus de la communauté. Une première série, organisée en février, a permis de rencontrer quatre chasseurs-piégeurs, dont deux sont aussi des employés du conseil de bande de Nutashkuan (Conseil de bande des Montagnais de Natashquan). Ces rencontres ont montré qu'il était nécessaire de décrire de manière plus détaillée les pratiques qui avaient cours dans la zone d'étude, dont certaines n'étaient pas dans la littérature existante. Huit autres entrevues ont donc été réalisées en avril. Entre le 18 et le 20 juillet 2007, treize Innus de la communauté ont par ailleurs participé à la validation de certaines informations par le biais d'un atelier et de survols en hélicoptère.

Environ la moitié des entrevues ont été réalisées en langue innue, avec l'aide d'un interprète. Les entrevues ont été enregistrées au format numérique avec l'accord des informateurs. L'information cartographique a été reportée sur des cartes dont l'échelle varie de 1 : 50 000 à 1 : 250 000.

Le guide d'entrevue utilisé a été conçu pour décrire dans le menu détail l'utilisation du territoire. Cette précision n'est cependant requise que pour les activités pratiquées dans les espaces directement touchés par le projet. Pour le reste de la zone d'étude, on recueille des informations complémentaires nécessaires à l'établissement d'un modèle contemporain d'utilisation du territoire et à l'évaluation des impacts du projet du complexe de la Romaine sur les pratiques qui ont cours sur ce territoire.

La zone d'étude préalablement définie pour l'analyse de l'utilisation du territoire par les Innus correspond aux territoires touchés par la création des quatre réservoirs et par la construction des autres ouvrages et des accès, soit l'ensemble des lots de piégeage de la division Mingan de la réserve à castor de Saguenay (numéros 406, 406A, 410, 413, 414, 416, 416A, 417, 417A, 418A et 422). Elle inclut en outre le tronçon de la rivière Romaine en aval de la Grande Chute (PK 52,5) ainsi que le secteur côtier et la zone de l'embouchure de la Romaine (voir la carte 39-1).

Pour établir le modèle contemporain de l'utilisation du territoire par les Innus de Nutashkuan dans la zone d'étude, nous avons inclus l'ensemble du bassin de la rivière de la Corneille et, plus au nord, les lots de piégeage 407, 407A et 411 de la division Mingan de la réserve à castor de Saguenay, de manière à représenter les déplacements vers les aires d'exploitation situées dans le bassin de la Romaine.

Du point de vue des Innus de Nutashkuan, les terres fréquentées dans le bassin de la Romaine constituent une extension de leur territoire communautaire.

À l'intérieur de cette vaste région, nous avons recueilli des informations plus précises lorsque les pratiques documentées étaient liées soit géographiquement au bassin de la Romaine, soit fonctionnellement à des lieux susceptibles d'être touchés par le projet.

La période contemporaine de référence décrite ici couvre dix ans de manière à décrire dans ses grandes lignes l'exploitation de l'ensemble du territoire communautaire.

Il va de soi que d'autres pratiques peuvent avoir existé durant la période de référence ou avant et que des pratiques nouvelles ou anciennes pourraient s'ajouter dans l'avenir.

Soulignons qu'une rencontre avec un gestionnaire du conseil de bande de Nutashkuan a permis de cerner le rôle de cette organisation dans la pratique des activités de récolte documentées. Nous avons également recueilli quelques informations pour faire le lien entre les données contemporaines et celles qui sont présentées dans l'étude de Dominique (1983).

Une marge d'erreur de deux ans a été prise en compte lors de la sélection des données à retenir pour la période de référence de dix ans.



## 40.1.2 Environnement socioéconomique

Les caractéristiques socioéconomiques de Nutashkuan sont la résultante d'une série de transformations qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont marqué l'histoire de la communauté. Jadis nomades, les Innus se sont rapidement sédentarisés à partir des années 1950. Les transformations culturelles induites par l'abandon du mode ancestral de subsistance, l'intégration au système non autochtone d'éducation et, de façon plus générale, l'adoption du mode de vie « moderne » ont entraîné un bouleversement des valeurs, des règles d'organisation sociale et des relations au sein des familles et de la communauté. Ces changements rapides n'ont pas été sans heurts car le désir d'être partie intégrante de la société « moderne » coexiste avec celui de résister et de sauvegarder la culture ancestrale.

### 40.1.2.1 Situation géographique

Nutashkuan constitue l'une des neuf communautés qui composent la nation innue (voir la carte 38-1). Le mot *Nutashkuan* signifie en langue innue « là où on chasse l'ours ».

L'histoire de la bande et de la communauté de Nutashkuan est très ancienne. Bien avant l'arrivée des pêcheurs acadiens, la bande de Nutashkuan occupait le bassin de la rivière Natashquan et les régions limitrophes, et exploitait les richesses fauniques de l'arrière-pays.

La réserve de Nutashkuan est située à l'embouchure de la rivière Natashquan, en Moyenne-Côte-Nord, au bord du golfe du Saint-Laurent. Elle se trouve à 7 km à l'est de la localité non autochtone de Natashquan – habitée par les descendants des Acadiens venus des Îles-de-la-Madeleine entre 1855 et 1857 – et à 336 km à l'est de Sept-Îles. Créée en 1953, la réserve a été agrandie à trois reprises par la suite ; elle couvre aujourd'hui une superficie de 22 ha.

L'aménagement du village actuel de la réserve a débuté en 1954, avec la construction des premières maisons. Ce n'est que plus tard qu'ont été érigés quelques bâtiments de service (dispensaire, école, etc.).

Depuis 1954, la région de Natashquan bénéficie d'un aéroport de Transports Canada. Ce dernier peut accueillir des avions jour et nuit, et est doté d'une aérogare fonctionnelle. L'aéroport constitue une escale régionale d'importance pour le transport des passagers et des marchandises (Canada, Ministère des Transports, 2007a). Le village dispose également d'un port en eau profonde appartenant lui aussi à Transports Canada. Ouvert de mai à janvier, il sert à l'approvisionnement hebdomadaire en marchandises générales et en produits pétroliers ainsi que de port d'attache et de débarquement pour les bateaux engagés dans la pêche commerciale.

L'année 1996 a été marquée par un événement majeur, dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir sur les conditions de vie des gens de Nutashkuan et de Natashquan comme sur celles des autres habitants de la Minganie, soit l'ouverture d'un nouveau tronçon de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan. Accessibles désormais par voie terrestre, les deux villages voisins ont vu d'abord leurs relations remises en question, au moment même où les habitudes de leurs résidents étaient perturbées par l'afflux de touristes et de chasseurs sportifs.

La mobilité accrue des gens de Nutashkuan a eu pour effet, dans un premier temps, de diminuer leur dépendance traditionnelle à l'égard des services de leurs voisins (magasin général, services de transport et de messagerie, etc.), mais l'« ouverture de la route » a donné un nouveau souffle aux aspirations communes. Des projets de revitalisation sociale, patrimoniale et culturelle ont été réalisés ou sont à l'étude. La tenue du festival interculturel Innucadie s'inscrit dans cette perspective et représente un exemple de la cohabitation des Innus et des Québécois ou des résidents d'origine acadienne.

#### 40.1.2.2 Démographie

La population inscrite de la bande de Nutashkuan réside en grande partie sur le territoire de la réserve. Elle est en forte croissance et ses membres sont jeunes. Ces caractéristiques démographiques se traduiront dans les prochaines années par une croissance des besoins en matière de logement et de services et par l'arrivée d'un grand nombre de personnes sur le marché du travail.

##### *Population inscrite*

En 2006, selon le *Registre des Indiens* du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (Canada, MAINC, 2006), 917 personnes (463 hommes et 454 femmes) étaient inscrites au registre de la bande de Nutashkuan. Nutashkuan était alors la deuxième bande en importance de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, après Unaman-shipu (1 037), mais devant Ekuanitshit (522) et Pakua-shipi (299).

Des 917 membres inscrits au registre, 841 (91,7 %) habitaient sur la réserve, tandis que 76 vivaient à l'extérieur. La proportion de la population habitant sur la réserve est comparable à celle des autres bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord (voir le tableau 40-1).

Tableau 40-1 : Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006

Communauté	Population totale	Population habitant sur la réserve	Population habitant hors de la réserve
Nutashkuan	917	841 (91,7 %)	76 (8,3 %)
Ekuanitshit	522	496 (95,0 %)	26 (5,0 %)
Unaman-shipu	1 037	960 (92,5 %)	77 (7,4 %)
Pakua-shipi <sup>a</sup>	299	291 (97,3 %)	8 (2,7 %)

a. Pakua-shipi ayant un statut particulier (établissement indien), nous comptons ici la population résidant sur les terres de la Couronne de leur propre bande.

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 2006.

### Évolution démographique

La population de Nutashkuan augmente constamment depuis 1986 (voir le tableau 40-2). Entre 1986 et 2006, la population totale de la bande a pratiquement doublé, passant de 501 à 917 membres inscrits. Tandis que la population résidente augmentait de 83,0 %, soit de 481 à 841 personnes, la population non résidente connaissait pour sa part une hausse de 280,0 %, soit de 20 à 76 personnes.

La très forte hausse du nombre de non-résidents est attribuable, comme ce fut le cas de plusieurs bandes autochtones au Québec, à l'application de la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens* (projet de loi C-31), votée en 1987, concernant les conditions de reconnaissance du statut d'Indien. Comme la plupart des personnes qui ont bénéficié des dispositions de cette loi vivaient hors réserve auparavant, il n'est donc pas surprenant que l'augmentation de la population ait été proportionnellement bien plus forte chez les non-résidents que chez les résidents de la réserve.

On note une baisse sensible du taux de natalité au cours des dernières années. La population résidente comptait dans ses rangs 38,6 % de jeunes de 14 ans et moins en 2002 ; elle n'en comptait plus que 33,8 % en 2006. En observant la proportion des enfants de 4 ans et moins, cette tendance à la baisse semble se confirmer, car en 2002 ils représentaient 10,7 % de la population résidente, contre 8,2 % en 2006.

En contraste, on note une légère augmentation de la proportion des gens âgés de plus de 65 ans. Les aînés, qui représentaient 3,6 % de la population en 2002, comptaient pour 4,0 % de cette population en 2006.

Tableau 40-2 : Population inscrite de la bande de Nutashkuan – 1986-2006

Année	Population			Croissance (%)		
	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total
<b>Nombre de personnes inscrites</b>						
1986	481	20	501	4,8	150,0	7,3
1987	514	21	535	6,9	5,0	6,8
1988	531	36	567	3,3	71,4	6,0
1989	535	38	573	0,8	5,6	1,1
1990	551	53	604	3,0	39,5	5,4
1991	598	73	671	8,5	37,7	11,1
1992	570	52	622	-4,7	-28,8	-7,3
1993	620	61	681	8,8	17,3	9,5
1994	665	42	707	7,3	-31,1	3,8
1995	669	52	721	0,6	23,8	2,0
1996	704	42	746	5,2	-19,2	3,5
1997	693	64	757	-1,6	52,4	1,5
1998	703	62	765	1,4	-3,1	1,1
1999	727	70	797	3,4	12,9	4,2
2000	751	68	819	3,3	-2,9	2,8
2001	765	69	834	1,9	1,5	1,8
2002	778	69	847	1,7	0,0	1,6
2003	822	74	896	5,7	7,2	5,8
2004	838	72	910	1,9	-2,7	1,6
2005	832	70	902	-0,7	-2,7	-0,9
2006	841	76	917	1,1	8,6	1,7
<b>Évolution de la population</b>						
1986-1996	223	22	245	46,4	110,0	48,9
1996-2006	137	34	171	19,4	80,9	22,9
1986-2006	360	56	416	74,8	280,0	83,0

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 1986-2006.

### **Répartition démographique selon l'âge et le sexe**

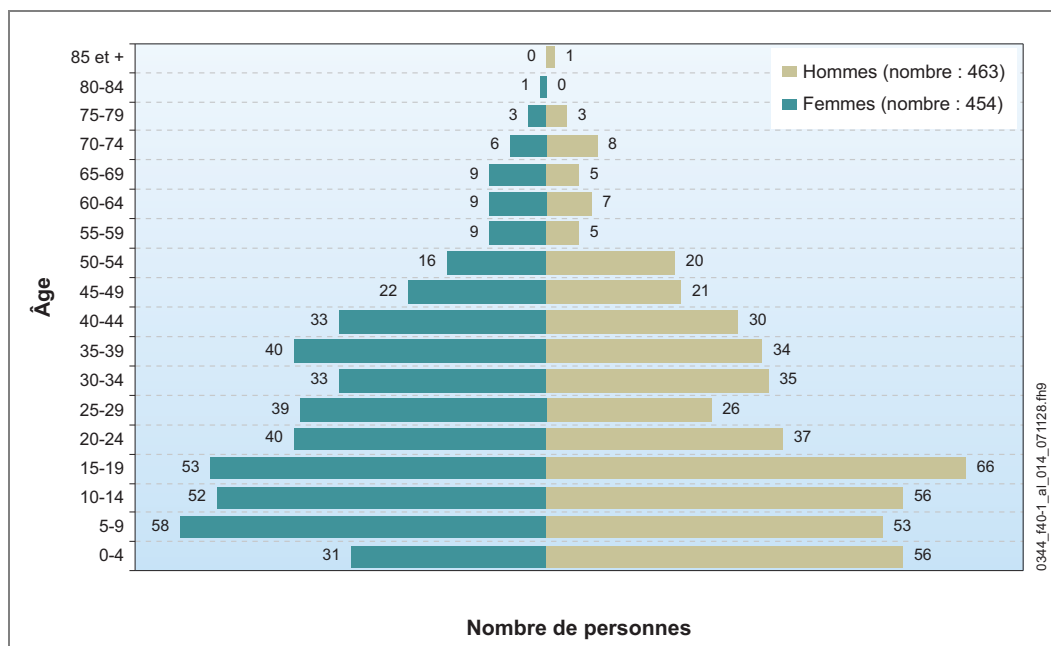
La structure des âges de la communauté de Nutashkuan est assez semblable à celle des autres communautés autochtones de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, en ce sens qu'elle comporte une forte proportion de jeunes. En 2006, les moins de 25 ans formaient 54,7 % de la population totale. Les gens âgés de 65 ans et plus ne comptaient que pour 4,0 % de la population.

Cette situation se démarque quelque peu du reste de la région, car durant la même période, dans la division de recensement de la Minganie-Basse-Côte-Nord, les personnes de moins de 25 ans comptaient pour un peu moins du tiers (32,3 %) de la

population. La différence était aussi très marquée en ce qui concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, puisqu'elles représentaient 12,4 % des habitants (Statistique Canada, 2007b).

Les hommes et les femmes à Nutashkuan se présentent en proportions similaires. En 2006, la population totale de la bande comptait en effet 463 hommes pour 454 femmes. Par contre, à l'extérieur de la réserve, les femmes étaient légèrement plus nombreuses, avec 42 femmes contre 34 hommes. En observant la pyramide des âges de la population totale (voir la figure 40-1), on constate cependant que l'équilibre n'est pas présent dans toutes les strates d'âge. Ainsi, les hommes sont plus nombreux dans les tranches de 0 à 4 ans et de 15 à 19 ans.

Figure 40-1 : Pyramide des âges de la population de Nutashkuan – 2006



Les résultats obtenus lors des entrevues individuelles et de groupe et par le sondage ont révélé que la forte présence des jeunes dans la réserve constituait une force majeure et un enjeu social capital aux yeux des membres de la communauté. La croissance démographique élevée provoque en effet la surpopulation des ménages et accentue le problème d'accès au logement, ce qui peut susciter des conflits au sein des familles et entre les familles. Elle crée aussi une pression sur le marché du travail local dont la situation est déjà affectée par les difficultés économiques du conseil de bande. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant de constater que les perspectives d'avenir des jeunes inquiètent 40 % des répondants au sondage.

#### 40.1.2.3 Relations communautaires

Pendant la saison estivale, la vie communautaire est marquée par deux fêtes importantes, soit la fête du saumon et la fête de Sainte-Anne. À l'occasion de la fête du saumon, à la fin juin, la majorité des membres de la communauté se rendent sur l'île Sainte-Hélène, en face de la réserve, pour les célébrations. Un souper communautaire y est organisé. Bien que la durée officielle de cette fête soit d'une seule journée, des aînés profitent de l'occasion pour y dresser des tentes traditionnelles et y séjournent parfois jusqu'à quatre jours. Quant à la fête religieuse de Sainte-Anne, elle se déroule aux abords de la cinquième chute de la rivière Natashquan, où sont aménagés une chapelle et des espaces de campement. Certains s'y rendent en procession.

Bien que les Innus de Nutashkuan accordent une grande valeur à leur territoire ancestral, ils admettent qu'ils le fréquentent moins qu'autrefois. Ils expliquent cette baisse de fréquentation par le manque de ressources financières. Les expéditions de chasse et de pêche vers l'intérieur, de fait, sont souvent coûteuses (véhicules, nourriture, essence, etc.) pour ceux qui ne jouissent pas de revenus suffisants, alors que ce sont eux qui ont le plus de temps à consacrer à ces activités. Malgré tout, plusieurs Innus pratiquent toujours la chasse, la pêche et le piégeage. Le tiers (33 %) des répondants affirment avoir souvent pratiqué ces activités sur le territoire en 2006, et plus de la moitié (53 %) à l'occasion.

Les difficultés socioéconomiques de la bande alimentent les tensions latentes entre les différentes factions<sup>[1]</sup> présentes dans la communauté. Les problèmes de gouvernance qui y sont associés semblent avoir accentué la détérioration des relations communautaires au fil des années. Plus du tiers des répondants estiment que les relations entre les familles ainsi que les relations entre la population et le conseil de bande se sont détériorées depuis les 25 dernières années. Dans ce contexte, certaines initiatives locales se mettent en place afin d'apaiser les tensions. La tenue, en février 2007, d'un forum sur la « paix sociale » au sein de la communauté en est un exemple.

#### 40.1.2.4 Santé et aspects sociaux

##### *Santé*

Le centre de santé local n'a pu fournir de données statistiques (taux de prévalence, nombre de dossiers traités, etc.) permettant de comparer l'état de santé de la communauté avec celui des autres bandes du Québec ou de la population non autochtone. L'analyse ne tient compte, donc, que du portrait général brossé par la Direction de la santé, de la perception que les Innus ont de l'état de santé physique

---

[1] L'appartenance à un clan ou famille élargie est chez les Innus un facteur déterminant de la vie politique locale.

et mentale de la population et de l'étude sur la santé que la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) a publiée en 2006.

La prévalence du diabète de type 2 à Nutashkuan préoccupe la Direction de la santé de la communauté. Bien qu'on ne dispose pas de données précises à ce sujet, tout porte à penser que sa prévalence locale se compare à celle qu'on observe généralement dans les communautés innues de la Côte-Nord et dans les autres communautés autochtones du Québec. Tandis que 7 % de la population adulte du Québec est aujourd'hui atteinte de diabète, la prévalence de cette maladie est de 15 % de la population adulte dans les communautés des Premières Nations du Québec (CSSSPNQL, 2006).

L'obésité est aussi un problème majeur au sein des communautés innues, et Nutashkuan ne fait pas exception à la règle. L'étude sur la santé mentionne notamment que 38 % des enfants autochtones de 2 à 6 ans souffrent d'obésité (CSSSPNQL, 2006). On peut penser que les habitudes alimentaires sont responsables des problèmes d'obésité des Innus. Dans l'ensemble, l'alimentation des Innus de Nutashkuan s'est fortement « américanisée » depuis une trentaine d'années, comme cela a été le cas dans les autres communautés autochtones. Les aînés et une partie des adultes conservent des habitudes alimentaires qui font encore une place de choix au gibier et au poisson. Quant aux jeunes, ils ont à peu près délaissé la viande de bois au profit des aliments souvent apparentés à ce qu'on appelle aujourd'hui la malbouffe.

Les résultats du sondage indiquent qu'une grande proportion d'Innus est préoccupée par l'état de santé de la population : 46 % des répondants estiment que la santé physique de la population est mauvaise. Cette situation est considérée comme un fait récent, puisque 44 % des répondants pensent qu'elle s'est dégradée depuis 25 ans, alors que seulement 13 % affirment qu'elle s'est améliorée pendant ce temps. Les résultats relatifs à la santé mentale des membres de la communauté sont plus positifs : 39 % des répondants jugent qu'elle est bonne, contre 26 % qui la jugent mauvaise.

### *Aspects sociaux*

#### *Consommation d'alcool et de drogues*

L'adoption de mauvaises habitudes de consommation d'alcool et de drogues a des conséquences diverses selon les personnes, la substance consommée et l'environnement. La dépendance peut entraîner des répercussions négatives sur la vie familiale et sociale, la santé physique, la vie professionnelle et la situation financière (Adlaf et coll., 2005).

À Nutashkuan, les habitudes de consommation d'alcool et de drogues préoccupent les représentants de la communauté. On s'accorde pour affirmer que la situation actuelle à ce chapitre constitue un défi pour l'harmonie et la vitalité de la communauté. D'ailleurs, 21 % des répondants au sondage affirment que la consommation d'alcool et de drogues constitue le principal problème des Innus. La consommation de drogues chez les jeunes, surtout chez les adolescents, inquiète la majorité des informateurs qui soutiennent que ce fléau est plus important aujourd'hui que par le passé.

### *Sécurité publique*

Les principaux enjeux de sécurité publique à Nutashkuan concernent essentiellement les crimes contre la personne et le vandalisme. Il s'agit d'actes de violence, voies de fait, menaces et intimidations. En 2005, 74 % des dossiers criminels traités par le corps policier concernaient des voies de fait. Quant aux vandales, ils s'en prendraient aux bâtiments publics de la réserve, comme l'école, le dispensaire et, plus particulièrement, les deux immeubles du conseil de bande. Les autorités du conseil de bande soutiennent cependant que seulement quelques personnes sont à l'origine de ce problème.

La majorité des infractions surviennent au cours de l'été et près de la moitié sont associées à la consommation d'alcool : 45 % des dossiers criminels ouverts en 2005 concernaient en effet des personnes en état d'ébriété ou sous l'influence déterminante de l'alcool.

La gestion des services de sécurité publique à Nutashkuan est difficile. En février 2007, constatant des lacunes à ce chapitre, le conseil de bande a demandé à la Sûreté du Québec de prendre la relève de la police autochtone. Malgré la venue du nouveau corps policier, les résultats se font toujours attendre selon plusieurs informateurs. La Sûreté du Québec, qui doit s'adapter à un contexte culturel particulier, n'interviendrait selon eux que dans les cas jugés urgents, laissant ainsi les méfaits de moindre importance, tels que le vandalisme, souvent impunis. En dépit de ces difficultés, la majorité des répondants (58 %) estiment se sentir en paix et en sécurité dans la communauté.

### *Incidences sociales du bingo*

Le jeu constant et les dépenses excessives qui y sont associées peuvent ébranler plusieurs facettes de la vie de ceux qui sont aux prises avec ce problème, notamment la vie familiale, la situation économique et même la santé. Le bingo est extrêmement populaire à Nutashkuan, principalement chez les femmes. Bien que les informateurs admettent que ce jeu constitue la seule activité de loisir organisée engageant une partie importante de la communauté, et qu'il joue à ce titre un rôle positif dans le développement des relations sociales, certains soulignent cependant qu'il produit des effets souvent déplorables. En plus d'entraîner ou d'accroître



l'endettement de certaines familles, la participation répétée aux bingos contribuerait ainsi, à leurs yeux, à accentuer le problème de l'inactivité physique et celui de la négligence parentale.

#### 40.1.2.5 Logements et équipements communautaires

##### *Logement*

En 2006, le territoire de la réserve de Nutashkuan comptait 165 maisons unifamiliales (163 appartiennent au conseil de bande et 2 sont des résidences privées), 3 triplex et 2 quadruplex. La construction des maisons a été financée avec l'aide de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) et du MAINC. À l'exception d'un des quadruplex, qui loge les infirmières du dispensaire, toutes les maisons de la réserve sont habitées par les Innus de la communauté, soit un total de 178 unités de logement. La population s'élevant à 841 personnes, on compte donc en moyenne 4,7 personnes par unité de logement, ce qui est relativement élevé comparativement à la moyenne de 2,4 personnes pour les ménages québécois (Statistique Canada, 2007b).

Le logement constitue un enjeu social majeur pour la communauté de Nutashkuan. Dans nombre de cas, on retrouve dans une même maison un couple, un ou deux de leurs enfants ainsi que leurs conjoints et enfants. Cette promiscuité est parfois la source de conflits et de problèmes sociaux. La situation ne semble pas devoir s'améliorer à court terme puisque aucune construction de maisons neuves n'a été entreprise depuis 2004 (voir la photo 40-1). La Direction de l'habitation estime que la construction d'une cinquantaine d'unités serait nécessaire pour combler les besoins des familles. Cette estimation semble trouver un écho au sein de la population : près de la moitié des répondants (48 %) se disent insatisfaits des conditions de logement sur la réserve.

La Direction de l'habitation et le conseil de bande recherchent activement des solutions et de nouvelles approches pour améliorer les conditions de logement de la population. Les gestionnaires pensent qu'une partie de la solution réside dans la construction de maisons aux frais des résidents eux-mêmes. En dehors du fait que cette solution est difficilement compatible avec le régime juridique des réserves en matière de garanties hypothécaires auprès des banques et des autres institutions prêteuses, on est bien conscient du fait que, dans le contexte économique actuel, peu d'Innus pourraient se permettre de l'adopter.

Photo 40-1 : Habitations parmi les plus récentes de Nutashkuan (mars 2007)



### *Équipements communautaires*

La communauté de Nutashkuan compte deux bâtiments abritant les services du conseil de bande, une salle communautaire, un dispensaire, une école primaire et secondaire (Uanitshitán), une garderie (35 places), un poste de police, un poste d'incendie et une église. Elle est dotée également d'une station de radio communautaire.

Les équipements communautaires de loisirs font défaut. Ils se réduisent à une patinoire à ciel ouvert et au gymnase de l'école, qui dessert en priorité la clientèle scolaire. Plus de la moitié des répondants (58 %) estiment que les bâtiments communautaires sont déficients. Presque tous les informateurs voudraient bénéficier de bâtiments communautaires destinés aux loisirs. Compte tenu de la popularité du hockey, la majorité d'entre eux désirent l'érection d'un aréna. Ils souhaitent également la construction d'un complexe sportif moderne, comprenant une piscine et un centre de conditionnement physique et doté de terrains bien aménagés. Ils estiment que le développement des loisirs et des activités physiques, compte tenu de l'état déplorable de la santé des habitants, représente une priorité pour la communauté. Dans la même veine, ils déplorent le fait qu'il n'y a actuellement aucun coordonnateur en loisirs dans la localité.

#### 40.1.2.6 Organisation institutionnelle et gouvernance

Le conseil de bande de Nutashkuan assume l'administration courante des affaires de la réserve et représente la bande dans différents dossiers. Depuis la prise en charge des principaux services du MAINC au milieu des années 1980, le conseil de bande contrôle et gère tout ce qui concerne l'éducation, la santé et les services sociaux, les services techniques, la formation et l'emploi. Son service des finances est géré actuellement par une firme extérieure, qui agit à titre de séquestre administratif depuis septembre 2005.

Le conseil de bande est constitué d'un bureau politique et d'un comité exécutif. Le bureau politique réunit le chef et ses quatre conseillers, dont le mandat est d'une durée de deux ans. Il décide des grandes orientations du conseil de bande et de la communauté de la réserve. Il a également le mandat de la représenter à l'extérieur. Le comité exécutif est présidé par le directeur général et il est composé des directeurs et des coordonnateurs des différents services.

Le conseil de bande compte neuf directions, soit la Direction générale et huit directions sectorielles, soit l'éducation, la santé et les services sociaux, les finances, l'habitation, les services techniques, la main-d'œuvre, les négociations et le développement social. Il intervient aussi dans d'autres secteurs d'activité, offrant des services particuliers et générant les emplois nécessaires : service de la foresterie, service de la pêche commerciale, service de garderie, pourvoirie Hipou et Société de développement économique Nutashkuan Innuat.

Certains services offerts à la population de Nutashkuan ne dépendent pas directement du conseil de bande. C'est le cas du service de police, confié à la Sûreté du Québec, et de la radio communautaire, qui relève de la Société de communication Atikamek-Montagnais (SOCAM) et de son conseil d'administration.

##### *Direction générale*

La Direction générale a le mandat de s'assurer de la validation des dépenses auprès de la firme qui agit à titre de séquestre administratif. D'une part, elle s'occupe de la conception des programmes et de la répartition des dépenses et, d'autre part, elle maintient la liaison entre le séquestre administratif et chacune des directions. En raison de la situation économique actuelle du conseil de bande, elle soutient les services essentiels, ce qui laisse peu de moyens pour les autres secteurs.

Le chef de la bande et la Direction générale affirment que le conseil de bande ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour répondre adéquatement aux besoins de la population. Les secteurs de l'habitation, des loisirs et du développement économique sont trois champs d'activités dont les besoins sont criants et qui sont sous-financés. D'autres secteurs, non moins importants, ne disposent que de très peu de moyens, notamment ceux de la main-d'œuvre, des

services techniques, de la foresterie et des pêches commerciales. Les secteurs de l'éducation et de la santé ont aussi besoin de ressources financières supplémentaires, notamment pour l'achat de matériel scolaire et pour les services aux patients. Notons que malgré les contraintes financières qui limitent la marge de manœuvre du conseil de bande, 68 % des répondants au sondage estiment que les services à la population sont adéquats ou bons, alors que 29 % les jugent mauvais.

Pour l'exercice financier 2007-2008, le budget de la communauté de Nutashkuan s'élève à près de 10 M\$. La plus grande partie du budget, soit 6,8 millions, provient du MAINC. À cette somme s'ajoutent la contribution de Santé Canada ainsi que les autres revenus gouvernementaux. Selon la Direction générale, la plus grande part des revenus est allouée à l'éducation, à la santé et aux services sociaux, au développement social (aide sociale) et aux installations communautaires.

Au fil des ans, la bande a accumulé une dette de quelque 4,2 M\$, soit près de la moitié de son budget de fonctionnement. L'exercice 2004-2005 s'est soldé par un déficit relativement élevé de 2,6 M\$, comparativement à un déficit d'environ 300 000 \$ en 2003-2004 et à un surplus de 1 M\$ en 2002-2003.

### *Négociations*

La Direction des négociations a pour tâche de mener à bien les négociations avec les gouvernements du Canada et du Québec. Elle travaille en étroite collaboration avec le conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan, qui représente les Premières Nations d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan dans le cadre des négociations territoriales avec les autorités fédérales et provinciales. Elle s'emploie aussi à l'élaboration d'une constitution innue de Nutashkuan qui permettra de définir le cadre des compétences et des pouvoirs qui seront établis dans un futur traité.

Au total, dix Innus sont affectés à la Direction des négociations, dont un coordonnateur, une personne affectée à l'autonomie gouvernementale, une personne affectée aux analyses et à l'administration du service, une secrétaire et six personnes affectées aux initiatives de préparation aux négociations (IPN). Ce dernier groupe a pour tâche de fournir de l'information, de la documentation et des outils de travail aux négociateurs innus pour les aider à défendre les intérêts de la communauté.

### *Éducation*

En vertu d'une entente conclue avec le MAINC au début des années 1990, le conseil de bande assume l'entière responsabilité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Il administre les programmes d'éducation et recrute le personnel enseignant ainsi que le personnel de soutien. Il s'occupe également des services d'aide aux étudiants, du transport scolaire, de l'entretien de l'école et de l'achat du matériel scolaire. Les jeunes de Nutashkuan ont donc accès à une

formation scolaire complète de la maternelle au secondaire sans quitter la communauté. Les étudiants qui désirent poursuivre une formation postsecondaire doivent fréquenter les collèges et les universités de l'extérieur.

L'école Uanitshitan (voir la photo 40-2) emploie 26 enseignants, dont 8 Innus. Ces enseignants sont secondés par des spécialistes, soit deux éducatrices spécialisées, trois orthopédagogues et deux psychoéducateurs. Afin de compléter le personnel, la Direction de l'éducation souhaite l'embauche d'un surveillant et d'un technicien en loisirs. L'école dispose d'une bibliothèque, d'un gymnase et d'une salle d'informatique. Ses besoins sont nombreux à ce chapitre : elle manque de locaux, d'équipements scolaires et sportifs et d'équipements adaptés aux enfants handicapés.

Photo 40-2 : École Uanitshitan (mars 2007)



En prématernelle, l'éducation se fait en langue innue ; en maternelle, elle se fait pour moitié en innu et pour moitié en français. Au primaire, les élèves suivent des cours de catéchèse et de langue maternelle, mais le reste de l'enseignement est dispensé en français. Au fil des années, le français gagne en importance, de sorte qu'au secondaire tous les cours sont dispensés en français, à l'exception du cours de langue, art et culture innus.

### *Santé et services sociaux*

La Direction de la santé administre les services du centre de santé Tsukumanau Kanani, qui offre les soins infirmiers, les services sociaux, les programmes de prévention en santé physique et mentale de même que le transport médical des patients. Les soins infirmiers sont essentiellement des soins de première ligne, les cas les plus graves étant redirigés vers les établissements hospitaliers de Havre-Saint-Pierre et de Sept-Îles.

Au total, 37 personnes travaillent au centre de santé. En plus de la coordonnatrice et des 4 secrétaires, 5 infirmières, 1 préposé aux soins à domicile, 1 responsable du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et de drogues chez les autochtones (PNLAADA) ainsi que 20 auxiliaires de soins œuvrent dans le secteur des services de santé. Du côté des services sociaux, on compte, en plus de la coordonnatrice et de sa secrétaire, quatre intervenants professionnels et deux travailleurs de rue. Huit spécialistes visitent à l'occasion le dispensaire pour prodiguer des conseils ou des soins : deux médecins, un dentiste, un spécialiste en soin des pieds, un ophtalmologiste, une nutritionniste et deux psychologues.

Les programmes de prévention visent principalement à sensibiliser la population aux problèmes de diabète, d'alcoolisme et de toxicomanie, du sida et des maladies transmises sexuellement (MTS) ainsi qu'à tout ce qui a trait au décrochage scolaire, au suicide et au soin des enfants.

Bien que les services de santé répondent adéquatement aux demandes de la population, les besoins demeurent nombreux. La Direction souhaite l'embauche d'une nutritionniste et d'une infirmière pouvant intervenir auprès de la clientèle scolaire. Elle insiste toutefois sur le besoin le plus pressant de la communauté : la mise en place d'installations de loisir.

La coordination des services sociaux offre des services de garde et de visite à domicile, des ateliers de prévention ainsi qu'un service de consultation psychologique. Elle propose aussi, à raison de quatre sessions par année d'une durée de huit jours, des retraites en forêt au profit de ceux qui souffrent de problèmes ou de traumatismes liés à la surconsommation d'alcool et de drogue. Les services sociaux ont la charge de placer les enfants en difficulté en famille d'accueil, de faire les suivis auprès de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), et de lui faire rapport à ce sujet.

La capacité des services sociaux de répondre aux besoins actuels de la communauté semble relativement adéquate. La coordination évalue toutefois que l'embauche d'un psychologue permanent permettrait d'améliorer considérablement la qualité des services. De plus, la construction d'un petit centre de jour pour les aînés améliorerait, selon elle, leur qualité de vie.

Parmi les problèmes sociaux, la coordination souligne la hausse récente des signalements à la DPJ. On l'explique par le climat de tension sociale qui règne actuellement dans la communauté, et par la fragilité économique et le désarroi psychologique des familles. Phénomènes récents, le taxage et l'intimidation sont des problèmes de plus en plus répandus chez les jeunes.

### ***Main-d'œuvre***

La Direction de la main-d'œuvre, qui relève de la Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord établie à Sept-Îles, offre des services de soutien et d'encadrement, de formation et de perfectionnement ainsi que des mesures d'employabilité. Au besoin, son personnel aide les travailleurs à préparer leur curriculum vitae, des demandes d'emploi ou des demandes de prestations d'assurance-emploi.

La Direction compte sur un coordonnateur et sur un assistant. Elle dispose d'un budget annuel de quelque 180 000 \$ (2007), dont les deux tiers sont consacrés à la création d'emplois saisonniers ou temporaires (entretien des plages, surveillance de la rivière Natashquan, artisanat et emplois d'été pour étudiants). En 2007, plus de 50 emplois ont ainsi été créés grâce aux mesures d'employabilité mises en œuvre par la Direction. Le reste du budget est utilisé pour l'achat de fournitures et de matériel nécessaires à la formation de la main-d'œuvre. La Direction de la main-d'œuvre constate que les demandes de formation sont en hausse, une situation qu'elle attribue en partie aux difficultés économiques qui sévissent à Nutashkuan.

### ***Services techniques***

La Direction des services techniques de Nutashkuan s'occupe de la construction, de l'entretien et de la réparation de toutes les installations communautaires sur la réserve. Les services techniques ont comme principales tâches l'entretien des routes, de l'aqueduc et des égouts, l'aménagement des étangs aérés et la gestion des ordures. Notons aussi que les services techniques assurent et supervisent l'alimentation en eau potable du village francophone de Pointe-Parent. De plus, ils assurent la cueillette des ordures ménagères des municipalités de Natashquan, d'Aguanish, de Baie-Johan-Beetz et de Pointe-Parent. En hiver, ils s'occupent du déneigement des rues de la réserve ainsi que des cours et des stationnements des bâtiments publics et privés.

Les services techniques comptent huit employés, y compris le superviseur. Ceux-ci effectuent diverses tâches de construction, d'entretien et de réparation dans la communauté. Ils disposent d'un garage et d'équipements appropriés, une chargeuse, une excavatrice, une dégeleuse et un camion à ordures.

Le projet d'agrandissement de la communauté de Nutashkuan est celui qui, pour l'instant, retient le plus l'attention des services techniques. Le nouveau lotissement résidentiel, qui pourrait voir le jour avec l'amélioration de la situation financière du conseil de bande, devrait pouvoir répondre à la crise actuelle du logement. Avec ce projet, il semble que le lotissement résidentiel de la réserve aura atteint sa limite.

### ***Immobilisations 2006***

Le service Immobilisations 2006, financé par le MAINC, a été implanté en novembre 2005 afin de répondre aux besoins les plus urgents en matière d'installations communautaires. Il soutient les directions des services techniques et de l'habitation qui, faute de budget suffisant, ne peuvent répondre aux besoins. Immobilisations 2006 achète de la machinerie, procède à la rénovation des maisons et lance certains projets. En fait, la mise sur pied de projets constitue la principale tâche de son coordonnateur et seul employé permanent. Celui-ci embauche habituellement six personnes pour des contrats de rénovation.

Le coordonnateur constate que les installations sanitaires et l'état des rues de la réserve laissent à désirer. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, il note que le nombre de puits est insuffisant et que les étangs aérés sont utilisés à pleine capacité. Bien qu'une nouvelle usine de traitement de l'eau ait récemment été construite, sa capacité d'entreposage et de pompage est insuffisante.

#### 40.1.2.7 Éducation et formation professionnelle

### ***Fréquentation scolaire***

À l'hiver 2007, 200 enfants fréquentaient l'école (primaire et secondaire) de Nutashkuan. La classe du 5<sup>e</sup> secondaire comptait 12 élèves. Plus de 70 jeunes de la communauté fréquenteraient l'école Roger-Martineau de Natashquan. Plusieurs parents expliquent le choix d'envoyer leurs enfants à l'école non autochtone par la volonté d'améliorer leurs chances de réussite scolaire, notamment par une meilleure qualité d'enseignement et un cadre disciplinaire plus rigide. Selon la Direction de l'éducation, le nombre d'élèves innus inscrits à l'école Roger-Martineau est en croissance depuis les cinq dernières années, mais plusieurs retourneraient à l'école de bande en cours d'année scolaire, une situation qui n'est pas sans causer des difficultés budgétaires au conseil de bande.

Le calendrier scolaire est adapté dans une certaine mesure aux conditions de vie actuelles des Innus de la communauté. Quelques congés réguliers ont ainsi été allongés (d'un vendredi et du lundi suivant, dans la plupart des cas) afin de prolonger certaines fins de semaine et de permettre aux jeunes d'accompagner leurs parents (à la chasse aux bernaches du Canada et aux oies). Le calendrier scolaire prévoit aussi pour la mi-octobre une semaine de congé, qui n'est pas associée à une activité en particulier, mais qui est mise à profit par les Innus de Nutashkuan pour



se retrouver en famille en forêt. Enfin, dans le but d'encourager les étudiants à terminer leur formation secondaire, l'école organise pour les finissants un voyage de chasse au caribou d'une semaine à Fermont.

### *Niveau de scolarité*

À Nutashkuan, le niveau de scolarité de la population est préoccupant en raison du contexte économique difficile qui sévit actuellement sur la réserve. Aujourd'hui, le marché de l'emploi exige une qualification de plus en plus élevée. Pour relancer son économie, la communauté devra donc non seulement créer de nouveaux emplois, mais aussi améliorer les compétences de sa main-d'œuvre.

Les données les plus récentes sur le taux de diplomation des Innus de Nutashkuan proviennent des résultats du sondage, qui montrent que le niveau de scolarité des Innus est faible. Les jeunes, notamment, dont près des deux tiers (65,4 %) n'ont pas de diplôme, accusent un retard face à leurs aînés : 46,1 % pour les 30-44 ans et 55,6 % pour les 45-59 ans (voir le tableau 40-3). On constate également que cinq répondants (7,9 %) ont un diplôme de formation professionnelle (DEP), dont un seulement pour les 18-29 ans.

Tableau 40-3 : Taux de diplomation de la population de Nutashkuan selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Diplomation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans diplôme	17 (65,4 %)	12 (46,1 %)	5 (55,6 %)	2 (100 %)	36 (57,1 %)
Diplôme d'études secondaires	5 (19,2 %)	3 (11,5 %)	0	0	8 (12,7 %)
Diplôme d'études professionnelles	1 (3,8 %)	3 (11,5 %)	1 (11,1 %)	0	5 (7,9 %)
Autre diplôme	3 (11,5 %)	8 (30,8 %)	3 (33,3 %)	0	14 (22,2 %)
<b>Total</b>	<b>26</b> (100 %)	<b>26</b> (100 %)	<b>9</b> (100 %)	<b>2</b> (100 %)	<b>63</b> (100 %)
Aucune réponse	0	6	3	5	14

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

À l'instar des autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, les jeunes de Nutashkuan accusent d'importants retards scolaires et moins de la moitié terminent leurs études secondaires (Direction de l'éducation). En 2007, seulement un étudiant sur les onze inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire a obtenu son diplôme. Au cours des trois dernières années, seulement 11 étudiants (sur 28 inscriptions) ont terminé avec succès leurs études secondaires.

La Direction de l'éducation explique la faible performance scolaire par un manque de motivation attribuable au contexte socio-économique de la communauté et aux faibles perspectives d'avenir offertes aux jeunes. De plus, certains jeunes ne voient pas l'intérêt de poursuivre leurs études compte tenu que la majorité des emplois disponibles sur la réserve n'exigent pas de diplôme. Enfin, les coûts élevés inhérents à la poursuite d'études professionnelles, collégiales ou universitaires constituent un autre facteur qui explique, en partie, la faible persévérance scolaire des jeunes. Notons à cet égard que la Direction de l'éducation juge que les allocations offertes aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires sont insuffisantes, une situation qu'elle attribue au manque de financement de la part du MAINC.

Malgré la faible scolarisation des Innus, on constate que 65 % des répondants jugent que le niveau de scolarité est bon ou adéquat, contre 34 % qui pensent qu'il est insuffisant. De plus, le tiers des répondants (35 %) estiment qu'il s'est amélioré au cours des 25 dernières années, contre 39 % qui croient qu'il s'est maintenu, et 19 %, qu'il s'est détérioré. Ces résultats s'expliquent en partie par le fait que les Innus ne considèrent pas la diplomation comme le seul indicateur de la qualification de la main-d'œuvre. L'expérience de travail est pour plusieurs aussi déterminante, entre autres dans un contexte comme celui de la réserve où de nombreux emplois peuvent être obtenus sans diplôme. Toutefois, la faible scolarisation de la main-d'œuvre commence à préoccuper un nombre croissant d'Innus conscients qu'ils devront obtenir un diplôme pour améliorer leurs chances d'intégrer le marché de l'emploi régional.

### ***Domaines d'étude et de formation***

Les Innus de Nutashkuan ont investi dans la formation professionnelle au cours des dix dernières années. Les informations obtenues à la Direction de l'éducation et aux services d'emploi et de formation ont permis de recenser 54 titulaires de diplômes d'études professionnelles du secondaire (DEP) et 53 titulaires d'attestations d'études collégiales (AEC).

Les titulaires de DEP se répartissent entre les domaines d'études suivants : assistance familiale et sociale aux personnes à domicile (15), conduite d'engins de voirie forestière (11), travaux sylvicoles (7), opération d'équipement lourd (5), charpenterie-menuiserie (5), abattage-façonnage (4), secrétariat (2), électricité (1), soudure (1), mécanique automobile (1), mécanique industrielle (1) et cuisine d'établissement (1). Les titulaires d'AEC se répartissent comme suit : éducation à l'enfance (19), assistance-guide-aventure (15), formation d'agents territoriaux (9), techniques policières (7), bureautique et comptabilité (2) et soutien informatique à l'apprentissage (1).

On recense aussi des membres de la communauté qui ont suivi des formations spécifiques ou d'appoint qui ne mènent pas à un DEP ou à une AEC, mais qui permettent d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre. C'est le cas de quinze pêcheurs commerciaux qui ont suivi les cours offerts par le groupe GRM International de Sept-Îles, dont quatre en 2007, de huit chauffeurs de camions, de cinq conducteurs d'autobus, de deux prospecteurs et d'un cimentier. On compte aussi deux pilotes d'avion dûment formés. Notons enfin que plusieurs dizaines de travailleurs de la construction innus (le nombre précis est difficile à établir selon la Direction de la formation et de la main-d'œuvre) ont suivi avec succès le cours de sécurité sur un chantier certifié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Au début de 2007, 25 étudiants étaient inscrits au programme de travaux sylvicoles offert par le Centre de formation professionnelle de Forestville (DEP), une formation offerte sur le territoire de la réserve. À l'été 2007, 11 d'entre eux étaient toujours en formation. Un étudiant fait aussi partie de la cohorte qui suit le cours en conduite d'engins de chantier à Saint-Jean-Chrysostome avec cinq autres Innus d'Ekuanitshit et d'Unaman-shipu, un projet élaboré de concert avec la Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord. Enfin, un mécanicien d'engins de chantier doit terminer sa formation en décembre 2007.

De 2002 à 2005, sept étudiants de Nutashkuan ont obtenu un diplôme d'études collégiales générales ou professionnelles et cinq ont obtenu un diplôme universitaire (deux ont fait un baccalauréat en informatique, un en anthropologie, un en sciences infirmières et un autre en adaptation scolaire). Notons qu'un étudiant est inscrit au programme de génie forestier de l'Université Laval et qu'une femme poursuit des études de doctorat en administration.

Par ailleurs, la Direction de la main-d'œuvre a recensé 18 personnes intéressées à suivre des cours destinés aux jeunes entrepreneurs. Elle vise aussi à soutenir les jeunes décrocheurs afin qu'ils reprennent et terminent leurs études secondaires ou qu'ils réussissent le test de développement général (TDG), ce qui leur permettrait par la suite de suivre des cours de formation professionnelle.

#### 40.1.2.8 Portrait de la main-d'œuvre innue

Comme c'est le cas dans les autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, la forte proportion de jeunes au sein de la population de Nutashkuan entraînera dans un proche avenir de fortes pressions sur le marché du travail. En raison de la stagnation du marché du travail sur la réserve, les responsables locaux recherchent des moyens pour revitaliser l'économie locale et créer de nouveaux emplois afin de contrer la hausse du chômage et du sous-emploi. Dans cette perspective, les autorités locales ont pris certaines initiatives afin d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre.

## ***Principaux indicateurs du marché du travail et du revenu***

À Nutashkuan, le marché du travail est dépendant des emplois du conseil de bande et une forte proportion des revenus des particuliers provient des paiements de transfert.

### *Marché du travail*

En 2001<sup>[1]</sup>, les taux d'activité, de chômage et d'emploi<sup>[2]</sup> à Nutashkuan s'élevaient à 51,1 %, 28,9 % et 35,2 %, respectivement (voir le tableau 40-4). Entre 1996 et 2001, ces trois indicateurs se sont améliorés, ce qui témoigne d'une certaine vigueur du marché du travail local au tournant des années 2000. Cette amélioration correspond à celle qui est observée dans les trois autres communautés innues, dans la Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec.

Les résultats du recensement de 2001 montrent que les femmes occupent une place importante sur le marché du travail. Leur taux d'activité (48,9 %) était presque aussi élevé que celui des hommes (52,3 %), alors que leur taux d'emploi (37,8 %) dépassait celui de la main-d'œuvre masculine (34,1 %).

### *Revenu*

Le revenu médian des résidents de Nutashkuan s'élevait à 15 840 \$ en 2001, soit une augmentation de 62 % comparativement à 1996 (9 776 \$). Ce revenu était plus élevé que ceux d'Ekuanitshit (14 613 \$) et d'Unaman-shipu (12 261 \$), mais inférieur à ceux de la Minganie–Basse-Côte-Nord (17 254 \$) et du Québec (20 665 \$).

En 2001, plus de la moitié (56,0 %) du revenu médian provenait des gains d'emplois, et 41,3 %, des transferts gouvernementaux. La proportion des revenus d'emplois était comparable à celle d'Ekuanitshit (49,7 %) et d'Unaman-shipu (53,5 %), mais largement inférieure aux taux de la Minganie–Basse-Côte-Nord (71,1 %) et du Québec (75,1 %).

---

[1] Les indicateurs économiques de Statistique Canada les plus récents sont ceux du recensement de 2001. Les résultats de 2006 concernant la réserve de Nutashkuan ne seront connus qu'en 2008.

[2] Taux d'activité : pourcentage de la population active (personnes occupant un emploi, travaillant à leur compte, en chômage ou absentes de leur travail à cause de vacances, d'une maladie ou d'un conflit de travail) par rapport à la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active.

Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée par rapport à la population de 15 ans et plus.

Tableau 40-4 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Nutashkuan, Ekuanitshit, Unaman-shipu et Pakua-shipi, en Minganie-Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001

Caractéristique	Nutashkuan		Ekuanitshit		Unaman-shipu		Pakua-shipi		Minganie-Basse-Côte-Nord		Québec	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité (%) :	20,8	51,1	74,1	60,4	33,0	38,9	44,4	65,4	59,8	62,4	62,3	64,2
• hommes	24,3	52,3	81,5	62,5	40,0	37,5	46,2	76,9	65,0	66,8	70,5	71,1
• femmes	17,1	48,9	70,4	64,3	25,9	40,3	42,9	61,5	54,4	57,9	54,6	57,7
Taux de chômage (%) :	46,7	28,9	60,0	34,4	38,9	26,5	16,7	35,3	33,3	25,8	11,8	8,2
• hommes	44,4	34,8	68,2	33,3	45,5	33,3	N.D.	40,0	37,5	31,2	12,3	8,7
• femmes	50,0	27,3	47,4	33,3	28,6	20,0	N.D.	25,0	28,2	19,6	11,2	7,7
Taux d'emploi (%)	12,5	35,2	29,6	41,5	21,1	28,6	37,0	42,3	39,8	46,3	55,0	58,9
• hommes	13,5	34,1	22,2	37,5	21,8	26,6	N.D.	38,5	40,6	46,1	61,9	64,9
• femmes	11,4	37,8	33,3	42,9	25,0	32,3	N.D.	46,2	39,0	46,5	48,5	53,2
Revenu total médian des individus (\$)	9 776	15 840	10 624	14 613	8 768	12 261	N.D.	N.D.	14 267	17 254	17 234	20 665
Composition du revenu total (%) :												
• emplois	53,8	56,0	51,0	49,7	43,2	53,5	N.D.	N.D.	66,9	71,1	74,2	75,1
• transferts gouvernementaux	43,7	41,3	48,8	40,1	53,5	45,9	N.D.	N.D.	29,7	24,9	16,2	13,9
• autres	2,5	2,6	0,2	11,4	3,3	0,5	N.D.	N.D.	3,4	3,9	9,6	11,0

Source : Statistique Canada, *Profils des communautés*, 1996-2001.

Les données sur le nombre de prestataires de l'aide sociale montrent que le sous-emploi prend de l'ampleur à Nutashkuan (voir le tableau 40-5). En 2006, une moyenne de 40 familles ont eu recours, mensuellement, à l'aide sociale. Au total, ce sont 131 adultes et 61 enfants de moins de 18 ans qui dépendent de l'aide sociale. Entre 2001 et 2005, la proportion de la population résidente qui a bénéficié de l'aide sociale a varié entre 12,1 % et 16,3 %. En 2006, en raison de la pénurie d'emplois dans la communauté, la proportion de prestataires de l'aide sociale a bondi à 22,8 %. À l'échelle du Québec, cette proportion s'établissait à environ 6,5 % en 2006. Le nombre d'adultes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi est passé de 52 à 126, un bond de 142 %.

### ***Personnes aptes au travail***

Les personnes aptes au travail sont les personnes de 18 à 64 ans<sup>[1]</sup> qui ne présentent aucune incapacité physique ou mentale ni aucune contrainte liée à leur situation familiale ou à de mauvaises habitudes de vie (consommation excessive d'alcool, de drogues, etc.), autant de facteurs qui les empêcheraient d'occuper un emploi ou de poursuivre un parcours d'intégration au travail.

[1] N'ayant pas participé au sondage, les jeunes âgés entre 15 et 17 ans ne sont pas considérés dans la présente étude comme faisant partie de la main-d'œuvre apte au travail. Notons toutefois que ce groupe est constitué de 36 personnes qui frapperont à court et moyen termes aux portes du marché du travail.

Tableau 40-5 : Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Nutashkuan – 2001-2006

Tranche de population	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Enfants	41	46	41	32	40	61
Adultes sans contraintes sévères à l'emploi	40	39	42	40	52	126
<b>Adultes avec contraintes sévères à l'emploi</b>	41	43	35	29	34	5
Adultes	81	81	77	69	86	131
<b>Total – enfants et adultes</b>	<b>122</b>	<b>127</b>	<b>118</b>	<b>101</b>	<b>126</b>	<b>192</b>
Familles	30	29	24	21	26	40
Population résidente	772	778	822	838	832	841
Proportion de la population résidente vivant de l'aide sociale (%)	15,8	16,3	14,4	12,1	15,1	22,8

Sources : Direction du développement social de Nutashkuan, *Statistiques annuelles de l'assistance sociale, 2001-2006* ; MAINC, *Registre des Indiens, 2001-2006*.

En 2006, parmi les 500 personnes âgées de 18 à 64 ans (Canada, MAINC, 2006c), on estime que le nombre de personnes aptes au travail est de 400 à 425.

#### *Occupation des personnes aptes au travail*

Les résultats du sondage révèlent que sept répondants sur dix (73,2 %) sont sans travail, 17,9 % ont un emploi permanent et 7,1 % ont un emploi saisonnier ou temporaire. La situation de sous-emploi est particulièrement préoccupante pour les moins de 30 ans puisque neuf jeunes sur dix sont sans travail (89,4 %), tandis que les 30-44 ans forment le groupe le plus actif sur le marché de l'emploi avec 41,7 % de travailleurs (voir le tableau 40-6). Par ailleurs, les femmes présentent un taux d'inoccupation inférieur à celui des hommes, 67,9 % contre 78,6 %. Elles sont aussi deux fois plus nombreuses à occuper un emploi permanent avec un taux de 25,0 %, alors que celui des hommes s'élève à 10,7 % (voir le tableau 40-7).

Tableau 40-6 : Occupation de la population de Nutashkuan selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans travail	17 (89,4 %)	14 (58,3 %)	6 (66,7 %)	4 (100 %)	41 (73,2 %)
Emploi permanent	1 (5,3 %)	6 (25,0 %)	3 (33,0 %)	0	10 (17,9 %)
Emploi saisonnier ou temporaire	0	4 (16,7 %)	0	0	4 (7,1 %)
Formation	1 (5,3 %)	0	0	0	1 (1,8 %)
<b>Total</b>	<b>19</b> (100 %)	<b>24</b> (100 %)	<b>9</b> (100 %)	<b>4</b> (100 %)	<b>56</b> (100 %)
Aucune réponse	7	8	3	3	21

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

Tableau 40-7 : Occupation de la population de Nutashkuan selon le sexe (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Sans travail	22 (78,6 %)	19 (67,9 %)	41 (73,2 %)
Emploi permanent	3 (10,7 %)	7 (25,0 %)	10 (17,9 %)
Emploi saisonnier ou temporaire	2 (7,1 %)	2 (7,1 %)	4 (7,1 %)
Formation	1 (3,6 %)	0	1 (1,8 %)
<b>Total</b>	<b>28</b> <b>(100 %)</b>	<b>28</b> <b>(100 %)</b>	<b>56</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	15	6	21

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

On estime donc qu'au sein du groupe de 400 personnes aptes au travail, 293 sont sans travail, 72 ont un emploi permanent et 28 ont un emploi saisonnier ou temporaire.

Les données de chômage et d'assistance sociale du conseil de bande (février 2007) permettent de comparer les résultats obtenus par le biais du sondage. On dénombre dans la communauté 130 prestataires de l'assurance-emploi, soit 73 hommes et 57 femmes, ainsi que 126 bénéficiaires de l'aide sociale disponibles à l'emploi. En ajoutant à ce groupe la cinquantaine de personnes sans revenus qui seraient aussi aptes au travail (Direction du développement social), on obtient un total de 306 adultes sans occupation en mesure d'intégrer le marché du travail, soit 76,5 % de la main-d'œuvre, un résultat comparable à celui du sondage (73,2 %).

#### *Mobilité et expérience de travail*

Comme c'est le cas des autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, les Innus de Nutashkuan font preuve de peu de mobilité sur le marché du travail régional. Depuis une dizaine d'années, cependant, davantage de membres profitent de l'amélioration de leur qualification et de la présence de la route 138 pour chercher du travail à l'extérieur de la communauté, à Sept-Îles notamment (Direction de la main-d'œuvre). Les emplois les plus recherchés appartiennent au domaine des services, mais quelques travailleurs ont aussi trouvé de l'emploi dans le cadre de travaux de débroussaillage en 2004 et de la réfection de la route 138 en 2006.

L'essentiel de l'expérience de travail des Innus a été acquis sur la réserve. Le développement de l'emploi au sein du conseil de bande au cours des années 1980 et 1990 a favorisé l'accès au marché du travail, en particulier chez les femmes, comme il est mentionné plus haut. Les femmes sont nombreuses à occuper des

Photo 40-3 : Travailleurs de la construction innus œuvrant à la rénovation de l'église de Nutashkuan (mars 2007)



postes administratifs ainsi que des emplois qui exigent peu de spécialisation dans l'éducation, la santé et les services sociaux. Les emplois de commis, de secrétaire, d'animatrice de garderie et d'aide familiale sont, pour la grande majorité, occupés par des femmes. D'autres, moins nombreuses, travaillent dans la foresterie et à la pourvoirie Hipou. Les hommes, quant à eux, occupent aussi des postes administratifs et d'intendance (gestion, entretien, conciergerie) et sont fortement majoritaires dans les emplois liés à la construction, à la foresterie, à la pêche commerciale et aux pourvoiries. Les jeunes, on l'a vu, vivent difficilement la crise de l'emploi dans la communauté. Les seuls emplois disponibles sont pour la plupart des postes temporaires, créés par les programmes d'employabilité de l'assistance sociale pour une durée de six mois.

On recense dans la communauté 55 travailleurs de la construction, dont 8 détiennent un certificat de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Sur ce nombre, on trouve cinq opérateurs d'équipement lourd (dont quatre sont aussi chauffeurs de camions), deux charpentiers-menuisiers et un électricien. Trois charpentiers-menuisiers et un soudeur ont fait leur DEP, mais n'ont pas obtenu de certification de la CCQ. Les services d'emploi et de formation ont recensé quatorze ouvriers (neuf charpentiers-menuisiers, quatre opérateurs d'équipement et un plombier) qui n'ont ni certificat de compétence ni DEP, mais qui ont cumulé un minimum de 6 000 heures (8 000 heures pour le plombier) de travail



dans un des métiers reconnus par la CCQ (voir le tableau 40-8). Les services d'emploi et de formation comptent faire reconnaître ces heures par la CCQ afin de permettre aux ouvriers de passer l'examen de qualification qui donne accès à un certificat de compagnon. Les travailleurs de la construction qui ont échoué à cet examen ont témoigné des difficultés associées à la démarche. Les problèmes de langue et la méconnaissance du langage technique seraient la cause des échecs.

Tableau 40-8 : Degré de formation des travailleurs de la construction de Nutashkuan selon le métier

Métier	Sans formation	Sans formation mais avec 6 000 heures reconnues	Formation sans certificat de compétence de la CCQ	Formation et certificat de compétence de la CCQ	Total
Charpentier-menuisier	0	9	3	2	14
Plombier	0	1	0	0	1
Opérateur d'équipement lourd	0	4	0	5	9
Électricien	0	0	0	1	1
Soudeur	0	0	1	0	1
Cimentier	1	0	0	0	1
Chauffeur de camion	8 <sup>a</sup>	0	0	0	8 <sup>a</sup>
Manceuvre	20	0	0	0	20
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>55</b>

a. Quatre chauffeurs de camions sont aussi opérateurs d'équipement lourd.

Source : Directions de l'éducation et de la main-d'œuvre du conseil de bande de Nutashkuan.

De plus, on recense 20 manœuvres, 8 chauffeurs de camion et 1 cimentier sans diplôme professionnel, mais qui détiennent une expérience pertinente dans la construction sur la réserve (construction neuve et rénovation).

L'étude a aussi permis de répertorier quelque 152 travailleurs dans d'autres domaines d'activités que celui de la construction (voir le tableau 40-9). Parmi les domaines liés au projet du complexe de la Romaine, la foresterie regroupe le plus grand nombre de travailleurs avec 44, suivent ensuite le secrétariat et la comptabilité (16), les techniques policières (7), la cuisine d'établissement (2) et la mécanique industrielle de construction et d'entretien (1).

Tableau 40-9 : Degré de formation des travailleurs de Nutashkuan dans un domaine autre que la construction

Domaine de travail	Sans formation	Avec formation	Titulaire de DEP	Titulaire d'AEC	Total
Foresterie (conduite de machinerie en voirie forestière)	0	0	15	0	15
Foresterie (abattage-façonnage)	0	0	7	0	7
Foresterie (travaux sylvicoles) <sup>a</sup>	15	0	7	0	22
Mécanique automobile	0	0	1	0	1
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	0	0	1	0	1
Auxiliaire familiale	0	0	15	0	15
Cuisine d'établissement	0	0	2	0	2
Éducation à l'enfance	0	0	0	19	19
Techniques policières	0	0	0	7	7
Assistant-guide-aventure	0	0	0	15	15
Prospecteur	0	2	0	0	2
Agent territorial	0	0	0	9	9
Pêcheur commercial	0	15	0	0	15
Transport par autobus scolaire	0	5	0	0	5
Secrétariat	12	0	2	0	14
Bureautique et comptabilité	0	0	0	2	2
Soutien informatique à l'apprentissage	0	0	0	1	1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>53</b>	<b>152</b>

a. Onze étudiants sont actuellement en formation sur la réserve.

Source : Directions de l'éducation et de l'emploi et de la formation du conseil de bande de Nutashkuan.

### *Intérêts des travailleurs innus à participer au chantier de la Romaine*

Les Innus de Nutashkuan ont exprimé en grande majorité le désir de trouver un emploi au chantier de la rivière Romaine. Les deux tiers (66,3 %) des répondants se disent très intéressés ou assez intéressés à travailler au chantier, et davantage pour les 18-29 ans (73,1 %). Ce résultat montre l'importance des besoins d'emplois dans la communauté et en particulier chez les jeunes. Les hommes (83,7 %) expriment un plus grand intérêt que les femmes (44,2 %). Les obligations et les responsabilités familiales assumées par ces dernières expliquent en grande partie ce résultat (voir les tableaux 40-10 et 40-11).

En inférant les résultats du sondage à la population apte au travail (400 à 425), on estime que le nombre d'Innus intéressés à travailler s'élève à quelque 265 personnes, dont 99 âgés de moins de 30 ans. Ce nombre est probablement plus élevé que le nombre réel d'Innus qui feront les démarches nécessaires à l'obtention d'un emploi. Toutefois, il représente un indicateur fiable de l'importance que les Innus accordent au développement hydroélectrique pour améliorer la situation de

Tableau 40-10 : Intérêt de la population de Nutashkuan pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Très intéressé	13 (50,0 %)	18 (56,3 %)	3 (25,0 %)	2 (28,6 %)	36 (46,8 %)
Assez intéressé	6 (23,1 %)	4 (12,5 %)	4 (33,0 %)	1 (14,3 %)	15 (19,5 %)
Peu intéressé	0	3 (9,4 %)	1 (8,3 %)	0	4 (5,2 %)
Pas intéressé	3 (11,5 %)	5 (15,6 %)	3 (25,0 %)	2 (28,6 %)	13 (16,9 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	4 (15,4 %)	2 (6,3 %)	1 (8,3 %)	2 (28,6 %)	9 (11,7 %)
<b>Total</b>	<b>26</b> <b>(100 %)</b>	<b>32</b> <b>(100 %)</b>	<b>12</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>77</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

Tableau 40-11 : Intérêt de la population de Nutashkuan pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Très intéressé	25 (58,1 %)	11 (32,4 %)	36 (46,8 %)
Assez intéressé	11 (25,6 %)	4 (11,8 %)	15 (19,5 %)
Peu intéressé	2 (4,7 %)	2 (5,9 %)	4 (5,2 %)
Pas intéressé	4 (9,3 %)	9 (26,5 %)	13 (16,9 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	1 (2,3 %)	8 (23,5 %)	9 (11,7 %)
<b>Total</b>	<b>43</b> <b>(100 %)</b>	<b>34</b> <b>(100 %)</b>	<b>77</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

l'emploi dans la communauté. Selon 57 % des répondants, le principal effet positif qu'aura le projet du complexe de la Romaine sur la qualité de vie des Innus est la création d'emplois. Questionnés à savoir si le projet créera de bons emplois pour les Innus, ils sont en revanche plus modérés : 25 % sont d'avis qu'il en créera beaucoup et 49 % un peu.

Parmi les métiers qui seront disponibles pendant les travaux, ceux liés à la construction des ouvrages (24 répondants), à la sécurité et au gardiennage (8), à la conciergerie (7), à l'alimentation (4) et à la foresterie (2) sont recherchés par les Innus.

Les Innus voudront améliorer leur qualification afin de pouvoir augmenter leurs chances de participer aux travaux. Parmi tous les répondants, 85,7 % se disent prêts à suivre une formation, une proportion qui atteint 92,3 % pour les 18-29 ans (voir le tableau 40-12). Les hommes et les femmes expriment un intérêt positif à des taux de 88,4 % et 82,4 %, respectivement (voir le tableau 40-13).

Tableau 40-12 : Intérêt de la population de Nutashkuan pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Oui	24 (92,3 %)	28 (87,5 %)	11 (91,7 %)	3 (42,9 %)	66 (85,7 %)
Non	1 (3,8 %)	3 (9,3 %)	0	0	4 (5,2 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	1 (3,8 %)	1 (3,1 %)	1 (8,3 %)	4 (57,1 %)	7 (9,1 %)
<b>Total</b>	<b>26</b> <b>(100 %)</b>	<b>32</b> <b>(100 %)</b>	<b>12</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>77</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

Tableau 40-13 : Intérêt de la population de Nutashkuan pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Oui	38 (88,4 %)	28 (82,4 %)	66 (85,7 %)
Non	1 (2,3 %)	3 (8,8 %)	4 (5,2 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	4 (9,3 %)	3 (8,3 %)	7 (9,1 %)
<b>Total</b>	<b>43</b> <b>(100 %)</b>	<b>34</b> <b>(100 %)</b>	<b>77</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population de Nutashkuan entre février et avril 2007.

Les formations recherchées concernent les métiers de la construction (14), la sécurité/gardiennage (8), l'alimentation (5), la conciergerie (5) et la foresterie (2). Notons par ailleurs que cinq répondants se disent intéressés à suivre une formation de monteur de ligne, ce qui dénote un intérêt pour des emplois qui pourraient mener à une carrière dans les secteurs de la production, du transport et de la distribution de l'électricité.

#### 40.1.2.9 Activités économiques

Le conseil de bande est au centre de la presque totalité des activités économiques de la communauté de Nutashkuan. Il est pratiquement le seul employeur de la communauté. Deux petites entreprises privées ont été répertoriées en 2007, soit un entrepreneur général (Mamuit Construction) et un service informatique (Innu Atukan).

En 2007, le conseil de bande emploie 186 personnes. De ce nombre, 152 sont des Innus, soit 81,7 % de l'effectif. Les secteurs d'activité les plus importants sont celui de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation, avec 52 et 45 emplois, respectivement. Quant aux emplois saisonniers ou temporaires, on en compte 55. La pourvoirie emploie à elle seule une trentaine de personnes pendant la saison estivale.

Un grand nombre d'Innus estiment que l'occupation d'un emploi conditionne dans une large mesure l'atteinte d'une meilleure qualité de vie et le développement de la communauté. Après la préservation de l'*Innu Aitun* (53 %), l'accès à l'emploi est le critère de qualité de vie et de développement mentionné par le plus grand nombre de répondants (45 %). Ils sont aussi nombreux (45 %) à penser que l'accès à l'emploi s'est détérioré depuis quelques années, en raison notamment des mises à pied consécutives à l'arrêt des travaux de construction sur la réserve et de la pêche commerciale.

Le prolongement de la route 138 a eu peu d'effets directs sur les emplois locaux. La route a cependant facilité la circulation automobile et diminué les coûts de transport des marchandises depuis les grands centres. Les gens de Nutashkuan se rendent ainsi fréquemment à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre pour y faire leurs achats. Ils achètent en gros dans les grands magasins d'alimentation les denrées non périssables et les produits surgelés dont ils ont besoin.

Dans les années qui ont suivi l'ouverture de la route 138, le nombre de voitures et de véhicules utilitaires comme les VTT et les motoneiges a beaucoup augmenté dans la communauté. Dans un contexte de stagnation ou de régression du niveau de l'emploi, l'achat de ces nouveaux véhicules a eu pour effet d'augmenter considérablement l'endettement des familles, aux dires de nombreux participants aux entrevues de groupe.

#### ***Société de développement économique de Nutashkuan Innuat***

Fondée en mars 2006, la Société de développement économique de Nutashkuan Innuat a pour mandat de mettre sur pied des projets communautaires et d'assister ceux qui désirent créer leur propre projet. Le budget de la Société provient du Secrétariat aux affaires autochtones et du conseil de bande. La Société s'occupe également de la collecte et de l'expédition des fourrures pour la vente dans

différents encans. Elle fournit les avances de fonds nécessaires à la poursuite des activités des piégeurs puis leur paie la différence entre la valeur de vente de leurs peaux sur le marché et la somme avancée.

Trois employés travaillent actuellement pour la Société : un directeur général, qui travaille la majorité du temps à Québec, un agent de développement innu et un agent en ressources humaines qui agit à titre de conseiller en matière de formation et d'emploi.

La Société tente actuellement de mettre sur pied deux projets communautaires, soit une coopérative des artisans et artisanes de Nutashkuan et une entreprise d'exploitation des petits fruits sauvages.

### ***Foresterie***

La foresterie constitue un secteur prometteur pour la communauté de Nutashkuan. Comme elle peut compter depuis 1995 sur une option de volume pouvant atteindre 250 000 m<sup>3</sup> dans le territoire au nord de Natashquan, actuellement constitué en réserve forestière, la disponibilité de la matière première est assurée.

Afin de développer la foresterie, le conseil de bande a créé la Société d'aménagement forestier Nutshimit. La communauté dispose de gens qualifiés dans ce domaine. En effet, plus d'une vingtaine d'Innus de Nutashkuan possèdent un DEP en foresterie de l'école de Forestville dans des spécialités différentes, soit en voirie forestière, en abattage et en travail sylvicole.

Bien que la communauté de Nutashkuan dispose d'une option de volume pouvant atteindre 250 000 m<sup>3</sup> et d'une main-d'œuvre qualifiée, aucune exploitation majeure n'a été réalisée à ce jour, car le service de la foresterie du conseil de bande ne dispose pas de la machinerie nécessaire. La Société d'aménagement forestier est actuellement à la recherche d'un partenaire extérieur afin de faire face à cette situation.

La Société d'aménagement forestier Nutshimit a tout de même réalisé quelques projets d'aménagement forestier au cours des dernières années. Il a obtenu du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, au titre du programme de mise en valeur du milieu forestier et par l'entremise de la MRC de Minganie, le financement nécessaire à la réalisation de plusieurs projets, dont celui de la revitalisation de portages ancestraux (à l'extérieur de la zone d'étude), qui emploie quatre Innus depuis 2005. Un autre projet a consisté à remettre en état, entre 2004 et 2006, le chemin forestier de la cinquième chute le long de la rivière Natashquan ; quatre Innus, diplômés pour la plupart en voirie forestière, se sont affairés à niveler la route, à la recouvrir de gravier et à y installer des ponceaux sur une distance de 10 km.

La Société d'aménagement forestier Nutshimit a également obtenu d'Hydro-Québec un contrat de déboisement. Le travail a consisté à dégager sur 6 km les emprises de ligne entre le poste de Natashquan et de Kegaska. Ce contrat a procuré du travail à huit Innus de la communauté pendant l'été 2006. Notons également que des travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre Nutashkuan et Natashquan sont en cours.

Le coordonnateur du service de la foresterie en est actuellement le seul employé permanent. Il s'affaire à monter divers projets, mais celui qui lui tient le plus à cœur concerne la construction d'une usine de copeaux qui a déjà fait l'objet d'une étude de préféabilité. Le coordonnateur souhaite aussi que son service participe au projet du complexe de la Romaine, notamment au déboisement des réservoirs et des routes. À cet effet, il compte établir un partenariat avec une société forestière. Par ailleurs, la participation aux travaux de prolongation de la route 138 qui s'amorcent en 2007 est attendue.

### ***Pêches commerciales***

Les pêcheurs commerciaux de Nutashkuan disposent de deux bateaux de pêche, le premier pour la pêche au crabe et aux pétoncles et le second, plus petit, pour la pêche au homard. Le conseil dispose également d'une centaine de cages à homard. La communauté a obtenu plusieurs quotas de pêche dans les zones 15 et 16, dont deux de crabe, un de homard, un de pétoncle et un de mactre de Stimpson.

En 2006, les gens de Nutashkuan n'ont pratiqué aucune activité de pêche maritime à proximité ou à partir de leur village. Ils ont cependant cédé temporairement leurs quotas à deux pêcheurs non autochtones de Sept-Îles et de Kegaska, respectivement, qui en échange ont embauché six membres de la communauté de Nutashkuan au sein de leurs équipages. En 2007, les activités de pêche commerciales ont repris de façon autonome, ce qui a permis l'embauche de cinq pêcheurs innus. La Direction générale évalue que la pêche commerciale rapporte quelque 450 000 \$ de revenus, dont environ 30 % de profit.

Le secteur des pêches commerciales gère aussi la distribution des produits de la mer représentant la partie des quotas de la communauté réservée à la subsistance. Ainsi, chaque ménage peut recevoir, pendant l'été, en deux livraisons, environ 20 livres de crabe et 5 livres de pétoncles.

### ***Pourvoirie***

En vertu d'une entente conclue en 1984 entre Nutashkuan et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, les Innus gèrent les installations de la pourvoirie Hipou, qui est située aux abords de la rivière Natashquan et dont la superficie atteint une quarantaine de kilomètres depuis son embouchure. Depuis août 2006, le conseil de bande, par suite d'une deuxième entente avec le gouvernement du

Québec, est propriétaire des bâtiments et des équipements de la pourvoirie, qui offre principalement des activités de pêche au saumon atlantique, avec au choix des forfaits en plan américain ou européen.

En 2007, cette pourvoirie à droits non exclusifs a accueilli 200 clients et réalisé un chiffre d'affaires d'environ 400 000 \$. Rentable, elle emploie 30 personnes, dont 28 Innus, entre la mi-mai et le début d'août : 2 gérants, 12 guides de pêche, 2 cuisiniers en chef et 2 aides-cuisiniers, 5 femmes de ménage, 2 hommes d'entretien, 1 chauffeur et 4 employés administratifs. À ce personnel s'ajoutent cinq agents territoriaux qui veillent aussi à la bonne conduite des activités de pêche sur la rivière.

### ***Construction***

Les activités de construction stagnent dans la communauté. Depuis deux ans, aucun nouveau chantier d'habitation n'a vu le jour, et la perte de nombreux emplois saisonniers dans le secteur de la construction ajoute à la crise économique. Le secteur pouvait autrefois employer de 30 à 40 travailleurs chaque été. Il s'agissait alors du principal secteur d'emploi de la communauté avec ceux des services de la santé et de l'éducation. La situation économique des travailleurs de la construction s'est beaucoup détériorée au cours des dernières années, et plusieurs d'entre eux ne peuvent plus espérer avoir droit aux prestations d'assurance-emploi. Actuellement, seuls les travaux de rénovation essentiels sont effectués par les services techniques.

#### 40.1.2.10 Projets et perspectives de développement

L'objectif prioritaire du conseil de bande est de surmonter la crise actuelle. Pour y parvenir, son bureau politique entend appliquer un plan de redressement financier et s'attaquer à la relance des secteurs de la construction et des pêches commerciales. On songe aussi à développer le secteur forestier, mais on explore également de nouvelles avenues, comme un projet de mini-centrales hydroélectriques sur les rivières Quetachou et Nabisipi, situées à l'est de la zone d'étude, et un projet éolien avec la société Boralex.

#### 40.1.2.11 Synthèse des enjeux socioéconomiques

Les propos des gestionnaires et des autres informateurs ainsi que les résultats du sondage ont permis de déterminer les enjeux socioéconomiques à Nutashkuan. En résumé, ces enjeux concernent le développement économique et l'emploi (y compris la formation de la main-d'œuvre), l'accès au logement et à des équipements de loisir, la lutte contre les problèmes sociaux et l'amélioration des rapports familiaux et communautaires. Selon les répondants au sondage, les principales difficultés de la communauté sont, dans l'ordre, les problèmes de relations familiales et communautaires (29 %), le manque de travail et les difficultés économiques (23 %) et la surconsommation d'alcool et de drogues (21 %).



Le manque d'emplois est une réalité palpable, et le développement économique constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de la communauté. La création de nouveaux emplois apparaît pour un grand nombre d'Innus comme un facteur déterminant de l'amélioration de la qualité de vie, entre autres pour les hommes. C'est en effet 44 % des répondants qui estiment que le principal défi pour les hommes consiste à trouver du travail, une proportion qui baisse à 18 % pour les femmes. Les répondants considèrent que celles-ci doivent en priorité s'occuper des enfants et de la famille (39 %), adopter de saines habitudes de vie (29 %) et s'affirmer davantage et prendre leur place dans la communauté (29 %).

Les Innus de Nutashkuan veulent bien intégrer le marché du travail, mais ils aimeraient briser ou du moins atténuer quelque peu leur dépendance à l'égard du conseil de bande, le seul employeur de la réserve. La faible présence de l'entreprise privée dans le marché du travail fait en sorte que le conseil est soumis à de fortes pressions pour créer de nouveaux emplois et ce, dans un contexte d'austérité budgétaire qui limite ses capacités d'agir, ce qui ne va pas sans générer beaucoup d'insatisfaction pour une partie de la population. L'accroissement du nombre de jeunes à la recherche d'un travail a pour effet d'exacerber la compétition pour l'obtention des rares emplois disponibles.

On ne peut passer sous silence le phénomène de l'endettement familial observé à Nutashkuan, un problème exacerbé par la faiblesse de l'économie locale. On ne dispose pas d'informations précises à ce sujet, mais les Innus insistent sur le fait que la plupart des familles ont des problèmes d'endettement. Le remboursement des prêts personnels et le règlement des charges financières mensuelles, alourdis par une utilisation intempestive des cartes de crédit, constituent une réalité incontournable. Cet endettement familial explique en partie le faible taux de participation au paiement des loyers. Le règlement des dettes passe le plus souvent avant le paiement du loyer.

La cohabitation de plusieurs ménages et les difficultés économiques des familles sont à la source de nombreux problèmes psychosociologiques. Les frictions et les conflits sont fréquents, particulièrement entre les générations. Les jeunes familles souffrent souvent d'un manque d'autonomie, le conjoint ou la conjointe devant composer avec la belle famille.

Dans un tel contexte, l'autorité parentale est toujours problématique, car celle-ci est diffuse et soumise aux pressions contradictoires des différents membres de la maisonnée. Les enfants, s'ils ne sont pas laissés à eux-mêmes, n'acceptent pas volontiers de se soumettre à la volonté de leurs parents. Cette insoumission se répercute à l'école et jusque dans le monde du travail. Les jeunes tolèrent difficilement l'autorité de l'enseignant de même que, une fois sur le marché du travail, des contraintes comme le respect de l'autorité de leur patron et la ponctualité.

À Nutashkuan, la formation des nouveaux couples est précoce. Les enfants se succèdent rapidement, de sorte que les jeunes femmes ont souvent leur premier enfant et abandonnent l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires ; leurs perspectives d'emploi s'en trouvent affectées d'autant. Une des priorités du service de la santé et des services sociaux est d'aider les jeunes couples et surtout les jeunes femmes à accomplir leurs tâches parentales. Les jeunes femmes, dans un contexte de précarité des unions matrimoniales et de hausse croissante du nombre de familles monoparentales dans la communauté, sont particulièrement vulnérables.

Les conditions actuelles d'exercice de la vie politique sont peu propices au développement de relations communautaires harmonieuses. L'instabilité politique, que le cycle court (deux ans) des élections n'aide pas à résoudre, est considérée comme un frein à la réalisation de projets de développement communautaire, d'autant plus que l'arrivée au pouvoir de nouveaux élus s'accompagne souvent du remplacement d'une partie du personnel du conseil de bande. La précarité de la situation financière actuelle nuit à la gestion des affaires publiques et entraîne des divisions au sein de la communauté, et parfois même au sein des familles. Malgré ces difficultés, les répondants jugent dans une proportion de 55 % que les relations entre le conseil de bande et la population sont bonnes ou correctes, contre 35 % qui estiment qu'elles sont mauvaises. Cependant, 42 % affirment qu'elles se sont détériorées depuis 25 ans, alors que 36 % pensent qu'elles se sont maintenues, et 10 %, améliorées.

L'individualisme est une réalité qui semble avoir gagné beaucoup de terrain au cours des dernières années ; il affecterait profondément la qualité des relations communautaires. On attribue sa montée en force au règne de l'argent, à l'augmentation de la consommation et au repli sur soi. On l'oppose souvent à l'entraide et au partage, valeurs traditionnelles qui seraient en déclin. On ne manque pas, pour illustrer ce changement, d'évoquer le cas de la distribution et de la consommation de la viande de caribou. Tandis que le caribou était autrefois partagé au sein de la communauté, principalement entre les membres de la famille élargie et certains aînés de la communauté, il est le plus souvent vendu aujourd'hui, même si ses consommateurs appartiennent à la même famille que celle du chasseur. On observe la même situation dans le cas du saumon et du lièvre.

La santé des Innus de Nutashkuan est préoccupante, notamment en raison de l'augmentation des cas de diabète, d'obésité et d'embonpoint. Les gens de Nutashkuan estiment, comme on l'a noté plus haut, que l'état de santé de la population est généralement déplorable. Un régime alimentaire déficient et l'inactivité physique sont les principaux facteurs contribuant à la détérioration de la situation. Bien que le tabagisme n'ait pas été désigné par les informateurs comme un facteur de risque pour la santé, il est néanmoins fort répandu, et produit ses effets habituels. Comme solution à quelques-uns de ces problèmes, tous les informateurs ont insisté sur la nécessité de nouvelles installations sportives pour l'ensemble de la communauté.

Le sort des jeunes inquiète beaucoup les membres de la communauté. On mentionne souvent à leur propos le problème du décrochage scolaire et celui de la surconsommation d'alcool et de drogues. Afin d'améliorer la condition des jeunes, on propose d'organiser des activités sportives et d'ériger de nouvelles installations de loisir, mesures qui auraient pour effet de diminuer leur oisiveté et de contribuer à la diminution du vandalisme, un problème majeur à Nutashkuan. L'éducation des jeunes et leur accès aux études professionnelles et supérieures demeurent évidemment une priorité. Ils sont nombreux (64 % des répondants) à penser que le principal défi des jeunes est d'obtenir un diplôme, ce qui leur permettrait d'améliorer leurs chances de trouver du travail à l'extérieur de la réserve.

#### 40.1.2.12 Attentes et préoccupations des Innus envers le projet

Selon la population locale, le projet du complexe de la Romaine devrait avoir des impacts notables, voire importants, sur la communauté de Nutashkuan. En effet, 57 % des répondants croient que le projet aura des effets positifs sur la qualité de vie de la communauté. Une proportion encore plus grande pense que le projet améliorera la situation économique des familles (79 %), entraînera la création de bons emplois (74 %) et améliorera la formation et la qualification de la main-d'œuvre (83 %). Ils sont par contre moins nombreux (35 %) à croire qu'il favorisera la diminution des problèmes sociaux dans la communauté. Sur ce dernier thème, seulement 16 % des répondants estiment que le projet entraînera une aggravation des problèmes dans la communauté, et 27 % pensent qu'il aura à la fois une incidence positive et négative.

#### *Retombées économiques*

Compte tenu de la situation économique actuelle, les Innus sont fort intéressés à participer de quelque manière au projet et à travailler sur le chantier. En particulier, les emplois dans le domaine de la construction intéresseront les travailleurs. La Direction de la main-d'œuvre s'attend à recevoir davantage de demandes de formation de la part de travailleurs non spécialisés désireux d'intégrer le chantier. Elle craint cependant de ne pas être en mesure d'offrir tout le soutien nécessaire aux membres de la communauté. Selon elle, en prévision des travaux, des budgets supplémentaires devraient être alloués à la formation de la main-d'œuvre dans des métiers liés à la réalisation du projet, notamment dans les domaines de la foresterie, de la construction, de la cuisine d'établissement et de la sécurité/gardiennage.

#### *Emplois, qualification et éloignement du chantier*

Les Innus craignent que le manque de qualification des travailleurs et le peu d'expérience de travail à l'extérieur de la réserve jouent en leur défaveur et freinent leur intégration au projet. Ils appréhendent aussi de faire l'objet d'un traitement inéquitable et de discrimination au cours des travaux et espèrent que les autorités locales et Hydro-Québec sauront trouver des solutions pour permettre au plus grand

nombre de participer, notamment par la formation des travailleurs, l'obtention de certificats de compétence et la négociation d'emplois réservés aux autochtones. À cet égard, Nutashkuan aimerait bénéficier de certificats temporaires de la CCQ.

Par ailleurs, quelques informateurs ont souligné que l'éloignement du lieu de travail pourrait s'avérer une contrainte à la participation des travailleurs innus. On peut penser qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes iront travailler au chantier, à moins que ces dernières puissent disposer de services de garde ou de soutien adaptés. D'autres, majoritairement des femmes, craignent que la participation des hommes au projet n'entraîne des conséquences négatives pour la vie familiale : surcharge de travail pour les femmes demeurées à la maison, séparation des conjoints, etc.

Des informateurs et des gestionnaires s'inquiètent aussi de la capacité des travailleurs à quitter la communauté et à s'adapter à leur nouvel environnement de vie et de travail. Ils croient que plusieurs d'entre eux auront besoin de soutien non seulement pour trouver un emploi, mais aussi pour le garder. Parmi les mesures proposées, on aimerait que soient facilités le transport et la communication entre les campements et la réserve, que les travailleurs innus puissent se libérer pour les périodes de chasse aux oiseaux migrateurs et au caribou, et que les entreprises soient sensibilisées à la culture des Innus.

### ***Environnement et utilisation du territoire***

Bien que les gens de Nutashkuan estiment que ce projet contribuera à la relance de l'économie de Nutashkuan et à l'amélioration du sort des travailleurs, ils insistent également sur ses impacts négatifs (57 % des répondants) : destruction du territoire et des habitats fauniques, fréquentation accrue du territoire par des utilisateurs non autochtones, baisse des activités de récolte faunique. Il est à noter toutefois que, malgré la crainte de voir augmenter la présence non autochtone sur le territoire, la majorité des répondants (64 %) estiment que les routes construites dans le cadre du projet faciliteront la fréquentation du territoire par les Innus.

### ***Développement à long terme***

Les Innus s'attendent à ce que les retombées du projet du complexe de la Romaine favorisent le développement à long terme de leur communauté. Ils estiment par contre que le conseil de bande ne devrait pas les gérer seul. Un comité tripartite devrait selon eux être mis en place, qui comprendrait une proportion égale de membres du conseil, de représentants d'Hydro-Québec et de membres de la communauté. On craint en effet que les retombées du projet ne profitent pas à l'ensemble de la population et ne servent d'abord à éponger les dettes du conseil.

### 40.1.3 Utilisation du territoire par les Innus

#### 40.1.3.1 Modèle contemporain d'utilisation du territoire

Les Innus de Nutashkuan fréquentent un vaste territoire communautaire où se déploie un ensemble d'activités relevant de la culture innue et formant ce qu'on appelle *Innu Aitun* : prélèvements d'animaux et de plantes pour leur apport nourricier ou médicinal, rassemblements familiaux, activités visant à maintenir ou à rétablir la santé tant physique que spirituelle, etc. Ces activités sont réparties selon un cycle saisonnier dont les moments forts sont la chasse et le piégeage des animaux à fourrure en automne et en hiver, la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps, la pêche au saumon sur la rivière Natashkuan et les rassemblements familiaux en été.

L'approvisionnement en nourriture récoltée sur le territoire est fragile et mérite que des efforts importants soient consentis pour le préserver ou l'améliorer. Cet approvisionnement a son importance non seulement parce qu'il réaffirme le lien unissant les Innus au territoire, mais aussi parce qu'il s'agit d'une nourriture de grande qualité. Les problèmes de santé qui affectent la population innue aujourd'hui rendent cet apport encore plus crucial.

#### *Conception innue du territoire*

Le territoire forme une composante essentielle de la culture innue. Alors qu'un non-autochtone conçoit aisément qu'un territoire puisse *appartenir* à une personne ou à un groupe, la conception innue du territoire implique plutôt une relation de fiduciaire : les Innus occupent un territoire dont ils peuvent tirer leur subsistance et sur lequel ils doivent veiller afin de le remettre à la génération suivante dans un état propice aux activités de subsistance. Par ailleurs, des Innus parlent parfois, en français, de leur sentiment d'appartenance *au* territoire : ils se perçoivent ainsi eux-mêmes comme une composante de ce territoire.

#### *Gestion communautaire du territoire*

À Nutashkuan, les chasseurs-piégeurs sont libres de pratiquer l'*Innu Aitun* sans formalité dans la zone d'étude. Ils peuvent parfois bénéficier d'un appui du conseil de bande pour leurs activités. Cet appui, qui peut varier d'une année à l'autre, prend des formes diverses : carburant, pièges et autre matériel, financement partiel du transport aérien, etc.

Pour favoriser ainsi la fréquentation du territoire, le conseil bénéficie d'un fonds annuel discrétionnaire du MAINC, au titre du Programme de mise en valeur de l'économie relative au piégeage des animaux à fourrure sur les territoires de piégeage réservés aux autochtones. Cependant, ce fonds n'a pas été ajusté depuis le

début du programme il y a une trentaine d'années, et la marge de manœuvre du conseil pour appuyer la pratique de l'*Innu Aitun* s'est encore amenuisée en raison de l'augmentation prononcée du prix des voyages en avion depuis 2001.

### *Aires d'exploitation cartographiées*

Les quelques sites d'occupation présentés sur les cartes P et Q sont des campements, soit des endroits dont l'aménagement, sommaire ou non, temporaire ou de longue durée, permet d'y passer une ou plusieurs nuits. Dans le cadre de cette enquête, seuls les campements dits actifs ont été documentés auprès des Innus de Nutashkuan, c'est-à-dire les campements qui ont été utilisés au cours des dix dernières années dans la zone d'étude et lors de quelques voyages organisés. Ces campements peuvent comprendre ou non des installations<sup>[1]</sup>. Il existe dans la zone d'étude d'autres campements actifs que les limites de l'enquête dans cette communauté n'ont pas permis de documenter de même que des campements inactifs, c'est-à-dire qui n'ont pas été utilisés au cours des dix dernières années, et des aires de halte ou de chasse.

Les aires d'exploitation des ressources cartographiées sont synthétiques : chaque aire regroupe les utilisations documentées au cours des dix dernières années dans leur extension maximale.

À l'intérieur de chaque aire, plusieurs trajets sont possibles pour rejoindre les ressources convoitées<sup>[2]</sup> : pour le piégeage, on suit habituellement les rives d'un lac ou d'une rivière importante pour atteindre – en canot et à pied en automne, en motoneige et en raquettes en hiver et au printemps – les ruisseaux et les petits lacs environnants. La chasse au petit gibier (lièvre, porc-épic et perdrix) est surtout pratiquée à proximité du campement de même que le long des portages et des trajets de piégeage. La pêche est habituellement pratiquée de manière plus sporadique, souvent au filet à proximité du campement, mais parfois dans un lieu propice plus éloigné. Dans le cadre de la présente étude, les parcours de motoneige qui rejoignent certaines aires de chasse au caribou, plus particulièrement au sud de la région du lac Sanson (à la hauteur du PK 120), ont été répertoriés. Cette aire est assez difficile d'accès, et les trajets indiqués par les informateurs, avec la précision des cartes à l'échelle de 1 : 250 000, indiquent bien les efforts qui ont dû être accomplis pour atteindre le caribou dans cette région.

---

[1] Les installations peuvent prendre la forme d'un chalet ou d'une base de quelques pieds de haut en bois rond sur laquelle on installe un toit temporaire

[2] Certains trajets ont été notés lors de l'enquête mais il n'aurait pas été pertinent de les cartographier parce qu'ils ne représentent qu'une partie des possibilités. Les principaux portages sont par contre indiqués.

### ***La rivière Romaine comme patrimoine***

Bien que des transformations économiques et sociales aient marqué la culture innue dès l'instauration du commerce des fourrures au XVII<sup>e</sup> siècle et que des changements plus profonds aient contribué à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à remodeler une partie des représentations innues, les entrevues réalisées avec les chasseurs innus montrent que la préservation de l'intégrité du territoire demeure chez eux une valeur fondamentale. Chez les Innus des dernières générations, malgré un univers de représentations culturelles plus métissé, le lien au territoire demeure symboliquement très fort, même si pour plusieurs, ce lien ne repose plus aujourd'hui sur une exploitation aussi intense des ressources du territoire.

#### 40.1.3.2 Activités à l'intérieur des terres (*Nutshimit*)

Pour la pratique d'*Innu Aitun*, les Innus de Nutashkuan fréquentent aujourd'hui un vaste territoire qui s'étend vers l'ouest jusqu'à la rivière Romaine. La région la plus occidentale du territoire communautaire s'étend en effet à l'ouest de Baie-Johan-Beetz et des lacs Piashti, Wakeham, Davy, Saumur, Ripault, De Morhiban et Mabile et recouvre la partie de la zone d'étude située à l'est de la rivière Romaine.

La fréquentation de cette partie de la zone d'étude est facilitée dans le sud par la présence de voies de communication permanentes ou temporaires (route 138 et pistes de motoneige) et par une topographie modérément accidentée jusqu'à la hauteur du lac Métivier (à la hauteur du PK 110).

La portion centrale de cette partie de la zone d'étude est cependant très accidentée, et la parcourir à la recherche des petites hardes de caribous qui s'y trouvent demande de plus grands efforts et une bonne connaissance de sa topographie.

L'accès à la portion nord bénéficie de conditions favorables : les rivières Natashquan, Aguanish et Nabisipi sont orientées, dans leur cours supérieur, vers le nord-ouest et donnent ainsi accès en motoneige à ce vaste secteur peu accidenté qui s'étend à l'est et au nord du réservoir de la Romaine 4 projeté.

#### ***Portion sud***

La portion sud de la zone d'étude située à l'est de la rivière Romaine, qui comprend les lacs Wakeham, Forgues, Pauline et Métivier, est parcourue régulièrement par des Innus de Nutashkuan à la recherche d'animaux à fourrure (surtout le castor, la loutre et la martre), de gibier d'eau (surtout la bernache du Canada et l'eider femelle), de petit gibier (porc-épic, lièvre, tétraoninés et marmotte), de gros gibier (caribou et orignal) et de poisson (surtout l'omble de fontaine). À l'intérieur des terres, les activités de prélèvement sont orientées principalement vers le piégeage et la chasse. Le piégeage d'automne y a été progressivement délaissé au fil des dernières décennies. Il se pratique toutefois encore régulièrement autour des lacs et

ruisseaux proches de la côte, comme le lac du Milieu, mais beaucoup moins fréquemment autour des plans d'eau situés plus au nord, qui abritent souvent, note-t-on, plusieurs chalets non autochtones et qui doivent de plus être rejoints en avion. La région du lac Wakeham, très fréquentée en hiver, a par exemple été visitée en automne pour la dernière fois il y a environ dix ans.

Par contre, le piégeage d'hiver et de printemps est pratiqué sur une base régulière. Du mois de février jusqu'au milieu ou à la fin du mois d'avril, les Innus de tout âge qui ont accès à une motoneige – et ils sont nombreux aujourd'hui – parcourent avec aisance le territoire à la recherche principalement de caribou, de castor et de porc-épic, mais aussi d'omble de fontaine, de petit gibier et d'original.

Les voyages peuvent être effectués en petits groupes – au moins deux motoneigistes – et à l'intérieur d'une seule journée. On peut par exemple se rendre à Baie-Johan-Beetz par la route 138 ou par le sentier de motoneige Trans-Québec n° 3 puis, si la neige est dure, rallier le lac Pauline en une heure. La portion sud peut donc aisément faire l'objet d'activités de prélèvement diversifiées par les Innus de la communauté de Nutashkuan.

Certains chasseurs fréquentent régulièrement en hiver les lacs situés au nord de Baie-Johan-Beetz<sup>[1]</sup>, dont quelques-uns se trouvent à l'intérieur de la zone d'étude : le lac du Milieu, le lac à l'Ours, le lac Wakeham, les lacs du bassin de la rivière de la Corneille (Vingt-Deuxième Mille, en Travers, Ferland, Turgeon, Tanguay). Des Innus de la communauté peuvent étendre leurs activités de piégeage du castor plus à l'ouest dans la plaine côtière, jusqu'à Havre-Saint-Pierre. Un groupe de chasse, par exemple, récolte chaque année dans la plaine quelques castors en plus de la chicouté, abondante sur la côte.

Plus proche du réservoir de la Romaine 1, la région du lac Kakuahkuepaniuhit, au sud-ouest du lac du Vingt-Deuxième Mille, a été désignée comme une aire de piégeage récente, alors que le lac Cormier fait partie d'une voie de circulation qu'on peut emprunter pour « monter » vers le nord ou « descendre » vers la rivière Romaine. Il y a environ sept ans, un Innu, à partir du lac Cormier, a rejoint la Romaine au PK 63 pour la parcourir jusqu'au PK 71 puis emprunter à l'ouest les terres au couvert forestier clairsemé jusqu'au lac Katshihtshekakamat<sup>[2]</sup>. L'aller-retour entre Nutashkuan et ce lac a été effectué en une journée au début du printemps et il avait pour but de repérer et, si possible, de récolter du caribou et du porc-épic. Seul du porc-épic a pu être récolté dans les environs du lac Katshihtshekakamat, et des signes d'une présence importante de loups ont été notés.

---

[1] Jusqu'aux années 1960, nous raconte un aîné de la communauté, des piégeurs de Nutashkuan, après leur chasse d'automne dans le bassin de la Natashquan, fréquentaient les bassins des rivières situées plus à l'ouest pour une chasse de printemps (animaux à fourrure et gibiers). Sa famille fréquentait les lacs situés au nord de Baie-Johan-Beetz.

[2] Il a été possible de suivre une bonne partie de ce trajet lors de la validation en hélicoptère.



Pour monter vers le nord à partir du lac du Vingt-Deuxième Mille, les lacs Manapakuaniskau, Boucher et Métivier sont habituellement empruntés. Les deux premiers sont aussi fréquentés pour la pêche blanche.

Les lacs au nord de Baie-Johan-Beetz permettent de rejoindre en motoneige deux autres pôles d'attraction pour le piégeage du castor en hiver : la région du lac Wakeham, où un Innu de la communauté possède un chalet (campement N3) (voir les photos 40-4 et 40-5), et la région au sud des lacs Métivier et Pauline, où on trouve actuellement beaucoup de castors. Tout le secteur situé au sud-est, à l'extérieur de la réserve à castor, fait aussi l'objet d'une attention soutenue de la part des chasseurs-piégeurs, mais il se trouve en dehors de la zone d'étude.

Photo 40-4 : Campement N3 (en bas à gauche) près du lac Wakeham



Du caribou a été prélevé à quelques endroits de la portion sud au cours des dix dernières années – au sud-est du Bassin des Murailles de même qu'au sud du lac Wakeham.

Au cours des déplacements en motoneige dans la portion sud, des campements sous tente peuvent être établis au besoin. Des activités de piégeage, de chasse et de pêche peuvent aussi être pratiquées le long de ces trajets et autour des campements.

Photo 40-5 : Chalet innu au campement N3



### *Portion centrale*

La portion centrale de la zone d'étude située à l'est de la rivière Romaine correspond au territoire montagneux qui s'étend du nord des lacs Pauline et Métivier jusqu'au bassin de la rivière de l'Abbé-Huard.

Bien que cette région soit difficile d'accès, les Innus de Nutashkuan l'ont parcourue de manière récurrente en motoneige au cours des dix dernières années parce qu'elle abrite souvent de petites hardes de caribou. Des chasses fructueuses ont eu lieu dans les environs des lacs Sanson, Albert, Forget, du Cométique, Nobel et Forgues.

Pour la seule région du lac Sanson, trois expéditions ont été organisées au cours des dernières années. Une fois qu'on a repéré une harde, plusieurs chasseurs – jusqu'à une douzaine ou même plus si le nombre de caribous le justifie – partent en motoneige pour se rendre rapidement sur les lieux.

La région du lac Sanson peut être atteinte via la rivière Aguanish et le lac Davy (dans le lot 515-B de la Division Natashquan de la réserve à castor de Saguenay), mais ces dernières années, on a préféré s'y rendre à partir de la route 138 dans la

région de Baie-Johan-Beetz, en enfilant les lacs Piashti, Paquet, Forgues, Harvey, Lebrun, Bonnerme, Béland, la rivière Romaine Sud-Est et, enfin, les lacs Forget et Sanson. Quelques variantes de ce trajet ont été mentionnées.

Ces trajets sont exigeants en raison de la topographie accidentée de la région. Pour accéder au lac Forget en motoneige, par exemple, il faut franchir une forte pente menant au lac Cimon (à la hauteur du PK 135) (voir la photos 40-6), ce qui demande deux ou trois heures de travail : il faut taper la neige en raquettes, couper des arbres et en installer certains comme appuis pour les traîneaux avant de pouvoir traverser en motoneige.

Photo 40-6 : Passage menant au lac Cimon



Les groupes qui ont chassé dans la région du lac Sanson varient d'une année à l'autre ; le plus imposant comportait quinze motoneigistes. Les succès de chasse varient aussi : le groupe de ces 15 motoneigistes avait rapporté une quinzaine de caribous alors qu'il y a environ sept ans, aucun des 20 ou 30 caribous qui avaient été repérés n'a été récolté, les animaux ayant fui après avoir senti l'arrivée des chasseurs. Une récolte de cinq caribous effectuée il y environ deux ans au nord du lac

Albert (à la hauteur du PK 125) a été décrite en détail. Du lac Buit, il est arrivé qu'on monte jusqu'au lac Kahkuanu il y a dix ou douze ans, mais aucun détail n'a été recueilli sur ce trajet.

L'année qui a suivi l'ouverture de la piste menant au lac Sanson, des chasseurs sont retournés pour constater que leur chemin d'hiver, maintenant beaucoup plus large, était fréquenté par de nombreux Minganois en motoneige. Certains l'avaient utilisé pour transporter les matériaux nécessaires à la construction de chalets.

Au nord de la portion centre, il y a environ une dizaine d'années, les Innus ont récolté du caribou à deux reprises dans la région du lac Saumur, après s'y être fait transporter en avion en hiver. Une aire de chasse au caribou dans la région du lac Ledieu a aussi été mentionnée lors de l'atelier de validation, mais il n'a pas été possible à cette occasion d'obtenir plus de détail.

### ***Portion nord***

La région comprenant les lacs Mabile, Sénécal, Norman et le vaste secteur immédiatement au nord dominé par le lac Brûlé, région en grande partie en dehors de la zone d'étude, est visitée — typiquement à deux ou trois ans d'intervalle — par les chasseurs de Nutashkuan, parce qu'on y trouve du caribou. À l'extrémité sud-ouest de cette région, et par le biais de la rivière Romaine à la limite nord du réservoir de la Romaine 4, le lac aux Sauterelles a été visité il y a environ six ans par un groupe de quatre motoneigistes de la communauté. Le groupe a atteint le lac à la fin de février en empruntant le trajet suivant : rivière Aguanish, lacs Ripault, Teuaikan, Éon, Norman, rivière Romaine (PK 292 à PK 281), rivière aux Sauterelles. Le campement le plus éloigné du point de départ (N2) a été établi sur la rivière Romaine pendant quelques jours. Quatre caribous ont été prélevés dans la partie nord du lac aux Sauterelles.

### ***À l'ouest de la rivière Romaine***

Il y a environ six ans, un groupe de trois motoneigistes innus de Nutashkuan, à la recherche de caribou, a traversé la partie aval de la Romaine (PK 17) pour se rendre au lac Allard puis au lac Charles, à la hauteur du kilomètre 92 de la route de la Romaine, avant de bifurquer vers le bassin de la rivière de l'Abbé-Huard.

#### **40.1.3.3 Activités sur la bande côtière (*Uinipekut*)**

Sur la côte, à l'ouest de Baie-Johan-Beetz, les activités de prélèvement sont disséminées jusqu'à la région de Havre-Saint-Pierre. Le homard, un crustacé fort apprécié à Nutashkuan, est récolté dans la baie Nickerson, principalement en juin et juillet et surtout à l'aide d'une gaffe munie d'une épuisette. On récolte aussi du pétoncle dans cette baie.

La bernache du Canada et l'eider femelle sont chassés à partir de la côte ou au moyen d'une embarcation motorisée. La chasse est plus intense en avril et en mai, mais se poursuit le reste de l'été. Toute la côte est fréquentée pour la chasse à la sauvagine, mais certains secteurs de la zone d'étude sont favorisés par les Innus de Nutashkuan : les baies de la Grande Hermine (voir la photo 40-7) et Nickerson, où on trouve plusieurs lieux de chasse ou de campement non répertoriés ici, de même que le vaste secteur de la plaine côtière de la Romaine, où la plupart des activités ont cependant lieu de part et d'autre de la route 138.

Photo 40-7 : Baie de la Grande Hermine à l'embouchure de la rivière du Milieu



Le castor peut être piégé en automne dans la plaine côtière. Les petits fruits (chicouté et airelle vigne-d'Ida) sont cueillis tant dans la plaine côtière que dans les baies situées plus à l'est. Enfin, le porc-épic est souvent chassé à proximité de la côte, tant le long de la route 138 qu'au gré des chemins carrossables qui montent vers le nord à partir de cette route.

## **40.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction**

Dans ce chapitre, les impacts liés aux activités de construction sont présentés avant les impacts liés à la présence et à l'exploitation des aménagements afin de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

### **40.2.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### 40.2.1.1 Économie

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Création d'emplois et possibilités de développement d'entreprises.

##### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

##### *Mesures de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, mettre en place des mécanismes visant l'embauche de travailleurs innus, la formation de la main-d'œuvre et l'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises innues.
- Créer un comité des retombées économiques régionales (voir la section 31.2.2).
- Embaucher un conseiller en emploi innu pour l'ensemble des communautés innues concernées.
- Organiser des ateliers d'information et de préparation à l'emploi.
- Sensibiliser les entrepreneurs qui participeront aux travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre innue au chantier.
- Soutenir les actions visant à créer, aux campements de travailleurs et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

##### *Description détaillée de l'impact résiduel*

###### *Hausse du taux d'activité*

Les dépenses associées à la construction du complexe de la Romaine, estimées à quelque 4,9 milliards de dollars, contribueront à la création d'emplois pour les Innus de Nutashkuan, ce qui entraînera une hausse du taux d'activité. Les travaux, qui s'échelonnent de 2009 à 2020, mobiliseront, durant la période de pointe prévue de 2011 à 2016, de 1 600 à 2 400 travailleurs. Les emplois seront variés.

Environ 70 % seront liés directement aux activités des entreprises de construction, y compris le déboisement et la récupération du bois (1 % de la main-d'œuvre) ainsi que les services d'alimentation et de conciergerie (11 % de la main-d'œuvre).

Sur les quelque 400 Innus aptes au travail recensés à Nutashkuan, on estime qu'environ les deux tiers (265) seraient intéressés à occuper un emploi dans le cadre des travaux de construction.

Si on se fie à l'intérêt démontré par les répondants au sondage, les hommes seront probablement plus nombreux que les femmes : 83,7 % des hommes se disent intéressés à participer au projet, contre 44,2 % des femmes. Les jeunes de moins de 30 ans seront aussi nombreux à chercher un emploi. Ils forment en effet le groupe d'âge le plus intéressé à participer au projet (73,1 %), devant les 30-44 ans (68,8 %) et les 45-59 ans (58,0 %). Le nombre relativement élevé d'Innus à vouloir participer au projet s'explique principalement par la faiblesse du marché de l'emploi local : les trois quarts des adultes et 90 % des jeunes de moins de 30 ans étaient sans emploi à l'hiver 2007.

L'amélioration du marché de l'emploi devrait se faire sentir jusqu'en 2015, année où les effectifs commenceront progressivement à décroître jusqu'à la fin des travaux de construction prévue en 2020. Au cours de cette période de cinq ans, l'évolution du taux d'activité dépendra de l'état de l'économie locale et régionale et de la capacité des travailleurs innus à utiliser l'expérience acquise pendant les travaux pour se trouver un nouvel emploi.

Il est probable que la majorité des travailleurs de Nutashkuan qui participeront au chantier occuperont des emplois aux services d'alimentation et de conciergerie. Les expériences antérieures comme les projets de la Touloustouc et de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs (construction en cours) ont montré que la plupart des travailleurs autochtones, faute de qualification professionnelle et d'expériences de travail pertinentes sur les grands chantiers industriels, se rabattent sur ces emplois.

À Nutashkuan, la foresterie est un secteur d'activités qui regroupe plusieurs travailleurs qualifiés. On compte plus d'une quarantaine de travailleurs forestiers, dont 29 possèdent un diplôme de formation professionnelle dans un des métiers de la foresterie. De plus, onze étudiants étaient inscrits à une formation en travaux sylvicoles en 2007. La communauté bénéficie aussi de la présence de la Société d'aménagement forestier Nutshimit, qui embauche des travailleurs locaux dans le cadre de projets de voirie forestière, de déboisement et d'entretien d'emprises de ligne électrique.

Les nombreux emplois offerts dans le cadre des travaux (charpentiers-menuisiers, opérateurs d'équipement lourd, chauffeurs de camion, manœuvres, etc.) susciteront un vif intérêt pour les 55 travailleurs de la construction de Nutashkuan, dont 8 ont

des certificats de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Pour les autres, ce sera l'occasion de faire reconnaître leur expertise en obtenant des certificats de compétence de la CCQ.

Enfin, parmi les travailleurs de Nutashkuan les plus scolarisés et détenant une expérience de travail pertinente, certains pourraient se joindre au personnel de bureau d'Hydro-Québec ou des entrepreneurs présents aux chantiers.

On prévoit que les Innus possédant peu de qualification et d'expérience à l'extérieur de la réserve éprouveront plus de difficultés que les travailleurs non autochtones à se trouver un emploi dans le cadre du projet. En conséquence, Hydro-Québec conviendra de mesures pour favoriser la formation et l'embauche de la main-d'œuvre autochtone dans le cadre d'une entente sur les répercussions et avantages (ERA)<sup>[1]</sup>. Elle procédera de plus à l'embauche d'un conseiller en emploi innu afin de favoriser le recrutement de travailleurs autochtones et de faciliter les relations entre ces derniers et les entreprises participant au projet. Aussi, Hydro-Québec informera et sensibilisera les entrepreneurs qui exécuteront des travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre autochtone. Elle organisera également des ateliers d'information et de préparation à l'emploi à l'intention des personnes souhaitant participer au projet. Enfin, Hydro-Québec soutiendra les actions visant à créer, aux campements et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

#### *Amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification de la main-d'œuvre innue*

La participation au projet du complexe de la Romaine permettra aux Innus d'améliorer leurs aptitudes au travail, leur employabilité et leur qualification. Ceux-ci acquerront de l'expérience de travail en milieu non autochtone et feront l'apprentissage du contexte particulier de la vie de chantier, y compris les méthodes, les normes et les horaires. L'expérience acquise au cours du projet sera particulièrement utile aux Innus qui voudront, à la fin de la construction des ouvrages, trouver un nouvel emploi sur le marché du travail régional. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification des Innus se fera sentir chez les différentes catégories de travailleurs. Pour les travailleurs de la construction, en particulier, ce sera l'occasion de faire reconnaître leur expertise en obtenant des certificats de compétence de la CCQ.

La rétention de la main-d'œuvre ne se fera pas sans difficulté. Les récents projets d'Hydro-Québec sur les rivières Toulouste et Saint-Maurice ont montré que des employeurs, notamment dans les domaines de l'alimentation et de la conciergerie,

---

[1] Les ententes sur les répercussions et avantages (ERA) visent notamment à favoriser le développement économique et social des communautés innues et à promouvoir le maintien d'*Innu Aitun*.



avaient dû composer avec de forts taux d'absentéisme et d'abandon au sein de la main-d'œuvre autochtone (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). Dans ces cas précis, l'embauche d'un conseiller en emploi a facilité le placement de travailleurs autochtones. Une mesure comme l'organisation d'activités sociales, récréatives et sportives au campement a certes facilité leur intégration.

L'organisation d'ateliers d'information et de préparation à l'emploi ainsi que des visites aux campements de travailleurs faciliteront le recrutement des candidats intéressés à participer au projet. Cela permettra de procéder à une première évaluation des besoins des candidats, de leur employabilité et de leur aptitude au travail. Les ateliers seront également l'occasion d'informer les candidats sur les conditions de vie et de travail au chantier. Ainsi, mieux informés et mieux préparés, il est probable que les travailleurs innus fassent preuve d'une plus grande persévérance.

Les mesures visant la formation de la main-d'œuvre pourront non seulement aider les Innus à combler les emplois disponibles dans le cadre des travaux de construction, mais également ceux qui seront à pourvoir au cours de l'exploitation du complexe (métiers, techniciens, ingénieurs et personnel de bureau) ainsi qu'à la direction – Production – Manicouagan d'Hydro-Québec.

#### *Développement et occasions d'affaires pour les entreprises innues*

Les travaux de construction pourraient favoriser la création et le développement d'entreprises innues. Compte tenu de la faiblesse de l'entrepreneuriat local, le conseil de bande pourrait jouer un rôle déterminant dans l'obtention de contrats pour la communauté.

En raison de l'expertise et de la capacité d'affaires limitées des Innus, Hydro-Québec appliquera les mesures de bonification habituelles afin de maximiser les retombées régionales (voir la section 31.2.1) et mettra également en œuvre, dans le cadre d'une ERA, des mesures favorisant l'obtention par les entreprises innues de contrats de gré à gré. Elle informera de façon régulière le conseil de bande et les entreprises innues au sujet des contrats liés aux travaux. Dans le but de favoriser les liens d'affaires avec les divers intervenants, on constituera, dans le cas du complexe de la Romaine, un comité des retombées économiques régionales qui sera composé de représentants d'organismes régionaux à vocation économique ainsi que de représentants innus. Par le biais de rencontres périodiques, le comité veillera notamment au suivi de l'information sur les appels d'offres et sur les retombées réelles du projet.

La valeur des contrats que les Innus de Nutashkuan parviendront à obtenir est difficile à évaluer et sera proportionnelle à leur capacité de réalisation.

### *Stimulation de l'activité économique sur la réserve*

L'afflux d'argent des travailleurs qui participeront au chantier stimulera, mais de façon limitée, l'activité économique dans la communauté. L'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles pourrait amener des membres de la communauté à créer de nouvelles entreprises dans le secteur des services. De plus, une partie des revenus et des bénéfices issus des contrats obtenus par les Innus sera probablement investie dans la communauté pour stimuler l'économie, créer des emplois ou diversifier les secteurs d'activités économiques.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

La participation des travailleurs innus aux travaux du complexe de la Romaine aura une incidence positive sur le marché du travail de la communauté.

Cet effet se fera sentir au moins jusqu'en 2015 et offrira de nouvelles perspectives d'emplois à différents groupes de la communauté, en particulier les jeunes.

Avec les années, la main-d'œuvre innue améliorera ses aptitudes au travail, son employabilité, son niveau de qualification et sa persévérance en emploi. Cela devrait jouer un rôle attractif pour les jeunes travailleurs de la communauté et entraîner une augmentation progressive du nombre de travailleurs innus affectés au projet.

Le projet offrira aussi aux Innus de bonnes occasions d'affaires, par exemple sous la forme de création et de développement d'entreprises innues ainsi que d'associations avec des entreprises non autochtones. Leur participation au projet favorisera l'intégration de la main-d'œuvre autochtone et améliorera leurs capacités d'affaires. Les retombées en emplois et en contrats stimuleront l'activité économique de la communauté. L'application de mesures de développement économique et communautaire s'ajoutera aux retombées des emplois et des contrats.

Le projet aura donc un impact positif, d'intensité forte, sur l'économie de Nutashkuan. L'impact se fera sentir sur une période de plus de dix ans et touchera une proportion notable de la population de Nutashkuan.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance majeure.

- Intensité : forte
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **majeure** (impact positif)

#### 40.2.1.2 Aspects sociaux

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

##### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.
- Présence des travailleurs.

##### *Mesures de bonification*

- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Former des travailleurs innus à la relation d'aide.
- Informer les travailleurs non autochtones de la présence des Innus sur le territoire de la Côte-Nord et de leurs activités.
- Encourager la tenue d'activités aux campements de travailleurs dans le but de favoriser le rapprochement entre les travailleurs innus et non autochtones.

##### *Description détaillée de l'impact résiduel*

###### *Amélioration des conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles*

Les salaires tirés des emplois du projet auront une incidence positive sur les conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles. Ces revenus supplémentaires pourraient être affectés en partie à la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Plusieurs membres de la communauté craignent toutefois que l'accès à des revenus plus élevés chez les jeunes travailleurs n'entraîne ces derniers à se procurer davantage d'alcool ou de drogues. Il est prévu que les travailleurs formés à la relation d'aide puissent intervenir sur ce plan.

Plusieurs Innus craignent également que le départ de travailleurs vers le chantier n'entraîne des tensions familiales (avec les conjoints et les enfants). Les femmes, en particulier celles qui auront des enfants mineurs pendant les travaux, devront composer avec les exigences d'un emploi à l'extérieur de la réserve et leurs responsabilités parentales. Une telle situation a été observée au cours du projet de la Toulmoustouc, où plusieurs mères de famille occupaient des emplois dans l'alimentation et la conciergerie (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006), et du projet de la Péribonka (Alliance Environnement et BCDM conseil, 2007). L'accès à l'emploi

sera pour elles une source de revenus et contribuera à améliorer leur estime de soi, mais leur absence prolongée de la maison pourrait nuire à l'équilibre de la famille, du couple et des enfants.

Hydro-Québec veillera à ce que quelques travailleurs innus reçoivent une formation en relation d'aide. Cette mesure permettra de repérer plus aisément les travailleurs en difficulté et, au besoin, de les diriger vers les services existants sur la réserve.

Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer de façon régulière la population innue à la fois sur le déroulement des travaux et sur les résultats du suivi des impacts du projet. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

#### *Augmentation du taux de diplomation*

Les possibilités d'obtenir un emploi dans le cadre du projet du complexe de la Romaine pourraient inciter les Innus à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études menant à un métier ou à une profession.

#### *Occasion de rapprochement avec les communautés non autochtones*

La répartition régionale des retombées du projet aura comme conséquence d'intensifier les relations entre les communautés et leurs membres. Plusieurs travailleurs et entreprises de la région voudront aussi bénéficier des retombées du projet. Compte tenu de l'état actuel des relations avec les communautés non autochtones, il est probable que le projet rapproche les travailleurs innus et non autochtones.

Dans la mesure du possible, Hydro-Québec veillera à instaurer un environnement de travail et un cadre de vie qui favorisent les échanges entre les deux groupes.

#### *Incidence négligeable sur la migration*

Le projet du complexe de la Romaine aura probablement une incidence négligeable sur la migration de Nutashkuan. Peu de travailleurs autochtones de l'extérieur s'établiront sur la réserve. Ceux-ci seront hébergés aux campements des Murailles et du Mista et la majorité retourneront dans leur propre communauté pendant les périodes de congé.

De plus, les contraintes sociodémographiques qui pèsent sur la communauté (croissance rapide de la population et rareté du logement) agiront comme un frein à la migration potentielle d'Innus en provenance d'autres communautés, notamment Unaman-shipu et Pakua-shipi, qui voudront se rapprocher des chantiers. Les réseaux de parenté et d'amitié pourront faciliter la venue temporaire d'un nombre restreint de travailleurs.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des Innus. Il permettra d'abord d'accroître les revenus et le pouvoir d'achat d'une part non négligeable de la population sur une période de plus de dix ans. Il touchera plusieurs travailleurs et davantage de membres de leurs familles, dont une forte proportion bénéficient aujourd'hui de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi.

L'impact résiduel du projet s'exercera sur plus de dix ans. Le projet aura des effets sur différents aspects de la vie des Innus et touchera directement des dizaines de personnes et de familles de même que, indirectement, la population dans son ensemble.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

#### **40.2.2 Utilisation du territoire**

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Diminution de la pratique d'*Innu Aitun* et perturbation temporaire des activités d'exploitation des ressources fauniques.

##### *Sources d'impact*

- Main d'œuvre et achat de biens et services.
- Transport et circulation routière.
- Présence des travailleurs.
- Calendrier des travaux.

##### *Mesures d'atténuation*

- Appliquer certaines modalités d'utilisation de la route de la Romaine pour assurer la sécurité de la circulation durant la construction.
- Ensemencer en omble de fontaine des lacs situés à proximité des campements de travailleurs (voir la section 23.3.3) et mettre des installations et des équipements à la disposition des travailleurs (quais, embarcations et autres).
- Informer les utilisateurs du territoire innus du calendrier et de la nature des travaux pour leur permettre de planifier leurs activités.

- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Sensibiliser les travailleurs à la réglementation en vigueur et aux activités des utilisateurs innus.

### ***Mesure de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

#### ***Diminution de la pratique d'Innu Aitun***

Si une grande partie des chasseurs occupent un emploi à temps plein, il pourrait y avoir une diminution de la quantité et de la régularité de l'apport de nourriture provenant des bois, dont la majeure partie est liée au piégeage du castor. Hydro-Québec conviendra, dans le cadre d'une ERA, de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun* par les chasseurs polyvalents de la communauté qui ne travailleront pas au chantier.

La présence des travailleurs sur le territoire ne devrait pas interférer avec ces activités, parce qu'une bonne partie de ceux qui voudront pratiquer la pêche se dirigeront de préférence vers les lacs ensemencés d'omble de fontaine aménagés spécialement pour eux.

#### ***Perturbation de quelques activités de prélèvement faunique sur la côte***

Il y aura une augmentation de la circulation sur la route 138 en raison des déplacements des travailleurs et de l'approvisionnement des chantiers. À l'intersection de la route 138, il est prévu que la majorité des véhicules partent vers l'ouest. En avril et mai, les Innus de Nutashkuan qui chassent la bernache du Canada de part et d'autre de la 138 dans la plaine côtière devront probablement s'installer à plus grande distance de la route pour espérer connaître une chasse fructueuse ou abandonner ce secteur et concentrer leur effort dans leurs aires de chasse plus à l'est.

Peu de véhicules partiront vers l'est. Moins intense, cette circulation routière dérangera peu les chasseurs de sauvagine qui fréquentent la baie de la Grande Hermine, où les aires de chasse sont parfois à moins de 1 km de la route. Dans ce cas également, les chasseurs peuvent se déplacer vers la baie Nickerson ou d'autres baies à l'est de Baie-Johan-Beetz et ajuster leur effort de chasse en conséquence.

Pour les mêmes raisons, les activités de piégeage du castor qui, en automne, se déroulent dans les plaines à proximité de la route menant à l'aménagement de la Romaine-1 pourraient devoir être pratiquées en fonction des heures de pointe. Une bonne communication du calendrier des travaux et des caractéristiques du trafic routier auprès des Innus impliqués facilitera l'organisation de leurs activités.

Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer de façon régulière et systématique la population innue à la fois du déroulement des travaux et des études de suivi des impacts sur le milieu naturel. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Cet impact du projet durant la période de construction est de faible intensité parce que des mesures peuvent faire en sorte que les chasseurs qui ne travaillent pas puissent assurer un approvisionnement optimal de la communauté en nourriture provenant du territoire.

Par ailleurs, l'effet de la hausse de la circulation routière sur quelques activités de prélèvement faunique sur la côte peut être entièrement atténué par une modification des habitudes des chasseurs concernés. L'étendue de l'impact est ponctuelle et sa durée est longue parce qu'elle couvre toute la période de construction.

L'impact résiduel est donc d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure**

## **40.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements**

### **40.3.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### 40.3.1.1 Économie

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Possibilités d'emplois et de contrats.

##### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

##### *Mesure de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités favorisant l'embauche de travailleurs et l'achat de biens et de services auprès des entreprises innues.

##### *Description détaillée de l'impact résiduel*

La fin progressive de la construction entraînera plusieurs mises à pied au sein de la main-d'œuvre innue, entre autres chez les travailleurs de l'alimentation et de la conciergerie. La cessation des emplois aura une incidence à la baisse sur les taux d'activité.

Les emplois qui seront créés au cours de l'exploitation du complexe permettront cependant d'atténuer les répercussions de la fin des travaux. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification de la main-d'œuvre innue, rendue possible par la participation aux travaux de construction et par l'application de mesures d'aide à la formation, facilitera l'accès aux emplois durant l'exploitation (voir la section 31.3.2).

Selon l'expérience acquise à des chantiers récents, il est probable que quelques Innus de Nutashkuan pourront trouver du travail lié à l'entretien de la route de la Romaine et à la conciergerie.

L'accès d'entreprises innues à certains contrats leur permettrait dans l'avenir de tirer profit de l'expérience acquise au cours des travaux de construction.



### ***Évaluation de l'impact résiduel***

L'impact sur l'économie de Nutashkuan est positif, de longue durée et d'intensité faible. Les activités d'exploitation créeront des emplois et de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises innues. Ces retombées permettront d'assurer la transition entre la construction et l'exploitation du complexe en freinant la baisse prévue des taux d'activité et d'emploi ainsi qu'en permettant à des entreprises de la communauté de se maintenir en activité et, dans certains cas, de se développer.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

#### 40.3.1.2 Aspects sociaux

### ***Déclaration de l'impact résiduel***

Amélioration de la qualité de vie, mais perte de patrimoine culturel.

### ***Sources d'impact***

- Présence des ouvrages, des réservoirs et des accès.
- Main-d'œuvre et achats de biens et de services.
- Gestion hydraulique des ouvrages.

### ***Mesures de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mécanismes de développement économique et communautaire.
- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités visant à développer, à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine innu ainsi qu'à favoriser la pratique d'*Innu Aitun*.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

#### *Incidence positive des retombées du projet sur la qualité de vie des Innus*

Étant donné que les retombées en emplois et en occasions d'affaires seront de moindre envergure que durant la construction, les impacts sur la qualité de vie seront aussi de moindre intensité. À cet égard, les Innus s'attendent à ce que les retombées du complexe de la Romaine continuent de se faire sentir en cours

d'exploitation, notamment par l'accès aux emplois et aux contrats, mais aussi grâce aux mesures visant le développement économique et communautaire de Nutashkuan.

#### *Amélioration des équipements communautaires et des services à la population*

Dans le cadre d'une ERA, la mise en œuvre de mécanismes de développement économique et communautaire pourrait permettre l'acquisition et l'entretien d'équipements communautaires de même que l'amélioration des services à la population.

#### *Perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire*

La modification permanente de la rivière Romaine, dont l'ennoisement de lieux présentant un intérêt patrimonial pour les Innus, constitue une perte de patrimoine culturel.

En conséquence, Hydro-Québec conviendra de mesures visant à développer, à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine innu ainsi qu'à favoriser la pratique d'*Innu Aitun*. Ces mesures permettront aux Innus de mettre en œuvre des actions et des travaux correcteurs sur le territoire touché par le projet. Comme dans le cas du projet de la Sainte-Marguerite-3, l'application de telles mesures permettrait à des Innus de maintenir et même d'accroître leur fréquentation du territoire.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

Les emplois et les occasions d'affaires liés à l'exploitation du complexe auront un impact positif mais limité sur la qualité de vie des Innus de Nutashkuan. Les Innus pourront aussi profiter des retombées économiques du projet pour construire de nouveaux logements et acquérir de nouveaux équipements communautaires. En tenant compte du piètre état du parc d'habitations et des équipements communautaires ainsi que de la stagnation de la construction domiciliaire depuis deux ans, ce changement devrait améliorer la qualité de vie des Innus. Par ailleurs, la perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire sera atténuée par la mise en place des mesures énoncées plus haut. On estime que ces mesures auront même une incidence positive sur le patrimoine innu et sur la pratique d'*Innu Aitun*.

Compte tenu de la perte de patrimoine culturel associée à la transformation du territoire, l'impact positif est d'intensité faible et se fera sentir pendant plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

#### **40.3.2 Utilisation du territoire**

##### ***Déclaration de l'impact résiduel***

Amélioration de la pratique d'*Innu Aitun*, mais utilisation concurrentielle du territoire.

##### ***Sources d'impact***

- Présence des réservoirs et des accès.
- Gestion hydraulique des ouvrages.

##### ***Mesures d'atténuation et de bonification***

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mesures favorisant la pratique d'*Innu Aitun*.

Les mesures d'atténuation et de bonification relatives à la chasse (voir la section 33.2.1), à la pêche (section 33.2.2), à la motoneige (section 37.2.2) et à la navigation (section 37.2.3) faciliteront aussi la pratique d'*Innu Aitun*.

##### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

La présence des réservoirs et des accès n'entraînera pas la perte de lieux ou d'aires d'exploitation des ressources utilisés par les Innus de Nutashkuan dans leur pratique d'*Innu Aitun* dans la zone d'étude.

Les informateurs rencontrés ont manifesté de l'intérêt pour la nouvelle route, d'une part parce qu'elle offrira aux utilisateurs la possibilité d'atteindre à moindre coût et de manière plus sécuritaire des aires d'exploitation des ressources jusque là rejointes après de longs voyages en motoneige, d'autre part parce qu'elle donnera la possibilité de chasser et de piéger en automne autour des plans d'eau qu'elle rendra accessibles.

Dans la zone d'étude, l'aire d'exploitation la plus convoitée par les Innus de Nutashkuan en hiver-printemps pour la pratique d'*Innu Aitun* est située au nord du réservoir de la Romaine 4. Elle couvre d'est en ouest les lacs Mabile, Sénécal,

Norman et aux Sauterelles, puis la vaste région qui s'étend plus au nord. Une fois la route terminée, les Innus pourront bénéficier de cette nouvelle voie de communication pour s'approcher rapidement de cette aire d'exploitation.

En automne, les Innus de Nutashkuan pourront progressivement fréquenter de nouvelles aires d'exploitation du castor et du porc-épic situées à faible distance de la route de la Romaine. La présence de non-autochtones pendant la saison de chasse à l'orignal – qui n'augmentera que modestement avec le projet – va probablement tempérer cet effet positif parce que les Innus ont tendance à éviter la forêt au cours de cette période du fait qu'on n'y trouve pas les conditions de sécurité désirées.

Des Innus de Nutashkuan voudront certainement essayer de pêcher en été dans des lacs facilement accessibles à partir de la route de même que dans le réservoir de la Romaine 1, qui comportera une population de touladi, un poisson très apprécié par eux.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

L'impact sur l'utilisation du territoire durant l'exploitation est positif et de faible intensité. En effet, la possibilité d'atteindre plus facilement la vaste aire d'exploitation au nord du réservoir de la Romaine 4 et l'accès à de nouvelles aires d'exploitation du castor, du porc-épic et du poisson à proximité de la route, auront un effet limité sur l'approvisionnement de la communauté en nourriture provenant du territoire. Son étendue est ponctuelle et sa durée est longue.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

## **41 Unaman-shipu**

### **41.1 Conditions actuelles**

#### **41.1.1 Démarche méthodologique**

Le portrait socioéconomique s'appuie sur la consultation de sources documentaires et sur une enquête de terrain menée à Unaman-shipu entre janvier et avril 2007. L'enquête a permis de réaliser onze entretiens individuels semi-dirigés auprès des administrateurs de services à la population et d'entreprises communautaires. De plus, cinq entretiens collectifs ont regroupé des hommes, des femmes, des jeunes de moins de 30 ans, des aînés et des travailleurs précaires ou saisonniers (29 personnes). Enfin, un sondage par questionnaire a été réalisé auprès de 84 personnes âgées de 18 ans et plus, soit 13 % de la population adulte.

Des précisions sur la démarche méthodologique sont fournies dans la méthode 25, présentée dans le volume 9.

#### **41.1.2 Caractéristiques socioéconomiques**

Le portrait socioéconomique d'Unaman-shipu est la résultante d'une série de transformations qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont marqué l'histoire de la communauté. Jadis nomades, les Innus se sont rapidement sédentarisés à partir des années 1950. Les transformations culturelles induites par l'abandon du mode ancestral de subsistance, l'intégration au système non autochtone d'éducation et, de façon plus générale, l'adoption du mode de vie « moderne », ont entraîné un bouleversement des valeurs, des règles d'organisation sociale et des relations au sein des familles et de la communauté. Ces changements rapides ne se sont pas faits pas sans heurts, car le désir d'être partie intégrante de la société « moderne » coexistait avec celui de résister afin de sauvegarder une culture ancestrale.

##### **41.1.2.1 Situation géographique**

La réserve est située à l'embouchure de la rivière Olomane, sur la Basse-Côte-Nord. Elle se trouve à environ 400 km au nord-est de la ville de Sept-Îles et à environ 250 km de Havre-Saint-Pierre.

La réserve d'Unaman-shipu occupe l'emplacement d'un ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Depuis sa création en 1956, elle a connu deux agrandissements, atteignant aujourd'hui une superficie de 42,6 ha (Canada, MAINC, 2005). La réserve jouxte la localité de La Romaine, située dans la partie ouest du village, qui abrite une population non autochtone.

Pendant longtemps, la localité n'a été accessible qu'en bateau, en hydravion ou en avion sur skis. Depuis 2001, un aéroport permet à tous les types d'avions de la rejoindre. Aucune route carrossable ne relie encore Unaman-shipu au reste de la Côte-Nord. Seuls des chemins ou des sentiers hivernaux permettent la communication, en motoneige, avec les autres villages. Il en est ainsi de la route Blanche, qui traverse la réserve. Ce chemin balisé relie toutes les communautés entre Aguanish et Blanc-Sablon.

Le village de Kegaska, situé à 58 km à l'ouest, est le plus proche d'Unaman-shipu. Vers l'est, le village de Chevery, situé à environ 70 km, occupe une position analogue.

L'aéroport du village est la propriété de Transports Québec, mais son administration et son entretien sont sous la responsabilité de la communauté. Il jouit d'une piste asphaltée d'une longueur de 1 199 m (Canada, Ministère des Transports, 2002). L'aéroport, ouvert jour et nuit, accueille quelque 7 800 passagers par an. Pour voyager entre Sept-Îles et Unaman-shipu, les Innus bénéficient de tarifs préférentiels, de l'ordre de 150 \$.

Le quai de La Romaine est la propriété de Transports Canada. Accessible de mai à janvier, il est utilisé pour l'approvisionnement hebdomadaire de la population locale en produits pétroliers et en marchandises de toutes sortes (Canada, Ministère des Transports, 2007b).

#### 41.1.2.2 Démographie

La population inscrite de la bande d'Unaman-shipu réside en grande partie sur le territoire de la réserve. Elle est en forte croissance et ses membres sont jeunes. Les effets combinés de ces facteurs démographiques se traduiront dans les prochaines années par une croissance des besoins en matière de logement et de services, et par l'arrivée d'un nombre important de personnes sur le marché du travail.

##### ***Population inscrite***

Unaman-shipu est aujourd'hui la plus peuplée des bandes de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord. En 2006, la population inscrite au *Registre des Indiens* du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) était de 1 037 personnes (520 hommes et 517 femmes). La très grande majorité des membres (93 %) vivaient sur la réserve (voir le tableau 41-1).

Tableau 41-1 : Population inscrite des bandes innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord vivant sur la réserve et hors de la réserve – 2006

Communauté	Population totale	Population habitant sur la réserve	Population habitant hors de la réserve
Unaman-shipu	1 037	960 (92,5 %)	77 (7,4 %)
Ekuanitshit	522	496 (95,0 %)	26 (5,0 %)
Nutashkuan	917	841 (91,7 %)	76 (8,3 %)
Pakua-shipi	299	291 (97,3 %)	8 (2,7 %)

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 2006.

### ***Évolution démographique***

Entre 1986 et 2006, la population totale de la bande a augmenté considérablement, passant de 670 à 1 037 membres inscrits (54,8 %) (voir le tableau 41-2). Tandis que la population résidente augmentait de 43,9 %, passant de 667 à 960 personnes, la population non résidente connaissait une très forte hausse, passant de 3 à 77 personnes. Cette croissance n'est pas attribuable au départ d'un nombre inhabituel de résidents. En fait, comme ce fut le cas ailleurs au Québec, la bande d'Unaman-shipu a vu sa composition sociale changer par suite de l'application des dispositions de la *Loi modifiant la Loi sur les Indiens* (projet de loi C-31), votée en 1987, concernant les conditions de reconnaissance du statut d'Indien. Des Innus vivant auparavant à l'extérieur de la communauté ont dès lors été rattachés à la bande.

On observe une hausse de la natalité au cours des dernières années. Alors que la proportion de population résidente âgée de 14 ans et moins a baissé de 31,3 % à 29,9 % entre 2002 et 2006, celle des 4 ans et moins est passée de 8,0 % à 10,0 % pendant cette période.

### ***Répartition démographique selon l'âge et le sexe***

La structure des âges de la communauté d'Unaman-shipu est assez semblable à celles des autres communautés autochtones de la région en ce sens qu'elle comporte une forte proportion de jeunes. En 2006, ceux de 14 ans et moins formaient 29,9 % de la population totale de la bande, ceux de moins de 25 ans 49,6 %. Au sommet de la pyramide des âges, les personnes âgées de 65 ans et plus comptaient pour 4,5 % de la population.

Tableau 41-2 : Population inscrite de la bande d'Unaman-shipu – 1986-2006

Année	Population			Croissance (%)		
	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total
<b>Nombre de personnes inscrites</b>						
1986	667	3	670	N.D.	N.D.	N.D.
1987	687	4	691	3,0	33,3	3,1
1988	695	14	709	1,2	250,0	2,6
1989	704	19	723	1,3	35,7	2,0
1990	744	19	763	5,7	0,0	5,5
1991	764	10	774	2,7	-47,4	1,4
1992	790	10	800	3,4	0,0	3,4
1993	804	11	815	1,8	10,0	1,9
1994	823	11	834	2,4	0,0	2,3
1995	N.D. <sup>a</sup>	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1996	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1997	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1998	828	66	894	N.D.	N.D.	N.D.
1999	842	66	908	1,7	0,0	1,6
2000	849	64	913	0,8	-3,0	0,6
2001	871	62	933	2,6	-3,1	2,2
2002	867	65	932	-0,5	4,8	-0,1
2003	902	70	972	4,0	7,7	4,3
2004	920	68	988	2,0	-2,9	1,6
2005	934	75	1009	1,5	10,3	2,1
2006	960	77	1037	2,8	2,7	2,8
<b>Évolution de la population</b>						
1986-1994	156	8	164	23,4	266,7	24,5
1998-2006	132	11	143	15,9	16,7	16,0
1986-2006	293	74	367	43,9	2466,7	54,8

a. N.D. : non disponible.

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 1986-2006.

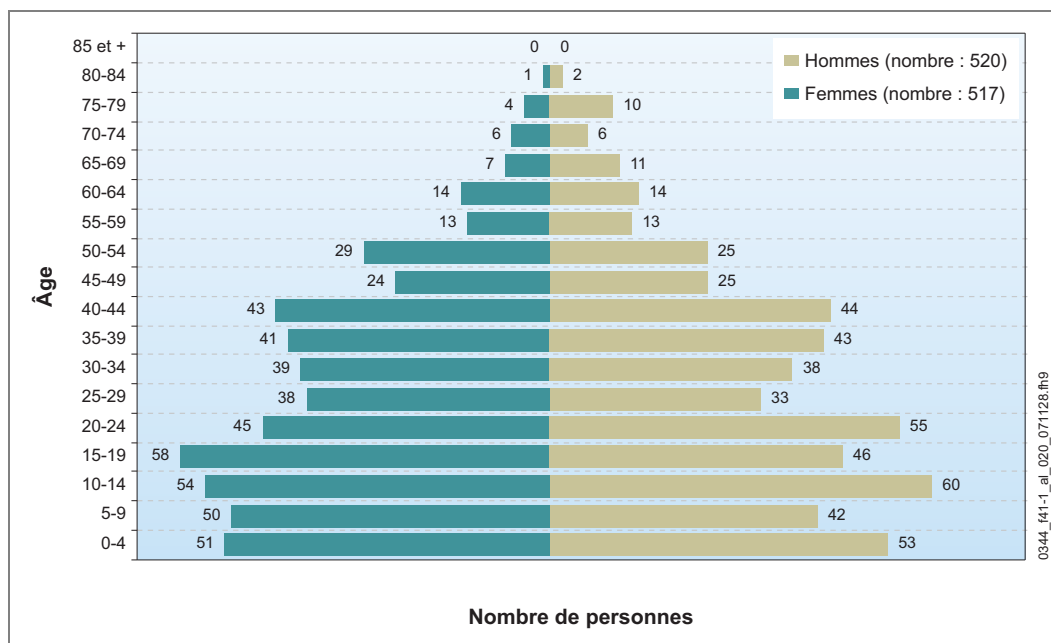
Cette situation se démarque du reste de la région car, à la même époque dans la division de recensement de la Minganie–Basse-Côte-Nord, les jeunes de moins de 14 ans ne comptaient que pour 18,2 % de la population, alors que les gens de moins de 25 ans en formaient un peu moins du tiers (32,3 %). La différence était aussi très marquée en ce qui concerne les personnes âgées, puisque celles-ci y représentaient 12,4 % des habitants (Statistique Canada, 2007b).

Les hommes et les femmes à Unaman-shipu se présentent en proportions à peu près similaires. En 2006, la population totale de la bande comptait en effet 517 hommes pour 520 femmes (voir la figure 41-1). À l'extérieur de la réserve, les femmes y



étaient légèrement plus représentées, avec 40 femmes contre 37 hommes. En observant la pyramide des âges de la population totale, on constate un équilibre relatif entre les sexes à toutes les strates d'âge.

Figure 41-1 : Pyramide des âges de la population d'Unaman-shipu – 2006



Comme à Nutashkuan, les informations obtenues lors des entrevues de groupes et individuelles ont révélé que la croissance démographique constituait un enjeu social capital et une force majeure aux yeux des membres de la communauté. Cependant, elle provoque la surpopulation des ménages et accentue le problème du logement, ce qui peut susciter des conflits au sein des familles, et entre celles-ci.

#### 41.1.2.3 Relations communautaires

Le mode de vie en contact étroit avec la nature imprègne de moins en moins le quotidien des Innus. Bien que les activités de chasse, de pêche, de cueillette et de piégeage soient encore pratiquées par bon nombre de personnes, seuls quelques chasseurs exploitent le territoire ancestral de façon intensive. Plus des trois quarts (85 %) des répondants au sondage affirment en effet avoir pratiqué des activités sur le territoire en 2006 : 45 % le font souvent, 26 %, à l'occasion et 14 %, rarement. Certaines activités conservent cependant une place importante dans la vie des Innus. C'est le cas de la pêche au homard le long de la côte, de la cueillette de petits fruits sauvages et de la pêche sous la glace à la fin de l'hiver, ainsi que de la chasse à la sauvagine et au caribou. Bien que la majorité des Innus reconnaissent qu'ils ont perdu une partie de leurs connaissances liées au territoire et abandonné la pratique intégrale de leur mode de vie ancestral, celui-ci continue d'agir comme un puissant

marqueur identitaire, et plusieurs se définissent encore comme des chasseurs, des piégeurs et des pêcheurs. Pour 77 % des répondants, une des choses les plus importantes dans la vie est d'avoir accès au territoire ou à ses ressources.

La nourriture de bois tient encore une place de choix dans le régime alimentaire des gens d'Unaman-shipu. Plus de 41 % des répondants affirment en effet en consommer tous les jours et 26 %, en consommer au moins une fois par semaine. Les aliments carnés les plus prisés sont, dans l'ordre, le caribou, la perdrix, le lièvre, le castor et le porc-épic.

Photo 41-1 : Pêche sous la glace (janvier 2007)



À Unaman-shipu, la fête de Sainte-Anne constitue un événement très prisé par l'ensemble des membres de la communauté. Les Innus se réunissent à cette occasion sur les rives de la rivière Olamen pour des festivités d'une quinzaine de jours. Des tentes y sont dressées, ainsi qu'un chapiteau communautaire abritant la statue de Sainte-Anne.

D'importantes tensions communautaires sont présentes à Unaman-shipu. La surpopulation des ménages et les difficultés économiques seraient pour plusieurs la source de vives tensions au sein des familles. Le tiers (33 %) des répondants juge que les relations familiales sont mauvaises. Les difficultés observées dans la gestion des affaires du conseil de bande nuisent également à la cohésion sociale et

auraient, selon de nombreux informateurs innus, une incidence négative sur la confiance qu'accorde la population à la classe politique locale. À cet égard, les deux tiers (65 %) des répondants estiment que les relations entre la population et le conseil de bande sont mauvaises. La consommation abusive d'alcool et de drogues est aussi un facteur non négligeable de la détérioration du climat social actuel, notamment chez les jeunes, aux prises avec de graves difficultés scolaires et confrontés à de faibles perspectives d'avenir.

On note par ailleurs l'existence sur la réserve d'un groupe organisé de femmes qui est actif auprès de celles qui vivent des difficultés personnelles ou familiales, en particulier les femmes monoparentales, qui seraient de plus en plus nombreuses au sein de la communauté. Pour leur part, les aînés vivraient, selon plusieurs informateurs, de plus en plus de solitude. Certains insistent sur le fait que la construction d'un centre de jour leur permettrait de se rencontrer et de briser cet isolement.

#### 41.1.2.4 Santé et aspects sociaux

##### *Santé*

Le diabète de type 2 est une maladie qui touche un grand nombre d'Innus. Plus de 250 adultes sont diagnostiqués diabétiques, soit 26 % de la population d'Unaman-shipu. Cette proportion est passablement plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, qui est de 7 %, mais également plus importante que celle de l'ensemble des Premières Nations du Québec-Labrador, soit 15 % (CSSSPNQL, 2006).

L'embonpoint et l'obésité constituent aussi un problème majeur à Unaman-shipu, comme dans la plupart des autres communautés innues. Quelque 300 personnes font l'objet d'un suivi médical par les services de santé, soit près du tiers de la population.

Même si la Direction de la santé ne disposait pas, au moment de l'étude, de données statistiques sur les maladies transmises sexuellement (MTS), elle estime, à l'instar d'Ekuanitshit, qu'elles sont beaucoup moins répandues que dans d'autres communautés autochtones du Québec. De plus, on ne compte apparemment aucun cas de sida dans la communauté. Selon la Direction, le port du condom y est devenu une pratique courante et expliquerait la faible prévalence des MTS sur la réserve. Il est possible cependant que le caractère asymptomatique de certaines maladies explique le peu de cas déclarés.

Les résultats du sondage indiquent qu'une proportion non négligeable d'Innus est préoccupée par l'état de santé de la population : 27 % des répondants estiment que la santé physique de la population est mauvaise, contre 33 % qui la jugent bonne ou correcte et 39 % qui n'ont pas d'opinion à ce sujet. Les résultats portant cette fois

sur la santé mentale des membres de la communauté sont comparables : 36 % des répondants jugent qu'elle est bonne ou correcte, 26 %, mauvaise, et 44 % n'ont pas d'opinion.

### *Aspects sociaux*

La surconsommation d'alcool et la consommation de drogues constituent un problème majeur à Unaman-shipu, tant à cause de leur fréquence qu'en raison de l'ampleur de leurs conséquences psychologiques et sociales. Le tiers (33 %) des répondants les désigne en fait comme la principale difficulté, et plus de la moitié (54 %) estime qu'elles représentent le changement le plus négatif survenu dans la communauté depuis 25 ans.

Les problématiques de sécurité publique concernent essentiellement la violence et le vandalisme. En effet, entre 2002 et 2005, la majorité des dossiers criminels traités par la police locale concernaient des crimes contre la personne. Il s'agit essentiellement d'actes de violence comme des voies de fait, des menaces, de l'intimidation ou encore du harcèlement ou des agressions sexuelles. Par ailleurs, les crimes contre la propriété se traduisent par des méfaits, des introductions par effraction ou encore des vols. Les méfaits, qui consistent essentiellement en des actes de vandalisme contre les propriétés privées et les bâtiments publics, constituent le type de crimes contre la propriété le plus fréquent. Dans une moindre mesure, on dénombre des crimes relatifs à la vente ou à la possession de drogues ou d'autres infractions, comme la conduite avec facultés affaiblies ou encore le trouble à l'ordre public. Selon les autorités de l'Association Régionale de la Police du Nitassinan (ARPN), la plupart des délits trouvent leurs sources dans la consommation d'alcool et de drogues. Les statistiques recueillies par l'ARPN corroborent cette affirmation, puisque 59 des 62 dossiers de voies de fait traités en 2005 concernaient la consommation d'alcool ou de drogues.

L'analyse de la répartition mensuelle des dossiers traités par la police d'Unaman-shipu permet de constater que la majorité de ceux-ci ont été ouverts au cours de la saison estivale. Selon les autorités, la température clémente de cette période favoriserait les rassemblements nocturnes, de même que la consommation d'alcool et de drogues à l'extérieur. Cette situation propice aux beuveries, aux bagarres ainsi qu'aux délits de toutes sortes expliquerait la hausse des délits durant l'été. Les autorités policières observent aussi une hausse de la criminalité pendant la période de Noël, également propice aux réunions et aux rassemblements.

Le suicide et la tentative de suicide constituent un phénomène qui préoccupe la Direction de la santé d'Unaman-shipu. Au cours de la dernière année (2006-2007), elle a recensé une cinquantaine de tentatives de suicide, dont quelques-unes ont conduit à la mort. Selon la Direction, ces tentatives seraient largement associées à des problèmes de surconsommation d'alcool et de drogues, mais aussi à d'autres problèmes sociaux sévissant dans la communauté.

#### 41.1.2.5 Logements et équipements communautaires

##### *Logement*

En 2007, le territoire de la réserve d'Unaman-shipu compte 220 logements. En moyenne, la Direction de l'habitation s'emploie à construire dix nouvelles maisons par année. Le rythme actuel de la construction domiciliaire demeure cependant insuffisant pour permettre de répondre aux besoins croissants de la population. Les logements regroupent en moyenne 4,4 habitants (Statistique Canada, 2007b).

Les Innus d'Unaman-shipu déplorent l'insuffisance du nombre de maisons ou de logements dans la communauté. Près de la moitié (45 %) des répondants jugent que les conditions de logement sont mauvaises, sur la réserve, contre 38 % qui estiment qu'elles sont bonnes ou correctes. La Direction de l'habitation estime qu'il en faudrait 70 de plus pour loger convenablement la population. Par ailleurs, un certain nombre de maisons doivent être rénovées. Elle a dénombré 50 maisons ayant besoin de rénovations à long terme, tandis qu'une trentaine de maisons ont besoin de rénovations mineures. Elle reconnaît aussi que les femmes seules ayant des enfants à charge sont celles qui souffrent le plus de cette situation.

##### *Équipements communautaires*

La communauté d'Unaman-shipu est dotée de plusieurs ouvrages d'infrastructure récents et d'équipements communautaires. Pour les services prodigués à la population, on retrouve un centre de santé, communément appelé le dispensaire, qui regroupe également les services sociaux, ainsi que l'école Olamen. La communauté est également dotée d'une garderie, dont le bâtiment abrite, au sous-sol, des locaux pour les cours destinés aux adultes. Un bâtiment, également récent, regroupe en un seul lieu les bureaux du conseil de bande.

La communauté possède d'autres équipements collectifs. Ainsi, une église, un aréna, une caserne de pompiers, une radio communautaire, une salle communautaire et un garage sont à la disposition des membres de la communauté.

Depuis 2002, la plupart des routes qui couvrent le territoire de la communauté sont asphaltées. En ce qui a trait aux équipements sanitaires, on retrouve une station de traitement des eaux usées (étangs aérés), une usine de traitement de l'eau potable et une station de pompage. Unaman-shipu compte également un réseau d'égout pluvial et sanitaire de même qu'un réseau d'aqueduc, auxquels est reliée chacune des maisons. La communauté possède un lieu d'enfouissement pour l'élimination des ordures.

Malgré les acquisitions et les constructions nouvelles, une bonne part de la population exprime une opinion négative quant à l'état des équipements communautaires : 44 % le juge bon ou correct et 42 %, mauvais. Il faut noter à cet égard que de

Photo 41-2 : Bureaux du conseil de bande d'Unaman-shipu (avril 2007)



nombreux informateurs déplorent le manque d'équipements sportifs ou de loisir sur la réserve, ce qui expliquerait le fort taux d'insatisfaction exprimé par les répondants.

#### 41.1.2.6 Organisation institutionnelle et gouvernance

Le conseil de bande d'Unaman-shipu voit à l'administration courante des affaires de la réserve et représente la communauté dans différents dossiers. Depuis la prise en charge des principaux services du MAINC au milieu des années 1980, le conseil contrôle et gère tout ce qui concerne l'éducation, la santé et les services sociaux, les services techniques, la formation et l'emploi. En regard des résultats du sondage, on constate que les Innus sont plus nombreux à se dire insatisfaits des services offerts sur la réserve (48 % des répondants) que satisfaits (31 %).

##### ***Bureau politique***

Le conseil de bande est constitué d'un bureau politique et d'un comité exécutif. Le bureau politique réunit le chef et quatre conseillers. Il décide des grandes orientations du conseil et de la communauté. Son mandat est d'une durée de deux ans.

Le comité exécutif, présidé par le directeur général à l'administration, est composé des directeurs et coordonnateurs des différents services. Le conseil de bande compte sept directions, soit la Direction générale, assumée par le directeur, et les directions de l'éducation, de la santé, des finances, de l'habitation, des services techniques et des services communautaires. Cette dernière est responsable de la gestion des ressources humaines et regroupe les secteurs du développement économique, de la main-d'œuvre et des loisirs.

### *Direction générale*

La Direction générale a le mandat de gérer l'ensemble des services et des programmes, suivant les orientations et les priorités établies par le conseil de bande. Il répartit les budgets entre les différentes directions et coordonne leurs actions.

### *Éducation*

En vertu d'une entente conclue avec le MAINC au début des années 1990, le conseil de bande assume la pleine responsabilité des services éducatifs à la communauté aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Il a la responsabilité d'administrer les programmes d'éducation ainsi que d'embaucher le personnel enseignant et le personnel de soutien. Il s'occupe également des services d'aide aux étudiants, du transport scolaire, de l'entretien de l'école et de l'achat du matériel scolaire. Les jeunes d'Unaman-shipu ont accès à une formation préscolaire et scolaire complète, de la prématernelle à la fin du secondaire, sans quitter leur communauté. Les étudiants qui désirent poursuivre une formation postsecondaire doivent cependant fréquenter des collèges et des universités à l'extérieur de la communauté.

La mission de la Direction de l'éducation consiste à offrir des services éducatifs et de garde à la petite enfance répondant aux besoins individuels, culturels et communautaires des Innus d'Unaman-shipu. L'école Olamen et la garderie Nussum s'emploient conjointement à accomplir cette mission.

L'école offre les enseignements primaires et secondaires ainsi qu'une classe d'intégration au secondaire (présecondaire). Une classe d'immersion en français d'une durée d'un an, en préparation au primaire, est aussi offerte à l'école. Elle emploie 54 personnes, dont 27 sont des non-autochtones. Ces derniers sont en majorité des enseignants, puisqu'on ne retrouve aucun enseignant innu aux niveaux primaire et secondaire, si l'on exclut les deux enseignantes de langue innue. Trois enseignantes innues œuvrent toutefois au niveau préscolaire.

L'enseignement à la maternelle se fait exclusivement en langue innue. Au primaire et au secondaire, l'enseignement est prodigué en français. Les élèves bénéficient toutefois de cours de langue innue jusqu'en 2<sup>e</sup> année du secondaire. Un nouveau bloc de cours de culture innue a été incorporé en 2007 au programme d'enseigne-

ment du ministère de l'Éducation. Des enseignants, tous innus, ont été embauchés pour réaliser ce programme : deux enseignantes en langue innue, une aide-enseignante, une conseillère pédagogique et un aîné.

L'école dispose d'une bibliothèque, d'un gymnase, d'un atelier de photographie, d'un local de musique, d'une salle de cinéma et d'une salle d'informatique (20 ordinateurs). On y anime également une radio étudiante. Bien que l'école semble répondre adéquatement aux besoins de ses étudiants, les autorités scolaires souhaitent offrir bientôt, particulièrement aux jeunes décrocheurs, des formations adaptées qui facilitent le passage à la formation professionnelle.

### *Santé*

La Direction de la santé dispose d'un dispensaire récent pour l'administration des soins de première ligne. Son personnel infirmier reçoit l'appui d'un médecin affilié au centre hospitalier de Blanc-Sablon, qui se rend sur place régulièrement. Les cas les plus graves sont redirigés par avion vers les établissements hospitaliers de Havre-Saint-Pierre et de Sept-Îles.

La Direction de la santé emploie 25 personnes, dont 17 employés permanents. On compte notamment sept infirmières non autochtones, un coordonnateur des soins infirmiers et des services communautaires, un agent du Programme national contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA) et un agent de liaison du Programme d'aide préscolaire aux Premières Nations (PAPPN).

Les services de santé répondent, dans l'ensemble, aux besoins de la population. L'accès à un médecin demeure toutefois problématique. La Direction de la santé estime que près de 450 membres de la communauté seraient dans l'attente d'une consultation auprès d'un médecin généraliste ou spécialiste. Pour combattre l'embonpoint et contrer le développement du diabète, on souhaite aussi la construction d'un centre de conditionnement physique mieux équipé que celui (Innu Gym) dont disposent déjà les Innus.

### *Services sociaux*

Les services sociaux sont dispensés à Unaman-shipu par le conseil tribal Mami Innuat. Cet organisme est mandaté par le conseil de bande pour gérer les ressources qu'il obtient du MAINC. À Unaman-shipu, ce service compte deux employés, soit un responsable du bureau local et un intervenant. Trois psychologues les assistent à l'occasion.

Le mandat des services sociaux d'Unaman-shipu est multiple. Dans le cadre de la *Loi sur les Services de santé et les Services sociaux* du Québec (LSSSS), ses employés effectuent des interventions dans les situations d'agression sexuelle, de violence conjugale ou de tentative de suicide. Ils offrent aussi des services de



maintien à domicile aux personnes ayant subi une opération chirurgicale sérieuse et aux personnes âgées, et entreprennent les mesures nécessaires pour que les personnes souhaitant suivre une thérapie puissent le faire. Ils gèrent enfin les dossiers référés à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) : enquêtes, placements des enfants en famille ou en centre d'accueil et témoignages en cour dans les cas graves.

### ***Services techniques***

La Direction des services techniques se consacre à l'aménagement, à la construction, à l'entretien et à la réparation des installations communautaires. Les services techniques doivent superviser tous les équipements collectifs présents sur le territoire de la réserve. Ses principales tâches consistent à l'entretien des égouts, des étangs aérés, de l'aqueduc, de l'usine de filtration d'eau, des routes et à la gestion du dépotoir. En hiver, ils s'occupent du déneigement des rues de la réserve ainsi que des cours et des stationnements des bâtiments publics et privés.

Les services techniques comptent quinze employés. Ceux-ci effectuent diverses tâches de construction, d'entretien et de réparation dans la communauté. Ils disposent d'un garage et d'équipements appropriés à leurs tâches, dont deux chargeuses, un tracteur, quatre camions à dix roues et quelques véhicules de service.

Depuis quelques années, la communauté d'Unaman-shipu a connu un important développement sur le plan des infrastructures. Un nouveau parc immobilier a vu le jour, avec la construction d'une soixantaine de maisons ; un aéroport fonctionnel a été mis en service en 2001 ; le réseau routier de la réserve a été entièrement asphalté en 2002. Trois bâtiments d'importance ont été récemment construits : la garderie (1998), qui peut accueillir jusqu'à 24 enfants (le bâtiment abrite également les locaux du service d'éducation aux adultes), le nouveau bâtiment du conseil de bande (2003) et le nouveau dispensaire (2003).

Le projet le plus imminent de ce service consiste à restaurer tout le réseau d'aqueduc et d'égout de la réserve, vieux de 35 ans.

### ***Habitation***

Les services de l'habitation assurent la construction et l'entretien des résidences et la gestion du parc de logements. Le secteur emploie généralement de 20 à 30 travailleurs durant l'été, pour la construction de maisons. En 2007, la Direction de l'habitation a cependant revu à la hausse son objectif de construction et prévoit embaucher 46 travailleurs (6 contremaîtres, 30 menuisiers et 10 apprentis).

### ***Finances***

Le mandat de la Direction des finances est de veiller à ce que les engagements financiers du conseil de bande soient respectés et de gérer les dépenses des différents services. La Direction compte un directeur et quatre commis comptables.

Au cours de l'exercice financier 2005, les transferts financiers fédéraux à la bande d'Unaman-shipu se sont élevés à un peu plus de 13 M\$. La plus grande partie de cette somme, soit près de 7,5 M\$, provenait du MAINC. Les autres sources principales de financement étaient Santé Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le Solliciteur général du Canada.

### ***Sécurité publique***

Le service de sécurité publique est assuré à Unaman-shipu par l'ARPN. Il s'agit d'un service de police régional qui dessert trois communautés innues, soit Unaman-shipu, Ekuanitshit et Matimekosh-Lac-John. Cet organisme s'occupe de la formation des policiers, de l'achat des équipements nécessaires au bon fonctionnement du corps de police et du versement des salaires au personnel.

Le corps policier d'Unaman-shipu compte quatre policiers, deux Innus et deux non-autochtones. Tous ont suivi une formation en techniques policières et effectué leur stage à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet. Les principales tâches des policiers consistent naturellement à patrouiller dans les rues de la communauté, à prévenir les crimes, et à rédiger des rapports pour des mises en accusation éventuelles. Les policiers font également beaucoup de prévention, particulièrement en matière de violence personnelle et d'usage d'alcool et de drogues. Sur demande, la Sûreté du Québec (SQ) peut leur prêter main-forte.

Le service de police dispose de deux voitures de patrouille identifiées ainsi que d'un VTT et de deux motoneiges.

La communauté est dotée d'un service des incendies. Les pompiers sont tous des pompiers volontaires. On en dénombre une dizaine, et ils disposent d'un camion à pompe et des équipements nécessaires.

### ***Ressources humaines***

Le mandat du directeur des ressources humaines consiste à évaluer les besoins en personnel des différents services et à veiller à l'embauche et à l'évaluation des candidats. Il intervient particulièrement auprès des coordonnateurs des services du réinvestissement, du développement économique, de la main-d'œuvre et du loisir. Il voit également à la formation et au perfectionnement du personnel en fonction, et

siège aux comités des pêches commerciales et de la sécurité publique. Le service des ressources humaines emploie trois personnes et dispose d'un budget annuel de 300 000 \$.

Le directeur du service des ressources humaines aimerait disposer de plus de ressources financières pour la formation du personnel, en informatique comme en gestion. De plus, il projette de former des personnes pour gérer l'aréna et les activités sportives ou de loisir.

### ***Développement économique***

Le service du développement économique compte trois employés : le coordonnateur, seul permanent, son assistant (emploi à temps partiel) et un agent responsable des activités de piégeage (emploi saisonnier). Il dispose d'un budget de 140 000 \$, que son coordonnateur juge insuffisant pour répondre adéquatement à sa mission.

Le service coordonne toutes les activités de développement économique de la communauté et aide les particuliers à planifier le démarrage d'entreprises. Il tente de relancer actuellement l'usine de délardage de peaux de phoque, qui, après son ouverture en décembre 2004, n'a pu fonctionner. Selon la Direction du développement économique, l'échec du projet, qui a engouffré plus de 85 000 \$, est attribuable aux difficultés de gestion d'une telle entreprise. Il espère relancer aussi l'artisanat, qui était autrefois une importante source de revenus pour les gens de la communauté. À cette fin, il souhaite trouver un local pour l'entreposage et la vente des marchandises. Il étudie enfin la possibilité de créer une pourvoirie au lac Cauchy, à quelque 25 km au nord d'Unaman-shipu.

Le service offre aussi des mesures de soutien aux piégeurs de la communauté. Il leur fournit des avances, et se charge de la collecte et de l'expédition de leurs fourrures. Il organise encore, au profit des familles qui en font la demande, des séjours dans l'arrière-pays. En négociant des rabais avec le transporteur aérien, il peut parvenir à augmenter le nombre de familles pouvant jouir des subventions prévues à cet effet. En automne 2005 et en automne 2006, 104 et 150 membres de la communauté ont pu ainsi profiter du service de transport aérien pour se rendre sur le territoire et y pratiquer des activités. Le service de développement économique met aussi à la disposition des piégeurs et de leurs familles un véhicule pour le transport des personnes et des bagages jusqu'à l'aéroport d'Unaman-shipu.

### ***Main-d'œuvre***

À l'instar de ceux d'Ekuanitshit et Nutashkuan, le service de la main-d'œuvre relève de la Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord (CLPN), à Sept-Îles. Il a pour mandat de planifier et de coordonner les programmes de

création d'emploi et de formation au bénéfice des membres de la communauté, entre autres, pour les jeunes. Au total, les budgets affectés à ces programmes s'élèvent à quelque 400 000 \$ par an.

Le service de la main-d'œuvre compte une coordonnatrice et un assistant. Ce dernier s'occupe des inscriptions pour les cours aux adultes et informe la population sur les cours et les formations dispensés dans la communauté. Au besoin, il aide les travailleurs à préparer leurs réclamations d'assurance-emploi.

Le service de la main-d'œuvre aimerait disposer de plus de personnel afin d'améliorer le service à la population, entre autres, en matière de formation. Selon lui, l'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre deviendra rapidement un enjeu social, qui se traduira par une hausse des demandes de formation. Il faut noter à cet égard que deux jeunes Innus ont commencé, en mars 2007, à suivre des cours en conduite d'engins de chantier à Saint-Jean-Chrysostome. Le service compte aussi faire reconnaître par la Commission de la construction du Québec (CCQ) les compétences de la main-d'œuvre locale qui détient l'expérience suffisante en ce domaine.

### *Loisirs*

Le service des loisirs s'emploie à organiser divers services récréatifs, sportifs et socioculturels. Il organise des spectacles, des bingos, des soirées de danse et des repas collectifs qui se tiennent à la salle communautaire. Il utilise l'aréna et le gymnase de l'école Olamen afin d'y organiser des activités sportives et de conditionnement physique. Le service gère lui-même l'entretien général de l'aréna et de la salle d'entraînement. Il réserve des plages horaires généreuses pour le hockey mineur et encourage les jeunes à participer aux tournois de hockey régionaux.

En 2004, le service des loisirs a mis sur pied, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, un groupe de rangers. De jeunes Innus de 12 à 17 ans apprennent, sous la supervision de caporaux innus adultes, l'entraide et la survie en forêt. En 2006, ce groupe comptait 34 jeunes. Le Ministère finance leurs activités et leur fournit les équipements dont ils ont besoin.

Le service des loisirs emploie un coordonnateur et neuf assistants, tous innus. Faute d'un budget suffisant, ces derniers ne sont pas des employés permanents. Le fonctionnement de l'aréna requiert à lui seul le travail de six personnes, soit un gérant, deux hommes d'entretien et trois animateurs.

Le service des loisirs dispose, comme on l'a mentionné, d'un budget de fonctionnement limité. Son coordonnateur doit souvent se résoudre à solliciter lui-même l'aide d'organismes extérieurs comme l'Association du hockey mineur et, comme on l'a vu, le ministère de la Défense, et à organiser des soirées de financement dans la communauté.

Selon le coordonnateur actuel du service des loisirs, le besoin le plus pressant de la communauté est l'érection d'un complexe sportif axé sur l'activité physique, mais faisant place aussi aux activités de rencontres sociales. Ce centre devrait réunir une piscine, une salle d'entraînement, une salle de quilles, une salle de réunions et des terrains extérieurs de volley-ball, de soccer et d'athlétisme.

Le coordonnateur songe à la construction d'une piste cyclable et d'hébertisme dans le secteur de la première chute de la rivière Olamen. Il étudie aussi le projet de construire une maison des jeunes avec la collaboration, notamment, du service de police et des services sociaux.

#### 41.1.2.7 Éducation et formation professionnelle

##### *Fréquentation scolaire*

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, 248 élèves fréquentaient l'école Olamen, dont 120 au niveau primaire et 128 au secondaire. La classe de 5<sup>e</sup> secondaire, pour sa part, en comptait cinq. Pendant cette année scolaire, huit Innus poursuivaient des études postsecondaires à l'extérieur de la communauté : trois en techniques d'éducation à l'enfance, deux en soins infirmiers, deux en sciences humaines et un en techniques de comptabilité.

Plusieurs Innus fréquentent l'école primaire non autochtone Marie-Sarah, située à proximité de l'école Olamen. En 2006-2007, 28 des 35 élèves inscrits à cette école étaient des Innus. Selon sa direction, les parents qui choisissent d'y envoyer leurs enfants recherchent, entre autres, un encadrement scolaire différent de celui de l'école Olamen.

Les diplômés de l'école Olamen ont été peu nombreux depuis les six dernières années. Entre 2000 et 2006, seulement 19 étudiants ont obtenu leur DES.

##### *Niveau de scolarité*

À l'instar des populations d'Ekuanitshit et de Nutashkuan, le taux de diplomation d'Unaman-shipu est faible. La plupart des étudiants accusent des retards scolaires et une majorité d'entre eux décrochent avant la fin de leurs études secondaires.

Les données les plus récentes sur la scolarité proviennent du sondage. Plus de la moitié (56,7 %) des répondants sont sans diplôme, une proportion qui grimpe à 63,2 % chez les 18-29 ans (voir le tableau 41-3). C'est dire que deux jeunes sur trois n'ont pas terminé leurs études secondaires, une situation qui préoccupe la population, puisque 55 % des répondants jugent le niveau d'éducation mauvais, et 40 % considèrent que la poursuite des études et l'obtention de diplômes sont le principal défi des jeunes de la communauté.

Tableau 41-3 : Taux de diplomation de la population d'Unaman-shipu selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Diplomation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans diplôme	12 (63,2 %)	20 (62,5 %)	2 (22,2 %)	0	34 (56,7 %)
Diplôme d'études secondaires	3 (15,8 %)	2 (6,3 %)	0	0	5 (8,3 %)
Diplôme d'études professionnelles	1 (5,3 %)	1 (3,1 %)	0	0	2 (3,3 %)
Autre diplôme ou formation	3 (15,8 %)	9 (28,1 %)	7 (77,8 %)	0	19 (31,7 %)
<b>Total</b>	<b>19</b> <b>(100 %)</b>	<b>32</b> <b>(100 %)</b>	<b>9</b> <b>(100 %)</b>	<b>0</b>	<b>60</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	6	0	11	7	24

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

Le tableau 41-4 montre que les hommes qui ont participé au sondage sont, dans l'ensemble, plus scolarisés que les femmes.

Tableau 41-4 : Taux de diplomation de la population d'Unaman-shipu selon le sexe (résultat de sondage)

Diplomation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Sans diplôme	16 (47,1 %)	18 (69,2 %)	34 (56,7 %)
Diplôme d'études secondaires	4 (11,8 %)	1 (3,8 %)	5 (8,3 %)
Diplôme d'études professionnelles	2 (5,9 %)	0	2 (3,3 %)
Autre diplôme ou formation	12 (35,3 %)	7 (26,9 %)	19 (31,7 %)
<b>Total</b>	<b>34</b> <b>(100 %)</b>	<b>26</b> <b>(100 %)</b>	<b>60</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	9	15	24

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

La Direction de l'éducation attribue les retards et le décrochage scolaires au manque de motivation des élèves. Elle considère que le manque de perspectives d'avenir et les problèmes familiaux, sociaux et économiques entament leur motivation. La consommation de drogues et d'alcool fait partie des facteurs déterminants qui ont un impact négatif sur leur performance scolaire. De plus, certains jeunes ne voient pas l'intérêt de poursuivre leurs études, puisque les rares emplois offerts sur la réserve sont le plus souvent attribués sans égard à la formation ou à la compétence, notamment dans le domaine de la construction. Enfin, l'obligation de quitter la réserve, ses proches et son environnement social afin de poursuivre ses études apparaît être un obstacle important à la persévérance scolaire des jeunes. L'isole-

ment dont souffrent alors les étudiants entraîne le plus souvent l'abandon du parcours scolaire et le retour à la réserve, parfois même après seulement quelques semaines d'absence.

### ***Domaines d'étude et de formation***

On dénombre actuellement sur la réserve 4 détenteurs de diplôme d'études professionnelles de niveau secondaire (DEP), tous en assistance familiale (formation mise sur pied par Mamit Innuat) et 22 détenteurs d'attestations d'études collégiales (AEC) dans les domaines suivants : assistant-guide-aventure (10), techniques policières (6), éducation à l'enfance (2), agent territorial (2), secrétariat (1) et bureau-tique-comptabilité (1). Comparativement aux bandes d'Ekuanitshit et de Nutashkuan (voir les chapitres 39 et 40), la population d'Unaman-shipu possède donc peu de qualifications techniques reconnues. Il faut noter qu'aucun détenteur de DEP dans un métier de la construction n'a été recensé au cours de l'étude.

Par ailleurs, on ne compte pas moins de 36 travailleurs ayant reçu des formations d'appoint offertes sur la réserve, une formule privilégiée par un certain nombre d'Innus en raison des difficultés associées à la poursuite des études à l'extérieur. Il faut noter que la disponibilité de plusieurs locaux au centre d'éducation des adultes facilite le choix de cette option. Ces formations ont su répondre à des besoins communautaires particuliers en conduite de machinerie lourde (13), en animation de loisirs (9 personnes), en sécurité et gardiennage (6), en filtration et traitement de l'eau potable (3), en réparation d'appareils électroniques et informatiques (3) et en réparation d'appareils électroménagers (2). De plus, une vingtaine d'Innus s'inscrivent chaque automne aux cours d'éducation des adultes afin de terminer leurs études secondaires ou améliorer leurs compétences de base en mathématiques et en français. À défaut de motivation, trois quarts des étudiants abandonneraient leurs cours pendant l'année.

En plus des cours en conduite d'engins de chantier, le conseil de bande envisage d'offrir aux membres de la communauté, en prévision du projet du complexe de la Romaine, des formations professionnelles en lien avec les emplois offerts. Toutefois, aucun projet en particulier n'a encore été proposé.

#### **41.1.2.8 Portrait de la main-d'œuvre innue**

Le marché du travail à Unaman-shipu, qui se concentre autour des activités du conseil de bande, est incapable d'intégrer le flot de nouveaux demandeurs d'emploi issus de la croissance démographique élevée. La situation du marché du travail est particulièrement préoccupante en raison des difficultés financières du conseil de bande, qui limitent sa capacité à investir dans des projets créateurs d'emplois, ainsi que de la faible mobilité de la main-d'œuvre locale.

## Principaux indicateurs du marché du travail et du revenu

### Marché du travail

En 2001<sup>[1]</sup>, les taux d'activité, de chômage et d'emploi<sup>[2]</sup> à Unaman-shipu s'élevaient respectivement à 38,9 %, 26,5 % et 28,6 % (voir le tableau 41-5). Ces résultats révèlent que le sous-emploi sévit davantage dans cette communauté qu'à Ekuanitshit, à Nutashkuan et même à Pakua-shipi. Entre 1996 et 2001, la création d'emplois au sein des différentes directions du conseil de bande a cependant permis d'améliorer la situation du marché du travail, comme l'indiquent la hausse des taux d'activité et d'emploi et la baisse du taux de chômage. Il faut noter que cette amélioration a aussi été observée dans les trois autres communautés innues, dans la Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec.

Tableau 41-5 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Unaman-shipu, Ekuanitshit, Nutashkuan, Pakua-shipi, en Minganie–Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001

Caractéristique	Unaman-shipu		Ekuanitshit		Nutashkuan		Pakua-shipi		Minganie– Basse-Côte-Nord		Québec	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité (%) :	33,0	38,9	74,1	60,4	20,8	51,1	44,4	65,4	59,8	62,4	62,3	64,2
• hommes	40,0	37,5	81,5	62,5	24,3	52,3	46,2	76,9	65,0	66,8	70,5	71,1
• femmes	25,9	40,3	70,4	64,3	17,1	48,9	42,9	61,5	54,4	57,9	54,6	57,7
Taux de chômage (%) :	38,9	26,5	60,0	34,4	46,7	28,9	16,7	35,3	33,3	25,8	11,8	8,2
• hommes	45,5	33,3	68,2	33,3	44,4	34,8	N.D.	40,0	37,5	31,2	12,3	8,7
• femmes	28,6	20,0	47,4	33,3	50,0	27,3	N.D.	25,0	28,2	19,6	11,2	7,7
Taux d'emploi (%) :	21,1	28,6	29,6	41,5	12,5	35,2	37,0	42,3	39,8	46,3	55,0	58,9
• hommes	21,8	26,6	22,2	37,5	13,5	34,1	N.D.	38,5	40,6	46,1	61,9	64,9
• femmes	25,0	32,3	33,3	42,9	11,4	37,8	N.D.	46,2	39,0	46,5	48,5	53,2
Revenu total médian des personnes (\$)	8 768	12 261	10 624	14 613	9 776	15 840	N.D.	N.D.	14 267	17 254	17 234	20 665
Composition du revenu total (%) :												
• emplois	43,2	53,5	51,0	49,7	53,8	56,0	N.D.	N.D.	66,9	71,1	74,2	75,1
• transferts gouvernementaux	53,5	45,9	48,8	40,1	43,7	41,3	N.D.	N.D.	29,7	24,9	16,2	13,9
• autres	3,3	0,5	0,2	11,4	2,5	2,6	N.D.	N.D.	3,4	3,9	9,6	11,0

Source : Statistique Canada, Profils des communautés, 1996-2001.

[1] Les indicateurs économiques de Statistique Canada les plus récents sont ceux du recensement de 2001. Les résultats de 2006 concernant la réserve d'Unaman-shipu ne seront connus qu'en 2007 ou 2008.

[2] Taux d'activité : pourcentage de la population active (personnes occupant un emploi, travaillant à leur compte, au chômage ou absentes de leur travail à cause de vacances, d'une maladie ou d'un conflit de travail) par rapport à la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active.

Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée par rapport à la population de 15 ans et plus.



Les résultats du recensement de 2001 montrent que les femmes d'Unaman-shipu, avec des taux d'activité et d'emploi de 40,3 % et 32,3 %, étaient plus actives sur le marché du travail que les hommes, qui présentaient pour leur part des taux respectifs de 37,5 % et 26,6 %. À l'instar des autres bandes innues à l'étude, la forte participation des femmes au marché du travail s'explique principalement par le plus grand nombre de postes disponibles dans les services du conseil de bande – des emplois de bureau, dans la santé et l'éducation – comparativement aux emplois dans les secteurs primaires ou secondaires, qui sont, la plupart du temps, saisonniers ou temporaires.

### Revenu

Le revenu médian des résidents d'Unaman-shipu s'élevait à 12 261 \$ en 2001, soit une augmentation de 39,8 % comparativement à 1996 (8 768 \$). Ce revenu était inférieur de quelque 2 000 \$ à ceux d'Ekuanitshit et de Nutashkuan (14 613 \$ et 15 840 \$ respectivement), de 5 000 \$ à celui de la Minganie-Basse-Côte-Nord (17 254 \$) et de 8 000 \$ à celui du Québec (20 665 \$).

En 2001, la moitié (53,5 %) du revenu médian provenait des gains d'emploi et 45,9 %, des transferts gouvernementaux. On constate qu'entre 1996 et 2001, la dépendance aux paiements de transfert a diminué de 7,6 points de pourcentage, une baisse attribuable à la création d'emplois au sein des services du conseil de bande.

Les données disponibles sur le nombre de prestataires de l'aide sociale révèlent les difficultés du marché du travail local. En 2006, 77 familles en moyenne vivaient de l'aide sociale, soit 127 adultes et 96 enfants (moins de 18 ans). Les bénéficiaires de cette aide de dernier recours ne constituent pas moins du quart (23,2 %) de la population résidente inscrite, une proportion qui est restée sensiblement la même depuis 2002 (voir le tableau 41-6). À l'échelle du Québec, cette proportion s'établissait à environ 6,5 % en 2006.

Tableau 41-6 : Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Unaman-shipu – 2002-2006

Tranche de population	2002	2003	2004	2005	2006
Enfants	106	98	102	111	96
Adultes sans contraintes sévères à l'emploi	111	110	122	137	127
Adultes avec contraintes sévères à l'emploi	1	1	1	0	0
Adultes	112	111	123	137	127
<b>Total – enfants et adultes</b>	<b>218</b>	<b>209</b>	<b>225</b>	<b>248</b>	<b>223</b>
Familles	70	70	76	85	77
Population résidente	867	902	920	934	960
Proportion de la population résidente vivant de l'aide sociale (%)	25,1	23,2	24,5	26,6	23,2

Sources : Conseil tribal Mamit Innuat, *Statistiques mensuelles de l'assistance sociale*, 2002-2006 ; MAINC, *Registre des Indiens*, 2002-2006.

### ***Personnes aptes au travail***

Cette catégorie regroupe toutes les personnes âgées entre 18 et 64 ans, à l'exception des personnes inaptes au travail. En 2006, la population résidente d'Unaman-shipu âgée entre 18 et 64 ans s'élevait à 563 personnes (Canada, MAINC, 2006c). On ne dispose pas d'informations permettant d'évaluer le nombre de personnes inaptes au travail. Cependant, en se référant à la population voisine de Nutashkuan, qui présente une situation démographique et économique comparable à celle d'Unaman-shipu, on peut raisonnablement estimer qu'environ 80 % des 18-64 ans font partie de la main-d'œuvre apte au travail, soit 450 personnes.

### ***Occupation des personnes aptes au travail***

Les résultats du sondage révèlent que les trois quarts des répondants (74,3 %) sont sans travail, une proportion comparable chez les jeunes de 18-29 ans (75,0 %). Ils montrent aussi que 15,7 % ont un emploi permanent et 8,6 % un emploi temporaire. Le groupe des 30-44 ans est celui qui s'en tire le mieux, avec 17,8 % des répondants qui ont un emploi permanent et 10,7 % qui ont un emploi saisonnier (voir le tableau 41-7). Comme on l'a mentionné auparavant, les femmes sont plus présentes que les hommes sur le marché de l'emploi, notamment dans les emplois permanents, avec un taux de 23,5 %, contre 8,3 % pour la main-d'œuvre masculine (voir le tableau 41-8).

Tableau 41-7 : Occupation de la population d'Unaman-shipu selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Sans travail	15 (75,0 %)	19 (67,9 %)	11 (73,3 %)	7 (100 %)	52 (74,3 %)
Emploi permanent	2 (10,0 %)	5 (17,8 %)	4 (26,7 %)	0	11 (15,7 %)
Emploi temporaire	3 (15,0 %)	3 (10,7 %)	0	0	6 (8,6 %)
Formation	0	1 (3,6 %)	0	0	1 (1,4 %)
<b>Total</b>	<b>20</b> <b>(100 %)</b>	<b>28</b> <b>(100 %)</b>	<b>15</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>70</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	5	4	5	0	14

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

### ***Mobilité et expériences de travail***

L'absence de lien routier entre Unaman-shipu et les villes et les villages de la Côte-Nord freine considérablement la mobilité de la main-d'œuvre innue. Les informations obtenues auprès des services de la main-d'œuvre indiquent que très peu de membres de la communauté vont chercher du travail sur le marché régional. Ceux

Tableau 41-8 : Occupation de la population d'Unaman-shipu selon le sexe (résultat de sondage)

Occupation	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Sans travail	29 (80,6 %)	23 (67,6 %)	52 (74,3 %)
Emploi permanent	3 (8,3 %)	8 (23,5 %)	11 (15,7 %)
Emploi temporaire	3 (8,3 %)	3 (8,8 %)	6 (8,6 %)
Formation	1 (2,8 %)	0	1 (1,4 %)
<b>Total</b>	<b>36</b> <b>(100 %)</b>	<b>34</b> <b>(100 %)</b>	<b>70</b> <b>(100 %)</b>
Aucune réponse	7	7	14

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

qui le font sont en général les plus scolarisés et s'établissent de façon permanente à l'extérieur de la réserve. Le peu de mobilité risque donc de constituer – davantage que pour Ekuanitshit et Nutashkuan, qui profitent de la présence de la route 138 – un obstacle à leur intégration au projet du complexe de la Romaine.

L'essentiel de l'expérience de travail des Innus provient des emplois occupés sur la réserve. La prise en charge par le conseil de bande des différents services publics sur la réserve a facilité aux membres de la bande l'accès au marché du travail, en particulier chez les femmes. Elles occupent aujourd'hui la plupart des postes administratifs et des emplois dans l'éducation, la santé et les services sociaux. Les hommes, quant à eux, sont moins nombreux à travailler dans les services administratifs et sont davantage présents dans les emplois liés à la construction, aux travaux publics, à la foresterie, à la pêche commerciale et à l'exploitation de la pourvoirie Étamamiou, située à 60 km à l'est de la communauté, à l'embouchure de la rivière Étamamiou. Les jeunes ont, de leur côté, peu de perspectives d'emploi en raison de la stagnation de l'économie et de la saturation de l'embauche au conseil de bande. Ils doivent se rabattre la plupart du temps sur les programmes d'employabilité de l'assistance sociale dans des postes de surveillant ou de préposé à l'entretien.

Depuis la fin des années 1990, les travailleurs d'Unaman-shipu ont pu profiter de la construction de l'aéroport, de l'asphaltage des rues de la réserve, de la mise en place d'infrastructures publiques (dispensaire, bureaux du conseil de bande et garderie) et de la construction de nouvelles habitations pour acquérir de l'expérience professionnelle. Dans les cas spécifiques de l'aménagement de l'aéroport et du pavage routier, les Innus ont pu s'initier aux méthodes de travail d'un entrepreneur non autochtone chargé des travaux, la société Polaris. Cette expérience pourrait, en vue de leur préparation aux travaux de la Romaine, servir aux travailleurs innus qui y chercheront un emploi.

On recense dans la communauté quelque 130 travailleurs non qualifiés qui ont de l'expérience dans le domaine de la construction, mais aucun d'entre eux ne possède de DEP ou de certificat de compétence de la CCQ. De ce nombre, une centaine (évaluation du responsable de l'habitation sur la réserve) sont des manœuvres/menusiers qui participent à la construction et à la rénovation des maisons sur la réserve. On dénombre aussi des ouvriers dans les métiers suivants : opérateurs d'équipement lourd (13 personnes), des poseurs de joints (5), des peintres (4), des électriciens (3), des chauffeurs de camion (2) et des plombiers (2). Malgré l'absence de qualifications reconnues par la CCQ, ces ouvriers ont pour la plupart suivi des formations d'appoint. Par ailleurs, pendant l'enquête de terrain, deux des opérateurs étaient en formation au Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) de Saint-Jean-Chrysostome en vue d'obtenir un DEP reconnu par la CCQ.

Les services de la main-d'œuvre sont conscients que l'absence de certification exclut *de facto* les travailleurs innus des chantiers de construction à l'extérieur de la réserve. Ainsi, afin de se préparer au projet du complexe de la Romaine, ils ont entrepris des démarches auprès de la CCQ pour que deux opérateurs d'équipement lourd, qui n'ont ni certificat de compétence ni DEP mais qui ont cumulé un minimum de 6 000 heures de travail sur la réserve, puissent passer l'examen donnant accès à un certificat de compétence de compagnon (voir le tableau 41-9). Ils craignent cependant que les problèmes de langue et la faible scolarisation des candidats conduisent à un échec, auquel cas un certificat d'apprenti leur serait quand même remis.

Tableau 41-9 : Degré de formation des travailleurs de la construction d'Unaman-shipu selon le métier

Domaine de travail	Sans formation	Sans formation mais avec 6 000 heures reconnues	Total
Menuisier ou manœuvre <sup>a</sup>	150 *	0	150
Plombier	2	0	2
Opérateur d'équipement lourd	11 <sup>b</sup>	2	13 <sup>c</sup>
Électricien	3	0	3
Poseur de joints	5	0	5
Peintre	4	0	4
Chauffeur de camion	2	0	2
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>2</b>	<b>179</b>

a. Estimation effectuée par le responsable de l'habitation.

b. Deux opérateurs sont en formation au Centre national de conduite d'engins de chantier de Saint-Jean-Chrysostome.

c. Les opérateurs d'engins de chantier ont suivi une formation de base.

Source : Services de la main-d'œuvre d'Unaman-shipu.

L'étude a aussi permis de répertorier près d'une centaine de personnes détenant de l'expérience dans une variété de domaines, dont quelques-uns ont un lien avec le projet du complexe de la Romaine (voir le tableau 41-10). On dénombre en effet des secrétaires, agents de bureau et techniciennes-comptables (15), des agents de sécurité (11), des concierges (9), des animateurs en loisirs (9), des conducteurs

d'autobus scolaire (7) et des policiers (6), entre autres. Quant à la foresterie, les services de la main-d'œuvre évaluent à plus d'une centaine le nombre d'Innus ayant une expérience dans le domaine. Toutefois, celles-ci se limitent à des travaux de coupe de bois de chauffage et au balisage de sentiers de motoneige. Chaque année, le conseil de bande engage de quatre à dix bûcherons pour effectuer ces travaux.

Tableau 41-10 : Degré de formation des travailleurs d'Unaman-shipu dans un domaine autre que la construction

Domaine de travail	Sans formation	Avec formation sans diplôme	Titulaire de DEP	Titulaire d'AEC	Total
Bûcheron	N.D. <sup>a</sup>	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Agent de filtration d'eau potable	0	3	0	0	3
Réparateur d'électroménagers	0	2	0	0	2
Assistance familiale	0	0	4	0	4
Alimentation	5	0	0	0	5
Conciergerie	9	0	0	0	9
Éducation à l'enfance	0	0	0	2	2
Techniques policières	0	0	0	6	6
Sécurité et gardiennage	5	6	0	0	11
Assistant-guide-aventure	4	0	0	10	14
Agent territorial	0	0	0	2	2
Animateur en loisirs	0	9	0	0	9
Transport scolaire	7	0	0	0	7
Secrétariat	5	0	0	1	6
Bureautique et comptabilité	8	0	0	1	9
Informatique et électronique	0	3	0	0	3
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>92</b>

a. N.D. : non disponible

Source : Services de la main-d'œuvre d'Unaman-shipu.

### ***Intérêt des travailleurs innus pour un emploi au chantier de la Romaine***

Les Innus d'Unaman-shipu ont une idée plus ou moins précise des possibilités d'emplois qu'offrira le projet du complexe de la Romaine. Malgré tout, plus de la moitié (57,1 %) des répondants au sondage se disent très ou assez intéressés par la possibilité de travailler au chantier (voir le tableau 41-11). Les jeunes de moins de 30 ans, en particulier, expriment un fort désir de participer au projet, alors que 60,0 % d'entre eux se disent très intéressés et 16,0 % assez intéressés. À l'instar de Nutashkuan, ce résultat témoigne de l'importance des besoins d'emplois à Unaman-shipu. Les hommes (62,8 %) sont davantage intéressés que les femmes (51,2 %). Comme on le mentionne pour les autres communautés innues à l'étude, les obligations et les responsabilités familiales assumées par ces dernières expliquent en grande partie ce résultat (voir le tableau 41-12).

Tableau 41-11 : Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Très intéressé	15 (60,0 %)	13 (40,6 %)	11 (55,0 %)	1 (14,3 %)	40 (47,6 %)
Assez intéressé	4 (16,0 %)	3 (9,4 %)	1 (5,0 %)	0	8 (9,5 %)
Peu intéressé	1 (4,0 %)	4 (12,5 %)	0	0	5 (6,0 %)
Pas intéressé	1 (4,0 %)	3 (9,4 %)	5 (25,0 %)	5 (71,4 %)	14 (16,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	4 (16,0 %)	9 (28,1 %)	3 (15,0 %)	1 (14,3 %)	17 (20,2 %)
<b>Total</b>	<b>25</b> <b>(100 %)</b>	<b>32</b> <b>(100 %)</b>	<b>20</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>84</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

Tableau 41-12 : Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour le travail au chantier du complexe de la Romaine selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Très intéressé	25 (58,1 %)	15 (36,6 %)	40 (47,6 %)
Assez intéressé	2 (4,7 %)	6 (14,6 %)	8 (9,5 %)
Peu intéressé	2 (4,7 %)	3 (7,3 %)	5 (6,0 %)
Pas intéressé	9 (20,9 %)	5 (12,2 %)	14 (16,7 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	5 (11,6 %)	12 (29,3 %)	17 (20,2 %)
<b>Total</b>	<b>43</b> <b>(100 %)</b>	<b>41</b> <b>(100 %)</b>	<b>84</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

Parmi les emplois qui seront offerts pendant les travaux, ceux liés au déboisement et à la récupération du bois (9 répondants) et à la conduite d'engins de chantiers (7) sont les plus recherchés. On note aussi un intérêt pour la conciergerie (3), le travail de bureau et de commis (3), la menuiserie-charpenterie (2), la sécurité-gardiennage (2) et l'alimentation (1).

Comme les autres communautés innues à l'étude, les travailleurs d'Unaman-shipu voudront améliorer leurs qualifications afin d'augmenter leurs chances d'intégrer le projet. En effet, plus de sept répondants sur dix (71,4 %) aimeraient suivre une formation, une proportion qui atteint 88,0 % pour les 18-29 ans. Les hommes se disent, là encore, davantage intéressés que les femmes, avec des taux respectifs de 74,4 % et 68,3 % (voir les tableaux 41-13 et 41-14).

Tableau 41-13 : Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour de la formation selon le groupe d'âge (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)				Total
	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Oui	22 (88,0 %)	24 (75,0 %)	13 (65,0 %)	1 (14,3 %)	60 (71,4 %)
Non	0	1 (3,1 %)	2 (10,0 %)	5 (71,4 %)	8 (9,5 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	3 (12,0 %)	7 (21,9 %)	5 (25,0 %)	1 (14,3 %)	16 (19,0 %)
<b>Total</b>	<b>25</b> <b>(100 %)</b>	<b>32</b> <b>(100 %)</b>	<b>20</b> <b>(100 %)</b>	<b>7</b> <b>(100 %)</b>	<b>84</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

Tableau 41-14 : Intérêt de la population d'Unaman-shipu pour de la formation selon le sexe (résultat de sondage)

Intérêt	Nombre de répondants <sup>a</sup> (pourcentage)		Total
	Hommes	Femmes	
Oui	32 (74,4 %)	28 (68,3 %)	60 (71,4 %)
Non	4 (9,3 %)	4 (9,8 %)	8 (9,5 %)
Aucune réponse ou ne sait pas	7 (16,3 %)	9 (22,0 %)	16 (19,0 %)
<b>Total</b>	<b>43</b> <b>(100 %)</b>	<b>41</b> <b>(100 %)</b>	<b>84</b> <b>(100 %)</b>

a. Sondage mené auprès de la population d'Unaman-shipu entre janvier et mars 2007.

Les formations les plus recherchées par les Innus concernent la foresterie (12) et la conduite d'engins de chantier (6).

#### 41.1.2.9 Activités économiques

Le conseil de bande est pratiquement le seul employeur de la communauté. Seules deux entreprises privées ont été répertoriées en 2007 : la quincaillerie Kamatshenan, qui emploie cinq ou six Innus (on y vend aussi des produits d'épicerie et de l'essence), et un dépanneur, situé au cœur du nouveau lotissement résidentiel, qui en emploie deux.

En 2007, l'ensemble des services dépendant du conseil de bande emploie 200 personnes. De ce nombre, 162 sont des Innus, soit 81 % de l'effectif. Les secteurs d'emploi les plus importants sont la santé et l'éducation, avec respectivement 25 et 54 postes. Ces secteurs sont ceux qui emploient le plus grand nombre de non-autochtones, avec 7 en santé et 27 en éducation. Quant aux emplois saisonniers ou temporaires, on en compte 67, occupés en très grande majorité par des Innus.

### ***Pêche commerciale***

Le conseil de bande possède une entreprise dans le domaine de la pêche commerciale. Il dispose de deux bateaux et de quotas de pêche délivrés par le ministère des Pêches et des Océans du Canada pour l'exploitation du homard, du crabe des neiges, du pétoncle et, dans une moindre mesure, de la mactre de Stimpson. Il bénéficie également d'un quota communautaire de pêche de subsistance qui lui permet de répartir une partie de la production au sein de la population, notamment les aînés et les ménages les plus démunis.

À l'été 2006, le secteur de la pêche employait un coordonnateur, trois capitaines et douze pêcheurs innus. Tous les produits de la mer ont été acheminés à l'usine Poséidon, située à Longue-Pointe-de-Mingan.

### ***Pourvoirie***

Le conseil de bande gère une pourvoirie de pêche au saumon : la pourvoirie Étamamiou, située à 60 km à l'est de la communauté, à l'embouchure de la rivière Étamamiou. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 300 000 \$ par an, et, depuis trois ans, elle a enregistré des surplus budgétaires. Selon le président de son conseil d'administration, elle a enregistré 100 000 \$ de bénéfices en 2006.

Pendant la saison estivale, la pourvoirie emploie une douzaine de personnes, dont les deux tiers sont des Innus : un gérant et six guides, un chef cuisinier et son aide, une ménagère et deux gardiens.

La pourvoirie propose à ses clients des séjours en plan américain (pension complète). Les tarifs peuvent varier de 4 500 \$ à 7 500 \$ par jour pour un groupe de six pêcheurs. Les forfaits sont habituellement de quatre jours. Au maximum, douze clients peuvent fréquenter la pourvoirie en même temps. On peut s'y rendre soit en hélicoptère, à partir de Chevery, soit en hydravion, depuis Natashquan. Sa clientèle est américaine, québécoise et, depuis deux ans, autrichienne. La pourvoirie possède sept bâtiments répartis sur son territoire, dont trois chalets et une salle à manger, et dispose de dix embarcations motorisées.



Les administrateurs de la pourvoirie envisagent de diversifier leur produit en offrant des séjours de pêche à la truite ainsi que des séjours de chasse. À cet effet, ils ont commandé une étude afin d'évaluer la faisabilité du projet. Ils souhaitent aussi organiser des séjours à la pourvoirie au profit des aînés d'Unaman-shipu.

Il faut noter que les Innus d'Unaman-shipu ne tendent aucun filet dans la rivière Étamamiou.

### *Autres entreprises communautaires*

Par le biais du conseil tribal Mamit Innuat, le conseil de bande est copropriétaire de Poissonnerie Fortier et Frères, à Sept-Îles, ainsi que de Voyages Inter-Nations et Associés, une agence de voyages établie à Wendake. La poissonnerie compte six employés permanents et dix employés saisonniers. Parmi eux, on compte trois employés innus provenant des communautés de Mamit Innuat<sup>[1]</sup>. L'agence de voyages compte quant à elle huit employés permanents de même qu'un employé saisonnier. Deux de ces employés proviennent des communautés de Mamit Innuat.

#### 41.1.2.10 Projets et perspectives de développement

La priorité actuelle du conseil de bande est de redresser sa situation financière. Pour ce faire, il vise la consolidation des pêches commerciales, le développement de la pourvoirie et du secteur touristique, et la relance de l'usine de délardage. De plus, le conseil veut poursuivre ses investissements en logement et prévoit la construction d'un centre sportif et d'une maison de jeunes. En matière de santé, on compte accroître les ressources consacrées à la lutte au diabète, véritable fléau au sein de la population.

#### 41.1.2.11 Synthèse des enjeux socioéconomiques

Les enjeux socioéconomiques à Unaman-shipu se comparent à ceux des autres communautés à l'étude. Ils concernent le développement économique et l'emploi, la formation de la main-d'œuvre, l'accès au logement et à des équipements communautaires de qualité, la réduction des problèmes sociaux et de santé, l'amélioration de la cohésion sociale et des relations communautaires ainsi que la préservation de la culture innue.

L'accès à l'emploi apparaît à la majorité des informateurs et des répondants comme un facteur déterminant de la qualité de vie de la population. Ce critère est jugé par 54 % des répondants comme un des éléments les plus importants pour le développement de la communauté. Les rares emplois offerts dans les services gérés par le conseil de bande et l'exploitation des ressources naturelles (pêches commerciales et pourvoirie) ne suffisent plus à combler les besoins d'emplois des Innus, particuliè-

---

[1] Il est cependant impossible de savoir combien de ces employés innus proviennent d'Unaman-shipu.

Photo 41-3 : Usine de délardage de peaux de phoque construite en 2004 (avril 2007)



rement dans le contexte de croissance démographique de la réserve. Plusieurs attribuent la mauvaise situation économique aux difficultés budgétaires du conseil de bande. La diversification de l'économie locale et l'assainissement des finances de l'administration publique représentent donc pour certains les principales clés de développement. Elles permettraient de briser la dépendance des travailleurs à l'égard du conseil de bande et d'élargir les perspectives d'avenir de la jeune génération.

La formation et la qualification de la main-d'œuvre sont un enjeu qui s'imposera au cours des prochaines années. L'ouverture de l'économie au marché du travail régional posera en cette matière des exigences supérieures à celles qui ont cours en général sur la réserve. On devra localement trouver des moyens pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes. En ce sens, des gestionnaires et plusieurs informateurs ont parlé d'impliquer davantage les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants et de promouvoir la formation de type professionnel au sein de la communauté. Plusieurs soulignent aussi l'importance d'apporter plus de soutien aux étudiants qui quittent la réserve pour poursuivre leurs études, notamment de l'aide financière. Sur la réserve, la reconnaissance des compétences des travailleurs et l'attribution des emplois au mérite contribueraient aussi à nourrir la motivation des jeunes à décrocher un diplôme.

La pénurie de logements sur la réserve est source de tensions familiales et de problèmes sociaux. La construction de nouvelles unités d'habitation et la rénovation d'une partie du parc immobilier actuel constituent une priorité pour le conseil de bande. Même si ce dernier a accru ses investissements en ce domaine au cours des dernières années et qu'une partie de la population constate que les conditions de logement se sont améliorées (20 % des répondants), les besoins demeurent nombreux en raison de la croissance démographique.

L'infrastructure communautaire, qui inclut le dispensaire, l'école, la garderie et les bureaux du conseil de bande, est récente et répond dans l'ensemble aux besoins des Innus. Toutefois, à l'exception d'une patinoire intérieure et d'une salle d'entraînement, le manque d'équipements sportifs et de loisir est désigné comme un facteur contribuant à l'inoccupation des jeunes et à la sédentarité de la population. L'aménagement de nouveaux équipements permettrait, selon plusieurs, d'agir positivement sur ces problèmes et de créer de nouveaux lieux de socialisation.

Les problèmes sociaux et de santé sur la réserve minent considérablement la qualité de vie de la population. La consommation abusive d'alcool et de drogues est d'ailleurs désignée par le tiers des répondants et de nombreux informateurs comme la principale difficulté de la communauté. Plus de la moitié des répondants (54 %) juge qu'elle représente le changement le plus négatif survenu au cours des 25 dernières années. On estime généralement que l'amélioration de la situation de l'emploi et de l'économie locale permettrait d'apaiser les problèmes sociaux liés à la consommation d'alcool et de drogues, comme le nombre d'actes criminels (menaces, voies de fait, méfaits, vandalisme, etc.). Par ailleurs, l'amélioration de la situation économique, l'accès à de meilleurs revenus et l'utilisation de nouveaux équipements sportifs et de loisir contribueraient aussi, selon les gestionnaires, à réduire des problèmes de santé comme l'embonpoint et le diabète, qui découlent en grande partie d'une mauvaise alimentation et de la sédentarité de la population.

La cohésion sociale et l'état des relations communautaires sont devenus un enjeu important à Unaman-shipu. Les divisions familiales, le factionnalisme et la crise de confiance de la population à l'égard du conseil de bande créent un climat peu propice à l'établissement de consensus et à la mobilisation autour des orientations relatives à la gestion et au développement de la communauté. Plusieurs s'inquiètent aussi de voir la montée de l'individualisme et des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, qui contribuerait à affaiblir les différents réseaux sociaux.

La culture et la langue innues sont considérées par plusieurs informateurs et répondants (24 %) comme la principale force de la communauté. On s'inquiète cependant de la baisse d'intérêt des jeunes envers les connaissances et le mode de vie ancestraux, ceux-ci étant beaucoup plus attirés par la modernité que par la tradition. La préservation et la transmission des savoirs liés au territoire sont devenues au fil

des ans un enjeu social qui soulève les questions des relations intergénérationnelles et de la capacité des Innus à s'adapter et à se redéfinir dans un contexte culturel moderne et de plus en plus intégré.

#### 41.1.2.12 Attentes et préoccupations des Innus envers le projet

Les Innus ont des sentiments partagés quant aux impacts escomptés du projet du complexe de la Romaine. Ils aimeraient pouvoir bénéficier des retombées économiques et sociales du projet, mais expriment de nombreux doutes quant à leur capacité d'en tirer pleinement profit. Parmi les répondants au sondage, 35 % sont d'avis que le projet aura des effets positifs sur la qualité de vie de la communauté, contre 39 % qui pensent qu'il aura des effets négatifs. Il faut noter que la moitié des répondants n'a pas d'avis sur le sujet, estimant ne pas posséder suffisamment d'informations pour se faire une idée claire des incidences du projet. En ce sens, plusieurs informateurs rencontrés au cours de l'étude ont exprimé le désir d'en savoir davantage sur les caractéristiques du projet, sur ses impacts sur l'environnement ainsi que sur ses retombées économiques.

#### *Retombées économiques*

Une bonne part des répondants et des informateurs rencontrés lors des entrevues s'attend à des impacts positifs sur le plan du développement économique, de l'emploi (57 % des répondants) et de la formation (52 %). Plusieurs craignent par contre que les Innus soient tenus à l'écart du projet, certains citant en exemple le projet hydroélectrique du Lac-Robertson, qui n'aurait eu, selon eux, aucun impact significatif sur le développement économique et sur la création d'emplois. On craint aussi de faire l'objet de racisme ou de discrimination sur le chantier. Un nombre important de répondants au sondage (14) estime que ce facteur nuira à la participation des Innus au projet, davantage en fait que ceux qui mentionnent le manque de qualification (8).

À l'instar des autres communautés innues à l'étude, les travailleurs de la construction espèrent que les autorités locales sauront élaborer des moyens qui permettront au plus grand nombre de participer au projet, notamment par la formation des travailleurs et l'obtention de certificats de compétence. L'éloignement de la communauté et l'absence de lien routier seront aussi des facteurs déterminants à l'intégration des travailleurs. Les travailleurs et les services de la main-d'œuvre s'entendent sur deux points importants. D'une part, les travailleurs innus devront bénéficier de modalités de transport et d'horaires de travail qui favorisent le maintien des liens avec les familles et la communauté. D'autre part, il sera important de mettre en place des mesures qui facilitent l'adaptation des travailleurs à leur nouvel environnement.

Afin de profiter pleinement des retombées, la plupart des gestionnaires et des informateurs sont conscients qu'on devra rapidement accroître la réussite scolaire des jeunes, la formation et la qualification de la main-d'œuvre. Ils estiment aussi que le projet ouvrira de nouvelles perspectives d'avenir aux jeunes. Ils espèrent que l'expérience récente de formation en conduite d'engins de chantier incitera d'autres membres à vouloir s'inscrire à ce programme ou à d'autres types de formation professionnelle donnant accès à un DEP ou à un diplôme d'études collégiales. Il faut noter qu'un répondant sur cinq aimerait qu'Hydro-Québec et le conseil de bande offrent des formations qui favoriseront l'intégration des Innus au chantier.

### ***Impacts sur l'environnement***

La population d'Unaman-shipu entrevoit aussi des répercussions négatives sur la faune et l'environnement ainsi que la perte de territoires de chasse et la diminution du gibier dans la région de la rivière Romaine (36 % des répondants). On craint aussi de voir disparaître des campements, des lieux de portage, des sépultures ainsi que d'autres endroits importants dans l'histoire et l'imaginaire collectif des Innus. Certains se préoccupent également de la destruction des habitats du poisson par l'enneigement de certains secteurs et à la suite d'un éventuel aménagement hydroélectrique de la rivière. L'augmentation de la fréquentation allochtone du secteur de la rivière Romaine est aussi considérée par les Innus comme un impact négatif du projet.

### ***Problèmes sociaux***

Les impacts du projet sur le milieu social inquiètent aussi une bonne part de la population. Près de la moitié des répondants (48 %) craint que le projet n'entraîne une aggravation des problèmes sociaux dans la communauté et 38 %, une montée de l'individualisme. Les informations recueillies au cours des entrevues de groupe montrent qu'on se préoccupe de l'incidence de l'augmentation du revenu sur la consommation d'alcool ou de drogues, notamment chez les jeunes travailleurs.

La majorité des informateurs estiment enfin que les retombées du projet du complexe de la Romaine devront favoriser le développement à long terme de la communauté et profiter à l'ensemble de la population. Ils proposent qu'Hydro-Québec et le conseil de bande s'associent pour assurer une gestion rigoureuse et appropriée des fonds issus de l'entente entre les deux parties. La participation de membres non élus et indépendants du conseil de bande à la gestion des fonds est également suggérée.

## **41.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction**

### **41.2.1 Économie**

Dans ce chapitre, les impacts liés aux activités de construction sont présentés avant les impacts liés à la présence et à l'exploitation des aménagements afin de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Création d'emplois et possibilités de développement d'entreprises.

#### *Source d'impact*

Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### *Mesures de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, mettre en place des mécanismes visant l'embauche de travailleurs innus, la formation de la main-d'œuvre et l'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises innues.
- Créer un comité des retombées économiques régionales (voir la section 31.2.2).
- Embaucher un conseiller en emploi innu pour l'ensemble des communautés innues concernées.
- Organiser des ateliers d'information et de préparation à l'emploi.
- Sensibiliser les entrepreneurs qui participeront aux travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre innue au chantier.
- Soutenir les actions visant à créer, aux campements de travailleurs et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

##### *Hausse du taux d'activité*

Les dépenses de construction du complexe de la Romaine, estimées à quelque 4,9 milliards de dollars, contribueront à créer des emplois pour les Innus d'Unaman-shipu, entraînant une hausse du taux d'activité dans la communauté. Les travaux, qui s'échelonnent de 2009 à 2020, exigeront entre 1 600 et 2 400 travailleurs durant la période de pointe de 2011 à 2016. Les emplois offerts seront variés. Environ 70 % des emplois seront liés directement aux activités des

entreprises de construction, y compris le déboisement et la récupération du bois, avec 1 % des emplois, et les services d'alimentation et de conciergerie, qui occuperont 11 % de la main-d'œuvre.

Sur les quelque 450 personnes aptes au travail recensées dans la communauté, on évalue qu'environ 250 d'entre elles seraient intéressées par un emploi dans le cadre des travaux. En effet, 57,1 % des répondants au questionnaire se disent intéressés par une participation au projet. L'intérêt est encore plus grand chez les moins de 30 ans (76,0 %). Les femmes montrent également un fort intérêt pour un emploi au chantier (51,2 %). Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre de travailleurs qui quitteront effectivement la communauté pour participer au projet. On peut toutefois penser qu'il pourrait être moins élevé qu'à Ekuanitshit et à Nutashkuan en raison de l'absence de lien routier entre la réserve et les lieux de travail, et de la faible mobilité des Innus d'Unaman-shipu sur le marché du travail régional.

L'amélioration du marché de l'emploi devrait se faire sentir jusqu'en 2015, année où les effectifs commenceront progressivement à décroître jusqu'à la fin des travaux de construction, prévue en 2020. Au cours de cette période de cinq ans, l'évolution du taux d'activité dépendra de l'état de l'économie de la communauté et de l'économie régionale ainsi que de la capacité des travailleurs innus à utiliser l'expérience acquise pendant les travaux pour se trouver un nouvel emploi.

Il est probable que plusieurs travailleurs d'Unaman-shipu éprouveront des difficultés à s'adapter à leur nouvel emploi, d'autant plus qu'ils seront davantage touchés qu'Ekuanitshit et Nutashkuan par l'éloignement et l'absence de lien routier. Ils forment aussi un groupe détenant moins d'expérience de travail en milieu non autochtone, ce qui pourrait nuire à leur intégration.

Chaque année, plusieurs dizaines de ces travailleurs (90 en 2006-2007) cherchent du travail dans la construction et la rénovation domiciliaires, et seulement une partie d'entre eux est désignée pour occuper les quelques emplois disponibles (35 en 2006-2007). Compte tenu des besoins d'emplois dans ce domaine, ceux qui seront offerts dans le cadre du projet attireront les travailleurs innus. Toutefois, l'absence de qualifications professionnelles reconnues risque d'avoir une incidence significative sur leur capacité à intégrer le chantier.

Une centaine de membres de la communauté ont à un moment ou un autre occupé un emploi associé à la coupe de bois de chauffage ou au balisage de sentiers de motoneige, mais ceux-ci ne possèdent ni l'expérience ni les qualifications dans le domaine de la foresterie.

Enfin, parmi les travailleurs d'Unaman-shipu les plus scolarisés et détenant une expérience de travail pertinente au conseil de bande, certains pourraient se joindre au personnel de bureau d'Hydro-Québec ou des entrepreneurs présents aux chantiers.

On prévoit que les Innus possédant peu de qualification et d'expérience à l'extérieur de la réserve éprouveront plus de difficultés que les travailleurs non autochtones à se trouver un emploi dans le cadre du projet. En conséquence, dans le cadre d'une entente sur les répercussions et avantages (ERA)<sup>[1]</sup>, Hydro-Québec conviendra de mesures pour favoriser la formation et l'embauche de la main-d'œuvre autochtone. Elle procédera de plus à l'embauche d'un conseiller en emploi innu afin de favoriser le recrutement de travailleurs autochtones et de faciliter les relations entre ces derniers et les entreprises participant au projet. Aussi, Hydro-Québec informera et sensibilisera les entrepreneurs qui exécuteront des travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre autochtone. Elle organisera également des ateliers d'information et de préparation à l'emploi à l'intention des personnes intéressées à participer au projet. Enfin, Hydro-Québec soutiendra les actions visant à créer, aux campements et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

*Amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité  
et de la qualification de la main-d'œuvre innue*

La participation au projet du complexe de la Romaine permettra aux Innus d'améliorer leurs aptitudes au travail, leur employabilité et leur qualification. Ceux-ci acquerront de l'expérience de travail en milieu non autochtone et feront l'apprentissage du contexte particulier de la vie au chantier ainsi que des méthodes, des normes et des horaires en vigueur. L'expérience acquise au cours du projet sera particulièrement utile aux Innus qui voudront, à la fin de la construction des ouvrages, trouver un nouvel emploi sur le marché du travail régional. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification des Innus se fera sentir chez les différentes catégories de travailleurs. Pour les travailleurs de la construction, en particulier, ce sera l'occasion de faire reconnaître leur expertise en obtenant des certificats de compétence de la CCQ.

La rétention de la main-d'œuvre ne se fera pas sans difficulté. Les récents projets d'Hydro-Québec sur les rivières Toulmoustou et Saint-Maurice ont montré que des employeurs, notamment ceux de l'alimentation et de la conciergerie, s'étaient heurtés à de forts taux d'absentéisme et d'abandon au sein de la main-d'œuvre autochtone (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). Dans ces cas précis,

---

[1] Les ententes sur les répercussions et avantages (ERA) visent notamment à favoriser le développement économique et social des communautés innues et à promouvoir le maintien d'*Innu Aitun*.



l'embauche d'un conseiller en emploi avait facilité le placement de travailleurs autochtones. Une mesure comme l'organisation d'activités sociales, récréatives et sportives au campement avait certes facilité leur intégration.

Il est probable que plusieurs travailleurs d'Unaman-shipu éprouveront à leur tour des difficultés à s'adapter à leur nouvel emploi. D'autant plus qu'ils seront davantage touchés qu'Ekuanitshit et Nutashkuan par l'éloignement et l'absence de lien routier. Ils forment aussi le groupe détenant le moins d'expérience de travail en milieu non autochtone, un facteur qui pourrait nuire à leur intégration.

L'organisation d'ateliers d'information et de préparation à l'emploi, qui pourrait être jumelée à des visites aux campements de travailleurs, facilitera le recrutement des candidats souhaitant participer au projet. Cela permettra de procéder à une première évaluation des besoins des candidats, de leur employabilité et de leur aptitude au travail. Les ateliers seront également l'occasion d'informer les candidats sur les conditions de vie et de travail au chantier. Ainsi, mieux informés et mieux préparés, les travailleurs innus feront probablement preuve d'une plus grande persévérance à l'emploi.

Les mesures visant la formation de la main-d'œuvre pourront non seulement aider les Innus à combler les emplois disponibles dans le cadre des travaux de construction, mais également ceux qui seront à pourvoir au cours de l'exploitation du complexe (métiers, techniciens, ingénieurs et personnel de bureau) ainsi qu'à la direction – Production – Manicouagan d'Hydro-Québec.

#### *Développement et occasions d'affaires pour les entreprises innues*

Les occasions d'affaires qui surviendront au cours des travaux de construction pourraient favoriser la création et le développement d'entreprises innues. Le conseil de bande d'Unaman-shipu pourrait jouer un rôle déterminant dans l'obtention de contrats pour la communauté.

En raison de l'expertise et de la capacité d'affaires limitées des Innus, Hydro-Québec appliquera les mesures de bonification habituelles afin de maximiser les retombées régionales (voir la section 31.2.1) et mettra également en œuvre, dans le cadre d'une ERA, des mesures favorisant l'obtention de contrats de gré à gré par les entreprises innues. Elle informera de façon régulière le conseil de bande et les entreprises innues des contrats offerts dans le cadre des travaux. Dans le but de favoriser les liens d'affaires avec les divers intervenants, on constituera, dans le cas du complexe de la Romaine, un comité des retombées économiques régionales qui sera composé de représentants d'organismes régionaux à vocation économique ainsi que de représentants innus. Par le biais de rencontres périodiques, le comité veillera notamment au suivi de l'information sur les appels d'offres et sur les retombées réelles du projet.

La valeur des contrats que les Innus d'Unaman-shipu parviendront à obtenir est difficile à évaluer et sera proportionnelle à leur capacité de réalisation.

#### *Stimulation de l'activité économique sur la réserve*

L'afflux d'argent des travailleurs qui participeront au chantier stimulera, mais de façon limitée, l'activité économique dans la communauté. L'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles pourrait amener des membres de la communauté à créer de nouvelles entreprises dans le secteur des services. De plus, une partie des revenus et des bénéfices issus des contrats obtenus par les Innus sera probablement investie dans la communauté pour stimuler l'économie, créer des emplois ou diversifier les secteurs d'activités économiques.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

La participation des travailleurs innus aux travaux du complexe de la Romaine aura une incidence positive sur le marché du travail de la communauté. Cet effet se fera sentir au moins jusqu'en 2015 et offrira de nouvelles perspectives d'emploi à différents groupes de la communauté.

Avec les années, la main-d'œuvre innue améliorera ses aptitudes au travail, son employabilité, son niveau de qualification et sa persévérance en emploi. Cela devrait jouer un rôle attractif pour les jeunes travailleurs de la communauté et entraîner une augmentation progressive du nombre de travailleurs innus affectés au projet.

Le projet offrira aussi aux Innus de bonnes occasions d'affaires, telles que la création et le développement d'entreprises innues ainsi que des associations avec des entreprises non autochtones. Leur participation au projet favorisera l'intégration de la main-d'œuvre autochtone et améliorera leurs capacités d'affaires. Les retombées en emplois et en contrats stimuleront l'activité économique de la communauté.

Étant donné que l'éloignement et les contingences associées au transport freineront la participation des Innus au projet, l'impact est d'intensité moyenne sur l'économie d'Unaman-shipu. L'impact se fera sentir sur une période de plus de dix ans et touchera une proportion de la population d'Unaman-shipu.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

## 41.2.2 Aspects sociaux

### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

### *Mesures de bonification*

- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Former des travailleurs innus à la relation d'aide.
- Informer les travailleurs non autochtones de la présence des Innus sur le territoire de la Côte-Nord et de leurs activités.
- Encourager la tenue d'activités aux campements de travailleurs dans le but de favoriser le rapprochement entre les travailleurs innus et non autochtones.

### *Description détaillée de l'impact résiduel*

#### *Amélioration des conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles*

Les salaires tirés des emplois du projet auront une incidence positive sur les conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles. Ces revenus supplémentaires pourraient être affectés en partie à la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Plusieurs membres de la communauté craignent toutefois que l'accès à des revenus plus élevés chez les jeunes travailleurs n'entraîne ces derniers à se procurer davantage d'alcool ou de drogues. Il est prévu que les travailleurs formés à la relation d'aide puissent intervenir sur ce plan.

Plusieurs Innus craignent également que le départ de travailleurs vers le chantier n'entraîne des tensions familiales (avec les conjoints et les enfants). Les femmes, en particulier celles qui auront des enfants mineurs pendant les travaux, devront composer avec les exigences d'un emploi à l'extérieur de la réserve et leurs responsabilités parentales. Une telle situation a été observée au cours du projet de la Toulnostouc, où plusieurs mères de famille occupaient des emplois dans l'alimentation et la conciergerie (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006), et du projet de la Péribonka (Alliance Environnement et BCDM conseil, 2007). L'accès à l'emploi

sera pour elles une source de revenus et contribuera à améliorer leur estime de soi, mais leur absence prolongée de la maison pourrait nuire à l'équilibre de la famille, du couple et des enfants.

Hydro-Québec veillera à ce que quelques travailleurs innus reçoivent une formation en relation d'aide. Cette mesure permettra de repérer plus aisément les travailleurs en difficulté et, au besoin, de les orienter vers les services existants sur la réserve.

Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer de façon régulière la population innue à la fois sur le déroulement des travaux et sur les résultats du suivi des impacts du projet. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

#### *Augmentation du taux de diplomation*

Les possibilités d'obtenir un emploi dans le cadre du projet du complexe de la Romaine pourraient inciter les Innus à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études menant à un métier ou à une profession.

#### *Occasion de rapprochement avec les communautés non autochtones*

La répartition régionale des retombées du projet aura comme conséquence d'intensifier les relations entre les communautés et leurs membres. Plusieurs travailleurs et entreprises de la région voudront aussi bénéficier des retombées du projet. Compte tenu de l'état actuel des relations avec les communautés non autochtones, il est probable que le projet rapprochera les travailleurs innus et non autochtones.

Dans la mesure du possible, Hydro-Québec veillera à instaurer un environnement de travail et un cadre de vie qui favorisent les échanges entre les deux groupes.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

Le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des Innus. Il permettra d'abord d'améliorer, pendant plus de dix ans, les revenus et le pouvoir d'achat d'une part non négligeable de la population, dont une forte proportion bénéficie aujourd'hui de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi.

Étant donné que l'éloignement et les contingences associées au transport freineront la participation des Innus au projet, l'impact est d'intensité moyenne sur la qualité de vie des Innus d'Unaman-shipu. L'impact résiduel du projet s'exercera sur plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : moyenne
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

### **41.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements**

#### **41.3.1 Économie**

##### *Déclaration de l'impact résiduel*

Possibilités d'emplois et de contrats.

##### *Source d'impact*

Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

##### *Mesure de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités favorisant l'embauche de travailleurs innus et l'achat de biens et de services auprès des entreprises innues.

##### *Description détaillée de l'impact résiduel*

La fin progressive de la construction entraînera plusieurs mises à pied au sein de la main-d'œuvre innue. La cessation des emplois aura une incidence à la baisse sur les taux d'activité. L'éloignement de la communauté du complexe de la Romaine rend peu probable l'obtention d'emplois au cours de l'exploitation du complexe.

L'accès d'entreprises innues à certains contrats leur permettrait dans l'avenir de tirer profit de l'expérience acquise au cours des travaux de construction.

##### *Évaluation de l'impact résiduel*

L'impact sur l'économie d'Unaman-shipu est positif, de longue durée et d'intensité faible. Les activités d'exploitation pourraient créer des emplois permanents et de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises innues. Ces retombées permettraient d'assurer la transition entre la construction et l'exploitation du projet en freinant la baisse prévue des taux d'activité et d'emploi – et par conséquent la hausse de la dépendance aux paiements de transfert – ainsi qu'en permettant à des entreprises de la communauté de se maintenir en activité et, dans certains cas, de se développer.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance moyenne.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **moyenne** (impact positif)

### 41.3.2 Aspects sociaux

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

#### *Source d'impact*

Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### *Mesure de bonification*

Aucune

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

Les retombées en emplois et en occasions d'affaires pour Unaman-shipu seront de moindre envergure pendant l'exploitation du complexe que pendant sa construction. Les impacts sur la qualité de vie seront en conséquence de moindre intensité. Toutefois, les Innus s'attendent à ce que les retombées du projet continuent de se faire sentir durant l'exploitation, notamment par l'accès aux emplois et aux contrats.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

Les emplois et les occasions d'affaires pendant l'exploitation du complexe de la Romaine auront un impact positif mais limité sur la qualité de vie des Innus d'Unaman-shipu. L'impact est d'intensité faible et se fera sentir pendant plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

## 42 Pakua-shipi

### 42.1 Conditions actuelles

#### 42.1.1 Démarche méthodologique

Le portrait socioéconomique de Pakua-shipi s'appuie essentiellement sur la consultation de sources documentaires. Des rencontres et une assemblée publique d'information et d'échange, avec des représentants du conseil de bande, ont aussi permis de recueillir des informations supplémentaires permettant d'évaluer les impacts.

#### 42.1.2 Caractéristiques socioéconomiques

En 1956, le gouvernement fédéral crée la réserve indienne de La Romaine, laquelle est située à environ 150 km à l'ouest de Saint-Augustin. En 1961, à l'instigation du gouvernement fédéral, les Innus de Pakua-shipi s'installent à La Romaine. En 1963, la plupart des familles originaires de Pakua-shipi retournent vivre à la rivière Saint-Augustin. En 1965, seize familles vivent dans des tentes à la baie de Saint-Augustin. En 1971, le gouvernement du Québec accorde au gouvernement du Canada la permission de construire des maisons pour les Innus de Saint-Augustin sur des terres de la province. Avec la construction des maisons, les Innus de Pakua-shipi deviennent les derniers Innus à se sédentariser. L'établissement amérindien de Pakua-shipi n'a toujours pas le statut d'une réserve<sup>[1]</sup>.

##### 42.1.2.1 Situation géographique

Situé à 550 km au nord-est de Sept-Îles, Pakua-shipi est la communauté innue la plus à l'est de la Basse-Côte-Nord. D'une superficie d'environ 3 ha, l'établissement se trouve à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin. Le village voisin de Saint-Augustin, qui compte près de 600 habitants, est la localité la plus peuplée de la Basse-Côte-Nord.

Les résidents des deux localités voyagent régulièrement d'un endroit à l'autre<sup>[2]</sup>. Les deux communautés sont reliées par bateau-taxi l'été, par hélicoptère au printemps et l'automne ainsi que par motoneige l'hiver. Les citoyens souhaitent depuis longtemps qu'un pont relie les deux rives (Radio-Canada, 2005).

---

[1] Les terres sur lesquelles sont construites les maisons de Pakua-shipi relèvent du gouvernement provincial. En général, suivant les décrets provinciaux et fédéraux en matière de taxation, la *Loi sur les Indiens* y est appliquée.

[2] On trouve à Saint-Augustin un bar, un hôtel, un restaurant, une boulangerie, une épicerie, un magasin général, une quincaillerie, un garage, une station d'essence, une boutique de cadeaux, un club vidéo, un salon de bronzage, un comptoir postal, un entrepreneur en construction, un moulin à scie, une caisse Desjardins et un centre d'emploi (Commission scolaire du Littoral, 2004).

L'aéroport de Pakua-shipi accueille des passagers quotidiennement. Le quai Pointe-à-la-Truite, situé à Saint-Augustin, permet au *Nordik Express* de relier la communauté au reste de la côte deux fois par semaine (en aval et en amont), d'accueillir des bateaux de touristes et d'espérer le développement de la pêche commerciale. L'hiver, un sentier de motoneige balisé reliant Nutashkuan à Vieux-Fort rend possibles les déplacements d'une communauté à l'autre (Tourisme Côte-Nord, 2006). Des sentiers locaux donnent accès à l'intérieur des terres.

#### 42.1.2.2 Démographie

En 2006, 299 personnes (152 hommes et 147 femmes) étaient inscrites au registre de la bande de Pakua-shipi (voir le tableau 42-1). La très grande majorité de ses membres, soit 291 personnes, vivaient sur le territoire de la bande, alors que 8 personnes demeuraient à l'extérieur. La bande de Pakua-shipi était la moins nombreuse des quatre bandes innues de l'est. En comparaison, la bande d'Unaman-shipu comptait 1 037 personnes, celle de Nutashkuan, 917 et celle d'Ekuanitshit, 522.

La communauté a connu une très forte hausse démographique au cours des dernières années, soit 126,5 % entre 1986 et 2006. On peut cependant présumer que cette tendance est en train de s'essouffler, car le taux de croissance est passé de 65,9 % pour la période 1986-1994 à 26,2 % pour 1998-2006.

La population de la communauté est passablement jeune. Les jeunes de moins de 25 ans comptent pour 55 % de la population totale. Les enfants de moins de 14 ans représentent à eux seuls près de 29 % de la population totale de la bande. Les gens de plus de 65 ans ne comptent quant à eux que pour 4 % de la bande. La répartition hommes/femmes s'avère à peu près égale, les hommes étant légèrement majoritaires avec 50,8 % (voir la figure 42-1).

#### 42.1.2.3 Santé et aspects sociaux

La communauté dispose d'un dispensaire qui offre les soins généraux de santé. Ce centre de soins infirmiers est géré par le conseil de bande en vertu d'une entente avec Santé Canada. Depuis 1987, le conseil assure le transport terrestre des patients. Depuis 1989, la communauté assume la prise en charge du programme Caribou de prévention en matière d'alcoolisme et de toxicomanie et du Programme national de lutte contre les abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA) (Charron, 1994d).



Tableau 42-1 : Population inscrite de la bande de Pakua-shipi – 1986-2006

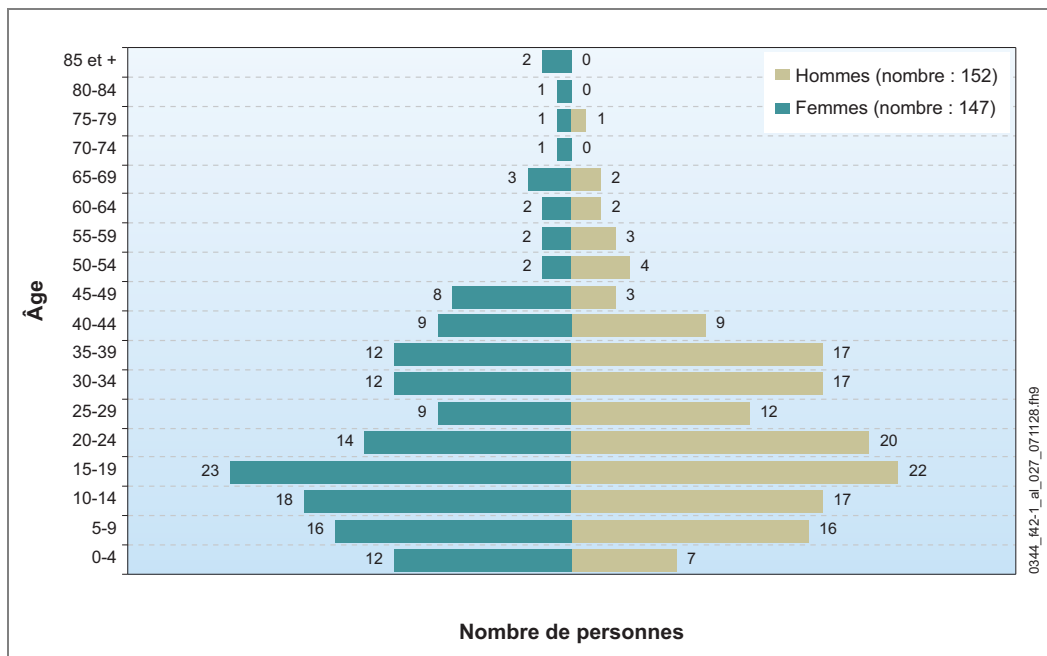
Année	Population			Croissance (%)		
	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total	Sur la réserve	Hors de la réserve	Total
<b>Nombre de personnes inscrites</b>						
1986	130	2	132	2,4	-33,3	1,5
1987	133	2	135	2,3	0,0	2,3
1988	128	2	130	-3,8	0,0	-3,7
1989	130	2	132	1,6	0,0	1,5
1990	138	3	141	6,2	50,0	6,8
1991	161	17	178	16,7	466,7	26,2
1992	169	23	192	5,0	35,3	7,9
1993	212	1	213	25,4	-95,7	10,9
1994	218	1	219	2,8	0,0	2,8
1995	N.D. <sup>a</sup>	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1996	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1997	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
1998	233	4	237	N.D.	N.D.	N.D.
1999	242	5	247	3,9	25,0	4,2
2000	254	5	259	5,0	0,0	4,9
2001	268	6	274	5,5	20,0	5,8
2002	260	8	268	-3,0	33,3	-2,2
2003	269	5	274	3,5	-37,5	2,2
2004	272	6	278	1,1	20,0	1,5
2005	295	1	296	8,5	-83,3	6,5
2006	291	8	299	-1,4	700,0	1,0
<b>Évolution de la population</b>						
1986-1994	88	-1	87	67,7	-50,0	65,9
1998-2006	58	4	62	24,9	100,0	26,2
1986-2006	161	6	167	123,8	300,0	126,5

a. N.D. : non disponible.

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 1986-2006.

En 1999, deux infirmières ainsi qu'une représentante en santé communautaire travaillaient au dispensaire. Un médecin rattaché à l'hôpital de Blanc-Sablon était aussi disponible 24 heures sur 24 et pouvait se rendre rapidement sur place en cas d'urgence (20 minutes en avion). Un dentiste venait dans la communauté toutes les deux semaines. Les services sociaux sont dispensés par le conseil tribal Mamit Innuat (Regroupement Mamit Innuat). En 1999, deux travailleuses sociales autochtones travaillaient au dispensaire. Un psychologue y tenait une permanence toutes les deux semaines (Chiron De La Casinière, 2000).

Figure 42-1 : Pyramide des âges de la population de Pakua-shipi – 2006



Certaines données rassemblées par Santé Canada permettent d’avoir un aperçu du portrait de santé de la collectivité.

En 2006, le principal problème de santé dans la communauté était le diabète. En effet, selon Santé Canada, 18 % de la population était diagnostiquée diabétique. Cette proportion était passablement plus élevée que celle de l’ensemble du Québec, qui est de 7 %, mais également plus importante que celle de l’ensemble des Premières Nations du Québec-Labrador (14,5 %) (CSSSPNQL, 2006). Autre problème de santé majeur : les maladies cardio-vasculaires. Ainsi, selon Santé Canada, 14,5 % de la population serait affectée par ce type de maladie. Le manque d’activité physique, la mauvaise alimentation et le haut taux de tabagisme qui existent généralement dans les communautés innues de l’est de la province pourraient expliquer cette proportion élevée de problèmes cardio-vasculaires. Ces mêmes éléments sont aussi identifiés comme des causes du haut taux de diabète.

Dans une moindre mesure, on retrouvait également d’autres types de problèmes de santé, les plus courants étant des problèmes dermatologiques, des troubles digestifs et des problèmes otorhinolaryngologiques, qui touchent respectivement 10,1 %, 8,1 % et 8,5 % de la population (Canada, Ministère de la Santé, 2006).

#### 42.1.2.4 Sécurité publique

Depuis le printemps 2006, la communauté de Pakua-shipi a pris en charge le secteur de la sécurité publique. Elle dispose donc de son propre corps de police. Auparavant, le service de police était assuré par l’Administration régionale de la

Police du Nitassinan (ARPN<sup>[1]</sup>). La communauté compte un poste de police ou travaillent deux policiers en alternance. Ils agissent essentiellement comme patrouilleurs. La Sûreté du Québec prend le relais en cas de crimes majeurs ou lors des enquêtes. Le corps de police de Pakua-shipi bénéficie également d'un encadrement opérationnel assuré par le corps de police de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam.

La criminalité dans la communauté concerne essentiellement la violence, le vandalisme et les introductions par effraction. Au cours des années 2003, 2004 et 2005, la majorité des dossiers criminels traités par la police locale concernaient des crimes contre la personne : voies de fait, menaces, intimidation ou encore harcèlement ou agression à caractère sexuel (ARPN, 2005). Les voies de fait ont été de loin les délits les plus courants au cours de cette période, avec 22 cas en 2003, 16 en 2004 et 34 en 2005. La grande majorité des accusés étaient des hommes adultes.

Dans une moindre mesure, les crimes contre la propriété étaient aussi présents. Il s'agissait principalement de méfaits, essentiellement des actes de vandalisme, et d'introductions par effraction. Les introductions par effraction étaient relativement fréquentes, avec sept cas en 2003, cinq en 2004 et huit en 2005. On recense aussi quelques autres délits, comme la vente ou la possession de drogue, la conduite avec facultés affaiblies et le trouble à l'ordre public.

La plupart des délits trouvent leur source dans la consommation d'alcool et de drogues : des 62 dossiers criminels ouverts en 2003, 42 mettaient en cause des personnes sous l'influence de l'alcool. En 2004, sur les 59 dossiers criminels traités par les autorités policières, 32 concernaient des personnes affectées par l'alcool et 1, par la drogue. En 2005, 59 des 81 dossiers criminels concernaient des personnes affectées par l'alcool.

#### 42.1.2.5 Logement et équipements communautaires

En 2001, le village de Pakua-shipi comptait 50 unités d'habitation pour 55 familles. On y trouvait 25 familles avec un couple marié (45,4 %), 10 familles comptant un couple en union libre (27,3 %) et 15 familles monoparentales<sup>[2]</sup> (27,3 %). La taille moyenne de ces familles était respectivement de 4,4, 3,7 et 2,5 personnes. Ces résultats sont plus élevés que ceux de la moyenne québécoise, qui sont de 3,1 personnes pour les familles comptant un couple marié, 2,9 pour les familles avec un couple en union libre et 2,5 personnes pour une famille monoparentale. Le nombre de familles est stable depuis 1996.

---

[1] Depuis les années 1970, l'ARPN assurait les services de police dans la communauté en vertu d'une entente tripartite signée entre le conseil de bande et les gouvernements provincial et fédéral.

[2] Dans tous les cas de familles monoparentales, le parent était une femme.

La communauté dispose de certains bâtiments communautaires, soit un centre de santé, un immeuble logeant le conseil de bande, une salle communautaire, une église, une garderie et une maison des jeunes. On y retrouve aussi une radio communautaire (CIBE 89,9 FM), qui diffuse une programmation la plupart du temps en langue innue depuis sa création en 1977. La station est affiliée au réseau de la Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM), qui diffuse des émissions quotidiennes dans chacune des communautés innues (Charron, 1994*d*). En ce qui a trait aux installations sanitaires, la communauté dispose de réseaux d'égouts et d'aqueduc, et d'un lieu d'enfouissement. Enfin, elle est raccordée au réseau électrique d'Hydro-Québec.

#### 42.1.2.6 Organisation institutionnelle et gouvernance

La communauté est administrée par le conseil de bande de Pakua-shipi (Conseil des Montagnais de Pakua-shipi). Composé d'un chef et de quatre conseillers, le conseil de bande gère les affaires de la communauté et s'occupe des relations avec les intervenants extérieurs. Il est aussi responsable des relations entretenues avec les autres communautés autochtones et avec les autres organisations innues comme le conseil tribal Mamit Innuat. Le conseil s'occupe autant des questions économiques et politiques que des dossiers communautaires, culturels et sociaux. Un directeur général supervise l'administration et le personnel du conseil. Il s'occupe donc des affaires courantes et voit à l'exécution des décisions prises par le conseil de bande. Afin de mener à bien sa tâche, le directeur général est entouré d'une équipe de professionnels provenant des domaines des services sociaux, de la santé, de la main-d'œuvre et du développement économique. Le conseil est réélu tous les deux ans selon le processus coutumier. Pour voter, il faut être inscrit sur la liste des membres de la communauté et avoir plus de 18 ans (Charron, 1994*d*).

Les informations disponibles ne permettent pas de dresser un portrait complet et détaillé de l'organisation des programmes et des services offerts à la communauté. Cependant, la documentation consultée nous permet d'identifier les services suivants : éducation, santé, services techniques, sécurité publique, habitation et développement économique.

Dans le but de faciliter la prise en charge des programmes décentralisés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) dans les secteurs du développement économique, de l'assistance aux comités de chasse, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, la communauté de Pakua-shipi s'est jointe aux communautés d'Ekuanitshit, de Nutashkuan et d'Unaman-shipu pour former le conseil tribal Mamit Innuat (« les Innus de l'est »)<sup>[1]</sup>. Au départ, l'organisme n'avait qu'un rôle de développement économique et communautaire, mais, depuis

---

[1] La communauté de Nutashkuan s'est retirée de Mamit Innuat en 1998.

la dissolution du Conseil Atikamekw-Montagnais en 1994, il représente aussi ses communautés membres dans les négociations territoriales avec les gouvernements provincial et fédéral<sup>[1]</sup>.

#### 42.1.2.7 Éducation et formation professionnelle

En vertu d'une entente entre le MAINC et le conseil de bande, ce dernier assume la pleine responsabilité des services éducatifs offerts à la communauté. Ainsi, il est responsable de l'éducation aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. C'est au conseil de bande que revient la tâche d'engager le personnel enseignant et le personnel de soutien. Le conseil s'occupe également des services d'aide aux étudiants, du transport scolaire, de l'entretien de l'école et de l'achat du matériel scolaire (Charron, 1994*d*).

L'école Pakuashipish dispense l'enseignement aux niveaux préscolaire et primaire ainsi que pour la 1<sup>re</sup> secondaire. Les élèves désirant continuer leur secondaire ou suivre une formation postsecondaire doivent fréquenter des établissements à l'extérieur de la communauté. L'enseignement se fait entièrement en langue innue à la prématernelle et à la maternelle. Par la suite, les élèves du niveau primaire reçoivent des cours de français langue seconde. L'enseignement du français se fait graduellement jusqu'au niveau secondaire (Charron, 1994*d*).

En 2000-2001, des 136 jeunes âgés de 5 à 24 ans, 90 étaient aux études, ce qui signifie que 66 % de la population étudiante potentielle était aux études. De ces 90 étudiants, 3 étaient à la prématernelle, 3, à la maternelle, 55, à l'élémentaire, 25, au secondaire, et 4 poursuivaient des études postsecondaires (Statistique Canada, 2001).

En 2001, 73,9 % des membres de la communauté âgés de 20 à 64 ans n'avaient pas de diplôme (voir le tableau 42-2). Cette proportion était assez élevée par rapport à celle de l'ensemble du Québec (23,5 %). Elle était également élevée par rapport à celles qui caractérisent les communautés autochtones avoisinantes. En fait, parmi les quatre communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, Pakua-shipi affichait la plus grande proportion de personnes n'ayant pas de diplôme.

---

[1] Le dossier des négociations territoriales est géré par l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, l'organe politique de Mamit Innuat.

Tableau 42-2 : Degré de scolarité des 20-64 ans des communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord – 2001

Degré de scolarité	Pourcentage de la population (%)			
	Pakua-shipi	Nutashkuan	Ekuanitshit	Unaman-shipu
Sans diplôme	74	58	63	73
Diplôme secondaire	9	20	17	7
Diplôme professionnel	9	12	10	10
Diplôme collégial	0	6	5	3
Diplôme universitaire	8	3	5	7

Source : Statistique Canada, *Données de recensement*, 2001.

#### 42.1.2.8 Activités économiques

La situation économique de Pakua-shipi ressemble à celle des autres communautés innues de la Moyenne-Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord. Le taux de chômage y est élevé et le taux d'activité relativement bas. Quant à la proportion de personnes bénéficiant de transferts gouvernementaux, elle se révèle beaucoup plus élevée que celle de l'ensemble de la province.

En 2001, les taux d'activité et d'emploi de Pakua-shipi étaient inférieurs à ceux du Québec et le taux de chômage<sup>[1]</sup> était beaucoup plus élevé. Alors que le taux de chômage de la province se situait à 8,2 %, celui de Pakua-shipi était de 35,3 % (voir le tableau 42-3).

Le taux d'activité de Pakua-shipi a augmenté entre 1996 et 2001, passant de 44,4 % à 65,4 %. Quant au taux de chômage, il a plus que doublé, passant de 16,7 % à 35,3 %. Devant le mouvement de ces indicateurs économiques, on constate une certaine croissance économique liée à la création d'emplois saisonniers.

De plus, une bonne part de la population vivait de prestations d'assistance sociale. En 2006, 12 % de la population résidente en bénéficiait, soit 36 personnes (voir le tableau 42-4). À l'échelle du Québec, cette proportion s'établissait à environ 6,5 % en 2006.

[1] Taux de chômage : pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active.

Taux d'activité : pourcentage de la population active (personnes occupant un emploi, travaillant à leur compte, au chômage ou absentes de leur travail à cause de vacances, d'une maladie ou d'un conflit de travail) par rapport à la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée par rapport à la population de 15 ans et plus.

Tableau 42-3 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi, revenu médian individuel et composition du revenu à Pakua-shipi, Ekuanitshit, Nutashkuan, Unaman-shipu, en Minganie-Basse-Côte-Nord et au Québec – 1996-2001

Caractéristique	Pakua-shipi		Ekuanitshit		Nutashkuan		Unaman-shipu		Minganie-Basse-Côte-Nord		Québec	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité (%) :	44,4	65,4	74,1	60,4	20,8	51,1	33,0	38,9	59,8	62,4	62,3	64,2
• hommes	46,2	76,9	81,5	62,5	24,3	52,3	40,0	37,5	65,0	66,8	70,5	71,1
• femmes	42,9	61,5	70,4	64,3	17,1	48,9	25,9	40,3	54,4	57,9	54,6	57,7
Taux de chômage (%) :	16,7	35,3	60,0	34,4	46,7	28,9	38,9	26,5	33,3	25,8	11,8	8,2
• hommes	N.D. <sup>a</sup>	40,0	68,2	33,3	44,4	34,8	45,5	33,3	37,5	31,2	12,3	8,7
• femmes	N.D.	25,0	47,4	33,3	50,0	27,3	28,6	20,0	28,2	19,6	11,2	7,7
Taux d'emploi (%) :	37,0	42,3	29,6	41,5	12,5	35,2	21,1	28,6	39,8	46,3	55,0	58,9
• hommes	N.D.	38,5	22,2	37,5	13,5	34,1	21,8	26,6	40,6	46,1	61,9	64,9
• femmes	N.D.	46,2	33,3	42,9	11,4	37,8	25,0	32,3	39,0	46,5	48,5	53,2
Revenu total médian des personnes (\$) :	N.D.	N.D.	10 624	14 613	9 776	15 840	8 768	12 261	14 267	17 254	17 234	20 665
Composition du revenu total (%) :												
• emplois	N.D.	N.D.	51,0	49,7	53,8	56,0	43,2	53,5	66,9	71,1	74,2	75,1
• transferts gouvernementaux	N.D.	N.D.	48,8	40,1	43,7	41,3	53,5	45,9	29,7	24,9	16,2	13,9
• autres	N.D.	N.D.	0,2	11,4	2,5	2,6	3,3	0,5	3,4	3,9	9,6	11,0

a. N.D. : non déterminé.

Source : Statistique Canada, *Données de recensement*, 1996-2001.

Tableau 42-4 : Évolution du nombre de prestataires d'assistance sociale à Pakua-shipi – 2002-2006

Tranche de population	2002	2003	2004	2005	2006
Enfants	22	22	19	21	18
Adultes sans contraintes sévères à l'emploi	22	12	20	19	18
Adultes avec contraintes sévères à l'emploi	0	0	0	0	0
Adultes	22	12	23	19	18
<b>Total – enfants et adultes</b>	<b>44</b>	<b>34</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>36</b>
Familles	13	10	13	13	13
Population résidente	260	269	272	295	291
Proportion de la population résidente vivant de l'aide sociale (%)	16,9	12,6	14,3	13,6	12,4

Sources : Conseil tribal Mami Innuat, *Statistiques mensuelles de l'assistance sociale*, 2002-2006 ; MAINC, *Registre des Indiens*, 2002-2006.

En occupant près de la moitié des travailleurs de la communauté (44,4 %), le secteur des services constitue de loin le plus important, faisant du conseil de bande le principal employeur. Les secteurs de la santé et de l'enseignement occupent 27,8 % du marché du travail. Ces emplois, cependant, sont généralement occupés par des gens formés venus de l'extérieur de la communauté. Les autres secteurs d'emploi pour les membres de la bande sont les services commerciaux puis la fabrication/construction, qui occupent respectivement 11,1 % et 16,7 % du marché de l'emploi (voir le tableau 42-5).

Tableau 42-5 : Domaines d'activité économique à Pakua-shipi – 2001

Domaine d'activité	Nombre de travailleurs	Proportion (%)
Services publics (autres services)	40	44,4
Soins de santé et enseignement	25	27,8
Fabrication et construction	15	16,7
Services commerciaux	10	11,1
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

Source : Statistique Canada, *Données de recensement*, 2001.

Le conseil de bande possède des actions dans certaines entreprises situées à l'extérieur du village. Ainsi, par le biais du conseil tribal Mamit Innuat, il est copropriétaire du restaurant La Cage aux Sports de Sept-Îles, de la Poissonnerie Fortier et Frères, située elle aussi à Sept-Îles, et de l'agence Voyages Inter-Nations, basée à Wendake. Le conseil a également des activités dans les pêches commerciales par le biais de l'entreprise Pêcheries Shipek, une société en commandite détenue conjointement avec le conseil de bande d'Ekuanitshit.

Il faut enfin noter que le piégeage est une source de revenus marginale à Pakua-shipi. En 2002-2003, la valeur des peaux vendues s'élevait à 3 135 \$ (Québec, MRNFP, 2004).



## **42.2 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction**

Dans ce chapitre, les impacts liés aux activités de construction sont présentés avant les impacts liés à la présence et à l'exploitation des aménagements afin de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

### **42.2.1 Économie**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Création d'emplois et possibilités de développement d'entreprises.

#### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### *Mesures de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, mettre en place des mécanismes visant l'embauche de travailleurs innus, la formation de la main-d'œuvre et l'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises innues.
- Créer un comité des retombées économiques régionales (voir la section 31.2.2).
- Embaucher un conseiller en emploi innu pour l'ensemble des communautés innues concernées.
- Organiser des ateliers d'information et de préparation à l'emploi.
- Sensibiliser les entrepreneurs qui participeront aux travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre innue au chantier.
- Soutenir les actions visant à créer, aux campements de travailleurs et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

##### *Hausse du taux d'activité*

Les dépenses de construction du complexe de la Romaine, estimées à quelque 4,9 milliards de dollars, contribueront à créer des emplois pour les Innus de Pakua-shipi, entraînant une hausse du taux d'activité dans la communauté. Les travaux, qui s'échelonnent de 2009 à 2020, exigeront, durant la période de pointe de 2011 à 2016, entre 1 600 et 2 400 travailleurs. Les emplois offerts seront variés. Environ 70 % des emplois seront liés directement aux activités des entreprises de

construction, y compris le déboisement et la récupération du bois, avec 1 % des emplois, et les services d'alimentation et de conciergerie, qui occuperont 11 % de la main-d'œuvre.

Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de travailleurs qui quitteront effectivement la communauté pour participer au projet. On peut toutefois penser qu'il pourrait être très faible en raison de la taille de la communauté, de l'éloignement ainsi que de l'absence de lien routier entre le village et les lieux de travail.

L'amélioration du marché de l'emploi devrait se faire sentir jusqu'en 2015, année où les effectifs commenceront progressivement à décroître jusqu'à la fin des travaux de construction, prévue en 2020. Au cours de ces cinq années, l'évolution du taux d'activité dépendra de l'état de l'économie régionale ainsi que de la capacité des travailleurs innus à utiliser l'expérience acquise pendant les travaux pour se trouver un nouvel emploi.

On prévoit que les Innus possédant peu de qualification et d'expérience à l'extérieur du village éprouveront plus de difficultés que les travailleurs non autochtones à se trouver un emploi dans le cadre du projet. En conséquence, Hydro-Québec conviendra de mesures, dans le cadre d'une ERA<sup>[1]</sup>, afin de favoriser la formation et l'embauche de la main-d'œuvre autochtone. Elle procédera de plus à l'embauche d'un conseiller en emploi innu afin de favoriser le recrutement de travailleurs autochtones, et de faciliter les relations entre ces derniers et les entreprises participant au projet. Elle informera et sensibilisera les entrepreneurs qui exécuteront des travaux à l'importance de favoriser la participation de la main-d'œuvre autochtone. Elle organisera également des ateliers d'information et de préparation à l'emploi à l'intention des personnes souhaitant participer au projet. Enfin, Hydro-Québec soutiendra les actions visant à créer, aux campements et aux chantiers, un environnement de travail et un cadre de vie qui encouragent et valorisent la participation des Innus au projet.

#### *Amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification de la main-d'œuvre innue*

La participation au projet du complexe de la Romaine permettra aux Innus d'améliorer leurs aptitudes au travail, leur employabilité et leur qualification. Ceux-ci acquerront de l'expérience de travail en milieu non autochtone et feront l'apprentissage du contexte particulier de la vie au chantier ainsi que des méthodes, des normes et des horaires en vigueur. L'expérience acquise au cours du projet sera particulièrement utile aux Innus qui voudront, à la fin de la construction des ouvrages, trouver un nouvel emploi sur le marché du travail régional. L'amélioration des aptitudes au travail, de l'employabilité et de la qualification des Innus se

---

[1] Les ententes sur les répercussions et avantages (ERA) visent notamment à favoriser le développement économique et social des communautés innues et à promouvoir le maintien d'*Innu Aitun*.

fera sentir chez les différentes catégories de travailleurs. Pour les travailleurs de la construction, en particulier, ce sera l'occasion de faire reconnaître leur expertise en obtenant des certificats de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

La rétention de la main-d'œuvre ne se fera pas sans difficulté. Les récents projets d'Hydro-Québec sur les rivières Toulnostouc et Saint-Maurice ont montré que des employeurs, notamment ceux de l'alimentation et de la conciergerie, s'étaient heurtés à de forts taux d'absentéisme et d'abandon au sein de la main-d'œuvre autochtone (Castonguay, Dandenault et Associés, 2006). Dans ces cas précis, l'embauche d'un conseiller en emploi avait facilité le placement de travailleurs autochtones. Une mesure comme l'organisation d'activités sociales, récréatives et sportives au campement avait certes facilité leur intégration.

Il est probable que plusieurs travailleurs de Pakua-shipi éprouveront des difficultés à s'adapter à leur nouvel emploi, d'autant plus qu'ils seront davantage touchés que ceux d'Ekuanitshit et de Nutashkuan par l'éloignement et l'absence de lien routier entre le chantier et leur communauté.

L'organisation d'ateliers d'information et de préparation à l'emploi, qui pourrait être jumelée à des visites aux campements de travailleurs, facilitera le recrutement des candidats qui souhaitent participer au projet. Cela permettra de procéder à une première évaluation des besoins des candidats, de leur employabilité et de leur aptitude au travail. Les ateliers seront également l'occasion d'informer les candidats sur les conditions de vie et de travail au chantier. Ainsi, mieux informés et mieux préparés, les travailleurs innus feront probablement preuve d'une plus grande persévérance à l'emploi.

Les mesures visant la formation de la main-d'œuvre pourront non seulement aider les Innus à combler les emplois disponibles dans le cadre des travaux de construction, mais également ceux qui seront à pourvoir au cours de l'exploitation du complexe (métiers, techniciens, ingénieurs et personnel de bureau) ainsi qu'à la direction – Production – Manicouagan d'Hydro-Québec.

#### *Développement et occasions d'affaires pour les entreprises innues*

Les occasions d'affaires associées aux travaux de construction pourraient favoriser la création et le développement d'entreprises innues. Le conseil de bande de Pakua-shipi pourrait jouer un rôle déterminant dans l'obtention de contrats pour la communauté.

En raison de l'expertise et de la capacité d'affaires limitées des Innus, Hydro-Québec appliquera les mesures de bonification habituelles afin de maximiser les retombées régionales (voir la section 31.2.1) et mettra également en œuvre, dans le cadre d'une ERA, des mesures favorisant l'obtention de contrats de gré à gré par les

entreprises innues. Elle informera de façon régulière le conseil de bande ainsi que les entreprises innues des contrats offerts dans le cadre des travaux. Dans le but de favoriser les liens d'affaires avec les divers intervenants, on constituera, dans le cas du complexe de la Romaine, un comité des retombées économiques régionales qui sera composé de représentants d'organismes régionaux à vocation économique ainsi que de représentants innus. Par le biais de rencontres périodiques, le comité veillera notamment au suivi de l'information sur les appels d'offres et sur les retombées réelles du projet.

La valeur des contrats que les Innus de Pakua-shipi parviendront à obtenir est difficile à évaluer, et sera proportionnelle à leur capacité de réalisation.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

La participation des travailleurs innus aux travaux du complexe de la rivière Romaine aura une incidence positive sur le marché du travail de la communauté. Cet effet se fera sentir au moins jusqu'en 2015 et offrira de nouvelles perspectives d'emploi aux travailleurs de la communauté.

Avec les années, la main-d'œuvre innue améliorera ses aptitudes au travail, son employabilité, son niveau de qualification et sa persévérance en emploi. Cela devrait jouer un rôle attractif pour les jeunes travailleurs de la communauté et entraîner une augmentation progressive du nombre de travailleurs innus affectés au projet.

Le projet offrira aussi aux Innus de bonnes occasions d'affaires, telles que la création et le développement d'entreprises innues ainsi que des associations avec des entreprises non autochtones. Leur participation au projet favorisera l'intégration de la main-d'œuvre autochtone et améliorera leurs capacités d'affaires. Les retombées en emplois et en contrats stimuleront l'activité économique de la communauté.

Étant donné que l'éloignement et les contingences associées au transport freineront la participation des Innus au projet, l'impact est d'intensité faible sur l'économie de Pakua-shipi. L'impact se fera sentir pendant plus de dix ans et touchera une proportion de la population de Pakua-shipi.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

## **42.2.2 Aspects sociaux**

### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.
- Présence des travailleurs.

### *Mesures de bonification*

- Mettre en place un plan de communication visant à informer les Innus du déroulement des travaux et des impacts du projet.
- Former des travailleurs innus à la relation d'aide.
- Informer les travailleurs non autochtones de la présence des Innus sur le territoire de la Côte-Nord et de leurs activités.
- Encourager la tenue d'activités aux campements de travailleurs dans le but de favoriser le rapprochement entre les travailleurs innus et non autochtones.

### *Description détaillée de l'impact résiduel*

#### *Amélioration des conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles*

Les salaires tirés des emplois du projet auront une incidence positive sur les conditions de vie matérielles des travailleurs et de leurs familles. Ces revenus supplémentaires pourraient être affectés en partie à la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage.

Hydro-Québec veillera à ce que quelques travailleurs innus reçoivent une formation en relation d'aide. Cette mesure permettra de repérer plus aisément les travailleurs en difficulté et, au besoin, de les orienter vers les services existant dans la communauté.

En plus d'effectuer le suivi des retombées du projet, Hydro-Québec élaborera un plan de communication visant à informer, de façon régulière, la population innue sur le déroulement des travaux ainsi que sur les résultats du suivi des impacts du projet. Dans la mesure du possible, elle tentera aussi d'associer des membres de la communauté à la réalisation de ces études.

### *Augmentation du taux de diplomation*

Les possibilités d'obtenir un emploi dans le cadre du projet du complexe de la Romaine pourraient inciter les Innus à terminer leurs études secondaires et à poursuivre des études menant à un métier ou à une profession.

### *Occasion de rapprochement avec les communautés non autochtones*

La répartition régionale des retombées du projet aura comme conséquence d'intensifier les relations entre les communautés et leurs membres. Plusieurs travailleurs et entreprises de la région voudront aussi bénéficier des retombées du projet. Compte tenu de l'état actuel des relations avec les communautés non autochtones, il est probable que le projet rapprochera les travailleurs innus et non autochtones.

Dans la mesure du possible, Hydro-Québec veillera à instaurer un environnement de travail et un cadre de vie qui favorisent les échanges entre les deux groupes.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des Innus. Il permettra d'abord d'améliorer, pendant plus de dix ans, les revenus et le pouvoir d'achat d'une partie de la population.

Étant donné que l'éloignement et les contingences associées au transport freineront la participation des Innus au projet, l'impact est d'intensité faible sur la qualité de vie des Innus de Pakua-shipi. L'impact résiduel du projet s'exercera sur plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

## **42.3 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements**

### **42.3.1 Économie**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Possibilités d'emplois et de contrats.

#### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### *Mesure de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de modalités favorisant l'embauche de travailleurs innus et l'achat de biens et de services auprès des entreprises innues.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

La fin progressive de la construction entraînera plusieurs mises à pied au sein de la main-d'œuvre innue. La cessation des emplois aura une incidence à la baisse sur les taux d'activité.

L'éloignement de la communauté du complexe de la Romaine rend peu probable l'obtention d'emplois durant l'exploitation.

L'accès d'entreprises innues à certains contrats leur permettrait dans l'avenir de tirer profit de l'expérience acquise au cours des travaux de construction.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

L'impact sur l'économie de Pakua-shipi est positif, de longue durée et d'intensité faible. Les activités d'exploitation pourraient créer des emplois permanents et de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises innues. Ces retombées permettraient d'assurer la transition entre la construction et l'exploitation du complexe en freinant la baisse prévue des taux d'activité et d'emploi – et par conséquent la hausse de la dépendance aux paiements de transfert – ainsi qu'en permettant à des entreprises locales de se maintenir en activité, voire, dans certains cas, de se développer.

L'impact résiduel est positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : locale
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)

### 42.3.2 Aspects sociaux

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Amélioration de la qualité de vie.

#### *Source d'impact*

- Main-d'œuvre et achat de biens et de services.

#### *Mesure de bonification*

- Dans le cadre d'une ERA, convenir de mécanismes de développement économique et communautaire.

#### *Description détaillée de l'impact résiduel*

Les retombées en emplois et en occasions d'affaires pour Pakua-shipi seront de moindre envergure pendant l'exploitation du complexe que pendant sa construction. Les impacts sur la qualité de vie seront en conséquence de moindre intensité.

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

Les emplois et les occasions d'affaires durant l'exploitation du complexe de la Romaine auront un impact positif mais limité sur la qualité de vie des Innus de Pakua-shipi. L'impact est d'intensité faible et se fera sentir pendant plus de dix ans.

L'impact résiduel est donc positif et d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : longue
- Importance : **mineure** (impact positif)



## 43 Innus d'Uashat mak Mani-Utenam et du Labrador

Afin de répondre à la directive fédérale pour la préparation de l'étude d'impact du complexe de la Romaine (section 2.2.2), on a pris en considération les communautés d'Uashat mak Mani-Utenam et les Innus du Labrador (Sheshatshit et Natuashish). Les données amassées démontrent que les Innus de ces communautés ne fréquentent pas la zone d'étude. Pour cette raison, l'information qui les concerne a été regroupée en un seul chapitre.

### 43.1 Démarche méthodologique

La description des conditions actuelles pour les communautés d'Uashat mak Mani-Utenam, de Sheshatshit et de Natuashish s'appuie sur la documentation disponible.

#### 43.1.1 Caractéristiques socioéconomiques

##### *Uashat mak Mani-Utenam*

L'information relative à Uashat mak Mani-Utenam s'appuie sur les données obtenues auprès de la communauté et des organismes publics.

##### *Sheshatshit et Natuashish*

La description des conditions socioéconomiques des communautés de Sheshatshit et de Natuashish repose en premier lieu sur l'exploitation des données recueillies par Statistique Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). De ces sources provient l'information qui se rapporte à la démographie, la santé et les services sociaux. La consultation des sites Web de Mushuau Innu First Nation, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et de Voisey's Bay Nickel Company Limited (VBNC) a permis de traiter succinctement de l'organisation institutionnelle et de la gouvernance, de l'éducation, de la main-d'œuvre et des activités économiques.

#### 43.1.2 Utilisation du territoire

L'utilisation du territoire est abordée ici dans le but de déterminer dans quelle mesure la réalisation du projet du complexe de la Romaine est susceptible de toucher des territoires utilisés par les Innus d'Uashat mak Mani-Utenam, de Sheshatshit et de Natuashish.

L'information relative à l'utilisation du territoire par les Innus d'Uashat mak Mani-Utenam provient principalement des études réalisées de 1987 à 2005 dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Sainte-Marguerite (Cerane, 1988 ; Castonguay, Dandenault et Associés, 2005). Aucune de ces études ne livre une description de l'utilisation du territoire de la communauté dans son entièreté.

Par ailleurs, dans son mémoire soumis en janvier 2005 à la Commission permanente de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation sur la stratégie énergétique du gouvernement du Québec, Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) a déclaré que le projet du complexe de la Romaine « se trouv[ait] hors du Nitassinan d'Uashat mak Mani-Utenam ». De plus, dans une lettre adressée à Hydro-Québec, ITUM a précisé que la frontière est de son territoire correspondait à la rivière Sheldrake. Dans les circonstances, une description détaillée du territoire fréquenté par les Innus d'Uashat mak Mani-Utenam aurait été superflue.

Le conseil tribal Innu Nation a déposé une étude sur l'occupation et l'utilisation du territoire des communautés de Sheshatshit et d'Utshimassit (Davis Inlet) (Armitage, 1990), en appui à leur revendication territoriale auprès des gouvernements du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce document fait la synthèse des travaux menés en ce sens de 1977 jusqu'à la fin des années 1980 (Henriksen, 1977 ; Mailhot, 1988 ; Tanner, 1977). Il présente une description du territoire occupé et des modalités de son exploitation par les communautés innues du Labrador de 1900 à 1987. Innu Nation n'a cependant pas répondu à notre demande de consulter l'annexe cartographique qui accompagne ce rapport. Innu Nation n'a pas donné suite aux demandes d'informations d'Hydro-Québec, qui voulait savoir si les membres des communautés qu'il représente fréquentaient la zone d'étude du projet.

## **43.2 Innus d'Uashat mak Mani-Utenam**

### **43.2.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### **43.2.1.1 Situation géographique**

La réserve d'Uashat est située à la limite ouest de ville de Sept-Îles, tandis que celle de Mani-Utenam est à 16 km plus à l'est, près de l'embouchure de la rivière Moisie (voir la carte 43-1). Bien qu'elles soient physiquement distantes l'une de l'autre, Uashat et Mani-Utenam (ITUM) ne forment qu'une seule bande autochtone.

La réserve d'Uashat fut constituée en 1906. Elle abritait alors les familles qui empruntaient la rivière Sainte-Marguerite pour se rendre dans l'arrière-pays.

La création de la réserve de Mani-Utenam remonte à 1949, au moment où le gouvernement fédéral avait forgé le projet, qui a depuis avorté, de rassembler à un même endroit les Innus qui habitaient à proximité de Sept-Îles et ceux qui résidaient dans le village de Moisie. Sa superficie actuelle est de 527 ha en bordure du Saint-Laurent.

#### 43.2.1.2 Démographie

Selon les données du *Registre des Indiens*, la population inscrite de la bande d'Uashat mak Mani-Utenam s'élevait, en 2006, à 3 544 personnes. La communauté constitue ainsi une des bandes les plus peuplées du Québec, avec Mashteuiatsh et Betsiamites. Les données disponibles sur la répartition de la population sur les deux réserves montrent que, en 2003, 1 452 Innus vivaient à Uashat et 1 347, à Mani-Utenam (GSP, 2004).

La population de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam a plus que doublé de 1980 à 2006, passant de 1 543 à plus de 3 544 personnes. Malgré une hausse démographique importante au cours des dernières décennies, on note depuis 1999 une baisse du taux de croissance de la population totale.

Il faut souligner ici l'incidence des transferts entre bandes sur l'évolution démographique de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam. De 1998 à 2002, 174 nouveaux membres ont été enregistrés. À l'inverse, au cours de la même période, 140 transferts négatifs ont été effectués. D'une façon générale, les bandes de Matimekosh-Lac-John et de Betsiamites sont les principales bandes d'accueil et de départ des membres d'Uashat mak Mani-Utenam. L'emploi et le changement de l'état matrimonial semblent être les principaux motifs des transferts (GSP, 2004).

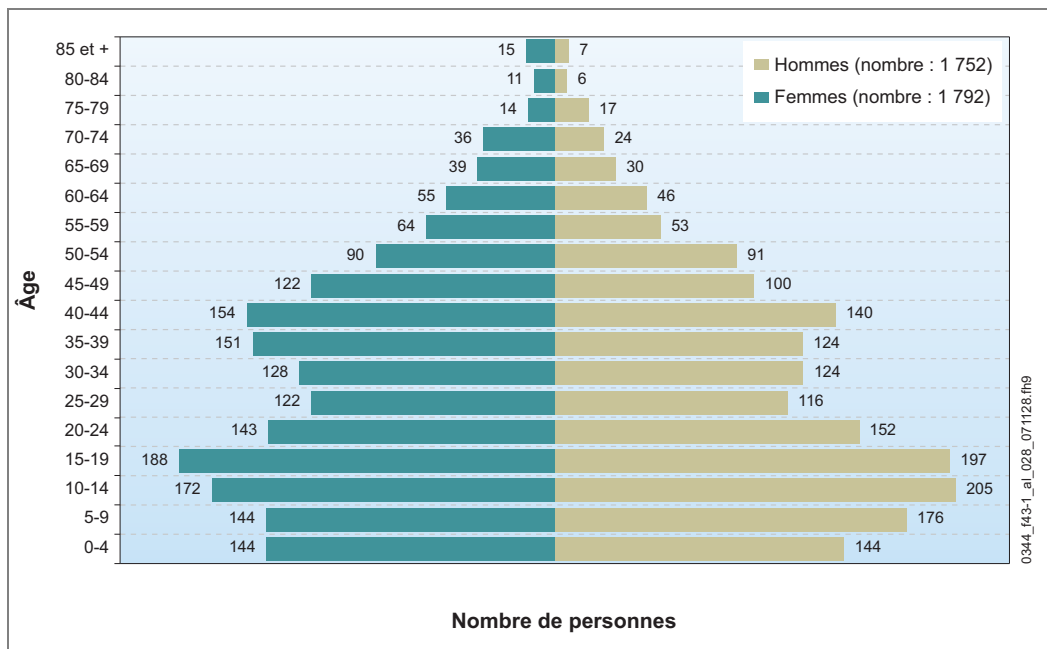
Avec 47 % de sa population en bas de 24 ans, la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam présente une forte proportion de jeunes (voir la figure 43-1).

#### 43.2.1.3 Logements et équipements communautaires

En février 2005, on dénombrait 367 logements à Uashat et 319 à Mani-Utenam (information communiquée par ITUM, 2005). Le nombre moyen de personnes par logement s'élevait, en 2003, à 4,5 à Uashat, comparativement à 3,9 à Mani-Utenam, ce qui est sensiblement équivalent à ce qu'on observe pour l'ensemble des réserves autochtones du Québec, soit environ 4 personnes par logement (GSP, 2004).

Comme dans plusieurs communautés autochtones, de nombreux logements sont actuellement occupés par trois générations, soit les parents, les enfants et les petits-enfants. L'étude réalisée par GSP en 2003 (GSP, 2004) illustre clairement l'importance de cette réalité. Elle révèle que pratiquement 60 % des logements de la communauté étaient occupés par plus d'une famille, c'est-à-dire des conjoints avec ou sans enfants, une famille monoparentale ou un adulte célibataire, séparé ou divorcé.

Figure 43-1 : Pyramide des âges de la population d'Uashat mak Mani-Utenam – 2006



Afin de remédier au problème de proximité intergénérationnelle, ITUM a fait réaliser plusieurs projets de construction d'habitations dans les deux réserves. Au cours de l'hiver 2005, quatre duplex étaient en construction à Uashat, alors que l'été suivant on devait mettre en chantier deux quadruplex et sept maisons individuelles, répartis entre les deux réserves. On prévoyait de plus construire quatre maisons individuelles, dont deux à Uashat et deux à Mani-Utenam, dans le cadre du projet Accession à la propriété privée. En 2005, plus de 300 Innus étaient en attente d'un logement. Compte tenu de l'exiguïté de la réserve, la pénurie s'avère d'autant plus criante à Uashat.

#### 43.2.1.4 Organisation institutionnelle et gouvernance

La majeure partie du financement nécessaire au fonctionnement des programmes et services provient du MAINC. Le financement accordé pour l'année financière 2005-2006 s'élevait à un peu plus de 29 M\$ (Canada, MAINC, 2007b).

#### 43.2.1.5 Éducation et formation professionnelle

La population d'Uashat mak Mani-Utenam est relativement peu scolarisée, si on la compare à la population québécoise en général. Selon une étude réalisée en 2001, à peine 30 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont terminé leurs études secondaires<sup>[1]</sup>.

[1] Données de l'étude du Groupe Recherche Focus, *Évaluation des programmes et des besoins de santé d'Uashat mak Mani-Utenam* (2001), citée dans GSP (2004).

L'abandon et l'échec scolaires sont deux phénomènes fort présents dans les écoles de la communauté, autant au primaire qu'au secondaire. L'échec scolaire est particulièrement criant au primaire. Le taux de réussite au niveau de la 6<sup>e</sup> année était de 42 à 45 % au cours des années 2000-2004.

De 2000 à 2005, ITUM a investi des efforts considérables afin d'améliorer la situation de la scolarisation et de l'éducation dans la communauté. D'importantes modifications ont été apportées, à de multiples aspects de l'organisation des services offerts aux membres de la bande. De nombreux projets sont en cours de définition ou d'implantation. L'évolution du taux de diplomation au niveau de la 5<sup>e</sup> secondaire indique que les efforts d'ITUM commencent à porter fruit. Ce taux est, en effet, en progression constante : il est passé de 56 % en 2000-2001 à 83 % en 2003-2004. Quant au niveau collégial, le nombre de diplômés par année a pratiquement doublé au cours de la même période, atteignant 18 diplômés. Au collégial, ce sont les programmes d'éducation spécialisée, de soutien informatique et de soins infirmiers qui ont connu le plus d'inscriptions, alors qu'au niveau universitaire, on remarque une nette prédominance des programmes de sciences sociales, suivis du droit, de l'enseignement et de la psychologie.

ITUM poursuit l'objectif, qui lui paraît fondamental, d'intégrer la culture traditionnelle et la langue innue aux programmes et aux pratiques d'enseignement et de pédagogie qui ont cours à Uashat mak Mani-Utenam. Par exemple, plusieurs projets en phase d'élaboration en 2005 concernent les jeunes en difficulté d'apprentissage scolaire, afin de leur permettre d'effectuer davantage de séjours en forêt.

#### 43.2.1.6 Portrait de la main-d'œuvre innue

Les données du dernier recensement canadien relatives aux principaux indicateurs économiques (2001) témoignent d'un écart important entre la population innue d'Uashat mak Mani-Utenam et la population québécoise en général. Les lacunes et les difficultés que connaît la communauté en ce qui a trait à la scolarisation de ses membres sont certainement des facteurs pouvant expliquer, en partie, ce phénomène toujours fort présent autant à Uashat qu'à Mani-Utenam. Selon ITUM, un nombre relativement important de travailleurs de la communauté alterne de façon récurrente entre emploi temporaire et chômage.

En 2001, le taux d'activité des membres de la communauté était de 50 à 55 %, et était légèrement plus élevé à Mani-Utenam qu'à Uashat. Alors que le taux d'activité des hommes était sensiblement équivalent dans l'une ou l'autre des réserves, celui des femmes d'Uashat était légèrement inférieur à celui des femmes de Mani-Utenam. Quant au taux de chômage, fort élevé aux deux endroits, il était nettement plus important à Mani-Utenam, tant chez les hommes que chez les femmes, avec des taux respectifs de 50 % et de 42,5 %. À titre indicatif, le taux de chômage de la

population québécoise au cours de la même période se situait à 8,2 %. Le tableau 43-1 présente les taux d'activité et de chômage en 2001 pour les populations d'Uashat, Mani-Utenam et du Québec en général.

Tableau 43-1 : Taux d'activité et taux de chômage à Uashat, à Mani-Utenam et au Québec – 2001

	Uashat			Mani-Utenam			Québec
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Taux d'activité	55,6 %	48,0 %	51,8 %	55,4 %	53,3 %	54,3 %	64,2 %
Taux de chômage	40,0 %	33,3 %	37,5 %	50,0 %	42,5 %	46,1 %	8,2 %

Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2001.

Les revenus moyens en 2001 étaient relativement comparables à Uashat et à Mani-Utenam, quoique légèrement plus élevés sur la première réserve. Le revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus était de 14 000 \$ à 15 000 \$. À titre de comparaison, le revenu total médian pour la population québécoise en général s'élevait à 20 665 \$ (voir le tableau 43-2).

Tableau 43-2 : Revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus et composition du revenu à Uashat, à Mani-Utenam et au Québec – 2001

	Uashat	Mani-Utenam	Québec
Revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus	14 637 \$	14 064 \$	20 665 \$
Composition du revenu			
• Emplois (%)	61,3 %	61,2 %	75,1 %
• Transferts gouvernementaux (%)	32,7 %	32,2 %	13,9 %
• Autres (%)	6,0 %	6,2 %	11,0 %

Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2001.

Les données du recensement de 2001 indiquent que le revenu provenant d'emplois représente un peu plus de 60 % pour Uashat et pour Mani-Utenam, soit 61,3 % et 61,2 %, respectivement. Les transferts gouvernementaux constituaient une part importante des revenus, soit un peu plus de 30 %, comparativement à près de 14 % pour la population du Québec en général. L'importance des transferts gouvernementaux a toutefois considérablement diminué, par rapport aux données recueillies lors des recensements précédents de 1986, de 1991 et de 1996, où la part des transferts s'élevait respectivement à 56,1 %, à 52,0 % et à 42,7 % (Castonguay, Dandenault et Associés, 2000).

#### 43.2.1.7 Activités économiques

L'économie actuelle d'Uashat mak Mani-Utenam repose largement sur le secteur public. En fait, le conseil de bande, avec un total de près de 400 postes, demeure le plus important employeur pour les Innus d'Uashat mak Mani-Utenam.

Pour ce qui est des activités économiques relevant du secteur public, ITUM dispose d'une flotte de sept bateaux de pêche pour l'exploitation du crabe, du homard, de la crevette et des poissons de fond. Cette pêche crée annuellement de 20 à 30 emplois saisonniers dans la communauté. Elle semble constituer un secteur d'activité économique privilégié par ITUM, notamment en raison de la création d'emplois qu'elle entraîne.

Les activités d'ITUM ayant trait à la foresterie sont relativement limitées. Au cours de 2004, un contrat d'entretien d'emprise de ligne de transport d'électricité a employé près de 20 autochtones. Toutefois, il faut mentionner qu'ITUM dispose, en vertu de négociations avec le gouvernement provincial, de 44 400 m<sup>3</sup> de bois qui ne sont actuellement pas exploités.

Quant aux activités économiques qui relèvent davantage du secteur privé, il faut noter la présence de plus d'une trentaine d'entreprises d'Uashat mak Mani-Utenam. Ces dernières œuvrent essentiellement dans les secteurs des services et de la construction.

En 2005, les entreprises étaient réparties assez également entre les communautés d'Uashat et de Mani-Utenam. Le secteur des services était le plus important, car on y comptait un peu plus de 200 emplois. Le secteur de la construction était aussi très important, avec plus d'une centaine d'emplois et près d'une dizaine d'entreprises, dont Assi, entrepreneur général et expert-conseil, qui emploie plus de 60 personnes.

Malgré la présence d'entreprises à Uashat mak Mani-Utenam qui permet de répondre, dans une certaine mesure, à la demande de la communauté en services et en produits de consommation, on observe une fuite de capitaux vers l'extérieur, essentiellement vers Sept-Îles. À titre indicatif, les retombées économiques engendrées par Uashat mak Mani-Utenam dans la région de Sept-Îles ont été évaluées, il y a une dizaine d'années, à près de 65 M\$.

### **43.2.2 Utilisation du territoire**

Les Innus d'Uashat mak Mani-Utenam ont connu des changements sociaux et culturels profonds, qui se sont accélérés avec l'industrialisation de la Côte-Nord. La relation qu'ils entretiennent avec leur territoire ancestral constitue cependant un fondement de leur identité. Et ce territoire est vaste. Les études ethnographiques et ethnohistoriques montrent que, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il comprend les bassins des rivières Sainte-Marguerite et Moisie, et pénètre au cœur de la péninsule du Québec-Labrador pour inclure les lacs Petitsikapau, Caniapiscau, et Michikamau (Mailhot, 1993 ; Speck, 1931 ; Speck et Eisely, 1942 ; Tanner, 1944).

#### 43.2.2.1 Utilisation historique de la rivière Romaine

Les données d'enquête recueillies à Ekuanitshit dans le cadre de l'avant-projet du complexe de la Romaine font état de la présence exceptionnelle d'Innus provenant de Uashat mak Mani-Utenam dans la partie supérieure du bassin de la rivière dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cette présence dans le bassin de la Romaine demeure toutefois marginale par rapport à la zone d'étude du projet. Une de ces mentions rapporte que des gens de cette communauté empruntaient la rivière Saint-Jean, pour ensuite emprunter la rivière Romaine. De façon plus précise, une informatrice relate qu'elle et le groupe qui l'accompagnait avaient visité, en 1983, un ancien campement en bois construit entre les PK 295 et 296 (voir le campement 238 de la carte O), à l'embouchure du ruisseau Pepetukuatshiskau, par un Innu qui avait résidé successivement à Sheshatshit et à Uashat mak Mani-Utenam. Le territoire que cet Innu détenait au lac Michikamau apparaît sur la carte produite par Vaino Tanner (1944). Adrian Tanner (1977) rapporte qu'il a été très actif dans le commerce des fourrures et qu'il a exploité des postes au lac Winokapau et à la rivière Romaine de 1933 à 1947<sup>[1]</sup>. Le surnom de « Mistapeu » (grand homme) témoigne du prestige que cet homme a acquis auprès des Innus.

#### 43.2.2.2 Utilisation récente de la rivière Romaine

Le territoire des Innus d'Uashat mak Mani-Utenam, tel qu'on le décrit dans la documentation disponible, n'inclut pas le bassin de la rivière Romaine. Les activités qui ont été inventoriées lors de l'enquête réalisée dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine connaissent leur extension maximale à une vingtaine de kilomètres à l'est du lac Fleur-de-May. Plus au nord, des familles d'Uashat mak Mani-Utenam ont construit en 2000 un campement permanent au lac Joseph (ITUM, 2002).

### 43.3 Communauté de Sheshatshit

#### 43.3.1 Caractéristiques socioéconomiques

##### 43.3.1.1 Situation géographique

La communauté innue de Sheshatshit est située à la jonction des lacs Grand Lake et Melville, au Labrador, à environ 40 km au nord-est de Goose Bay (voir la carte 43-1). L'endroit est fréquenté par les Innus depuis fort longtemps, mais ceux-ci n'ont commencé à s'y établir qu'à partir de 1957. La réserve n'a été créée que tout récemment, soit le 23 novembre 2006. Sa superficie est d'un peu plus de 804 ha (Canada, Conseil privé, 2006).

[1] Leacock (1954) rapporte à ce sujet : « *His grandfather not only had shifted freely around in the Michikamau area but in the last years of his life had changed his affiliation from Seven Inlands to Northwest River.* » Comtois (1983) mentionne l'existence de petits postes de traite entretenus par des Innus d'Uashat à la même période au lac Atikonak et dans le bassin de la rivière Romaine.



On accède à la communauté par la route Translabradorienne. À l'intérieur des terres, quelques chemins forestiers et des pistes de motoneige complètent le réseau de transport en véhicule. Les habitants de la région disposent d'un aéroport régional situé à Goose Bay. Un traversier fait également le relais entre Goose Bay et Lewisport, sur l'île de Terre-Neuve.

#### 43.3.1.2 Démographie

Selon les données du *Registre des Indiens*, la population inscrite de la communauté de Sheshatshit s'élevait à 1 004 personnes en 2006. Le territoire de Sheshatshit ayant acquis le statut de réserve à la fin de l'année 2006, la quasi-totalité des membres de la bande, soit 1 001 personnes, étaient encore inscrits sous la rubrique hors réserve. Seules trois personnes étaient inscrites comme des membres résidant sur la réserve (Canada, MAINC, 2006c).

Le tableau 43-3 fait état de l'évolution démographique de la bande de Sheshatshit depuis 2002. La bande semble avoir connu une croissance très importante depuis ces dernières années. De 2002 à 2006, on constate que la population a crû de 34,4 %. Il est cependant permis de croire que cette hausse ne découle pas seulement de la natalité, mais aussi des inscriptions progressives au *Registre des Indiens* au cours des dernières années.

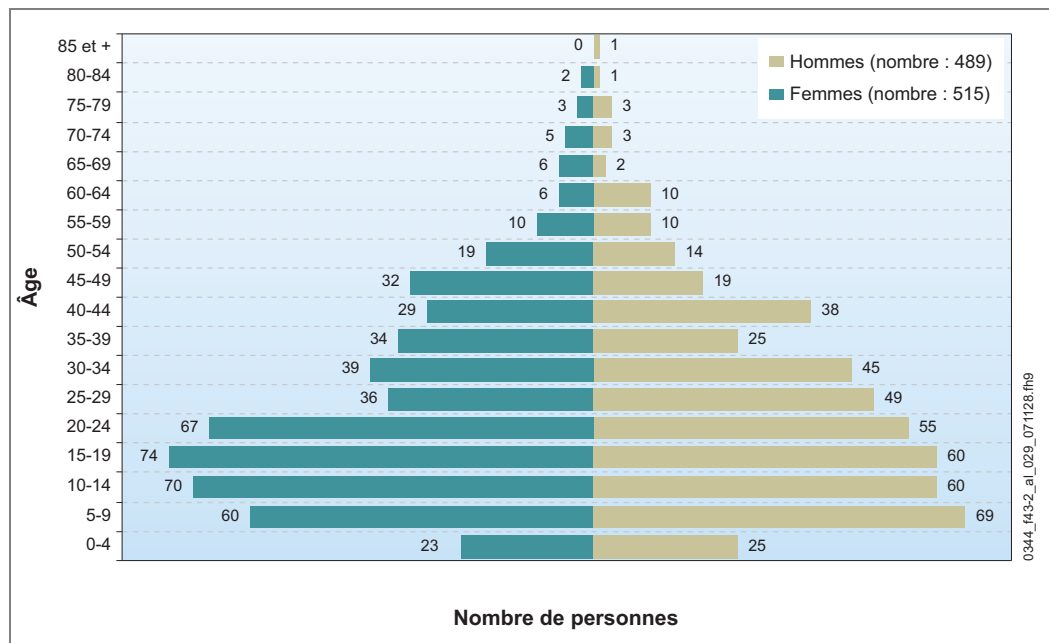
Tableau 43-3 : Population inscrite de la bande de Sheshatshit – 2002-2006

Année	Population	Croissance annuelle (%)
<b>Nombre de personnes inscrites</b>		
2002	47	Non disponible
2003	912	22,1
2004	1 001	9,8
2005	981	-2,0
2006	1 004	2,4
<b>Évolution de la population</b>		
2002-2006	257	4,4

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 2002-2006.

La population de Sheshatshit est jeune, les membres de moins de 15 ans comptant à eux seul pour près de 31 % de la communauté (voir la figure 43-2).

Figure 43-2 : Pyramide des âges de la population de Sheshatshit – 2006



#### 43.3.1.3 Logements et équipements communautaires

La communauté dispose d'un bâtiment abritant les bureaux du conseil de bande, d'un centre de santé, d'une école, d'un centre de désintoxication, d'un centre des services sociaux (Child, Youth and Familial Center), d'une caserne de pompiers (service de pompiers volontaires), d'une église, d'une garderie, d'une radio communautaire et d'une maison des jeunes (Peenamini McKenzie School, 2007 ; Indiana Marketing, 2007). On retrouve aussi sur la réserve les bureaux d'Innu Nation et le poste de la Gendarmerie royale du Canada (Indiana Marketing, 2007).

#### 43.3.1.4 Organisation institutionnelle et gouvernance

Le conseil de bande de Sheshatshit est composé d'un chef et de six conseillers (Canada, MAINC, 2007a). Il s'occupe de l'administration des affaires courantes de la communauté ainsi que des domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique sur la réserve. Le conseil de bande entretient des liens politiques et administratifs avec le conseil tribal Innu Nation. Cet organisme représente la communauté de Sheshatshit ainsi que celle de Natuashish dans leurs revendications territoriales auprès des gouvernements provincial et fédéral. Innu Nation travaille de concert avec Combined Councils of Labrador (2006), un organisme fondé en 1972, qui compte comme membres les différentes associations politiques du Labrador, comme Labrador Inuit Association, Labrador Metis Association et Labrador Resources Advisory Council, pour n'en nommer que quelques-unes (Bater, 2005).

En 1977, les Innus du Labrador ont fondé la Naskapi Montagnais Innu Association (NMIA), appelée Innu Nation par la suite. La même année, une revendication territoriale globale sur un titre ancestral était présentée au gouvernement du Canada (Bater, 2005). Le fédéral a reconnu en 1978 la revendication territoriale des Innus et a demandé à la NMIA une étude sur l'occupation et l'utilisation du territoire revendiqué par la population innue (Backhouse et McRae, 2002 ; Canada, MAINC, 2007a).

Les négociations officielles ont commencé en 1991, avec la participation du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, à la suite du dépôt de l'étude commandée (Armitage, 1990 ; Bater, 2005). En 1992, le MAINC acceptait de négocier une entente sur l'autonomie gouvernementale parallèlement aux négociations sur la revendication territoriale (Canada, MAINC, 2005b). Une entente-cadre a été signée le 29 mars 1996 par Innu Nation, le gouvernement fédéral ainsi que celui de Terre-Neuve-et-Labrador (Canada, MAINC, 1996). En mai 2001, les Innus ont présenté une proposition révisée au Canada et à la province. Ces derniers ont convenu qu'elle constituait une base raisonnable pour la reprise des négociations (Canada, MAINC, 2007a).

#### 43.3.1.5 Éducation

L'école Peenamin McKenzie comptait 373 élèves en 2006 de même que 36 professeurs et 19 employés de soutien (Peenamin McKenzie School, 2007). On y enseigne aux niveaux préscolaire (*elementary*), primaire (*primary*) et secondaire (*junior high et high school*). L'école est administrée conjointement par le conseil de bande et le Labrador School Board. On y dispense l'enseignement général, tout en gardant un lien avec la langue et la culture innue.

#### 43.3.1.6 Activités économiques

##### ***Innu Development Limited Partnership***

En 1998, à la suite de la mise en œuvre du projet minier de Voisey's Bay, les deux communautés innues du Labrador se sont unies pour former une corporation de développement économique. On voulait alors se doter d'une entité distincte des conseils de bande qui puisse travailler à une échelle régionale. C'est ainsi qu'a été constitué Innu Development Limited Partnership (IED). Le but premier de cette corporation était de proposer des opportunités d'affaires et des initiatives de développement aux communautés membres (IED, 2007). Ainsi, ses activités ont mené à la création d'une dizaine de partenariats avec des entreprises de l'extérieur. La corporation a également pour mission de favoriser l'éducation, la formation et la qualification des travailleurs et des entrepreneurs innus, dans le but d'améliorer leur employabilité ou leur potentiel de développement.

### *Secteurs d'activité économique*

Le secteur des services publics (conseil de bande, école et centre de santé) est le principal fournisseur d'emplois dans la communauté. Dans une moindre mesure, les secteurs du transport, de la construction et de la pêche commerciale offrent aussi du travail aux Innus. L'inventaire des entreprises qui y œuvrent met en évidence l'intérêt qu'a suscité chez les Innus la réalisation du projet minier de Voisey's Bay.

Dans le domaine du transport, on retrouve, entre autres, Innu Mikun Airlines, un partenariat créé par Innu Development Partnership en 1998, dans la foulée du projet minier cité précédemment. Basée à Goose Bay, cette entreprise effectue du transport de personnel et de marchandises (IED, 2007). Deux autres entreprises œuvrent dans le transport aérien, Mista Metshu Aviation Services, qui a aussi Goose Bay pour base, et Labrador Innu Helicopters, qui est située, elle, à Sheshatshit. Enfin, on mentionnera Transport Innu Bus and Taxi ainsi que Starr Transportation, deux entreprises de transport terrestre établies dans la réserve (Indiana Marketing, 2007).

En ce qui concerne le secteur de la construction, on retrouve Teueikan Construction, une entreprise de construction générale, et Aboriginal HVAC Plumbing, toutes deux basées à Sheshatshit (Indiana Marketing, 2007). IED s'est associé à Peter Kiewit Sons Co., une entreprise de construction de niveau international, pour former Innu Kiewit Constructors Limited Partnership (IKC), une entreprise qui participe à différents projets de construction majeurs au Labrador. La plupart de ses activités sont liées au développement minier et à la construction de centrales hydro-électriques (IED, 2007).

Toujours en rapport avec la réalisation de mégaprojets, IED a créé deux autres partenariats avec des entreprises de l'extérieur, soit Labrador Catering Limited Partnership et Minaskuat Limited Partnership. La première implique les intérêts d'une entreprise de St. John's, East Coast Catering, spécialisée dans la restauration et l'entretien sur chantiers. Elle offre des services de restauration et d'entretien sur des chantiers industriels, de même que sur des navires et des plateformes d'exploration et d'exploitation pétrolière (IED, 2007). Minaskuat Limited Partnership est, pour sa part, née de l'association intervenue entre Innu Environmental Limited Partnership et Jacques Withford, une importante firme de consultation en environnement. L'entreprise effectue des études d'impact en lien avec la réalisation de projets et offre une gamme variée de services, qui comprend notamment les évaluations environnementales, les recherches ethnohistoriques et les recherches archéologiques.

On compte enfin un partenariat entre IED et Coastal Labrador Fisheries, qui a mené à la création de Katsheshuk Fisheries. Depuis 1998, cette entreprise se spécialise dans la pêche de la crevette nordique au large des côtes de Terre-Neuve et du

Labrador. De 1998 à 2007, le quota de pêche alloué par Pêches et Océans Canada aux bandes innues du Labrador a fortement augmenté, passant de 510 t à 2 760 t (Pêches et Océans Canada, communication personnelle).

### **43.3.2 Utilisation du territoire**

#### **43.3.2.1 Utilisation historique de la rivière Romaine**

Les informations portant sur la présence des Innus de Sheshatshit dans le bassin de la rivière Romaine sont peu nombreuses et peu détaillées. Tanner (1977), dans son étude sur l'occupation du Labrador méridional signale que des Innus de Sheshatshit exploitaient, de 1900 à 1950, le sud de la partie centrale du bassin de la rivière Churchill, qui inclut les lacs Dominion et Minipi, et allaient chasser le caribou durant l'hiver dans les environs du lac Long, à la source de la rivière Romaine.

Un témoignage tiré de l'entrevue collective menée à Ekuanitshit, citée précédemment dans le cas d'Uashat mak Mani-Utenam, indique que le cours supérieur de la rivière Romaine, désigné en innu *Nahkuehikan*<sup>[1]</sup>, était autrefois fréquenté non seulement par les Innus d'Ekuanitshit, mais aussi par des Innus qui provenaient, entre autres, de Sheshatshit.

#### **43.3.2.2 Utilisation contemporaine de la rivière Romaine**

Dans la documentation consultée, il n'y a pas de mention de la présence récente d'Innus de Sheshatshit dans le bassin de la rivière Romaine, à proximité de la zone d'étude.

## **43.4 Communauté de Natuashish**

### **43.4.1 Caractéristiques socioéconomiques**

#### **43.4.1.1 Situation géographique et territoire**

La réserve de Natuashish a été créée en 2002 (Canada, MAINC, 2004a). Auparavant, les Innus résidaient à Utshimassit (Davis Inlet)<sup>[2]</sup>, à environ 15 km à l'est du nouvel emplacement, dans un village établi sur une île, dépourvu de routes et de réseaux d'égouts et d'aqueduc.

---

[1] Ce toponyme fait référence à une portion du cours supérieur de la rivière Romaine qui sera ennoyée par le réservoir de la Romaine 4. Il est nommé *Naskuekan* dans un des récits de chasse de Mathieu Mestoksho, où celui-ci précise qu'à partir de là il était possible d'aller directement au lac Atikonak (Bouchard, 1977, p. 53). La traduction de ce terme est « lieu de rencontre en passant » (Castonguay, Dandenault et Associés, 2005, p. 104).

[2] Dans le présent texte on utilise le nouveau toponyme, soit *Natuashish*.

Natuashish se trouve à 295 km au nord de Happy Valley-Goose Bay et à 80 km au sud de Nain (voir la carte 43-1). D'une superficie de 44,26 km<sup>2</sup>, le territoire de la réserve est cédé par la province en vertu d'un bail de 20 ans qui prévoit un éventuel transfert à la bande.

L'hiver, on accède à la communauté en avion ou en motoneige, tandis que l'été il est possible de s'y rendre en bateau et également en avion. Natuashish est pourvue d'un quai et d'une piste d'atterrissage. Deux sociétés aériennes, Provincial Airlines et Air Labrador, offrent un à deux vols commerciaux par jour. Un traversier, le *Northern Ranger*, qui longe la côte nord du Labrador y amène des passagers à raison de deux fois par semaine, de juillet à la mi-novembre (GRC, 2006).

#### 43.4.1.2 Démographie

La plupart des résidants de Natuashish sont Innus, mais on compte aussi dans la communauté quelques Inuit et un certain nombre de professionnels et de fournisseurs de services venant de l'extérieur. L'innu est utilisé en tant que langue maternelle et l'anglais, comme langue seconde. Les Innus de Natuashish se désignent eux-mêmes sous le nom de *Mushuau Innu*, terme dont ils réclament l'exclusivité et qui signifie « peuple de la toundra ».

Natuashish compte parmi les plus petites communautés innues du Québec et du Labrador. En 2006, le nombre de membres inscrits au registre de la bande est de 658 personnes (354 femmes et 304 hommes), dont 613 vivent sur la réserve (Canada, MAINC, 2006c). Statistique Canada recense, pour la même année, un total de 165 familles.

De 2002 à 2006, la population de Natuashish a augmenté de 34,8 %, passant de 488 à 658 membres inscrits au *Registre des Indiens* (voir le tableau 43-4). Cette forte hausse est attribuable aux inscriptions tardives de membres de la bande au *Registre des Indiens* à partir de 2002.

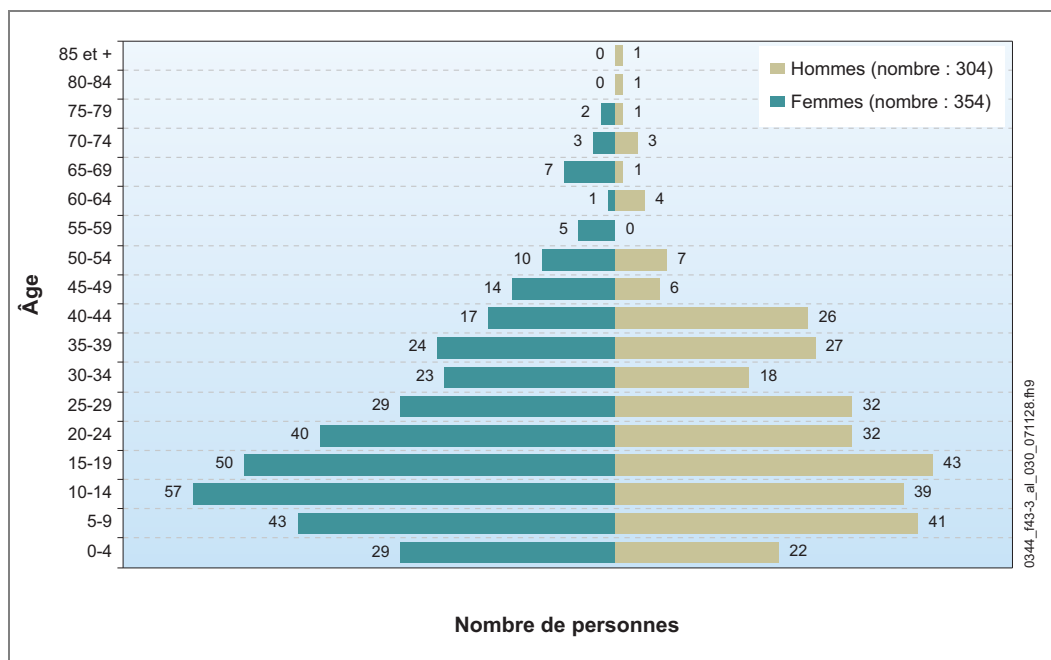
Tableau 43-4 : Population inscrite de la bande de Natuashish – 2002-2006

Année	Population	Croissance (%)
Nombre de personnes inscrites		
2002	488	Non disponible.
2003	586	20,1
2004	619	5,6
2005	651	5,2
2006	658	1,1
Évolution de la population		
2002-2006	170	34,8

Source : MAINC, *Registre des Indiens*, 2002-2006.

La pyramide des âges met en évidence la jeunesse de la population de Natuashish, les moins de 20 ans formant près de la moitié de la population totale (voir la figure 43-3).

Figure 43-3 : Pyramide des âges de la population de Natuashish – 2006



#### 43.4.1.3 Logement et équipements communautaires

##### *Logement*

Une fois le déménagement terminé, en 2003, 133 maisons avaient été construites dans le nouveau village (Canada, MAINC, 2004c). En 2006, Statistique Canada y dénombre 170 maisons individuelles comptant en moyenne 6,6 pièces. De ce nombre, 164 sont occupées par des résidents habituels. En tenant compte de la population résidente, le nombre moyen de personnes par ménage est de 3,7. En outre, la communauté est pourvue de quelques maisons en rangée et de quelques quadruplex de deux ou trois chambres par logement qui sont occupés par les travailleurs venant de l'extérieur de la collectivité.

##### *Équipements communautaires*

Depuis janvier 2003, Natuashish possède une école équipée d'un gymnase, d'une salle d'économie domestique, d'une garderie, d'un centre de formation aux arts industriels, d'un centre d'éducation aux adultes, d'une salle polyvalente dotée d'installations pour les arts de la scène (musique, théâtre) et autres commodités. On retrouve également une patinoire intérieure, ouverte à l'année.

La communauté est munie d'un système d'approvisionnement en eau potable, d'un réseau d'égouts ainsi que d'une infrastructure routière (Canada, MAINC, 2004c). Le bâtiment qui abrite le conseil de bande comporte de plus un magasin général et un restaurant. Un hôtel de sept chambres occupe le deuxième étage. La communauté est aussi dotée d'une caserne de pompiers, d'un poste de police, d'un garage communautaire et d'un centre de santé. Les résidants se rendent à Happy Valley-Goose Bay pour effectuer des transactions bancaires, des achats ou pour recevoir des soins hospitaliers (GRC, 2006).

#### 43.4.1.4 Organisation institutionnelle et gouvernance

La communauté est administrée par Mushuau Innu Band Council. Le conseil de bande est élu selon un code électoral fondé sur la coutume. Il est formé d'un chef et de quatre conseillers, dont deux sont des femmes (Canada, MAINC, 2007a).

À l'instar de Sheshatshit, le conseil de bande entretient des liens politiques et administratifs avec le conseil tribal Innu Nation, qui représente les Innus du Labrador dans leurs revendications territoriales avec les gouvernements provincial et fédéral.

#### 43.4.1.5 Éducation

Les plus récentes données relatives à l'éducation proviennent du recensement réalisé en 2001 par Statistique Canada. À l'instar des autres bandes innues du Québec et du Labrador, elles révèlent que le taux de diplomation est faible. En effet, 70,0 % des personnes âgées de 25 ans et plus n'ont pas de diplôme. Ce taux s'établit à 56,7 % pour les 20-34 ans. Parmi les diplômés des 25 ans et plus, 5,0 % ont un diplôme d'études secondaires, 17,5 % possèdent un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou un certificat universitaire, et 5,0 % sont titulaires d'un diplôme universitaire.

#### 43.4.1.6 Portrait de la main-d'œuvre innue

##### *Principaux indicateurs économiques*

En 2001, les taux d'activité et de chômage de la population de Natuashish se comparent avantageusement à ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Alors que le taux d'activité de Natuashish est inférieur à celui de la province (45,5 % contre 57,6 %), le taux de chômage y est nettement inférieur (6,7 % contre 21,8 %). On note que le taux de chômage des Innus est même inférieur à celui du Québec, qui s'établit alors à 8,2 % (Statistique Canada, 2005). Ces résultats révèlent que la population de Natuashish bénéficie de nombreux emplois stables toute l'année, notamment dans les services publics. On constate que les femmes sont aussi actives que les hommes sur le marché du travail.



En 2001, le revenu médian des Innus de Natuashish était équivalent à celui du reste de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, soit 16 032 \$ contre 16 050 \$. Le taux de dépendance aux transferts gouvernementaux se comparait également à celui de la province : la part de ces transferts dans les revenus des Innus s'élevait à 25,0 %, contre 21,2 % pour Terre-Neuve-et-Labrador (voir le tableau 43-5).

Tableau 43-5 : Revenu total médian des 15 ans et plus et composition du revenu à Natuashish et à Terre-Neuve-et-Labrador – 2001

	Natuashish	Terre-Neuve-et-Labrador
Revenu total médian	16 032 \$	16 050 \$
Composition du revenu :		
• emplois	74,0 %	69,3 %
• transferts gouvernementaux	25,0 %	21,2 %
• autres	1,6 %	9,5 %

Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2001.

### ***Mobilité et expérience de travail***

Lors du déménagement de la communauté, plusieurs Innus ont trouvé du travail dans divers secteurs d'activité. Au plus fort de la construction, de 70 à 80 Innus ont travaillé aux côtés de 225 non-Innus. La main-d'œuvre était formée de journaliers, d'opérateurs d'équipement lourd, de personnel d'entretien, de menuisiers, d'électriciens, de mécaniciens et de maçons (Canada, MAINC, 2006b).

Le conseil de bande emploie actuellement une quinzaine de personnes (Mushuau Innu First Nation, 2006a). De plus, le Facility Management Department emploie 33 personnes à temps plein ou saisonnier et 10 employés saisonniers en tant que pompistes, éboueurs et concierges (Mushuau Innu First Nation, 2006b).

Enfin, le bulletin d'information sur la participation autochtone à l'industrie minière affirme qu'en 2004, au plus fort des activités d'aménagement de la mine de VBNC, plus de 40 % de la main-d'œuvre du Labrador était composée d'Innus et d'Inuits. Les données ne précisent pas, cependant, la proportion d'autochtones qui provenait de Natuashish.

#### **43.4.2 Utilisation du territoire**

Jusqu'en 1950 environ, la bande de Natuashish exploitait un territoire compris entre le lac Snegamook et la rivière Kogaluk qui recoupait une partie du bassin de la rivière George, pour inclure le lac de la Hutte Sauvage, au Québec (Armitage, 1990 ; Mailhot 1993). Le territoire utilisé plus récemment, pendant les années 1980, est d'une étendue plus restreinte. Ses limites ne débordent plus à l'intérieur du territoire québécois comme auparavant et englobent principalement les bassins des rivières Kogaluk et Notokwanon (Armitage, 1990).

La documentation consultée ne contient aucune référence à des activités pratiquées par les Innus de Natuashish dans le bassin de la rivière Romaine.

## 44 Savoir des communautés innues

*Le chapitre 44 présente le résumé, fait par Daniel Clément, de l'étude sectorielle réalisée sous contrat avec Hydro-Québec conformément à un plan de travail convenu entre Nishipiminan, représentant les quatre communautés innues concernées, et Hydro-Québec. Les deux parties ont choisi conjointement M. Clément pour réaliser l'étude sur le savoir écologique traditionnel des Innus.*

*La section 44.6 regroupe les commentaires exprimés par les Innus sur les impacts du projet et sur certaines mesures d'atténuation.*

L'étude sur le savoir innu relatif à la Unaman-shipu (rivière Romaine) est fondée sur une recherche documentaire et sur une enquête de terrain menée auprès de onze informateurs d'Ekuanitshit, cinq de Nutashkuan et trois d'Unaman-shipu. Elle porte principalement sur la toponymie, sur la faune et sur les relations entre les ressources et le milieu.

Les résultats détaillés apparaissent dans l'étude sectorielle suivante :

- Clément, Daniel. 2007. *Le savoir innu relatif à la Unaman-shipu*. Préparé pour Hydro-Québec Équipement. 186 p. et ann.

La démarche méthodologique propre au rassemblement des données sur le savoir innu est décrite brièvement dans la méthode 25 dans le volume 9.

L'étude sur le savoir innu répond à plusieurs objectifs. Elle entend d'abord se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, qui préconise de tenir compte des « connaissances traditionnelles autochtones » dans l'évaluation environnementale d'un projet ainsi qu'à la directive fédérale pour la préparation de l'étude d'impact du complexe de la Romaine en ce qui a trait à la collecte des mêmes connaissances connues sous le terme de « savoir écologique traditionnel » (SET). Elle vise ensuite à présenter le savoir innu relatif à la rivière Romaine et, ce faisant, à compléter ou non les données biophysiques déjà recueillies dans le cadre du même projet. Elle a enfin comme objectif de documenter les interactions possibles entre les différents éléments du milieu, comme elles sont perçues par les populations innues.

Cette étude comporte quelques limites, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur du sujet abordé : l'ensemble des espèces animales, la végétation, les connaissances topographiques, etc. Cela dit, le savoir innu y apparaît d'une valeur inestimable quant au processus d'évaluation environnementale. Les observations qui s'évalent

sur des décennies d'occupation et d'utilisation du territoire permettent souvent d'éclairer sous un jour nouveau les observations de courte durée des biologistes. Les données innues ajoutent aussi à la compréhension globale de l'environnement. Le savoir autochtone y semble ainsi d'une richesse incomparable dont il faut tenir compte dans toute étude du même genre.

Le savoir innu relatif à la Unaman-shipu est présenté dans ce chapitre sous les rubriques suivantes : la toponymie, le savoir relatif aux animaux et aux plantes, ainsi que les perceptions environnementales concernant l'eau, la glace et les formations géographiques.

## 44.1 Toponymie

Les toponymes sont le témoin d'une occupation du territoire qui s'étend sur plusieurs générations. Leur grand nombre et leur répartition sont indicateurs de l'espace utilisé. L'analyse des toponymes permet aussi de mettre en lumière les connaissances environnementales elles-mêmes : par exemple l'abondance de tel ou tel gibier et, par conséquent, sa répartition, ou bien la présence d'espèces végétales particulières et, ainsi, leur disponibilité.

Cette étude a permis de recueillir plus de 200 toponymes innus faisant référence à la rivière Romaine et à ses environs dont plus d'une centaine pour la seule zone d'étude. Ces toponymes sont présentés et commentés brièvement ci-dessous en fonction des regroupements suivants : les sépultures, les ressources et les activités de subsistance, le déplacement sur le territoire, les traits géographiques, les gens et les événements mémorables.

Le toponyme Unaman-shipu, pour la rivière Romaine, tire son origine d'*unaman* (ocre, peinture) et de *shipu* (rivière). Les explications autochtones varient. Le terme pourrait évoquer la couleur que prend la rivière lors du dégel ou encore de la peinture qu'utilisaient autrefois les Innus pour marquer l'entrée des portages.

### 44.1.1 Sépultures

Parmi les toponymes recensés, deux font référence à des lieux de sépulture. Les deux sont situés en amont de la rivière. Le premier est Nakuashkuan-ashtet (« là où il y a une tombe »). Il s'agit d'une femme, Uatshishtun-ishkueu (« la femme aux nids »), qui serait décédée vers 1880. Le site est encore utilisé comme lieu de prière par les Innus de passage. Le deuxième est Auassat-kapimishiniht (« les enfants là où ils sont couchés »). Cette sépulture fait référence à deux ou trois enfants qui sont morts noyés ou ont péri de famine, selon les sources, vers les années 1880 également.

#### 44.1.2 Ressources et activités de subsistance

Plus de 50 toponymes font allusion aux ressources et aux activités de subsistance. Il y a d'abord plusieurs référents toponymiques au caribou. Ces lieux correspondent, en général, à la répartition du caribou déterminée par les biologistes dans le cadre du même projet :

- Uishakuat-pimishiniht (« là où les mâles en rut sont couchés ») au nord-est de la zone d'étude ;
- Uishaku-nipi (« lac au mâle en rut ») et Uishaku-shipu (« rivière du mâle en rut »), plus au sud, qui désignent respectivement les lacs Garnier et Rougemont de même que la rivière Garnier ;
- Atiku-nipi (« lac au caribou ») ;
- Atiku-shipu (« rivière au caribou »), qui correspond à la portion aval de la rivière de l'Abbé-Huard, qui elle-même va dans la direction de Nushetiku-nipi (« lac de la femelle caribou qui allaite ») ;
- Aiapeuatiku-nipi (« lac du jeune caribou »), encore plus au sud.

Il y a ensuite des toponymes qui évoquent la répartition de l'ours noir, comme les suivants :

- Ushakashkuesh (« où il y a beaucoup d'ours »), un lac de la rivière Touladis qui porte ce nom ;
- Mashku-nipiss (« petit lac à l'ours »), nom donné à plusieurs lacs, dont le lac Sanson, le lac Albert et le lac Buit ;
- Mashkuatiku-nipi (« lac au terrier d'ours »), pour un lac à l'ouest du bassin des Murailles.

En fait, beaucoup de toponymes réfèrent spécifiquement à la localisation et, par conséquent, à la répartition d'espèces animales comme le castor, le rat musqué, la loutre, le lièvre d'Amérique, le loup-marin, diverses espèces de gibiers aquatiques, tels le bec-scie ou la bernache du Canada, ou encore les poissons comme le touladi ou le brochet. Les ressources végétales donnent enfin lieu à de nombreuses appellations qui font référence, par exemple, au bouleau, au mélèze, à l'épinette noire et au tremble, des essences qui interviennent dans la fabrication d'objets traditionnels (toboggans, traîneaux et raquettes), dans les rites ou dans la pharmacopée. Non seulement ces noms de lieux évoquent des aires potentielles de cueillette, mais ils aident aussi au repérage des lieux.

#### 44.1.3 Déplacement sur le territoire

L'exploitation des ressources sur un territoire aussi vaste nécessite un réseau de transport par voie d'eau ou de terre façonné par des générations d'Innus. Si les traits géographiques demeurent les signes les plus importants pour se repérer dans le

paysage, il y a aussi des lieux construits de main d'homme qui apparaissent inscrits dans la mémoire toponymique. Ces lieux renvoient principalement à des portages, à des passages, à des lieux de rencontre ou autres. Les exemples abondent :

- Nipin-pakatakan, le « portage d'été » (syn. Unipeku-pakatakan, « portage de la côte »), qui est le premier portage à franchir pour atteindre la rivière Romaine ;
- Kaminakapeu-pakatakan (« portage de Menicapu »), qui est un portage au lac du même nom, le lac Puyjalou ;
- Kakashatauakaikanit (« là où il y a un passage »), un portage du côté ouest de la rivière Romaine ;
- Ueutinitu-pakatakan (« portage où on s'aide en se donnant la main »), qui est un portage au lac du même nom ;
- Nashkuekan, l'« endroit utile en passant », une référence au fait que l'endroit servait de point de rencontre entre les groupes de chasse familiaux ou de point d'arrêt avant de poursuivre la route en amont (par la rivière Romaine) ou en aval (par la Petite rivière Romaine).

#### 44.1.4 Traits géographiques

Les noms de lieux qui, à proprement parler, réfèrent directement à des traits géographiques sont parmi les plus nombreux. Si on ajoute à ces noms tous les noms de formations géographiques que les Innus utilisent dans leur orientation spatiale (ex. : *shipu*, « rivière » ; *nipi*, « lac » ; *paushtik<sup>u</sup>*, « rapide ») ainsi que les termes géographiques apparaissant dans les toponymes comme référent secondaire, on peut sans doute affirmer que pas moins de 60 %, sinon plus, de tous les toponymes innus sont orientés géographiquement.

Plusieurs caractéristiques physiques sont utilisées pour distinguer les formations les unes des autres. La dimension joue un rôle (ex. : *Kaianakamat*, « là où le lac est large »), mais une couleur particulière peut aussi servir de référent (ex. : *Kamikuapishkat*, « là où est la roche rouge »), ou encore, des minéraux propres à une formation comme dans *Nekau-minishtik<sup>u</sup>* (« île au sable »).

Parfois, la formation géographique est décrite avec une figure de style, par comparaison avec un objet familier : par exemple *Ikaikapu* (« puits d'eau »), qui est la Grande Chute, et *Ikaikapiss* (« petit puits d'eau »), qui correspond aux chutes à Charlie.

Une même formation peut enfin être nommée différemment en hiver et en été, une caractéristique propre aux Innus qui mériterait à elle seule toute une étude, par exemple l'emploi d'*Ekuanitshiu-nipi*, « lac d'Ekuanitshit », en été et d'*Ekuanitshiu-mishkumi*, « glace d'Ekuanitshit », en hiver pour un même plan d'eau.

#### 44.1.5 Gens

Dans la perspective innue, le territoire, c'est aussi et surtout des gens. Les noms des sépultures reflètent cette occupation, mais il y a aussi plusieurs sites dont les noms rappellent les passages de telle ou telle personne, les utilisations par telle ou telle famille. Ainsi, dans le nord du territoire, les faits et gestes d'Étienne Basile ont donné lieu à plusieurs toponymes, dont deux lacs : le lac Etien-kanatuapitak (« là où Étienne a brisé quelque chose ») et le lac Etien-ushakamishkum (« là où il y en a toujours du castor à Étienne »). La rivière et le lac Puyjalon sont connus des Innus avant tout comme des lieux fréquentés par un certain André Ménicapo, d'où leurs noms respectifs, Kaminakapeu-shipiss (« petite rivière de Menicapu ») et Kamina-kapeu-nipi (« lac de Menicapu »). Les surnoms aussi abondent comme dans Kashikushit-massek<sup>u</sup> (« la tourbière au Très Maigre ») et Mashkushit-nipi (« lac du Dur »). Un lac réfère aussi à un non-autochtone, montrant l'intégration de la société eurocanadienne dans la culture innue, soit Kauapikueshiu-nipi (« lac du prêtre »), un petit lac à l'ouest du lac Puyjalon.

#### 44.1.6 Événements mémorables

Il y a enfin quelques événements mémorables marqués dans les noms de lieux. Ces lieux sont très valorisés par les Innus ne serait-ce qu'en raison de leur référence à des comportements de leurs ancêtres. Ainsi, à l'embouchure de la rivière Romaine, il y a du côté nord de l'île Moniac un lieu nommé Uakaiapissinakan (« cercle de roches façonné à la main »). Ce cercle est un poste de chasse, mais la façon dont les roches sont placées de main d'homme comporte un sens archéologique pour les utilisateurs innus contemporains. Pareillement, tout près, il y a un lieu nommé Tshipaiashkaushkan (« l'endroit où les fantômes attendent la bernache du Canada à la chasse »). D'après un ethnologue ayant travaillé auprès des Innus, l'appellation renvoie aux ancêtres des Innus, dont les coups de feu dans ce secteur ont déjà été entendus.

### 44.2 Rivière Romaine

La zoologie innue est apparue comme plus importante sinon plus pertinente que la botanique innue en ce qui concerne l'étude environnementale et la répartition des espèces. Par conséquent, l'étude des végétaux s'est déroulée de façon plus succincte. Les résultats sont à peine évoqués dans cette section.

#### 44.2.1 Caribou, orignal et ours noir

##### *Atik<sup>u</sup> (caribou)*

Les biologistes reconnaissent deux groupes identifiables pour une seule espèce de caribou *Rangifer tarandus*, soit le caribou de la toundra et le caribou des bois. Les Innus opèrent une distinction similaire entre *minashkuat-atik<sup>u</sup>* (caribou des bois) et

*mushuau-atik<sup>u</sup>* (caribou de la toundra). Un troisième type de caribou, *uinipeku-atik<sup>u</sup>* (caribou de la côte), semble aujourd'hui disparu. Il ressemblait au caribou des bois, mais il fréquentait la côte et les îles du Saint-Laurent au lieu de la forêt.

Selon certains Innus, le caribou des bois est plus grand que le caribou de la toundra. Il vit en petit groupe dans la forêt, il a la peau foncée, les andouillers larges, il est farouche et plus difficile à tuer. Sa chair est meilleure que celle du caribou de la toundra. Ce dernier est de plus petite taille, il est plus maigre, il vit en harde et se déplace constamment dans les savanes à l'intérieur des terres. Sa peau est de moins bonne qualité.

Le caribou des bois a été observé par les Innus en petits groupes de 5 ou 6, parfois de 10 à 20 bêtes. Quelques groupes plus importants ont été recensés : une harde de 50 caribous au lac Thévet et une autre entre le lac Perugia et le lac Boucher. Les observations s'étalent sur une période d'environ 50 ans. Les plus anciennes sont concentrées au sud-ouest du barrage de la Romaine-4 projeté, et les plus récentes (de 2000 à 2004) s'étalent dans une région principalement délimitée, au sud, par la Grande Chute et au nord, par la rivière Bernard. Il y a aussi quelques poches isolées plus au nord. Les Innus qui chassent dans la région des lacs du Vingt-Deuxième Mille, Métivier, Wakeham, Nobel, Pauline, et Sanson affirment qu'on y trouve du caribou chaque année. Une seule observation de caribou de la toundra a été faite, en 1988, sur la rivière Romaine à l'ouest du lac Rougemont, au nord de la zone d'étude.

Les données de répartition selon les Innus contredisent un peu celles qui ont été recueillies par les biologistes, qui affirment avoir observé des caribous principalement autour du réservoir de la Romaine 2 projeté. D'après les observations innues, le caribou est autant répandu près des emplacements des barrages de la Romaine-1, de la Romaine-2 et de la Romaine-3.

Les Innus ont observé un cycle d'abondance et de rareté chez le caribou. Il y a moins de caribous aujourd'hui qu'auparavant. Les causes varient selon les informateurs : l'abondance de loups pourrait jouer un rôle, comme l'apparition de l'orignal dans la région. Certains informateurs estiment que l'orignal « sent très fort » et que cette odeur répugne au caribou. L'orignal a ainsi délogé le caribou, en particulier au sud de la zone d'étude, depuis son apparition il y a une trentaine d'années.

Selon les Innus interviewés, il y a quelques habitats propices à la mise bas des femelles dans la zone d'étude. Pour la plupart des Innus, l'endroit privilégié est *massek<sup>u</sup>* (tourbière ou savane). Quelques Innus ont mentionné les boisés (*minas-hkuat*). Il semble que les femelles fuient aussi les montagnes durant cette période et qu'elles recherchent de préférence des endroits où il y a encore un peu de neige pour mettre bas. Aucun lieu précis de mise bas n'a été répertorié dans le cadre de cette enquête.



### ***Mush (orignal)***

Au dire des Innus, l'habitat préféré de l'animal est associé invariablement aux arbres pour s'abriter et se nourrir, et aux points d'eau, ruisseaux et petits lacs, où on le trouve toute l'année. Il fuit en revanche les tourbières. L'orignal se déplace beaucoup le printemps et l'automne, mais ses mouvements sont restreints durant l'hiver en raison de l'abondance de neige.

L'orignal est souvent associé aux bétulaies (*ushkuaipakanit*), là où les bouleaux (*ushkuai*) et les saules (*uapineu-misthima*) abondent. Il a une prédilection pour les endroits où les arbres sont penchés. Quelques Innus n'en consomment pas, évoquant sa ressemblance avec le cheval, ou simplement parce que la viande sent trop fort à cause des branches de conifère (*tshishtapakuanat*) qu'il mange.

De façon générale, il semble, à la lumière des données recueillies, que l'orignal est plus abondant au sud qu'au nord de la zone d'étude et davantage du côté ouest de la rivière Romaine que du côté est. En fait, l'orignal est très abondant aux environs des lacs Puyjalon et Charles, partout le long de la rivière Romaine à la hauteur du réservoir de la Romaine 2 projeté ainsi que sur les lots de piégeage 413, 417 et 417A. Ces données contredisent en partie les conclusions des biologistes selon lesquelles les orignaux sont plus abondants dans les secteurs des barrages de la Romaine-3 et de la Romaine-4 que dans ceux des barrages de la Romaine-1 et de la Romaine-2. Au dire des Innus, ce serait le contraire.

### ***Mashk<sup>u</sup> (ours noir)***

L'ours noir est présent sur une vaste superficie qui couvre l'ensemble de la zone d'étude. On trouve des ours noirs nécessairement là où les fruits sauvages abondent, mais aussi dans les dépotoirs, dont celui de la mine située à l'ouest du lac Puyjalon. Les signes d'ours noir sont nombreux, qu'il s'agisse de tanières, d'empreintes, de chemins ou de fèces. Plusieurs tanières ont été repérées dans la zone d'étude, que ce soit aux lacs Tshiashku-nipi (lot de piégeage 413), Ekuanitshiu-nipi (lot 413), Desaulniers (lot 410), Puyjalon (lot 418) et du Vent (lot 417A) ou aux lacs du Vingt-Deuxième Mille, Pauline et Métivier (lot 414). Au dire d'un Innu, les ours sont approchés dans leur tanière avec le rituel qui s'impose : on s'adresse à l'ours comme à son grand-père pour le prier de sortir et il ne faut pas le regarder quand il sort, mais tourner respectueusement la tête.

Les Innus affirment, en général, que les populations d'ours noirs ont diminué au fil des ans. Par ailleurs, si on compare les données innues de répartition avec celles des biologistes, il semble à première vue qu'elles sont complémentaires.

#### 44.2.2 Autres *aueshishat* (quadrupèdes)

##### *Kuekuatsheu* (carcajou)

Le carcajou compte parmi les espèces menacées ou vulnérables. Aucun indice de sa présence n'a été relevé par les biologistes dans la zone d'étude. Les Innus ont, en revanche, observé des signes de carcajou. Ces observations s'étalent sur plusieurs décennies :

- un carcajou pris près du lac Bernevert dans les années 1920 ;
- des traces observées dans les années 1950 et 1960 sur la rivière Romaine elle-même, à la hauteur du lac Sanson, au lac Boucher, ainsi qu'au nord du lac Desaulniers ;
- un carcajou observé au lac aux Sauterelles en 1996 ;
- en 1998, un autre carcajou vu dans la région du lac Sanson.

##### *Maikan* (loup)

Les Innus reconnaissent deux espèces de loup, *maikan* et *shitaikan*. *Maikan* correspond au loup gris (*Canis lupus*). *Shitaikan* pose certains problèmes d'identification. L'étymologie du terme pourrait être « loup au poil touffu » de *shit-*, « serré, entassé », et *aikan*, « loup ». De l'avis même d'un chasseur, le terme signifie « sa fourrure, sa peau est très dure ». Au dire des informateurs, *shitaikan* est plus petit et plus rapide que *maikan* ; il se tient en meutes de 12, 15, 20 et jusqu'à 30 loups et il fréquente les régions nordiques. *Shitaikan* semble correspondre au loup de l'Est (*Canis lupus lycaon*), qui ne fait pas l'unanimité du point de vue des biologistes, à savoir s'il s'agit d'une espèce différente du loup gris ou d'une sous-espèce.

Les Innus affirment avoir observé *maikan* partout dans la zone d'étude, au cours des 20 ou 30 dernières années, ce qui contredit plus ou moins la faible abondance relevée par les biologistes. Les observations ont eu lieu principalement le long de la rivière Romaine (lots 406 et 406A), au lac Bourassa (lot 418A), au lac Puyjalon (lot 418), au lac Sanson (lot 414), au lac du Vingt-Deuxième Mille et sur les lots 410, 417 et 417A. Dans la plupart de ces cas, le loup est associé à des pistes de caribou.

*Shitaikan*, le loup de l'Est, a été observé en deux meutes distinctes de 10 à 20 bêtes à l'est du lac Thévet, ce qui se rapproche de la limite nord-ouest de la zone d'étude. Ces observations confirment que le loup de l'Est pourrait à l'occasion se retrouver dans la zone d'étude. Le loup de l'Est est considéré comme une espèce en péril.

### ***Pishu (lynx)***

Les Innus reconnaissent deux espèces de lynx : *pishu* (lynx) et *pepeshapishish* (syn. *shitai-pishu*). Le terme *pepeshapishish* est utilisé à Ekuanitshit, tandis que *shitai-pishu* l'est à Nutashkuan et à Unaman-shipu. D'après les données recueillies, *pepeshapishish* est le lynx roux (*Lynx rufus*). Cette dernière espèce n'est pas consignée par les mammalogistes dans le territoire traditionnellement occupé par les Innus. Il est plus petit que le loup-cervier, ses pattes sont plus courtes, la région ventrale est parsemée de taches noires et il a une queue à quatre raies ou zébrures noires, tous des traits distinctifs aussi notés par les biologistes.

Le lynx vit de préférence dans les endroits boisés, soit des forêts de bouleaux associées au lièvre, sa proie préférée, soit des forêts de mélèzes. Les informateurs font état d'observations récentes<sup>[1]</sup> de lynx en divers endroits de la zone d'étude, entre autres, le long de la rivière Romaine (lot 406A), au lac Sanson (lot 414), entre le lac Puyjalon et la rivière Romaine (lot 418A) et sur les lots 414 et 417. Les Innus affirment aussi avoir observé moins de lynx ces dernières années qu'il y a 10, voire 20 ans. Aucune observation du lynx roux n'a été rapportée dans le cadre de cette étude, bien qu'il semble que son aire de répartition recouvre le territoire fréquenté par les Innus.

### ***Amishku (castor)***

Des colonies de castors ont été observées partout dans la zone d'étude, notamment sur tous les lots de piégeage concernés (lots 406, 406A, 410, 413, 416, 414, 416A, 417, 417A, 418A et 422). Au dire des Innus, le castor connaît dans la région un cycle démographique dont le principal vecteur est la chasse elle-même. Certains Innus avancent d'autres raisons, comme la disponibilité de la nourriture ou la surpopulation. Aucun inventaire des huttes n'a été réalisé dans le cadre de ce travail. Le castor a une prédilection pour certains types d'habitats, notamment les *pitapekua*, qui sont de petites étendues d'eau voisinant un lac ou une rivière (voir la section 44.4.3).

### ***Utshashku (rat musqué)***

L'habitat du rat musqué est varié (rivières, lacs, marécages, etc.). Son abondance est grande dans tous les secteurs, y compris le secteur du barrage de la Romaine-4 projeté, pour lequel les biologistes ne rapportent aucun indice de sa présence.

---

[1] C'est-à-dire moins de dix ans.

### ***Uapishtan (martre d'Amérique)***

Les informateurs innus affirment avoir observé des martres partout sur le territoire bien que l'animal connaisse des variations de populations d'une année à l'autre. Dans leurs études, les biologistes concluent à une abondance plus grande au nord (secteurs de la Romaine-2, de la Romaine-3 et de la Romaine-4) de la zone d'étude qu'au sud (secteur de la Romaine-1). Les données innues semblent indiquer que ce n'est pas le cas.

### ***Atshakash (vison d'Amérique)***

Les données innues indiquent que le vison est présent pratiquement partout dans la zone d'étude (lots 406A, 414, 410, 416A, 417, 417A, 418A et 422), que sa population paraît relativement constante, que son habitat est principalement riverain et que son alimentation est associée aux poissons.

### ***Shikush (hermine ; belette)***

*Shikush* désigne principalement l'hermine, en innu, bien que l'appellation puisse aussi couvrir la belette pygmée. Les Innus mentionnent aussi l'existence d'une variation phénotypique qui n'a aucun équivalent dans la documentation scientifique : *atampeku-shikush* (« hermine aquatique »). Cette hermine vit toujours dans l'eau, elle a la peau brune, disparaît dans son élément durant l'hiver, se nourrit exclusivement d'animaux aquatiques, n'a aucune empreinte terrestre et ne se reproduit qu'une fois par an. Les Innus n'ont pas différencié l'hermine de la belette pygmée dans leurs observations de *shikush* sur le territoire. Étant donné qu'ils en connaissent l'existence, on peut supposer que les deux espèces y sont présentes. Les biologistes en pensent tout autant. Un chasseur signale aussi que les animaux comme *shikush* et *anikutshash* (écureuils) ont généralement diminué de grandeur au fil des ans, mais il n'en connaît pas la raison.

### ***Matsheshu (renard roux)***

Les Innus reconnaissent deux espèces de renard, soit *matsheshu*, le renard roux et *uapatsheshu*, le renard arctique. Le renard roux a une prédilection pour les lieux dépourvus d'arbres, où il creuse dans le sable ses terriers. Dans leurs études, les biologistes qualifient de « surprenant » le fait que l'indice de la présence du renard roux soit plus élevé dans les landes et les tourbières que dans les milieux résineux, que fréquente pourtant le lièvre, sa proie. L'explication des Innus pourrait en rendre compte.

Un informateur a mis en relation la taille des populations de micromammifères et celle des populations de renards roux. Par ailleurs, l'abondance relative du renard roux serait, d'après les biologistes, supérieure dans le secteur du barrage de la Romaine-1 projeté que dans les autres secteurs. Les données innues contredisent

ces résultats, car on affirme en avoir vu à peu près partout dans la zone d'étude. Enfin, les biologistes ne mentionnent pas le renard arctique. Un informateur innu rapporte avoir entendu dire qu'il y en avait cependant aux environs du réservoir de la Romaine 4 projeté.

### ***Uapush (lièvre d'Amérique)***

Les données de répartition concernant le lièvre varient, et c'est sans doute attribuable aux différentes années pour lesquelles les observations sont rapportées (par exemple partout ces dernières années sur les lots 406, 406A, 413 mais pas beaucoup en 1996 sur le lot 410). Les données innues semblent confirmer l'abondance relative de lièvre dans le secteur du barrage de la Romaine-1 notée les biologistes ; elles suscitent toutefois un doute quant à son absence des autres zones notée par les mêmes scientifiques.

### ***Nitshik<sup>u</sup> (loutre de rivière)***

*Nitshik<sup>u</sup>* correspond à la loutre de rivière. Cette espèce connaît aussi des variations phénotypiques non rapportées par les biologistes, dont *uipushkau-atshikush* (« petite loutre des endroits brûlés ») et *nutshishkutamiu-atshikush* (« petite loutre qui court sur le barrage de castor »). Les Innus reconnaissent aussi deux autres espèces de loutre non homologuées par les scientifiques : *uenitshikumishiteu* (« pied de la loutre ») et *mishi-nitshik<sup>u</sup>* (« grande loutre »), qui demeurent des énigmes.

Les informateurs innus affirment avoir observé *nitshik<sup>u</sup>*, l'espèce nominative, dans la zone d'étude, particulièrement sur les lots 406, 406A, 413, 410, 416A et 417, aux environs de la rivière de la Corneille et du lac du Vingt-Deuxième Mille ainsi qu'autour du lac Bourassa (lot 418A), du lac du Vent (lot 417A) et du lac Cormier (lot 422). La présence d'*uenitshikumishiteu*, une des espèces non identifiées, est aussi signalée aux environs du lac Métivier. D'après les études biologiques de la région, la présence de la loutre de rivière n'aurait surtout été détectée qu'aux environs de l'emplacement du barrage de la Romaine-1. Les données innues remettent en cause cette affirmation.

### ***Kak<sup>u</sup> (porc-épic d'Amérique)***

Les informateurs innus ont rapporté avoir observé plusieurs indices de la présence de *kak<sup>u</sup>* (porc-épic) sur tous les lots de piégeage à l'exception d'un seul, le lot 416A, en raison d'un incendie de forêt récent. Dans leur étude sur la petite faune, les biologistes affirment que les résultats relatifs au porc-épic sont présentés à titre indicatif seulement, en raison des difficultés que pose l'inventaire des pistes de cet animal. La présence de porc-épic dans la zone d'étude pourrait être plus élevée que ce qu'a révélé l'inventaire.

### ***Anikutshash (écureuils)***

Les Innus reconnaissent trois sortes d'*anikutshashat* (écureuils) :

- *anikutshash*, l'écureuil roux, l'espèce nominative ;
- *shashaku-anikutshash*, le tamia rayé ;
- *upau-anikutshash*, le grand polatouche.

La présence de l'écureuil roux est attestée par les Innus sur la plupart des lots de la zone d'étude. Les informateurs innus affirment aussi avoir observé des grands polatouches sur quelques lots de piégeage (lots 406, 406A, 410 et 416A). Un informateur dit avoir vu un *shashaku-anikutshash* (tamia), en 1996, sur son territoire, le lot 410. La présence du tamia n'est pas reconnue par la communauté scientifique dans la zone d'étude.

### ***Apikushish (souris, musaraigne, campagnol et espèces apparentées)***

Les Innus reconnaissent plusieurs sortes d'*apikushishat* (souris et apparentés), soit *nanashpatinishtsheshu* (condylure étoilé), *tshinishtui-apikushish* (musaraignes), *atampeku-apikushish* (plusieurs espèces aquatiques), *kuakuatapikushish* (chauve-souris), *kamamishituatsheshit apikushish* (souris sylvestre) et *misht-apikushish* (rat surmulot). La présence d'un condylure étoilé est rapportée aux environs du pont du chemin de fer qui enjambe la rivière Romaine. Des observations spécifiques de musaraignes sont attestées pour les lots 406, 406A, 410, 413 et 416A. *Atampeku-apikushish* (espèces aquatiques) a été observée sur le lot 410, aux environs du lac Desaulniers. Des observations de chauve-souris ont été faites sur plusieurs lots. Le surmulot n'a été vu qu'au dépotoir près de la réserve d'Ekuanitshit. Un informateur affirme avoir observé une souris sauteuse sur son lot 410 vers 1996.

### ***Uinishk<sup>u</sup> (marmotte commune)***

Les études des biologistes sur la petite faune ne font pas état de la répartition de la marmotte commune. La présence d'*uinishk<sup>u</sup>*, la marmotte commune, est attestée par les Innus à plusieurs endroits sur le territoire, du nord au sud, en particulier sur les lots 406, 406A, 418, 418A, au lac du Vingt-Deuxième Mille, dans les portages entre les lacs Wakeham et Forgues, et au lac Pauline. Autrefois les Innus mangeaient la marmotte ; aujourd'hui, on s'en sert encore pour les vêtements ou pour confectionner des mouches pour la pêche.

### *Shakak<sup>u</sup> (mouffette rayée)*

Les études des biologistes sur la petite faune ne font pas état de la répartition de la mouffette rayée, sans doute parce que son aire de répartition reconnue ne s'étend pas au nord-est au point d'atteindre la zone d'étude. Quelques informateurs innus affirment avoir vu des mouffettes dans la zone d'étude, bien que ces observations ne soient pas toutes récentes :

- vers 1970, sur le lot 417A ;
- vers 1950, près des lacs Métivier et du Vingt-Deuxième Mille ;
- plus récemment, au lac Puyjalon (lots 418 et 418A).

### *Utshek (pékan)*

Les données innues concernant la répartition du pékan (lacs Desaulniers, du Vingt-Deuxième Mille, Pauline et Métivier) confirment les conclusions des biologistes selon lesquelles le pékan serait peu abondant dans la zone d'étude.

## **44.2.3 Nameshat (animaux aquatiques)**

### *Shushashui (omble chevalier)*

Dans le cadre de cette étude, *shushashui* (omble chevalier) a été localisé aux endroits suivants : lac n° 7, lac Tshiashku-nipi (lot 413), lac Garnier (lot 406A), lac Puyjalon (lot 416A) et lac du Vingt-Deuxième Mille, il y a plusieurs décennies. La découverte d'omble chevalier par les biologistes au lac n° 7 est due à un Innu d'Ekuanitshit. Au dire des informateurs, l'omble chevalier est sédentaire, c'est-à-dire qu'il reste toujours dans le même lac. Les ombles se mangent aussi entre eux.

### *Matamek<sup>u</sup> (omble de fontaine)*

Les Innus reconnaissent au moins cinq formes différentes de *matamek<sup>u</sup>* (omble de fontaine), dont quatre ont été observées dans la zone d'étude : *matamek<sup>u</sup>*, la forme nominative, *amiuatamek<sup>u</sup>* (« omble qui descend »), *papakatamek<sup>u</sup>* (« omble mince ») et *ushtshishikuatamek<sup>u</sup>* (« omble-œil »). La présence de l'omble de fontaine est rapportée dans de nombreux lacs et rivières dans la zone d'étude (rivière Romaine, rivière Maurice, lac Puyjalon, lac Bourassa, etc.). Quelques lacs sont dépourvus d'omble (lacs Desaulniers, lac Sanson, lac Buit, lac Charles, etc.). On reconnaît à l'omble de fontaine un certain cycle qui est dû, au dire d'un Innu, aux déplacements des populations.

### ***Uanan (ouananiche)***

Un informateur innu signale que la ouananiche ne se tient pas en bande, qu'elle est plutôt solitaire. Les données innues sur sa répartition peuvent être résumées ainsi :

- elle est présente mais peu abondante dans la rivière Romaine à la hauteur des lots 406 et 406A ;
- on l'observe partout sur le lot 413 ;
- elle fréquente les lacs du Vent, du Vingt-Deuxième Mille, Pauline et Métivier (lots 414, 417 et 417A) ;
- elle est présente à la charge du lac Cormier et aussi plus au sud sur le lot 422.

Ces données contredisent quelque peu les conclusions atteintes par les biologistes selon lesquelles la ouananiche serait peu abondante dans la zone d'étude.

### ***Kukamess (touladi)***

La présence du touladi est attestée par les Innus dans les lieux suivants :

- au lac Garnier et tout le long de son émissaire jusqu'à la rivière Romaine (lots 406 et 406A) ;
- dans la rivière Romaine (lots 406 et 406A) ;
- partout dans les rivières et les lacs du lot 413 ;
- au lac Sanson (lot 414).

Les biologistes concluent à la faible abondance du touladi dans la zone d'étude. À la lumière des données innues, le touladi jouit d'une abondance relative dans le nord de la zone d'étude.

### ***Tshinusheu (grand brochet)***

*Tshinusheu* (grand brochet) connaît une variation phénotypique due à l'habitat : *natakau-tshinusheu* (« brochet de rivage »). La présence du brochet est attestée par les Innus dans de nombreux endroits y compris la rivière Romaine, plusieurs lacs (Uishaku-nipi, lac Boucher, lacs Pauline et Métivier, la rivière Romaine sud-est, et en général sur le lot 417A). Ces données, si elles sont comparées, aux résultats des biologistes, n'infirmes ni ne confirment leurs conclusions, étant donné leurs intérêts divergents. En effet, les résultats des biologistes portent essentiellement sur les frayères et leur caractérisation, sujet qui ne fut pas abordé avec les Innus.



### ***Attikamek<sup>u</sup> (grand corégone)***

Les observations innues en ce qui a trait à la présence du grand corégone sur leur territoire se présentent ainsi :

- dans la rivière Romaine (lots 406 et 406A) ;
- dans les lacs et les rivières, y compris la rivière Romaine sur les lots 406 et 406A ;
- dans les lacs du lot 413 ;
- aux lacs Boucher, Pauline et Métivier (lot 414).

Les biologistes rapportent avoir capturé du grand corégone dans trois lacs de la zone d'étude. Le nombre de plans d'eau où est pêché le grand corégone par les Innus semble plus considérable.

### ***Makatsheu (meunier noir) et mikuashai (meunier rouge)***

La répartition du meunier noir est similaire à celle du meunier rouge. Les deux poissons se retrouvent dans plusieurs lacs et rivières des lots 418A, 406, 406A, 413, 414, 416A, 417 et 417A. Les biologistes concluent que le meunier noir cède sa place au meunier rouge dans le nord du territoire. Les données innues ne supportent pas cette affirmation, puisqu'on trouve les deux espèces autant au nord qu'au sud.

### ***Autres poissons***

Les Innus connaissent et ont observé plusieurs autres poissons d'eau douce sur leur territoire, tels *kauatuieshish* (éperlan arc-en-ciel), *minai* (lotte) et *tshishtakuanamesh* (épinoches). La présence de certains d'entre eux est attestée par les Innus dans la zone d'étude. Par ailleurs, quelques espèces connues des Innus comme *atshakashamekush* (« petit poisson du vison ») et *kauapishishit* (« celui qui est petit et blanc ») ne sont pas encore identifiées. Les Innus connaissent leur répartition dans la zone d'étude, mais leur identification n'a pas été faite.

## **44.2.4 Missipat (gibiers d'eau)**

### ***Nutshipaushtikueshish (canard arlequin)***

*Nutshipaushtikueshish* (« petit qui court dans les rapides ») est associé aux *paushtikua* (rapides). Les observations innues sont relativement rares : dans des rapides le long de la Romaine à la hauteur des lots 406 et 406A, il y a quelques décennies, et sur le lot 413. Le canard arlequin fréquente sans conteste le territoire à l'étude, bien qu'il n'y ait aucune observation récente de la part des informateurs innus. Les biologistes ne rapportent aucun arlequin plongeur dans la zone d'étude. Le canard arlequin est considéré comme une espèce préoccupante au sens de la *Loi sur les espèces en péril*.

### ***Mishikushk<sup>u</sup>* (garrots)**

Les Innus reconnaissent deux sortes de *mishikushk<sup>u</sup>* : *mishikushk<sup>u</sup>* (garrot) et *papatshukuteu-mishikushk<sup>u</sup>* (morillon). La plupart des informateurs ne connaissent que ces deux appellations et ne différencient pas, sur le plan de la nomenclature, les diverses espèces de garrots. Des anciens informateurs utilisaient le terme *tshitshue mishikushk<sup>u</sup>*, c'est-à-dire « vrai garrot », pour désigner le garrot à œil d'or. Un informateur d'Unaman-shipu a spécifiquement nommé le garrot d'Islande *mamatau-mishikushk<sup>u</sup>* réservant la forme nominative *mishikushk<sup>u</sup>* pour le garrot à œil d'or. Le mot *mamatau* implique l'idée d'un phénomène rare.

*Mishikushk<sup>u</sup>* a été observé dans les secteurs suivants : sur la rivière Romaine à la hauteur des lots 406 et 406A ainsi que sur les lots 410, 413, 414, 417, 416, 416A, 417, 417A, 418A et 422. Un seul observateur innu a signalé la présence du garrot d'Islande à l'embouchure de la Romaine. Ce même chasseur évoque aussi la possibilité d'une troisième espèce de garrot, qu'il nomme « garrot huppé ».

### ***Nishk* (oies)**

Les Innus reconnaissent trois sortes de *nishk* (oies) : *nishk* (bernache du Canada), *uapishk* (l'oie blanche) et *apishtiss* (bernache cravant). *Apishtiss* est rarement observé dans l'arrière-pays, voire pas du tout. *Uapishk* fréquente uniquement la côte. *Nishk* est la plus commune ; elle fréquente effectivement tant la côte que l'intérieur des terres. Les habitats préférés de la bernache sont les suivants : *massekut* (tourbière), *nipissit* (petits lacs), *shipekut* (mer), *pupuashtshipekut* (étangs) et *mashkushiukamanit* (étendues d'eau où il y a beaucoup d'herbages).

Selon les observateurs innus, on trouve la bernache du Canada sur les lots 406, 406A, 413, 414, 416, 416A, 417, 417A, 422 et au lac du Vingt-Deuxième Mille, c'est-à-dire à peu près partout.

### ***Umamuk<sup>u</sup>* (macreuses)**

*Umamuk<sup>u</sup>* est le générique pour macreuse, qui recouvre trois espèces : la forme nominative, *umamuk<sup>u</sup>* (macreuse à ailes blanches), *papukutshat* (macreuse à front blanc) et *shashteship* (macreuse à bec jaune).

*Papukutshat* est la plus commune des macreuses, selon les Innus interviewés. Elle a été observée, entre autres, sur les lots 406, 406A, 413, 414, 417, 417A, 422 et au lac du Vingt-Deuxième Mille. *Umamuk<sup>u</sup>* a été observée moins fréquemment, tout comme *shashteship* (lots 406, 406A, 413 et 414 uniquement).

### ***Muak<sup>u</sup> (huarts)***

Les Innus distinguent trois espèces de huart, dont *muak<sup>u</sup>* (plongeon huart), *ashu-muak<sup>u</sup>* (plongeon catmarin ou huart à gorge rousse) et *uitui-muakush*, qui est non identifié. Les trois espèces de huart ont été vues en abondance le long de la rivière Romaine sur les lots 406 et 406A, sur le lot 413 et sur le lot 414. On trouve aussi *muak<sup>u</sup>* (huarts) sur le lot 410 dans les *ashkaiiu* (petit lac sans tributaire et émissaire), sur le lot 416, au lac Puyjalon (lot 416A), au lac du Vent (lot 417A) et au lac Cormier (lot 422). Les ornithologues ont observé des plongeurs huarts surtout aux environs du réservoir de la Romaine 4 projeté et dans la plaine côtière ; par contre, le plongeon catmarin est dit absent des aires d'enneigement des réservoirs projetés. Selon les données innues, le plongeon catmarin est présent dans l'aire d'enneigement du réservoir de la Romaine 4. La présence des deux huarts est aussi attestée à de nombreux endroits dans la zone d'étude, plus que le laisse entendre l'étude des biologistes.

### ***Autres gibiers d'eau***

Les Innus ont observé environ vingt autres espèces d'oiseaux migrateurs dans la zone d'étude.

## **44.2.5 Oiseaux de proie**

### ***Mitshishu ou missu (aigles)***

Les Innus reconnaissent deux sortes de *missu* : *uapishtukuaniu*, le pygargue à tête blanche et *missu*, l'espèce nominative, l'aigle royal. À Nutashkuan et à Unamanshipu, le pygargue se nomme aussi *atshenashu*.

Les Innus affirment que la présence des aigles, et en particulier celle du pygargue, s'est accrue dans les cinq dernières années. Les Innus ont observé l'aigle royal à divers endroits dans la zone d'étude, notamment sur le lot 406A, à l'est du bassin des Murailles et à la limite des lots 414 et 417. Des nids ont aussi été repérés récemment, confirmant la présence toujours active de l'oiseau, aux endroits suivants : sur une falaise près du lac Thévet, près de la rivière Touladis, à l'est du lac du Camp et à l'embouchure de la Romaine. Deux nids de pygargue ont aussi été observés à l'ouest du lac du Vingt-Deuxième Mille et à l'embouchure de la Romaine. Les observations de pygargue en vol confirment les activités à proximité du dernier nid. Un pygargue a aussi été abattu au lac Puyjalon vers 1985. L'ensemble de ces données de répartition complète les observations des biologistes effectuées en 2004.

### ***Akuashimesheu (balbuzard pêcheur)***

Des observations de plusieurs nids d'*akuashimesheu* (balbuzard pêcheur) ont été rapportés par les Innus, notamment sur les lots 414, 417, et au lac du Vingt-Deuxième Mille. Des observations visuelles ont aussi été faites sur les lots 406A, 413, 410, 414 ainsi que le long de la côte. Les Innus considèrent *akuashimesheu* de bon augure. Si un tel oiseau est observé au moment d'un départ pour un séjour de chasse à l'intérieur des terres, il est dit que la chasse sera bonne. Les nids du balbuzard sont aussi perçus comme d'excellents sites pour poser des pièges, étant donné la présence d'animaux à fourrure attirés par les débris de pêche de l'oiseau.

### ***Uhuat (hiboux)***

La question des hiboux est complexe, chez les Innus, car certaines espèces sont identifiées aux sons qu'elles émettent, et on ne peut procéder par illustrations ou même par spécimens. Il y a au moins six sortes d'*uhuat* (hiboux) : la forme nominative *uhu* (grand duc), *uapakanui* (harfang des neiges), *kashashkatashit* ou *ekakanapishit* (chouette épervière), *papanashtshish* (peut-être la nyctale de Tengmalm), *kukuku* (hibou des marais) et *pishku* (engoulevent commun).

Des signes de présence d'*uhu* sont rapportés pour l'ensemble de la zone d'étude. *Uapakanui* a été vu plus rarement (lots 406A, 413, et 414). *Kashashkatashit* a été rapportée sur les lots 406, 406A, 410, 413, 422, 416A, 417 et 417A. *Papanashtshish*, qui pourrait être la nyctale de Tengmalm (anc. nyctale boréale), a été observé sur les lots 406, 406A, 410, 413, 414, 416A, 418A ainsi qu'au lac du Vingt-Deuxième Mille. *Kukuku* a été observé sur la plupart des lots, dont les lots 406, 406A, 410 et 413. *Pishku* a été vu uniquement au lac Puyjalon.

Les biologistes affirment qu'aucune espèce à statut particulier ne se trouve dans les corridors des variantes de routes ni même à proximité. Les données précédentes remettent en cause cette affirmation, dans la mesure où le hibou des marais est une espèce à statut particulier présente pratiquement partout dans la zone d'étude. D'autres données innues (ex. : harfang) complètent l'absence d'observations des mêmes biologistes.

### ***Autres oiseaux de proie***

Des observations d'autres oiseaux de proie ont été effectuées par les Innus dans le territoire à l'étude. Ces observations concernant *shakuatamu* (peut-être la buse pattue), *nutshineueshu* (peut-être la buse à queue rousse) et *pipitshish* (peut-être le faucon émerillon) confirment dans au moins un cas l'inventaire des biologistes.

#### 44.2.6 *Pineuat* (tétraoninés)

Il y a cinq espèces de *pineuat*, au dire des Innus : *innineu* (tétras du Canada), *pashpashshu* (gélinotte huppée), *innapineu* (lagopède des saules), *kashkanatshish* (lagopède des rochers) et *amishkuapineu* (non identifié). La dernière appellation signifie littéralement « tétraoniné blanc du castor » ; c'est une espèce qui n'a pas de correspondant dans la systématique occidentale, à moins qu'il ne s'agisse de la gélinotte à queue fine (*Pediæcetes phasianellus*), dont la présence, selon certaines données, est attestée dans l'est du Québec, sur la rivière Saguenay.

*Pashpashshu* et *innineu* sont les tétraoninés les plus communs sur le territoire et leur présence est attestée sur la plupart des lots de piégeage. Le lagopède des saules n'est rapporté que pour les lots 414 et 418A. *Kashkanatshish* est encore plus rare : uniquement observé sur le lot 418A, au sud-est de la zone d'étude.

Les tétraoninés constituent un apport non négligeable du point de vue alimentaire pour les Innus. Il est donc important d'en connaître la répartition. Les biologistes ont recensé trois espèces dans la zone d'étude, soit la gélinotte huppée, le tétras du Canada et le lagopède des saules. D'après ces derniers, le tétras du Canada serait l'espèce la plus abondante. D'après les Innus, la gélinotte huppée serait aussi abondante. Il se pourrait aussi que la zone d'étude constitue un milieu favorable au lagopède des rochers, non mentionné par les biologistes, puisque la présence de ce lagopède est attestée tout près de la zone par les Innus.

#### 44.2.7 *Pineshishat* (petits oiseaux)

Dans le cadre de ce travail, il n'y a eu aucune enquête systématique auprès des Innus sur la répartition des oiseaux forestiers dans la zone d'étude. Un seul informateur a fourni une liste des oiseaux présents sur son territoire (lot 410). Il a rapporté avoir observé, entre autres, trois espèces à statut particulier : *kapminau* (mésangeai du Canada), *pitshikeshkeshish* (mésange à tête brune) et *shakuaikanish* (hirondelle de rivage ou hirondelle bicolore).

#### 44.2.8 Végétation

Quelques données ont été rassemblées sur la végétation et sur la flore, et concernent principalement le paysage, le bois de chauffage et la répartition des baies comestibles. Une contribution importante dans ce domaine concerne *ussishk* (pin gris). Un Innu a mentionné la présence de cette espèce sur le lot 413, et la répartition connue du pin gris selon les biologistes n'est pas aussi nordique.

### 44.3 Embouchure de la Romaine

La zone de l'embouchure de la Romaine, dans le contexte de cette étude, est limitée au sud par l'île Missipinik<sup>u</sup> (la Grosse Romaine). C'est donc dire qu'aucune donnée n'a été rassemblée pour le chenal de Mingan plus au sud. Les données rassemblées concernent uniquement les espèces les plus chassées, pêchées ou cueillies dans cette zone et, de façon moins détaillée, entre l'embouchure et Ikaikapu (La Grande Chute).

#### 44.3.1 *Nameshat* (animaux aquatiques)

##### *Ushashamek<sup>u</sup>* (saumon atlantique)

*Ushashamek<sup>u</sup>* est le saumon atlantique. Le charognard, un saumon amaigri par le frai hivernant sur les lieux même de la ponte, se dit *pupunamu*. Les informateurs innus utilisent aussi le terme *kakanuashkushit* (« celui qui est long ») pour désigner les énormes saumons, mâles ou femelles, qu'on trouve uniquement à un endroit, sur le cours supérieur de la rivière Puyjalon. Les mâles sont particulièrement gros, d'où un autre nom, *mishtanapemesh* (« très gros poisson mâle »). Ces saumons nécessitent un harpon plus gros qu'à l'ordinaire.

Au dire d'un informateur innu, le saumon atlantique arrive vers la fin de mai à l'embouchure de la Romaine. Au début de juin, il entreprend sa montaison. À la mi-juin, il atteint le pont du chemin de fer et, vers le début de juillet, Ikaikapiss (chutes à Charlie). Au milieu de juillet, il arrive à Ikaikapu (La Grande Chute). Sa couleur a changé. Il est plus foncé, a perdu sa teinte argentée et sa chair est moins rouge. Certains innus apprécient davantage sa chair au début du cycle. Cette description de la montaison du saumon varie d'un informateur à l'autre et d'année en année. Elle n'est fournie ici qu'à titre indicatif.

La fraie a lieu une fois par an, à la fin de septembre ou au début d'octobre. On rapporte la présence de plusieurs frayères le long de la Romaine et dans la Puyjalon. Les lieux de ponte sont généralement situés dans les rapides et les roches ou entre de gros rochers, sur les côtés de la rivière. Après la fraie, le saumon est maigre et redescend vers la mer. La descente a lieu en octobre, novembre ou décembre, voire, dans certains cas, en janvier. Quand le saumon pénètre en eau salée, sa chair passe du gris au rose. Certains saumons charognards, ou saumons noirs, passent toutefois l'hiver à la Grande Chute. Ils ne dévalent qu'au printemps.

Le saumon ne remonte pas plus loin qu'Ikaikapu (La Grande Chute). Il remonte aussi les tributaires, en particulier la Puyjalon, mais ne peut se rendre au lac du même nom. Un Innu rapporte qu'autrefois le saumon montait la rivière Bat-le-Diable, mais qu'un barrage de castor l'en empêche maintenant.

### **Autres poissons**

À l'embouchure de la rivière Romaine, les Innus ont observé d'autres espèces de poissons, dont *kauatuieshish* (éperlan arc-en-ciel), *mishtamekuat* (baleines), qui sont classés taxonomiquement avec les poissons, et *uinipek-matamek<sup>u</sup>* (« truite de mer »), qui est l'omble de fontaine. L'omble de fontaine est pêché entre l'embouchure et le pont de la rivière Romaine, mais aussi à la rivière Lechasseur. Que l'omble anadrome remonte une partie de la Romaine ne semble pas un phénomène connu des biologistes.

Entre l'embouchure et Ikaikapu (La Grande Chute), d'autres espèces ont été observées, notamment *tshinusheu* (brochet), *kukamess* (touladi), *mikuashai* (meunier rouge), *makatsheu* (meunier noir), *attikamek<sup>u</sup>* (grand corégone), *upimishui* (anguille d'Amérique), dont on dit qu'elle « portage », à la manière du saumon, *tshishtashkuan-nameshat* (épinoches) et *kauatuieshish* (éperlan arc-en-ciel). Le début de la rivière est considéré comme favorable au brochet.

#### **44.3.2 Missipat (gibiers aquatiques)**

L'embouchure constitue un habitat très favorable aux gibiers aquatiques. Plusieurs toponymes réfèrent à la chasse que les Innus en font depuis des générations. Il y a également plusieurs aires de ramassage d'œufs de gibier aquatique à l'embouchure. Les espèces répertoriées dans cette zone dont les œufs sont ramassés par les Innus depuis des générations sont les suivantes : *tshiashk<sup>u</sup>* (goélands, mouettes et labbes), *tshiashkueshish* (goéland arctique), *taukamiu-tshiashkush* (mouette tridactyle), *mishitshiashk<sup>u</sup>* (goéland à manteau noir), *tshinash* (sternes), *nishk* (bernache canadienne), *tshitshue missip* (eider commun) et *inniship* (canard noir). Certains Innus disent avoir délaissé le ramassage d'œufs de goélands depuis que ces oiseaux s'alimentent dans les dépotoirs.

#### **44.3.3 Eshat (coquillages)**

Bien qu'on connaisse les espèces présentes à l'embouchure, aucun Innu interviewé ne fréquente l'embouchure pour la cueillette de mollusques, et ce, pour diverses raisons, comme un terrain trop rocailleux ou la taille inférieure des mollusques qui s'y trouvent. L'activité est pratiquée ailleurs le long de la côte. Les mollusques observés dans la zone de l'embouchure sont les suivants :

- *munaishan* (plusieurs espèces, dont la mye commune et la mye tronquée) ;
- *misht-esh* (plusieurs espèces, dont la coque du Groenland et la mactre de Stimpson) ;
- *mukuman-esh* (couteau droit, *Ensis directus*) ;
- *piminashkatuieshish* (plusieurs espèces, dont le bigorneau jaune, le pied de pélican et le buccin commun).

*Ushashameku-esh* (mulette perlière de l'Est) n'est présente qu'en eau douce dans la rivière elle-même. Certains Innus ne consomment pas de mollusques, car ils n'aiment pas le goût.

#### 44.3.4 *Atshikuat* (phoques)

Il y a au moins un lieu consacré par la tradition orale au phoque dans la zone de l'embouchure de la Unaman-shipu. Il s'agit du toponyme *Kaiashkuatshikuenanit* (« là où on attend à la chasse le loup-marin »), qui désigne la pointe la plus méridionale de l'île de la Grosse Romaine. Le nom du lieu témoigne d'une activité ancestrale de chasse au phoque dans cette zone. Les espèces observées à l'embouchure sont *innatshik<sup>u</sup>* (phoque commun) et *unnu-atshik<sup>u</sup>* (phoque gris). *Pupun-atshik<sup>u</sup>* (phoque du Groenland) n'a été vu qu'au large de la Grosse Romaine. Ces trois espèces sont identiques à celles notées par les biologistes dans cette zone.

*Innatshik<sup>u</sup>* (phoque commun) est l'espèce la plus commune à l'embouchure de la Romaine. Le phoque commun fréquente aussi *Unipeku-paushtik<sup>u</sup>* pour guetter le saumon qui arrive de la mer en été. Les biologistes ont aussi observé des phoques communs au pied du rapide à Brillant, mais rapporte leur présence uniquement pour l'automne. De plus, le jugement des biologistes selon lequel la zone de l'embouchure n'est presque pas utilisée par les mammifères semble contredit par les Innus, qui reconnaissent l'endroit comme favorable à la chasse au phoque.

#### 44.3.5 *Mina* (baies)

La zone de l'embouchure est aussi connue des Innus pour les baies comestibles qu'on y trouve en saison. Les aires de cueillette sont toutes situées sur la côte, car à cet endroit la route 138 facilite l'accès aux tourbières et autres lieux qui abondent en petits fruits. Deux aires principales ont été répertoriées : aux environs de la rivière Lechasseur et de la pointe *Kaneshkushuakat*, et dans les tourbières immédiatement à l'est du pont de la rivière Romaine. Les fruits qu'on trouve à ces endroits sont les suivants :

- *uishatshimina* (graines rouges) ;
- *innimina* (bleuets) ;
- *shakuteua* (chicoutés) ;
- *ashtshiminanakashi* (camarines noires) plus en bordure de mer ;
- *mashtshekuminanakashi* (canneberges), en particulier dans les *massekua* (tourbières).

Une informatrice d'Ekuanitshit pense qu'il pourrait aussi y avoir des *shapuminanakashia* (groseilliers hérissés) dans la même zone.



## 44.4 Milieu physique

Le milieu physique comprend le discours des Innus relatif à l'eau et à la glace ainsi qu'à certains aspects géographiques.

### 44.4.1 Eau

L'eau de la Romaine a fait l'objet de quelques remarques au fur et à mesure des entrevues. Ces remarques concernent sa couleur, le courant, le goût de l'eau et quelques éléments connexes. Au dire des informateurs, l'eau de la Unaman-shipu est claire (*uashiakamu*, « l'eau est claire, translucide ») lorsque la rivière est basse, mais brune (*tshishtemauakamu*) lorsqu'elle est haute. À ce propos, un chasseur fait remarquer que l'eau de la Romaine, comme celle des plans d'eau sur le territoire, était beaucoup plus claire autrefois qu'aujourd'hui. La pureté de l'eau est aussi liée au courant, car on estime que plus il y a de courant dans un plan d'eau, plus elle a de chances d'être claire. Une eau qui bouge est meilleure à boire (*minuau nipi*), ce qui n'est pas toujours le cas des lacs, où l'eau est moins agitée. Les informateurs innus reconnaissent que l'eau de la Romaine est très bonne à boire, bien qu'on affirme aussi que cette rivière a changé d'aspect au fil des décennies. En fait, elle s'est asséchée, en particulier à la hauteur des lots de piégeage 406, 406A et 418A. L'eau de la Unaman-shipu est aussi sujette à des variations saisonnières de crue et de décrue. Les phénomènes sont différents des marées, et les descriptions changent en conséquence.

### 44.4.2 Glace

La glace a aussi été l'objet de quelques commentaires. Le sujet est important, étant donné l'usage des plans d'eau gelés pour les déplacements hivernaux, sans compter que, si le projet se réalise, de nouvelles conditions de glace sur les réservoirs projetés seront créées.

Les descriptions du cycle des glaces varient selon les informateurs et les contextes (lacs, rivières, bord de mer). Un aîné d'Ekuanitshit résume le cycle des glaces en ces termes : « La première glace qui se forme sur la Unaman-shipu est *ushkatshu*, la nouvelle glace. Elle atteint rapidement un pouce [2,5 cm]. La glace se recouvre ensuite de neige après avoir épaissi. La glace reste généralement épaisse jusqu'en mars. Ensuite, elle fond. Une glace translucide se dit *uasheteshu*. La glace peut facilement atteindre un pied [30 cm] dans la rivière et elle devient, dans les lacs, plus ou moins épaisse selon les plans d'eau. »

Il existe des différences entre les lacs et les rivières en ce qui concerne les conditions de glace. Le lac, par exemple, gèle d'abord en périphérie, puis sur toute sa surface. Vers la fin de décembre, la glace se fend en deux d'un bord à l'autre du lac.

Il se forme également des crevasses sur la glace, d'où l'eau émerge et se cristallise sous forme de bosses. On recommande de marcher sur cette glace blanche et non sur la glace noire, où les crevasses sont plus difficiles à repérer.

Une rivière, quant à elle, gèle d'abord en périphérie, mais par la suite ne gèle pas sur toute sa surface comme un lac. Il se crée des bandes de glace ici et là sur la rivière, qui finalement se joignent pour grossir en de vastes barrages de glace.

Certains Innus observent aussi que les plans d'eau sur le territoire gelaient plus tôt, il y a une cinquantaine d'années. Le gel se produisait vers novembre, par comparaison avec aujourd'hui, où les lacs et les rivières ne gèlent qu'en décembre, voire en janvier. Les informateurs innus font remarquer que la rivière Romaine ne gèle pas sur toute sa longueur. Par endroits, l'eau ne gèle pas de tout l'hiver. Par ailleurs, le dégel a lieu d'avril à mai, selon les endroits. En mars, on peut encore se déplacer en marchant sur les glaces.

Un phénomène intéressant lié aux glaces concerne les ouvertures dans la glace, qui peuvent interférer avec les déplacements. Un Innu explique en quoi le profil de la glace peut changer en raison des changements de niveau d'eau d'un réservoir : il se crée des poches d'air entre l'eau et la glace qui mettent en danger les chasseurs qui s'y déplacent en motoneige. Un chasseur innu a souligné, par ailleurs, un autre danger des nouveaux profils de glace créés par les réservoirs : il s'y forme en fait des étendues de glace en pente, où les motoneigistes risquent de perdre la maîtrise de leur véhicule.

#### 44.4.3 Formations géographiques

Le discours innu relatif aux formations géographiques est une des clefs permettant de comprendre les relations entre leurs connaissances environnementales et leurs pratiques halieutiques et cynégétiques. Ce discours est vaste et ne peut être illustré, ici, qu'à l'aide de quelques exemples, dont les catégories vernaculaires suivantes : l'*ashkaiiu*, le *shipashtik<sup>u</sup>*, le *pitapek<sup>u</sup>* et le *uauak<sup>u</sup>*.

Le terme *ashkaiiu* (syn. *nipinamushu*) désigne les endroits sur les plans d'eau du territoire qui ne gèlent jamais. L'absence de gel est due au courant qui agite les eaux à ces endroits particuliers, comme au pied d'une chute, à la charge ou la décharge d'un lac, ou encore au-dessus d'un remous puissant. Ces endroits sont réputés favorables à plusieurs espèces, comme les poissons, la loutre, le castor, le vison et les gibiers aquatiques, bien qu'ils ne soient pas nécessairement les endroits préférés des Innus pour y mener leurs activités de chasse ou de pêche. Le terme *ashkaiiu* est aussi utilisé pour désigner les premières portions déglacées des plans d'eau au printemps. Les *ashkaiiu* sont par ailleurs réputés dangereux lors des déplacements sur la glace.

Un *shipashtik<sup>u</sup>* est un bras de rivière. Ce terme était utilisé tantôt comme toponyme, tantôt comme descriptif géographique. Les *shipashtikua* sont favorables à titre d'habitat spécifique aux poissons, au castor, à l'orignal et au porc-épic. Les îles formées par ces déviations de rivières sont aussi propices aux tétraoninés. La faiblesse du courant et l'absence de vent qui règnent dans les *shipashtikua* sont utilisées sciemment par les chasseurs, car ces endroits facilitent leurs déplacements.

Le terme *pitapek<sup>u</sup>* a souvent été utilisé comme toponyme par les Innus dans le cadre de cette enquête. Il s'agit en fait d'une petite étendue d'eau voisinant une rivière ou un lac qui est aussi associée à une espèce particulière, le castor. D'autres espèces s'y trouvent, mais en nombre moins grand, comme l'orignal, la loutre, le gibier aquatique et l'omble de fontaine.

*Uauak<sup>u</sup>* est un autre terme qui a été employé très souvent comme toponyme. Il correspond aux plans d'eau formés par le retrait du glacier. Leurs caractéristiques principales, selon les Innus, sont les suivantes, dans un ordre décroissant d'importance :

- l'eau de ces lacs est limpide (*uashiakamau*) ;
- il n'y a généralement pas d'émissaire (*kupitan*, « décharge ») ni de tributaire (*shatshit*, « embouchure »), mais il y a des exceptions ;
- ces lacs ne sont pas grands ;
- ils sont parfois ronds ou en forme d'œuf ;
- ils sont situés au nord.

Les *uauakua* ne sont pas particulièrement giboyeux. Certains prétendent qu'on y trouve du castor, d'autres, du poisson, de l'omble de fontaine, de l'omble chevalier ou du touladi. Des oiseaux migrateurs pourraient aussi s'y poser. D'un autre côté, l'eau n'y est pas bonne à boire.

## 44.5 Conclusion

L'analyse des résultats a fourni un aperçu de la répartition des espèces animales et végétales selon les Innus ainsi que des données d'ordre éthologique concernant des espèces ciblées, dont la grande faune et les espèces dites vulnérables ou menacées. Les données de répartition ont elles-mêmes été comparées de façon très sommaire aux données obtenues par les biologistes travaillant dans le cadre du même projet.

En ce qui concerne les autres données obtenues, elles ajoutent à notre compréhension globale de l'environnement à plusieurs points de vue. En ce qui a trait à l'éthologie des animaux, plusieurs comportements documentés par les Innus peuvent aider à mieux cerner les habitats de certaines espèces ainsi que leur influence

indirecte sur la vie traditionnelle des Innus, par exemple, la prédilection des renards pour la toundra, les habitudes individuelles du touladi, l'association entre les nids de balbuzard-pêcheur et les animaux à fourrure, etc.

Plus important encore, il faut se pencher plus avant sur la question des connaissances géographiques qui constituent, à notre avis, une des clefs du système de perception innue des relations entre tous les éléments du milieu. À ce chapitre, nous avons évoqué quelques-uns de ces réseaux associatifs au moyen desquels les Innus établissent mentalement des liens entre certaines formations géographiques très précises (*ashkaiiu*, *pitapek<sup>u</sup>*, *shipashtik<sup>u</sup>*, *uauak<sup>u</sup>*) et des espèces animales particulières, si ce n'est des indices quant à divers moyens de circuler sur le territoire. La perception des glaces est tout aussi importante car, parmi les effets prévus des réservoirs, il y a certainement une large part qui est liée aux nouvelles conditions hivernales qui seront créées et, partant, aux déplacements sur le territoire.

En somme, les Innus, en mettant à contribution leurs connaissances relatives à la Unaman-shipu (rivière Romaine), entendent ainsi bonifier l'étude environnementale entreprise par Hydro-Québec dans la région. Il en va de leurs intérêts comme de ceux du promoteur de réaliser le meilleur portrait possible de l'ensemble des conditions de la zone d'étude.

## 44.6 Perception innue des impacts et des mesures d'atténuation

Les Innus ont émis plusieurs commentaires sur les impacts du projet et certaines mesures d'atténuation proposées par le promoteur. Une idée centrale cimenter ces opinions et en permet la lecture : la pensée orthodoxe innue est allergique à la domestication. C'est-à-dire que la pensée traditionnelle innue craint tout ce qui, directement ou indirectement, intervient avec l'ordre naturel des choses. Cette domestication touche la pollution visuelle (altération du paysage), sonore (bruits), autant que physique (débris dans l'eau) entraînée par les aménagements hydroélectriques et, par conséquent, les effets de cette pollution sur les animaux ainsi que sur ce que consomment les Innus. La domestication concerne aussi tous les moyens non naturels utilisés par les humains pour modifier la vie animale (ex. : construction de nichoirs et ensemencement de plans d'eau).

### 44.6.1 Impacts

Plusieurs Innus ont exprimé l'ambiguïté qu'ils ressentent par rapport à l'ensemble des aménagements proposés. Par exemple, on reconnaît, d'une part, que le projet sera créateur d'emplois, bien qu'on s'interroge sur le nombre exact d'emplois qui seront ouverts aux Innus, par comparaison avec ceux disponibles pour les non-autochtones. Mais ce qui est pressenti comme la pire conséquence, ce sont les dommages que feront les aménagements à la terre, substrat de l'existence même des Innus : « *tshikanipatau assinu* » (« il va tuer la terre »).

#### 44.6.1.1 Effets des réservoirs

Certains informateurs innus appréhendent vivement la création des réservoirs. Selon eux, les aménagements auront des effets beaucoup plus importants que ceux prévus par le promoteur du projet, qui s'étendront à d'autres rivières voisines comme les rivières Natashquan et Petit Mécatina. D'autres informateurs innus en minimisent les conséquences.

##### *Populations animales*

L'enneigement aura un impact immédiat sur les populations animales. Les animaux auxquels on renvoie le plus souvent sont le caribou, le castor, le porc-épic, les animaux à fourrure, les poissons en général et l'omble de fontaine en particulier. Pour le caribou, les opinions varient. Pour certains, le cervidé saura peut-être s'habituer aux changements. Pour d'autres, la création de réservoirs coupera des routes de migration, comme elle le fera pour d'autres espèces. Pour l'orignal – et ce commentaire peut s'appliquer à d'autres animaux –, certains Innus estiment que les mesures prises pour réaménager les milieux favorables à l'animal seront inutiles. Les appréhensions sont aussi vivaces pour le sort réservé aux castors : ils mourront noyés dans les réservoirs, et il vaudrait mieux, dans cette éventualité, créer un programme de piégeage avant la mise en eau. On craint tout autant pour la petite faune, qui risque, selon certains, de subir un impact plus négatif que les autres espèces : le lièvre et le porc-épic vont se retrouver prisonniers des eaux et se noyer.

Pour les poissons, les appréhensions semblent se concentrer sur l'effet de la pollution causée par les débris dans l'eau résultant de la construction des aménagements.

En réalité, pour les Innus traditionnels, la pollution risque de toucher l'ensemble des espèces. On craint aussi pour la qualité des fourrures. Les expériences antérieures avec l'aménagement hydroélectrique Manic-5 en sont le fondement.

##### *Variation du niveau d'eau*

Les Innus ont commenté quelque peu la variation du niveau d'eau des réservoirs et son effet sur les populations animales. Ces commentaires touchent le castor, le rat musqué, le caribou et les déplacements des Innus eux-mêmes. Il semble que ces variations soient plus appréhendées en hiver qu'en été. On craint ainsi pour les hardes de caribous, dont le poids cumulé et le manque d'expérience des réservoirs risquent d'entraîner des pertes. Pour quelques rongeurs, le problème vient surtout de gels imprévus, auxquels ces animaux ne sont pas habitués. Pour les humains, enfin, ce sont les déplacements en motoneige sur les réservoirs nouvellement créés qui sont le plus à craindre.

### ***Végétation***

Les impacts sur la végétation sont aussi évidents. À partir de ses propres observations à la Sainte-Marguerite-3, un chasseur prédit qu'il y aura plein d'arbres debout dans l'eau, que plusieurs montagnes vont se changer en îles et qu'il y aura des arbres morts sur toute la superficie des réservoirs. Les arbres morts, à leur tour, vont entraîner la pollution des eaux et, par conséquent, comme on l'a noté ci-dessus, celle des animaux et des humains. La solution proposée pour atténuer l'impact est la coupe des arbres. On craint cependant que le promoteur du projet conserve pour lui les bénéfices de la coupe du bois qui provient du territoire traditionnel.

### ***Eau***

Les impacts du projet sur les plans d'eau sont multiples. La dimension des plans d'eau eux-mêmes pourrait être touchée, même ceux qui sont considérés par le promoteur comme hors de la zone d'impacts. L'eau sera polluée, et cette pollution affectera l'eau à boire autant que les animaux à manger.

#### 44.6.1.2 Accès

L'aménagement de routes vers les divers chantiers touchera aussi, de plusieurs façons, la vie des Innus. À ce chapitre, les sujets les plus fréquemment abordés durant les entrevues sont les relations avec les non-autochtones, les avantages des nouvelles routes, l'exploitation des ressources du territoire et les populations animales.

Les Innus tiennent depuis de nombreuses générations le même discours en ce qui concerne le territoire occupé par les non-autochtones et celui des Innus. Dans une entente tacite d'exploitation du territoire qui dure depuis plusieurs générations, la côte est réservée aux non-autochtones et l'arrière-pays, aux Innus. Ce discours, qu'on peut retracer dans la documentation amérindienne au Québec, est repris ici relativement au projet hydroélectrique et, en particulier, à la route projetée. En fait, ce qu'on craint le plus, c'est la présence massive de travailleurs et de chasseurs qui mettra en danger l'exploitation même des ressources, car ces dernières sont limitées en milieu subarctique et elles ne peuvent supporter une grande population d'exploitants. L'accroissement de la population risque de fragiliser encore plus des rapports qui, dans certains cas, sont tendus. Il y aura aussi pullulement de nouveaux camps de chasse, et la vie elle-même des chasseurs sera plus précaire, car les non-autochtones sont réputés dangereux à la chasse.

Les Innus reconnaissent cependant que la construction d'une route pour réaliser le projet comporte un grand avantage, celui de leur faciliter l'accès au territoire et de leur faire économiser temps et argent. On croit aussi que la route procurera de

l'emploi aux jeunes. Mais il reste aussi les plus radicaux, ceux qui sont contre ce projet ou encore ceux qui restent indifférents, pourvu qu'on ne projette pas d'aménagement semblable dans leur propre communauté.

La construction de la route entraînera sans doute des économies pour les Innus et procurera des emplois aux jeunes. Mais on craint aussi qu'une telle route favorise l'accroissement des activités forestières, au détriment des Innus.

Enfin, les animaux aussi seront touchés, en particulier par le bruit, une autre intervention dans l'ordre naturel des choses. Et si les animaux s'éloignent, la route perdra certains des avantages escomptés.

#### **44.6.2 Mesures d'atténuation**

Comme pour les impacts, certains Innus ne comprennent pas la logique sous-tendant le projet selon laquelle il faut, dans ce cas, tout détruire puis réaménager. Comme pour les impacts, les mesures d'atténuation proposées interviennent aussi dans l'ordre naturel, ce qui ressort des commentaires rapportés ci-dessous.

##### **44.6.2.1 Ensemencements**

En ce qui concerne l'ensemencement des plans d'eau, il y a au départ, pour certains aînés, une impossibilité ne serait-ce que de concevoir qu'on puisse élever des poissons en milieu artificiel, sans compter que la mesure ne saura empêcher la destruction de l'environnement. Ensuite, les opinions varient quant à la possibilité de survie des espècesensemencées. Pour certains, les techniques occidentales ont fait leurs preuves et ne posent aucun problème, et on va même jusqu'à demander que son propre plan d'eau bénéficie de cette mesure. Pour d'autres Innus, c'est tout le contraire. D'après eux, aucune espèce ne survivra dans ce nouveau milieu pour diverses raisons. La raison la plus évoquée est la pollution du milieu, mais on affirme aussi qu'il est impossible de prédire si les poissons resteront dans le milieu où la mesure sera prise.

Par ailleurs, certains pêcheurs affirment que les nouveaux poissons n'auront pas le même goût soit en raison de leur provenance, soit à cause de leur nouveau milieu, qui sera pollué. Des Innus disent aussi qu'ils n'iront pas pêcher dans les endroits où cette mesure sera prise. On prédit aussi, à long terme, une augmentation conséquente de pêcheurs non autochtones sur le territoire.

##### **44.6.2.2 Nichoirs**

En ce qui concerne la construction de nichoirs comme mesure d'atténuation pour certaines espèces, elle est problématique parce qu'on ne peut prédire les mouvements des animaux. Au dire des Innus, les animaux se déplacent comme les humains, et bien fin sera celui qui saura prévoir la prédilection des animaux pour tel

ou tel endroit. L'idée va de pair avec une aversion pour la domestication. On cite d'ailleurs une expérience faite à Nutashkuan de construction de nichoirs qui n'aurait donné aucun résultat. Mais il y a d'autres raisons qui, selon certains Innus, expliquent pourquoi on n'obtiendra pas avec les nichoirs l'effet voulu, comme la pollution générale de la nourriture. Enfin, pour certains autres Innus, la mesure reste bonne, pourvu que ce soit pour le bien de l'animal. On craint cependant de voir certaines espèces nicher dans les pylônes, une situation jugée désolante, qu'on a aussi pu constater ailleurs, comme à Manic-5.

#### 44.6.2.3 Aménagement d'habitats riverains

Certains Innus sont favorables à l'aménagement d'habitats riverains, d'autres marquent leur opposition. Lorsqu'on est contre ces mesures, on évoque la liberté même de l'animal, contraire à la domestication. La pollution, aussi, est citée comme principal problème touchant la nourriture des animaux.

#### 44.6.2.4 Autres mesures d'atténuation

L'aménagement d'un point d'observation au site du barrage de la Romaine-1 projeté est considéré par un informateur innu comme une aberration, puisque le promoteur faisant œuvre de destructeur y louangera ses créations.

Un autre informateur a mentionné, comme conséquence possible de la création des réservoirs, la perte de toponymes dans la mémoire collective.

Enfin, un autre Innu a mentionné une conséquence de l'augmentation possible de la salinité à l'embouchure. Cela aurait un effet négatif sur ses pratiques de chasse, car il ne pourrait s'abreuver à ses points d'eau traditionnels.



## 45 Archéologie

### 45.1 Conditions actuelles

#### 45.1.1 Démarche méthodologique

L'évaluation du potentiel archéologique couvre l'ensemble de la rivière Romaine, de l'embouchure au PK 415, à la hauteur du lac Long. Pour mieux comprendre les phénomènes archéologiques et faciliter les travaux sur le terrain, on a découpé ce territoire en trois régions qui correspondent au bassin inférieur (région 1), au bassin intermédiaire (région 2) et au bassin supérieur de la Romaine (région 3). Chaque région a été découpée en secteurs en fonction d'unités physiographiques plus ou moins homogènes, à l'intérieur desquels on a identifié des zones à potentiel archéologique. Plus de 800 zones à potentiel archéologique ont été repérées, dont environ 40 % sont directement touchées par le projet. Les zones touchées par les relevés géotechniques ou par les aménagements projetés ont fait l'objet d'inventaires archéologiques.

L'information présentée dans cette section est tirée des études sectorielles suivantes :

- Archéotec. 2006b. *Complexe de la Romaine. Inventaire archéologique 2005*. Préparé pour Hydro-Québec Équipement. Montréal, Archéotec, 289 p.
- Archéotec. 2006a. *Complexe de la Romaine. Interventions archéologiques 2004*. Préparé pour Hydro-Québec Équipement. 2 vol. Montréal, Archéotec.
- Archéotec. 2004. *Complexe de la Romaine. Aménagements hydroélectriques Romaine 1, 2, 3 et 4. Parcs à carburant et stations limnimétriques. Inventaire archéologique, mai 2003*. Préparé pour Hydro-Québec Équipement. Montréal, Archéotec 6 p. et ann..
- Archéotec. 2000a. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Étude du potentiel archéologique*. 2 vol. Préparé pour Hydro-Québec. Montréal, Archéotec, 122 p. et ann.
- Archéotec. 2000b. *Dérivation partielle de la rivière Romaine. Étude de faisabilité. Interventions archéologiques 1999 dans les secteurs des aménagements à l'étude*. Préparé pour Hydro-Québec. Montréal, Archéotec, 213 p.

Pour plus de détails sur la méthode de cette étude, voir la méthode 26 dans le volume 9.

## 45.1.2 Potentiel archéologique

Le tableau 45-1 montre le découpage archéologique de la zone d'étude.

Tableau 45-1 : Caractéristiques des régions archéologiques

Région	Point kilométrique	Altitude (m)	Nombre de secteurs	Nombre de zones	Superficie (ha)
1. Bassin inférieur de la Romaine	0-82,5	0-110	3	93	308
2. Bassin intermédiaire de la Romaine	82,5-197	110-395	13	164	327
3. Bassin supérieur de la Romaine	197-415	395-518	51	646	1 572
Total	—	—	67	903	2 207

### 45.1.2.1 Région 1 – bassin inférieur de la Romaine

Cette région s'étend du PK 0 au PK 82,5 de la Romaine. Elle recouvre la plaine côtière et les premières collines rocheuses du plateau laurentien jusqu'à une altitude générale d'environ 135 m au-dessus du niveau de la mer. La plaine côtière est composée essentiellement de dépôts marins à travers lesquels la Romaine a creusé son lit. Les sédiments sont sableux, limoneux et argileux. Des affleurements rocheux créent quelques seuils. Du PK 0 au PK 40, la Romaine coule parallèlement à la rive du Saint-Laurent. En rive gauche de ce tronçon, on remarque des terrasses anciennes, des cordons littoraux, mais surtout de grandes tourbières. Ces tourbières et l'embouchure de la Romaine accueillent de nombreux oiseaux migrateurs. En rive droite, de basses collines sont drainées par plusieurs affluents de la Romaine, dont la Puyjalon, qui est une rivière à saumon. L'érosion des berges par sapement et les glissements de terrain ne favorisent pas la conservation des sites archéologiques.

Dès qu'on s'éloigne de la Romaine vers le nord, le relief devient plus accidenté. Plusieurs lacs de dimensions restreintes parsèment les collines. La limite nord de la région 1 correspond au bassin des Murailles. Situé à l'embouchure de la rivière Romaine Sud-Est, ce bassin est important sur le plan archéologique. À partir de cet endroit, on peut accéder à quelques lacs de grandes dimensions : lac du Vingt-Deuxième Mille, lac Puyjalon et lac Allard (qu'on peut atteindre aussi par la Puyjalon).

Au cours des 40 dernières années, de nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées sur la rive laurentienne aux environs de la Romaine. On a relevé une vingtaine de sites préhistoriques entre l'embouchure de la Romaine et Baie-Johan-Beetz, et une trentaine entre l'embouchure de la Romaine et celle de la rivière Saint-Jean. Les travaux les plus importants ont été effectués autour de l'embouchure de la rivière Mingan et sur l'île du Havre, où plusieurs sites préhistoriques et historiques témoignent non seulement d'une occupation humaine très ancienne, mais également d'une richesse archéologique peu commune sur la Moyenne-Côte-Nord. En outre, des sépultures datant d'au moins 2 000 ans ont été découvertes près de Mingan, et des traces d'occupation ont été repérées sur les terrasses marines

(Somcynsky, 1992a et 1992b). Ces derniers sites sont intéressants car ils témoignent d'occupations intensives, contrairement à plusieurs sites littoraux de plus petites dimensions. Il y a lieu de croire à l'existence d'autres sites sur les hautes terrasses qui bordent la Romaine, en particulier au nord et à l'est de la rivière. Sur les îles de l'archipel de Mingan, les dizaines de sites mis au jour témoignent essentiellement des occupations eurocanadiennes historiques et modernes ainsi que de la présence montagnaise contemporaine.

La région 1 compte 3 secteurs et 93 zones à potentiel archéologique, essentiellement sur les rives de la rivière Romaine. Seulement 25 zones à potentiel archéologique sont touchées par l'aménagement de la Romaine-1 (voir les cartes 45-1 et 45-2).

#### 45.1.2.2 Région 2 – bassin intermédiaire de la Romaine

Cette région s'étend du PK 82,5 au PK 197 de la Romaine. Fortement influencée par les montagnes et par un relief très accidenté, elle présente une dénivellation totale de 280 m (de 110 m à 390 m au-dessus du niveau de la mer), soit en moyenne 2,4 m par kilomètre. Les cours d'eau ont tous un débit rapide et comportent souvent de longues séquences de rapides, de chutes, de cascades et d'eau vive qui rendent la navigation sinon impossible, du moins extrêmement difficile, et obligent à de longs portages.

Toutefois, certains tronçons de la Romaine sont navigables et permettent d'accéder aux bassins de rivières importantes ainsi qu'à des lacs de grandes dimensions parfois très encaissés. Par exemple, la rivière de l'Abbé-Huard, qui est le deuxième affluent en importance de la Romaine (après la Romaine Sud-Est), donne accès à toute la portion orientale du bassin intermédiaire. Des sources potentielles de quartzite ont été repérées dans ce secteur.

Dans la région 2, l'étude archéologique a porté uniquement sur les rives de la Romaine.

Il existe peu d'informations archéologiques et historiques sur ce tronçon de la rivière. Les cartes des arpenteurs et des géologues qui ont remonté la Romaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ne permettent pas d'évaluer l'intensité de l'utilisation anthropique. Les familles montagnaises qui voyageaient entre Mingan et le nord de la Romaine contournaient ce tronçon via la rivière Saint-Jean, l'interfluve Saint-Jean-Romaine et la Petite rivière Romaine, à l'aller comme au retour. Lorsqu'il a exploré le bassin de la Romaine à partir du lac Atikonak, en 1894, le géologue Albert Peter Low a suivi le même itinéraire que les Montagnais et n'a pu recueillir d'information sur le tronçon contourné. Sachant que la Fédération québécoise du canot et du kayak qualifie ce parcours d'exigeant et de sportif d'amont en aval, on comprendra que les familles amérindiennes ne voulaient pas s'y risquer en canot d'écorce, avec des enfants et des aînés à bord.

La région 2 comporte 13 secteurs et 164 zones à potentiel archéologique, dont 59 sont touchées par l'aménagement de la Romaine-2 et 31 par l'aménagement de la Romaine-3. Les 74 zones restantes se trouvent sur les tracés ou à proximité des tracés des chemins d'accès ou encore dans les bancs d'emprunt potentiels ou à proximité d'eux.

#### 45.1.2.3 Région 3 – bassin supérieur de la Romaine

Cette région correspond à un plateau lacustre où dominant les dépôts fluvioglaciers et glaciaires. Des collines rocheuses évasées percent ces dépôts et influencent encore le relief, mais la topographie générale est celle d'une plaine à surface ondulée. D'immenses lacs se sont formés à cet endroit, donnant naissance à de nombreux cours d'eau importants, dont la Romaine.

La région 3 va du PK 197 au PK 415 (lac Long) de la Romaine. L'altitude de la rivière passe de 518 m au PK 415 à 395 m au PK 197. La dénivellation n'est donc que de 123 m sur une longueur de 218 km, soit une moyenne d'environ 0,5 m par kilomètre. Quelques seuils seulement absorbent la plus grande portion de cette dénivellation.

Les rives des cours d'eau sont sujettes à l'érosion et présentent souvent des talus abrupts élevés. Des lacs parfois poissonneux se sont formés dans des dépressions morainiques et marient des rives basses et irrégulières avec des profondeurs importantes. On note aussi la présence d'immenses tourbières.

Les utilisateurs de ce territoire ont exploité aussi bien les ressources des rivières que celles des lacs et des tourbières. Les groupes amérindiens y ont de tout temps chassé le caribou, la sauvagine et le petit gibier tout en pratiquant la pêche, en toute saison. Les animaux à fourrure ont aussi été exploités, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. On ne dispose pas encore des données archéologiques voulues pour décrire précisément l'évolution de ces différents usages. On sait cependant qu'au cours des années 1930 et 1940 des piégeurs eurocanadiens de Longue-Pointe-de-Mingan ont fréquenté les secteurs de la rivière aux Sauterelles, du lac Lozeau, du lac Brûlé, de la rivière Romaine en amont du lac Brûlé, du lac Marc et du lac Long (Archéotec, 1979).

Albert Peter Low a rapporté (1896) que, selon les Innus, l'anguille était abondante dans le bassin supérieur de la Romaine, que l'omble de fontaine se trouvait surtout en aval des lacs Brûlés<sup>[1]</sup> et que la ouananiche était répandue dans tout le bassin hydrographique de la Romaine. On peut donc présumer de l'existence de sites archéologiques près des frayères à omble de fontaine et à ouananiche.

---

[1] À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les « lacs Brûlés » désignaient le lac Brûlé ainsi que les lacs Lavoie, Anderson et Lozeau.

Selon Low également, la lotte constituait une ressource importante pour les Amérindiens en hiver. Cette espèce serait commune dans les lacs profonds.

La région 3 compte 51 secteurs et 646 zones à potentiel archéologique d'une superficie totale de 1 572 ha. L'aménagement de la Romaine-4 touche 206 de ces zones.

### 45.1.3 Résultats des inventaires archéologiques 1999-2005

Toutes les zones à potentiel archéologique touchées par les aménagements prévus ont été inventoriées, à l'exception des quelques zones qui seraient traversées par la route de la Romaine projetée, aux environs des aménagements de la Romaine-3 et de la Romaine-4. Le tableau 45-2 montre le nombre de zones et de sites inventoriés ainsi que le nombre de composantes (habitations, foyers, etc.) pour chaque période.

Tableau 45-2 : Zones, sites et composantes chronologiques inventoriés

Travaux	Secteur				Total
	Romaine-1	Romaine-2	Romaine-3	Romaine-4	
Nombre de zones inventoriées	25	59	31	206	321
Superficie inventoriée (ha)	62	135	53	368	618
Nombre de sites répertoriés	11	6	2	56	75
Nombre de composantes <sup>a</sup> :	11	6	2	60	79
• période préhistorique (8 000 ans AA - 1500 AD) <sup>b</sup>	1	0	0	18	19
• période historique (1535-1900)	0	0	0	3	3
• période moderne (1900-1950)	0	1	0	3	4
• période contemporaine (après 1950)	10	5	2	36	53

a. Le nombre total de composantes peut être supérieur au nombre de sites puisqu'un site peut renfermer plus d'une composante.

b. AA : avant aujourd'hui. AD : après Jésus-Christ.

L'érosion des berges de la Romaine a vraisemblablement entraîné la disparition de nombreuses traces d'occupation humaine, ce qui expliquerait qu'on ait trouvé un seul site ancien dans le secteur de la Romaine-1. Cela expliquerait en outre l'absence de sites anciens dans le territoire visé par les aménagements de la Romaine-2 et de la Romaine-3, qui était moins fréquenté.

L'emplacement du site découvert dans la zone du bassin des Murailles et de plusieurs autres sites dans le secteur de la Romaine-4 laisse penser que les groupes préhistoriques ont occupé et fréquenté les zones limitrophes de la vallée de la Romaine plutôt que la vallée elle-même. Dans le secteur de la Romaine-4, le nombre élevé de sites et les composantes répertoriées témoignent d'une occupation régulière du bassin de la Romaine depuis 4 000 ans au moins. L'âge d'échantillons de charbon de bois trouvés sur deux sites varie en effet entre 3 000 et 4 000 ans selon les datations radiocarbone.

Les données recueillies sur les sites préhistoriques mis au jour montrent que leurs occupants exploitaient les ressources locales. La région est toutefois pauvre en ressources lithiques aptes à la taille. Parmi les sources répertoriées, il faut mentionner le chert de la Minganie, de piètre qualité et dont l'utilisation était essentiellement locale. Ainsi, les matières premières lithiques qui ont été retrouvées attestent d'un approvisionnement d'une grande diversité géographique : Labrador, Jamésie orientale et Hudsonie notamment. On peut dès lors supposer que les groupes qui ont utilisé le bassin de la Romaine appartenaient à des populations qui couvraient tout le centre du Québec.

Les sites de la période historique renferment des objets de traite dont l'analyse permettra d'établir s'ils sont de source française ou anglaise. On pourra ainsi expliciter les déplacements des groupes sur le territoire. Il en va de même pour les sites plus récents. Par exemple, un site eurocanadien de la période moderne a abrité un camp de trappeur et pourrait fournir des informations inédites étant donné les nombreux objets trouvés sur place.

## **45.2 Impacts et mesures d'atténuation liés à la présence et à l'exploitation des aménagements**

### *Déclaration de l'impact résiduel*

Impact négligeable sur les ressources archéologiques.

### *Source d'impact*

- Présence des réservoirs.

### *Mesure d'atténuation*

- Fouilles et relevés archéologiques – Les fouilles consistent à dégager la surface du sol en appliquant des techniques d'enregistrement et de prélèvement propres à reconstituer l'occupation du site, à déterminer les activités qui y furent pratiquées et à recueillir l'ensemble des témoins matériels laissés par les occupants (outils, instruments, aménagements, etc.). Le dégagement du sol couvre les aires occupées par les vestiges enfouis. La profondeur de fouille varie en fonction de la nature et de l'ancienneté des sites.

### *Mesure de bonification*

- Les résultats des recherches archéologiques seront communiqués au public. De plus, Hydro-Québec participera, en collaboration avec les représentants du milieu, à la mise en valeur de ce patrimoine.

### Description détaillée de l'impact résiduel

Les sites archéologiques répertoriés sur les rives de la rivière Romaine ainsi que dans les autres secteurs touchés par les aménagements prévus constituent les seuls indices de l'ancienneté de la présence humaine à l'intérieur du territoire. Certains de ces sites ne nécessitent pas d'autres interventions archéologiques, car toutes les informations pertinentes ont été colligées lors des inventaires.

Cependant, 23 sites archéologiques recèlent encore de nombreuses informations enfouies dans le sol (voir le tableau 45-3). La plupart d'entre eux remontent à la période préhistorique, qui s'étend sur au moins 4 000 ans. Des indices d'occupation plus récente, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, sont présents dans quelques sites.

Tableau 45-3 : Sites archéologiques visés par les fouilles et les relevés

Secteur	Site	Zone	PK de la Romaine	Période	Occupants	Source d'impact	Superficie (m <sup>2</sup> )	Mesure d'atténuation
Romaine-1	EcCt-003	1.03.006	61	Préhistorique ou historique	Indéterminé	Réservoir de la Romaine 1	16	Fouilles
	EdCt-001	1.03.017	82	Préhistorique	Amérindiens	Emprunts	30	Fouilles
Romaine-2	EfCt-001	2.02.009	116	Moderne	Indéterminé	Réservoir de la Romaine 2	20	Fouilles
	EgCt-001	2.03.006	133	Moderne	Eurocanadiens	Réservoir de la Romaine 2	700	Relevés et fouilles
Romaine-4	EiCv-001	3.01.004	199,5	Contemporaine	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	16	Fouilles
	EiCw-002	3.01.027	214,5	Contemporaine et préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	16	Fouilles
	EiCw-008	3.01.034	215	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	16	Fouilles
	EiCw-009	3.01.049	226,5	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	16	Fouilles
	EjCw-005	3.01.064	236	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	40	Fouilles
	EiCw-006	3.08.015	217	Moderne	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	16	Fouilles
	EjCw-002	3.14.001	240	Contemporaine et préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	50	Fouilles
	EjCw-003	3.14.001	240	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EkCw-006	3.14.017	257	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EkCw-004	3.14.031	263	Contemporaine et préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	200	Fouilles
	EiCw-010	3.14.044	272	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-005	3.14.046	274	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-006	3.14.046	274	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-009	3.19.008	280	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-002	3.19.011	282	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-003	3.19.011	282	Historique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-004	3.19.011	282	Contemporaine	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	25	Fouilles
	EiCw-008	3.19.018	285	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	50	Fouilles
EiCw-007	3.19.031	292	Préhistorique	Amérindiens	Réservoir de la Romaine 4	50	Fouilles	
<b>Total</b>	<b>23</b>	—	—	—	—	—	<b>1 461</b>	—

La présence des aménagements hydroélectriques et, surtout, des réservoirs, détruira ces sites. Des fouilles effectuées avant la réalisation du projet permettront d'éviter la perte des informations qu'ils contiennent.

Parmi les 23 sites à fouiller, un seul site date de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il est lié à l'utilisation du territoire par un trappeur eurocanadien. Les vestiges visibles s'étendent sur quelques centaines de mètres carrés. Étant donné qu'ils sont souvent visibles en surface, il suffira probablement de dégager l'humus pour retrouver l'ensemble des témoins de l'occupation du lieu. Ce site fera l'objet de relevés précis ainsi que de fouilles à certains endroits, en particulier dans le secteur de la cabane en bois rond du trappeur, maintenant effondrée. Un dégagement minutieux permettra de reconstituer l'intérieur et les pourtours de la cabane. Les objets qui seront recueillis permettront de mieux documenter cette période de l'histoire locale pendant laquelle le piégeage des animaux à fourrure était une activité importante pour plusieurs personnes de la côte.

Les superficies qui seront fouillées varient passablement d'un site à l'autre. En tout, 1 461 m<sup>2</sup> seront fouillés ou relevés, dont 761 m<sup>2</sup> pour les sites préhistoriques et historiques anciens et 700 m<sup>2</sup> pour le site du XX<sup>e</sup> siècle (relevés sur 600 m<sup>2</sup> et fouilles sur 100 m<sup>2</sup>).

#### *Évaluation de l'impact résiduel*

Grâce aux mesures qui seront prises pour documenter les sites archéologiques avant qu'ils ne soient perturbés par les travaux et pour mettre en valeur ce patrimoine, l'impact résiduel s'avère négligeable sur les ressources archéologiques de la zone d'étude.

Impact **négligeable**

### **45.3 Impacts et mesures d'atténuation liés aux activités de construction**

#### *Déclaration de l'impact résiduel*

Faible impact sur les ressources archéologiques.

#### *Sources d'impact*

- Construction des ouvrages et des accès.
- Déboisement, récupération et élimination des débris ligneux.
- Exploitation des bancs d'emprunt et des carrières.



### ***Mesures d'atténuation***

- Clauses environnementales normalisées nos 5, 11 et 16 – Application des clauses relatives au déboisement, à l'excavation et au terrassement de même qu'au patrimoine technologique et architectural et aux vestiges archéologiques (voir l'annexe E dans le volume 8).
- Représentation des zones à potentiel archéologique et des sites archéologiques sur les plans de construction.
- Documents pour aider à reconnaître les vestiges archéologiques.
- Protocole de surveillance et de fouille.

### ***Description détaillée de l'impact résiduel***

Toutes les zones à potentiel archéologique qui seront touchées par les aménagements prévus ont été inventoriées. On a produit des rapports sur les sites archéologiques répertoriés, avec indication de leurs limites et de leur superficie présumées. Les sites répertoriés qui risquent d'être touchés par les travaux seront fouillés au préalable. Toutefois, il se peut qu'on découvre des témoins archéologiques dans des zones à potentiel qui n'ont pas été inventoriées. Des découvertes fortuites sont également possibles, c'est-à-dire la mise au jour de vestiges archéologiques à l'extérieur des zones à potentiel archéologique.

Les plans de construction montreront l'emplacement des zones à potentiel archéologique (inventoriées ou non) ainsi que les limites des sites répertoriés. Les documents remis aux entrepreneurs feront état des mesures de protection nécessaires.

Lorsqu'il faudra effectuer des travaux dans une zone à potentiel archéologique non inventoriée, l'agent de liaison de l'entrepreneur devra informer le surveillant de chantier en environnement au moins deux semaines à l'avance afin que le spécialiste en archéologie d'Hydro-Québec puisse programmer une intervention. En cas de découverte pendant cette intervention, on devra baliser le site pour assurer sa protection. S'il n'est pas possible d'effectuer les travaux sans détruire le site archéologique, celui-ci devra faire l'objet d'une fouille avant les travaux.

Les découvertes fortuites peuvent être de nature diverse : sépultures, objets en pierre, en métal ou en terre cuite, etc. Il est toutefois difficile de repérer et d'identifier de tels objets dans le cours de travaux d'aménagement. On a donc préparé un diaporama pour aider les travailleurs du chantier à reconnaître les vestiges archéologiques qu'ils pourraient mettre au jour fortuitement. De plus, l'agent de liaison de l'entrepreneur ainsi que le surveillant en environnement recevront de la documentation illustrée sur les objets susceptibles d'être découverts. Toute découverte fortuite sera signalée au surveillant en environnement. Le vestige sera photographié au moyen d'un appareil numérique ; les fichiers des images seront acheminés le plus rapidement possible au spécialiste en archéologie d'Hydro-

Québec, qui confirmera ou non la nature archéologique de l'objet et prendra les mesures nécessaires, le cas échéant, pour en déterminer l'importance. En attendant les conclusions du spécialiste en archéologie, le surveillant de chantier d'Hydro-Québec suspendra les travaux. En cas de doute, le spécialiste prescrira une intervention sur le terrain.

### *Évaluation de l'impact résiduel*

Compte tenu des mesures qui seront prises, l'intensité de l'impact sur les ressources archéologiques est globalement faible. Son étendue est ponctuelle car les sites qui pourraient être touchés sont de petites dimensions. Sa durée est courte puisqu'il se fera sentir uniquement pendant les interventions au sol.

L'impact résiduel est donc d'importance mineure.

- Intensité : faible
- Étendue : ponctuelle
- Durée : courte
- Importance : **mineure**